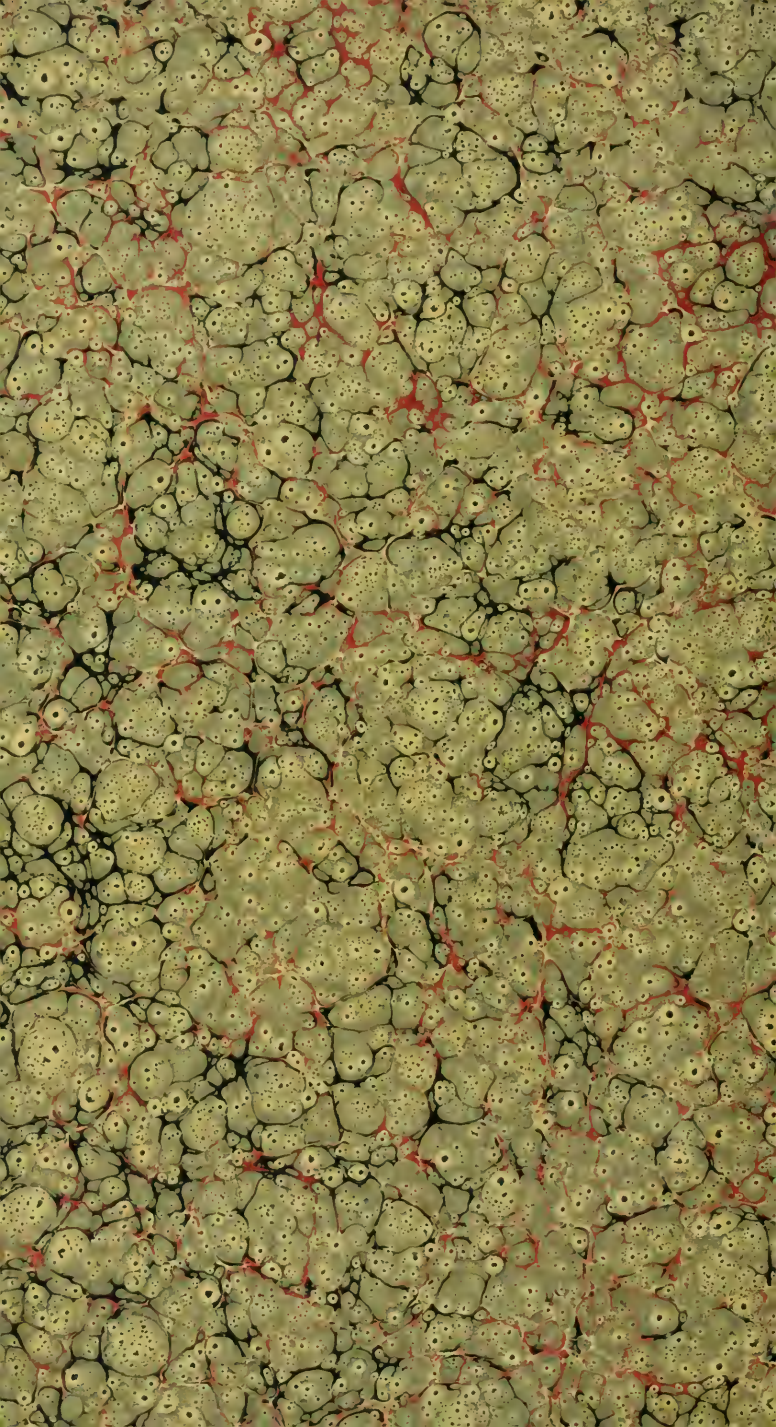


A

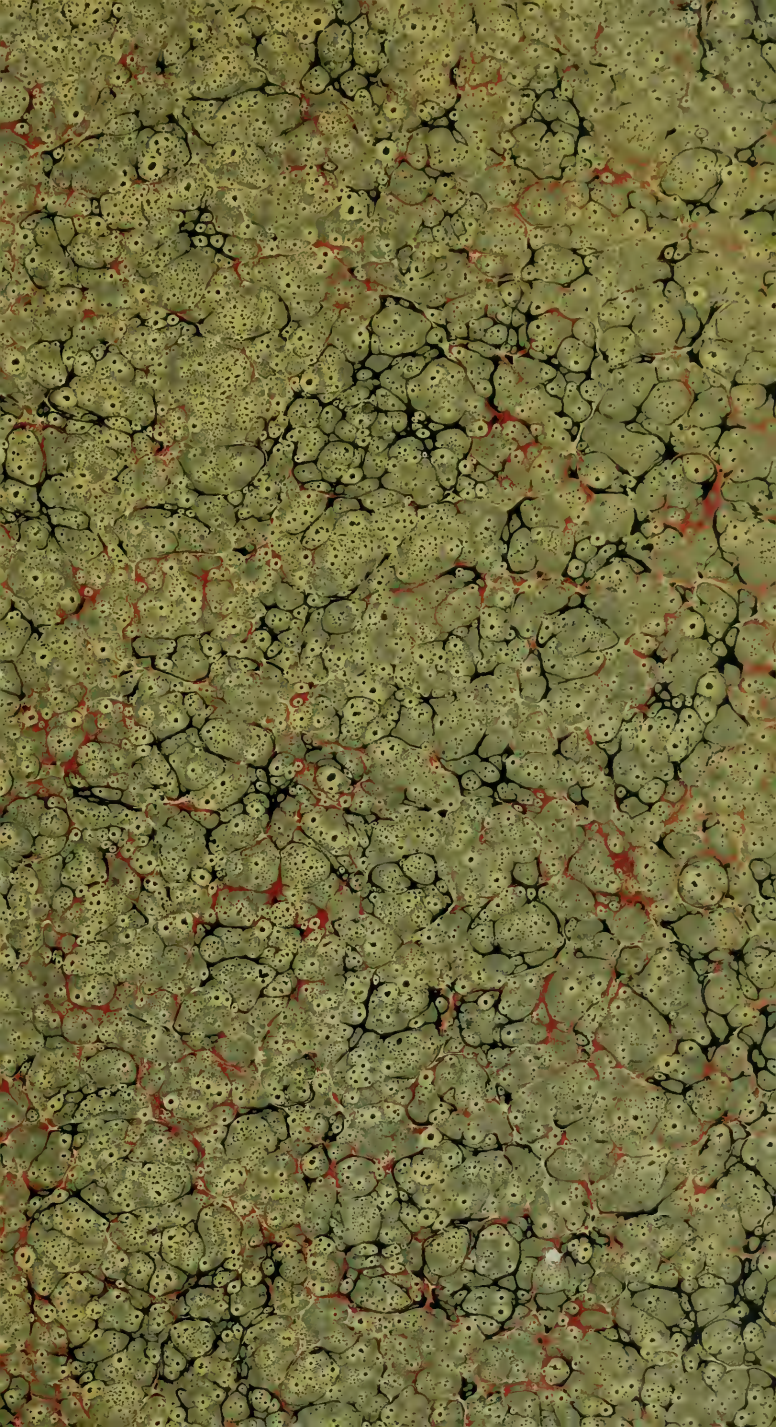
0  
0  
0  
1  
1  
7  
9  
9  
0  
2



UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY







900

6032



# LA FRANCE

AU TEMPS DES CROISADES

—

TOME II

---

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU  
Rue Bailleul, 9 et 11.



# LA FRANCE

## AU TEMPS DES CROISADES

OU

RECHERCHES SUR LES MOEURS ET COUTUMES  
DES FRANÇAIS AUX XII<sup>e</sup> ET XIII<sup>e</sup> SIÈCLES

PAR

M. LE V<sup>TE</sup> DE VAUBLANC.

—

2<sup>e</sup> PARTIE. — ÉTAT MILITAIRE ET CHEVALERESQUE.



PARIS

J. TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DU LOUVRE, 12.

—  
1844







Soldats du treizieme siècle.

## Guerre et Armées.

**DE LA GUERRE ET DE LA PAIX AU MOYEN-AGE** : Différentes sortes de guerre, guerres féodales; suspension de la guerre, trêve-dieu, fin de la guerre. — **COMPOSITION DES ARMÉES** : Levée des armées : cavalerie, infanterie, bandes irrégulières; discipline; paie militaire; invalides. — **ARMES ET ENSEIGNES** : Armes défensives et offensives; enseignes; oriflamme, tambour, cri de guerre. — **GUERRE DE CAMPAGNE** : Marche militaire; bataille.

### DE LA GUERRE ET DE LA PAIX AU MOYEN-AGE.

Les guerres du moyen-âge paraissent avoir été de deux espèces différentes : guerres féodales, sorte de duels politiques en rase campagne ; guerres nationales, mouvement général d'une population qui se jetait sur une

autre. Les guerres avec les Anglais ne furent à l'époque des croisades que des guerres féodales, mais au siècle suivant, elles prirent un caractère de nationalité. Les guerres de la France contre l'Empire, sous Louis VI et Philippe-Auguste, furent des guerres nationales; les croisades furent des luttes à la fois nationales et religieuses, comme nous le verrons bientôt.

Dans les guerres féodales, on cherchait à assaillir son ennemi à l'improviste, on pillait sa terre, on lui faisait assez de mal pour obtenir de lui un long repos ou une grosse somme; rarement on s'emparait de ses domaines: les coutumes féodales s'y opposaient. C'étaient plutôt des combats que des guerres.

Dans ces engagements où le sentiment national ou religieux n'avait aucune part, les chevaliers armés de toutes pièces, revêtus d'un tissu de fer impénétrable, se battaient bien et ne se tuaient guère. Comme on ne pouvait percer les armures, on s'efforçait de blesser les chevaux. La visièrè seule des casques offrait un passage étroit à la pointe des épées; les blessures ordinaires n'étaient que des contusions, cependant on parvenait à s'assommer avec les masses d'armes. On conçoit tout ce que pouvaient alors la qualité des armes, l'avantage de la taille et la force du bras; aussi remarque-t-on presque toujours dans les combats, et surtout dans les batailles entre chrétiens et Sarrasins, des luttes corps à corps et des prouesses de géant.

Un historien arabe (1) a constaté l'effet des armures

(1) Vie de Noureddin et de Saladin dans le Roudataïn. Michaud, Hist. des croisades.



de fer à la bataille de Tibériade (1187) : « Ce qu'il y a d'étonnant dans ce combat, dit-il, c'est que les cavaliers Francs restèrent intacts, tant que leurs chevaux ne furent pas renversés. Couverts de la tête aux pieds d'une sorte de cuirasse tissée d'anneaux de fer (le haubert), ils semblaient eux-mêmes une masse de fer, que les coups atteignaient en vain. Mais quand le cheval tombait, le cavalier était vaincu et fait prisonnier. Le roi (de Jérusalem) (1) ne fut saisi qu'après la prise de la croix, et beaucoup de ces impies se firent tuer autour d'elle (2). »

L'auteur de la *Philippéide* assure que cet usage des vêtements de fer complets était particulier à son temps (3); cependant les gladiateurs de Rome avaient aussi des armures complètes de bronze, que les cendres de Pompéi

(1) Guy de Lusignan, vaincu dans cette bataille par Saladin.

(2) Villehardouin parle de chevaliers renversés plusieurs fois de leurs chevaux « *et par force remontés.* » Voyez *Mém. de Villehard.*, p. 445, édit. Petitot.

(3) ..... Equorum viscera rumpunt  
 Demissis gladiis, dominorum corpora quando  
 Non patitur ferro contingi ferrea vestis  
 Labuntur vecti, lapsis vectoribus, et sic  
 Vincibiles magis existant in pulvere strati.  
 Sed nec tunc acies valet illos tangere ferro,  
 Ni prius armorum caret munimine corpus  
 Tot ferri sua membra plicis, tot quisque patenis  
 Pectora, tot coriis, tot gambesonibus armant.  
 Sic magis attenti sunt se munire moderni  
 Quam fuerint olim veteres.

(*Wilhelm., Brito Philippeid.*)

nous ont rendues; mais nos ancêtres, les premiers Francs, en attaquant les légions romaines, présentaient à l'ennemi une poitrine libre, et lançaient l'angon d'un bras dégagé.

Malgré les costumes de fer, les batailles devinrent quelquefois meurtrières, parce que le sang des vilains y fut versé sans pitié dans le carnage qu'on fit des milices des communes et des sergens d'armes moins bien armés que les chevaliers. Le caractère des chefs pouvait aussi amener des cruautés que des guerres purement féodales n'auraient pas dû provoquer. Ainsi, Richard Cœur-de-Lion, pour se venger de la défaite de cinq mille quatre cents Gallois, tués en un jour dans la vallée d'Andelys, fit précipiter trois chevaliers français, ses prisonniers, du haut d'un rocher dans la Seine, et fit crever les yeux à quinze autres; il leur donna pour les conduire, le dernier de ces captifs auquel il avait laissé l'œil droit. Quand ces malheureux se trouvèrent au milieu de leurs compatriotes, ceux-ci pleurèrent en les voyant. Philippe-Auguste, transporté de fureur, par un mouvement de vengeance inexorable, traita de même autant de chevaliers anglais (1).

On ne voit guère que de petites armées et de petits combats, au douzième siècle, dans les démêlés des seigneurs entre eux, quand la féodalité est encore mal organisée. Louis-le-Gros se déguise en moine avec ses soldats, pour assaillir un couvent. A Brenneville, il combat cinq cents ennemis avec quatre cents chevaliers, trois de ses compagnons seulement restent sur le champ de ba-

(1) Capeligue, Histoire de Philippe-Auguste, t. II, p. 102.

taille : « Bien mieux, ils s'épargnaient mutuellement, dit Orderic Vital, soit par la crainte de Dieu, soit à cause des habitudes qu'ils avaient eues ensemble, et ils cherchaient moins à tuer les fuyards qu'à s'emparer de leur personne. »

Bovines est la seule grande bataille, sur le territoire français, que fournissent les annales du douzième et du treizième siècle. Quatre-vingt-dix ans auparavant, il y avait eu un grand rassemblement, quand l'empereur et le roi d'Angleterre menacèrent nos frontières ; mais il devint inutile par la prompte retraite de l'ennemi. Suger assure qu'en cette occasion Reims, Châlons-sur-Marne et Soissons fournirent plus de soixante mille hommes : comme à Bovines, il s'agissait de repousser une invasion.

Les chefs de ces armées entraient en campagne avec ardeur ou audace, rarement avec un plan arrêté d'avance. Ainsi il ne faut guère compter sur la science stratégique de nos anciens preux. Ils dédaignaient ordinairement la ruse, l'adresse, et souvent même la prudence. Cependant on retrouve quelques indices d'un plan militaire dans les guerres d'Orient et dans la croisade des Albigeois où Montfort, chef de l'expédition, parut marcher progressivement vers un but secret et précis. Nous examinerons plus loin les combinaisons de la bataille de Bovines.

Les guerres particulières étaient si bien, dès l'origine, dans les mœurs de la nation, que les villes gauloises entretenaient perpétuellement des luttes armées (1). Cer-

(1) Les habitudes guerrières n'étaient pas moins générales

taines dispositions des capitulaires de Charlemagne ont pour but de régler les guerres particulières, et nous avons vu précédemment que le droit de guerroyer était compté, au douzième siècle, parmi les prérogatives nobiliaires.

Bouchard de Montmorency refusait de se soumettre au jugement de Louis-le-Gros, dans son différend avec l'abbaye de Saint-Denis. « Il ne fut point arrêté quoi que présent, car ce n'est point l'usage des Francs ; mais le roi le laissa partir pour lui faire ensuite la guerre (1). »

Il résultait de ce droit abusif des habitudes belliqueuses si générales, si puissantes, que la guerre n'eût point fini et n'eût épargné personne, si l'excès des malheurs publics n'eût obligé de chercher quelque remède au fléau. On imagina de suspendre les querelles armées et de garantir la sécurité des gens inoffensifs, par le moyen des *trêves* et de la *paix* sainte ; on mit fin à la perpétuité des différends par l'*accord* amiable, par l'*assurance* et et par le *duel*.

Il faut bien distinguer la trêve féodale ou *trêve-dieu*, d'une suspension momentanée des hostilités. Quand Richard et Philippe-Auguste s'abouchèrent au gué d'Amour, près Issoudun, ce ne fut pas à la faveur d'une trêve régulièrement établie, mais par suite d'une convention provisoire et momentanée des deux armées.

chez les peuples germains. On fait venir l'étymologie de leur nom de *Gher-man*, homme de guerre.

(1) Sugerius, Vita Ludovici-Grossi.

On se rappelle que tandis qu'ils conversaient, un serpent sortit du pied de l'ormel qui marquait le lieu de la conférence, et les menaça; les deux princes tirèrent leurs épées. Leurs armées ayant cru qu'ils se battaient, se rapprochèrent au plus vite; alors Richard et Philippe levèrent leur visière, et s'embrassèrent (1).

Il ne s'agissait dans cette circonstance que d'une suspension d'armes.

La *paix* ou la *trêve-dieu* était une convention spéciale, écrite, jurée, qui pouvait durer un certain nombre de jours ou même plusieurs années; on l'observait depuis le mercredi soir jusqu'au lundi suivant pendant le carême, et pendant toute la durée de l'avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, ou encore depuis la septuagésime jusqu'à l'octave de Pâques. On annonçait au prône, comme jours de trêve, les fêtes de la Vierge, de saint Michel, de saint Jean-Baptiste, des Apôtres et de tous les saints avec leurs vigiles. Le concile de Latran ordonna à toutes personnes, même aux enfants de sept ans, de jurer la paix.

Dès 993 les prélats et les barons passaient en faveur du clergé, des moines, des marchands, etc., des actes qui leur garantissaient la paix : *Quia sine pace nemo videbit Dominum* (2). En 1041, la trêve-dieu commença à être établie dans les marches d'Espagne et dans la Gaule narbonnaise (3). Cinquante-quatre ans après, le concile de Clermont l'institua pour faciliter la première croisade.

(1) Dumoulin, Histoire de Normandie.

(2) Ducange, Gloss., col. 1270, t. IV.

(3) Historiens de France, t. XIV, préf., p. xxiv.



On trouve avec la date de 1182, une donation de Bernard d'Anduze, « l'année même que la *paix de la bienheureuse vierge Marie* commença, et qu'elle fut divulguée. » Cette paix avait été généralement établie par suite, dit-on, d'une révélation qu'eût un charpentier du Puy, nommé Durand (1). Il lui vint du ciel une image peinte représentant la Vierge avec l'enfant, entourée de cette légende : « *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.* » L'église adoptait avec empressement toutes les occasions de désarmer des hommes de sang (2). Malheureusement ceux qui se firent les défenseurs de cette paix, les *capuchiés* ou *pacifiques* prirent eux-mêmes trop de goût à la guerre, et il fallut les supprimer.

Dans son édit de *paix* pour dix années, Nunon, seigneur du Roussillon (1217), énumère en détail tous ceux qui jouiront du bienfait de l'ordonnance : ce sont les clercs, les templiers, les hospitaliers, les frères du saint-sépulcre, les veuves et les orphelins, les mineurs, les citoyens des bourgs, les vilains et les vilaines, les églises et les cimetières, les bestiaux, les charrues et les instruments d'agriculture, les ruches, les colombiers, les moulins, les paillers, les oliviers. Sont exceptés de la paix, les hérétiques reconnus, leurs disciples et fauteurs,

(1) Traité de diplomatique, t. V, p. 846.

(2) M. Capefigue, Histoire de Philippe-Auguste, t. I, p. 268, cite une chronique qui prouverait l'imposture dont le charpentier Durand aurait été la dupe : un clerc aurait engagé un jeune homme à se faire voir avec l'image, sous les vêtements attribués ordinairement à la Vierge.

les filous ou voleurs et leurs complices, et les gens publiquement excommuniés (1).

« La paix sera gardée en tout temps aux clercs, disent les coutumes de Béarn et de Bigorre (2), aux moines, aux dames et à leur suite; en sorte que si quelqu'un s'est réfugié auprès d'une dame, sa personne soit en sûreté, moyennant réparation du dommage. Les paysans seront toujours en paix; ni leurs bœufs, ni les instruments de labourage ne pourront être saisis (3). »

L'autorité seigneuriale était tenue de maintenir et faire respecter les statuts de la *paix* qu'elle avait acceptée. Le seigneur de Vernon paya une amende pour avoir laissé dépouiller un marchand en plein jour, et un autre marchand ayant été tué dans les domaines du comte de Saint-Paul, ce seigneur fut cité devant ses pairs : il alléguait pour sa défense « que le marchand avait été frappé après le coucher du soleil, et qu'à cette heure il ne devait protection à qui que ce fût (4). »

(1) D'Achery, *Spicileg.*, t. III.

(2) Rédigées en quarante-deux articles, par Bernard, II.

(3) Les établissements de saint Louis maintiennent aussi l'observance de la *paix*, en faveur de l'agriculture.

(4) Allam, *l'Europe au moyen-âge*, t. IV, p. 255.

Une lettre de Drogon de Mello, au baronnage de France, fait connaître la nature des trêves, en rapportant les articles de celle qui suspendit les hostilités entre Philippe-Auguste et le roi d'Angleterre; elle commence en ces termes :

« Sachez, seigneurs et dames, que de l'ordre de notre sire Philippe de France, nous avons juré entre les mains du légat que les conventions suivantes seraient observées : Notre roi, à la sollicitation du cardinal et de l'abbé de Cîteaux, accorde

Les trêves et les paix temporaires suspendaient ainsi la guerre pour tous, ou garantissaient la sécurité de certaines personnes spécialement désignées ; mais pour la terminer définitivement, on eut quelquefois recours à d'autres formes. Celles de l'*accord* amiable se perpétuèrent long-temps parmi les habitants de deux villages des Pyrénées.

C'était à la suite d'une querelle opiniâtre, sur la limite du territoire de Roncal, et de la vallée de Baretons en Béarn, que cet *accord* fut conclu. On avait élevé une pierre haute d'une toise, indiquant le point de réunion des jurats des sept communautés de Roncal et des jurats de la vallée de Baretons. Les députés de Roncal, sans saluer les Béarnais, leur demandent s'ils veulent jurer la paix. Les Béarnais répondent qu'oui, et posent une pique sur la limite des deux territoires ; les Roncalais placent une seconde pique sur la première. On forme ainsi la croix du serment. Un député de chaque pays s'agenouille, étend la main sur les piques, et prononce le serment en présence d'un notaire, répétant cinq fois, *paz abant* (la paix dorénavant). Alors sortent d'un bois voisin trente hommes du Béarn, divisés en trois bandes, conduisant

des trêves au roi d'Angleterre et à ses hommes. Les fortifications des châtellenies détruites par la guerre ne seront point relevées, à moins d'une mutuelle permission des deux princes, etc. » L'acte finit ainsi : « Ces trêves ne sont point marchandes, c'est-à-dire, que les marchands anglais et français ne peuvent voyager ni commercer dans le domaine des deux rois (1194). » Capeligue, Hist. de Philippe-Auguste, t. II, p. 61.

trois vaches du même âge et de mêmes marques. Elles sont amenées successivement sur la limite, moitié du corps sur le terrain de Roncal, moitié sur le Béarn. Les Roncalais les examinent attentivement et les tirent à eux en prenant grand soin qu'elles ne reviennent pas sur les terres des Béarnais. Un festin donné par ceux-ci et l'ouverture d'un grand marché terminent l'entrevue.

Ces formalités symboliques rappelaient une convention qui avait jadis mis fin à des luttes violentes, mais qui n'avait pu éteindre les ressentiments; quand un Béarnais passait devant le monceau de pierre marquant la place où ses aïeux avaient battu les Roncalais, il se consolait de l'obligation du tribut en ajoutant une pierre de plus au monument de la querelle. Au quatorzième siècle, Gaston Phébus convertit en argent le tribut des vaches (1).

Lorsque la guerre se terminait par l'*assurance*, le plus faible des combattants sollicitait un jugement. Il demandait dans cette vue au seigneur suzerain de lui donner *assurance* que son ennemi ne l'attaquerait point. Par l'*assurance* on entrait dans la *paix du roi* ou du prince; c'était s'attaquer au roi même que de l'enfreindre. On rencontre un exemple d'*assurance* dans les jugements rendus aux *grands jours* de Troie :

« C'est la paix de Raolin d'Argées, de ses enfants et de leur lignage, d'une part, et de l'ermite de Stenay, de ses enfants, de leur lignage, et de tous leurs consorts, d'autre part. L'ermite a juré sur les saints, lui huitième de ses amis, que bien ne lui fut de la mort de

(1) Marca, Hist. de Béarn, p. 555. — Garibaï, t. 21, ch. II.

Raolin, mais beaucoup d'angoisse, a donné cent livres pour fonder une chapelle où l'on chantera pour le repos de l'âme du défunt, s'est engagé d'envoyer incessamment un de ses fils en Palestine, d'où il reviendra quand il voudra, pourvu qu'il apporte de bons certificats qu'il a fait le saint voyage. Les d'Argées, à ces conditions, déclarent qu'il est de bonne paix entre les deux familles et supplient le seigneur de l'assemblée d'en donner des lettres de témoignage, si les enfants de l'ermite l'en prient.—Ce traité fut apporté par trois gentilshommes à la cour de Champagne, qui le reçut et le fit enregistrer, sauf les droits du roi et d'autrui (1). »

Enfin nous avons dit que la guerre pouvait aussi finir par *le duel* : les chefs vidaient alors leur querelle en champ clos, d'une manière analogue à celle que nous avons décrite à l'occasion du combat judiciaire (2).

#### COMPOSITION DES ARMÉES.

Quand il s'agissait d'avoir une armée, le roi faisait publier son ban (*bannum*, appel ou mandement), et les vassaux, conformément aux différentes obligations féodales stipulées pour chaque feudataire, se rendaient auprès du suzerain, suivis des arrière-vassaux, formant l'*arrière-ban* (3). Les communes envoyaient aussi leurs fantassins.

(1) Ducange, Dissert., t. XXIX, p. 557.

(2) Voyez t. I, p. 225 et suiv.

(3) « Venus est ja l'arrière-bans. » Parthenopex, de Blois, vers 2524, p. 80



Aucune terre n'était dispensée du service militaire. Philippe-Auguste déclara criminel de lèze-majesté et félonie, les possesseurs de fiefs qui ne répondraient pas à la convocation royale (1), et comme nos rois n'avaient ordinairement sous leurs ordres immédiats que deux ou trois cents chevaliers (2), pour remédier à l'insuffisance de ces recrues passagères, ce prince leva quelques troupes soldées sur son épargne.

Les terres ecclésiastiques obéissaient à la loi du service militaire comme les terres laïques; mais les abbayes fournissaient ordinairement les chariots et les chevaux de bagage : ainsi Saint-Waast d'Arras donnait un chariot couvert pour mener les armures du roi. Les fiefs qui ne devaient qu'un chevalier et demi se réunissaient deux à deux (3).

De tous les contingents on formait l'*ost* ou l'armée. Quarante ou cinquante jours étaient la durée commune

(1) Le duc de Normandie, roi d'Angleterre, fit publier que tous ceux qui possédaient cent livres angevines de revenu annuel, auraient un cheval et une armure complète. Vingt-cinq, trente ou quarante livres de revenu obligeaient à se tenir armé du haubert, du casque, de la lance et de l'épée, ou d'un arc avec les flèches; défense de vendre ces armes, et ordre de les léguer, chacun à son plus proche héritier. Le comte de Flandre et le roi de France firent de pareilles ordonnances. Hist. de Normandie, Dumoulin, p. 407.

(2) Les jeunes nobles qui faisaient un service volontaire auprès du roi et le suivaient à la guerre, s'appelaient la *famille du roi*.

(3) Le fief d'Issoudun, par un privilège singulier était franc et quitte de toute redevance militaire.

du service dans l'armée du roi, sans compter le temps de l'aller et du retour; mais l'obligation se réduisait, pour certains fiefs, à cinq, quinze, et viingt-cinq jours, ou s'étendait quelquefois jusqu'au terme d'une année.

Les armées temporaires ne pouvaient servir à l'ambition d'un conquérant; aussi ne voit-on guère de conquêtes dans cette période historique qui soient le résultat de l'unique volonté du chef. Si l'expédition réussissait, l'impossibilité de conserver des forces militaires compromettait bientôt les fruits de la victoire.

Mais quand le but de la guerre offrait une importance publique qui nécessitait un vaste armement, on faisait une convocation générale. On invitait tous les seigneurs à se réunir au prince, et à s'engager sous le lien du serment. Les barons qui accompagnèrent Louis VIII dans la guerre des Albigeois signèrent un acte ainsi conçu, pour constater leur approbation et l'engagement qu'ils prenaient :

« A tous ceux qui ces présentes verront salut en Notre Seigneur : sachez que pour l'amour de Jésus-Christ, et de la foi chrétienne, et pour l'honneur de notre très cher seigneur Louis, illustre roi de France et du royaume des Francs, nous louons et lui conseillons qu'il entreprenne *le fait de la guerre des Albigeois* (1), et promettons sur la foi que lui devons, que nous l'aiderons de bonne foi, comme notre seigneur lige; jusques à la consommation dudit fait, on travaillera en

(1) Il semble que n'osant l'appeler *croisade*, ils aient ici employé à dessein un terme vague.

icelui. Fait à Paris, l'an 1225, au mois de janvier. » Suivent les noms et scels.

On ne doit pas s'attendre à retrouver une méthode régulière dans la composition des corps d'armées, au moyen-âge : cette composition se modifiait suivant les usages ou les ressources des parties belligérantes.

La cavalerie y remplissait le rôle principal. On comptait pour peu de chose l'infanterie, principalement formée par les communes, et jusqu'au quinzième siècle, la valeur des gens de pieds ne fut guère comprise en France ; on acquit alors la conviction qu'une bonne infanterie peut résister à la cavalerie.

Au douzième siècle, la chevalerie ayant consacré solennellement la supériorité et l'importance du cavalier ; l'homme de noble race se faisait un point d'honneur de ne combattre qu'à cheval.

On peut citer comme une exception qu'en 1106, dans la lutte des deux frères Henri et Robert de Bretagne, que l'ermite de la forêt de Fougères avait inutilement cherché à réconcilier, les cavaliers daignèrent mettre pied à terre. Au quatorzième siècle de pareils traits n'étaient plus rares. Crécy et Poitiers virent nos chevaliers abandonner leurs montures pour combattre à pied : triste augure d'une double défaite. Quand le guerrier noble, subissant les lois d'une nouvelle tactique, ne craignit plus de devenir fantassin, sa supériorité parut décliner rapidement. Dans les temps anciens, la noblesse et la profession de cavalier étaient presque inséparables.

Deux ou trois hommes d'armes, écuyers, sergents ou

cavaliers soldés, accompagnaient chaque chevalier, sans compter leurs valets. Les *sergents* ou *servants d'armes* (*servientes*) étaient d'ordinaire moins pesamment armés que les chevaliers (1). Leur chapeau de fer, plus léger que le heaume s'appellait *cabasset*.

Quelquefois les cavaliers portaient un fantassin en croupe; la comtesse de Montfort elle-même, qui accompagna son mari dans la guerre des Albigeois et prit part aux courses militaires, n'hésitait pas à placer ainsi derrière elle un combattant. Suivant un usage du temps, qui s'est conservé dans nos campagnes, les femmes montaient à cheval à la manière des hommes; mais on trouve un assez grand nombre de sceaux où elles sont représentées assises de côté sur leurs palefrois (2).

Ce mot de *palefroi* (3) indiquait l'animal choisi « pour

(1) Le monument votif des sergents d'armes de saint Louis, si souvent reproduit, et provenant de l'église du Val des Écoliers, représente un de ces soldats muni d'une armure complète de fer, et portant l'arbalète; mais il est d'une date postérieure aux croisades, comme on peut s'en convaincre par l'inspection du costume, et les termes de l'inscription, qui porte : *Monseigneur saint Louis...*

(2) Traité de diplom., t. IV, p. 253.

(3) De Paravedi, chevaux de relais ou destinés au service des voies militaires chez les Romains. Ducange, IV<sup>e</sup> volume.

Suivant M. Paulin Paris (Note de Garin le Loherain, t. Ier, p. 5), palefroi viendrait de *pallium fert* (qui porte un *paile*, couverture); les palefrois étaient en effet souvent caparaçonnés d'un long et riche drap d'or ou de soie. Le palefroi était le cheval de parade, celui que montaient les dames.

Palefroi, en welch, signifie cheval de selle; en anglais, palefrefx. Bruce Whyte, Hist. des langues romanes.

*chevaucher à l'aise de son cors.* » Le *destrier* était un grand cheval de combat. Le *roncin* portait les fardeaux. Sur le *sommier* on mettait les coffres et le bagage (1).

L'inspection des manuscrits nous démontre que les chevaux étaient ferrés comme à présent, qu'on leur mettait une *collière* (2) ou harnais de tête, une selle à peu près semblable à la selle *française*, assujettie par une sous-ventrière, une bricole et une *crupière*, mais je n'affirmerai pas la signification des mots *hausart* et *escorcheor*, exprimant certaines parties de la selle, probablement le pommeau et le dossier; ce dossier, très élevé, enfermait le cavalier dans un demi-cercle. L'usage de l'étrier commençait à devenir général (3).

Le cavalier se plaisait à parer son fidèle et courageux compagnon. Il ornait la bride de clochettes et de plaques d'argent, mais il se gardait bien de priver l'animal de sa queue. Nous, qui voulons mieux faire que la nature, nous retranchons cet utile ornement; les chevaliers la laissaient abondante et touffue, dût-elle, en certaines occasions, devenir embarrassante. Ils s'en faisaient un point d'honneur. Dans une retraite précipitée, un déluge de pluie noyait les champs, et Bernard, patriarche d'Antioche, fuyait sur un cheval dont la queue était chargée de boue : « Ecoutez, mes enfants, criait-il, coupez cette queue qui m'embarrasse. Je ne rougirai pas dans un pareil moment de monter un cheval sans queue. Je donne

(1) Ducange, t. V.

(2) Parthenopex de Blois, p. 102, vers 2985.

(3) Traité de diplomatique, t. IV, p. 92.



l'absolution générale à celui la coupera. » Beaucoup de gens ne prirent aucunement garde à ses supplications et passèrent outre. Enfin un chevalier vint à son aide, raccourcit la queue, et fut absous (1).

On conçoit le prix qu'on attachait à un bon cheval de guerre ; le destrier et l'homme d'armes ne faisaient qu'un. Le destrier devait porter le poids énorme de sa propre couverture de fer, le poids du cavalier armé de toutes pièces, et résister au choc de l'ennemi dans le tournoi et dans la mêlée. On n'avait probablement pas de haras, mais les documents anciens prouvent qu'on possédait de belles races, et surtout de fortes races. L'évêque de Soissons (1155), pour avoir le cheval sur lequel il fit son entrée dans cette ville, donna cinq de ses serfs : deux femmes et trois hommes. Le pasteur comptait ses brebis pour peu de chose (2), ou son cheval pour beaucoup.

Vers la moitié du onzième siècle, on tenait mémoire de la généalogie des chevaux ; cet usage durait probablement encore au siècle suivant (3).

On appréciait aussi certaines races étrangères, comme les destriers de Nubie, de Hongrie, les mules syriennes et aragonnaises. On recherchait les roussins arabes et bretons et les ânes de la Navarre (4). Philippe-Auguste

(1) Collect. Guizot, t. XXIII. Raoul de Caen, p. 281.

(2) Sainte-Foix, Essais, t. IV, p. 199.

(3) Guill. Pictavensis, p. 181 et Thierry, Conquête de l'Angleterre. Ducange, Ve vol., col. 1549.

(4) Prov. et dictons popul. au XIII<sup>e</sup> siècle, p. 117.

fit présent à Jean d'Angleterre de chevaux d'Espagne (1).

L'infanterie était principalement composée des sergents des communes ou sergents de pieds, et des ribauds ou autres bandes volontaires soldées par les princes.

Dès 1094, on voit venir aux armées les membres des paroisses et les corps de métiers précédés de leurs bannières, sous la conduite des chefs (2) ecclésiastiques ou bourgeois. Le vieux roman de Garin en fait mention (3). Un demi-siècle après ils combattent à Bovines. C'était une sorte de garde nationale mobilisée.

La fronde, l'arc et l'arbalète sont restés long-temps les armes principales du fantassin. Avec la fronde on lançait des balles de plomb (4). Les archers étaient fournis par certains pays; les *vougers* (de *vouges*, épieux), et les *coutilliers* (de *coutilles*, glaives longs et minces) l'étaient par d'autres. L'archer portait ordinairement un tricot d'acier sur le corps, une forte hache à la ceinture et dix-huit flèches dans sa trousse. Il n'avait qu'un moyen

(1) Félib., Hist. de Paris, t. I, p. 250. Rigord. — On appelait *ferrant*, un cheval gris de fer.

(2) Guizot, Hist. de la civilisation, chevalerie, p. 141.

(5) « Là véïssiez communes assenbler  
« Et les villains venir et aüner (se réunir).

*Garin le Loherain*, t. I, p. 140.

Plus loin : « Et les communes logent par le larris (bruyères) (*Garin le Loherain*, t. I, p. 9).

(4) « Funda breves fundit lapides glandesque rotundas. » (G. Breton, p. 215); et Rigord, Coll. Guiz., p. 412.—La faux était aussi au nombre des armes offensives. Duc., col. 394, t. III.

de blesser ces cavaliers garnis de fer, qui tombaient sur lui au galop et l'écrasaient, c'était de tirer au visage comme les soldats de César à Pharsale : sa flèche pouvait pénétrer par l'œillère ou la mentonnière ; elle pouvait aussi en tuant le cheval démonter le cavalier.

C'est de l'Asie que l'arbalète se répandit autrefois en Europe. Elle lançait le *quarreau* (1) empenné, dont la pointe avait quatre faces, et le *vireton* qui virait dans l'air par le moyen de ses ailerons. Une autre espèce de trait, lancé par l'arbalète, se terminait par une forte boule de fer. L'arbalète est mentionnée dès Louis-le-Gros, et Anne Comnène parle de cet « instrument barbare inconnu aux Grecs. Celui qui se sert de l'arbalète, se couche à la renverse, et appuyant les pieds sur le demi-cercle, tire la corde avec les deux mains ; vers le milieu de cette corde il y a un tuyau en forme de demi-cylindre, de la grosseur d'un trait ; on y place des traits fort courts garnis de fer. Lorsqu'on lâche la corde, le trait s'échappe du tuyau avec une impétuosité à laquelle rien ne résiste ; il ne perce pas seulement un bouclier, il traverse une cuirasse et un homme de part en part ; on dit même qu'il rompt des statues de bronze. Voilà l'arbalète, invention réellement diabolique, imaginée pour la destruction des hommes. » (2) L'histoire des patriarches d'Alexandrie s'exprime à peu près de même sur les effets du trait de l'arbalète : « C'est, dit-il, une flèche

(1) De là l'expression : « les carreaux de la foudre. » Joinville, édit. de Petitot, p. 567.

(2) Biblioth. des croisades, III<sup>e</sup> partie, p. 391.

empennée, de l'épaisseur d'un pouce, longue d'une coudée, armée d'une pointe de fer à quatre faces. Partout où elle frappait, elle perçait. Elle traversait quelquefois du même coup deux hommes placés l'un derrière l'autre, perçant à la fois cuirasse et vêtements, et pénétrant même dans la pierre (1). »

Richard périt d'un coup de carreau devant le château de Chalus, et sa mort fut regardée comme une punition de Dieu. Le concile de Latran (1199) anathématisa l'arbalète comme une arme trop meurtrière (2). Ces inventions destructives paraissaient condamnables aux yeux de la foi chrétienne. Notre philanthropie raisonna autrement ; on regarde maintenant les fusées homicides et les mortiers monstres, comme des bienfaits pour l'humanité, parce qu'ils abrègent les guerres en tuant beaucoup d'hommes d'un seul coup.

Tout l'équipement de l'infanterie, au temps de saint Louis, est décrit dans ces vers, où il est question de l'*outillage* du vilain convoqué pour l'arrière-ban :

Puis le convient armer	L'épée enrouillée, etc...
Por sa terre garder,	Se ait son vieil escu
Coterele et hiaumet,	A la paroît pendu....
Et maçe et guibet,	A son col le doit pendre
Arc et lance et espée,	Por sa terre desfendre
Se vient à la meslée.	Quand il vient ost bannie.
Au chevis soit couchée	

(1) Biblioth. des croisades, 1<sup>re</sup> partie, p. 455.

(2) Le premier maître des arbalétriers, nommé dans l'histoire, est Thibault de Montléart, sous saint Louis.

Le vilain commençait la bataille, mais ne la décidait pas : aux champs, il supportait les premières ardeurs du soleil ; à la guerre, il essuyait les premiers coups : son sang et ses sueurs lui rapportaient peu de profit et peu de gloire.

La troupe des gens sans aveu, ramassis de vauriens déterminés et de volontaires de tout âge et de toutes nations, qu'on appelait *Ribauds*, entamait ordinairement l'action. Ce nom de ribauds devint bientôt une injure. Le vaillant duc breton, Pierre Mauclerc, blessé au visage dans le combat de la Massoure, tout couvert de sang, ne pouvant s'aider de ses rênes qui étaient rompues, tenait son cheval à deux mains par les crins et le cou ; les mamelucks le poursuivaient au galop, et lui, se retournait en les provoquant avec mépris : « car quand il crachait le sanc de sa bouche, il disait : Voi par le chief dieu aves veu de ces ribauds ! (1) »

Cette même épithète se donnait aussi volontiers aux diverses bandes (2) soldées, qui commencèrent à être employées dans nos armées à la fin du douzième siècle. Les gens dont elles se composaient furent appelés *Routiers* (*Ruptuari*), parce qu'ils s'éparpillaient ordinairement en troupes rompues ou détachées, et faisaient métier habituel de guerre et de brigandage, plus recherchés par cela même que les milices féodales. Les Toulousains et les croisés du midi se reprochaient mutuelle-

(1) Joinville.

(2) De ces *bandes irrégulières* et pillardes sont venus le nom de *bandit*, et l'expression c'est un *vieux routier*.



ment de s'enlever les routiers par de fortes paies (1).

Ils avaient pour compagnons et pour émules les *Cottereaux* (2) et les *Brabançons*. On fait venir le nom de Cottereaux de *kott*, cabane (*cottage* en anglais). Ce qu'il y a de certain, c'est que ces cottereaux « ardoient les moustiers et les églises, et traînoient après eux les princes et les gens de religion, les appelant *Cantadors* par dérision ; et quand ils les battoient et tormentoient, lors disoient-ils : *Cantadors cantets*. » Les femmes de ces brigands se faisaient des coiffes avec les nappes de la communion, et brisaient les calices à coups de pierres (3).

Quant aux Brabançons, Scotts et Sterlings qui venaient de la Flandre, de l'Écosse et de l'Angleterre, ils ne valaient pas mieux. Guillaume, comte de Châlons, les lâcha sur l'abbaye de Cluny ; les moines épouvantés allèrent en procession à leur rencontre, accompagnés des reliques les plus vénérées, mais les brigands leur prirent leurs chapes de soie, leurs reliquaires d'or, et tuèrent cinq cents personnes dans Cluny. Le roi de France accourut au secours du couvent, battit ces brigands et les fit pendre aux arbres.

Le prieur de Vigeois regarde comme une punition des

(1) Hist. littéraire, p. 555, t. XVII.

(2) *Cotterel* est mentionné dans l'outillage du vilain ; c'était une arme particulière qui a pu recevoir son nom des cottereaux. *Coterie*, pour désigner les gens qui se soutiennent les uns les autres et forment une bande à part, remonte probablement au même temps.

(3) Historiens de France, t. XVII, p. 554. Rigord. — Michet, Hist. de France, t. III, p. 144.

dérèglements de son siècle, les ravages causés par les bandes : « C'est pour cela, dit-il, que Dieu a envoyé dans l'Aquitaine de cruels ennemis, tels que nos pères n'en avaient point vu depuis les Normands ; premièrement des Basques, puis des Teutons (1), des Flamands, et pour parler le langage des peuples, des Brabançons, Hannuyers, Asperes, Paillers, Navars, Coterels, Catalans, Aragones, etc. (2).

Ces bandes se montrèrent à la fois utiles et dangereuses. C'était le cloaque impur où se jetaient des êtres malfaisants, plus embarrassants peut-être pour la société s'ils fussent restés épars et cachés ; c'était aussi comme une armée permanente qui suppléait à l'incertitude des contingents féodaux, mais dont on ne savait que faire en temps de paix.

Philippe-Auguste avait soudoyé de ses épargnes un corps assez considérable de routiers. Il donnait à Cadoc, leur chef, mille livres de paie. Henri II, roi d'Angleterre, les employa à dévaster les domaines du comte de Fougères ; ensuite il fallut les combattre eux-mêmes. Des gentilshommes du Berri et de l'Auvergne, dont nous avons déjà parlé sous le nom de capuchiés ou *pacifiques*, rassemblés par les prédications du charpentier Durand, voulurent délivrer le royaume des Brabançons. Ces libérateurs mystiques portaient un capuchon de toile, et sur la poitrine une image de la Vierge en étain (1182) ;

(1) Dans les guerres du Languedoc, Montfort avait six mille lances allemandes à sa solde. Capefigue, Hist de Philippe-Auguste, t. III, p. 105.

(2) Histoire littér. de France, t. XIV, p. 544.

ils ne faisaient aucun vœu. Avec quelques soldats que Philippe-Auguste leur adjoignit, ils détruisirent à Châteaudun un corps de plus de sept mille brigands de tous noms, parmi lesquels se trouvaient quinze cents femmes de mauvaise vie (1). Jean-sans-Terre accueillit le reste des bandes proscrites pour les employer à ravager le Vexin et le Beauvaisis : c'était une armée digne de lui.

Les *pacifiques*, devenus à leur tour trop redoutables, furent dispersés par un de ceux qui les avait commandés (2).

Le besoin d'une discipline rigoureuse se faisait vivement sentir dans des armées composées de parties incohérentes et insubordonnées. On entrevoyait le principe d'égalité et d'obéissance devant la loi militaire, mais on ne savait pas l'asseoir sur une base régulière et permanente. Quand la pénalité martiale de ces temps se montre à nous, elle ne fait qu'attester les efforts impuissants des chefs.

Boëmond, dans le cours de la première croisade, essuya des revers; il tint conseil. Le résultat de la délibération fut une menace de châtiment euvers les croisés qui

(1) Sismondi, Hist. de France, t. V.

(2) Les francs-archers et les compagnies d'ordonnance, soldés par le trésor de Charles VII, remplacèrent les bandes. On les vit, pour la dernière fois, réapparaître au seizième siècle dans les guerres de religion; leur capitaine Guilleri, qui fut à peu près ce qu'avaient été au treizième siècle, Cadoc brise-tête et Alain-le-pourfendeur, a trouvé une immortalité burlesque, dans une chanson populaire que tout le monde connaît.

trahiraient leur frère chrétien par de faux poids et de fausses mesures, dans des échanges ou des négociations. L'ordonnance établit aussi, que les fornicateurs et les adultères seraient déshabillés, enchaînés, battus de verges, torturés, marqués d'un fer rouge, et promenés avec leur complice au milieu de l'armée (1). Ceci était la discipline des mœurs et non pas celle de la guerre; mais on espérait qu'elle ramènerait la victoire sous les drapeaux de la croix.

Louis VII, campant sous les murs de Constantinople, faisait couper les bras, les pieds, ou les mains, aux soldats qui commettaient des brigandages (2). Quand son armée fut compromise en Asie par la faute de Geoffroy de Rancon, qui portait la bannière royale, tous les barons jugèrent que ce chevalier devait être pendu pour avoir désobéi aux ordres de Louis VII; mais l'oncle du roi avait désobéi aussi: ils obtinrent tous deux leur grâce. Dans la quatrième croisade, le comte de Saint-Paul fit pendre, l'écu au cou, l'un de ses chevaliers convaincu d'infidélité dans le partage du butin (3).

Il ne paraît pas que la désertion, la fuite, la révolte aient été punies par des lois spéciales; on se reposait sans doute sur la force des usages féodaux et chevaleresques. Joinville, devant le château de Subberbe, criait à ses gens « qu'il les ferait tous casser, et mettre pour jamais hors des gages du roi, s'ils fuyaient. »

(1) Albert d'Aix, t. I, p. 176.

(2) Odon de Deuil. Collect. Guiz., t. XXIV, p. 525

(3) Villehardouin.

Au siège de Damiette, entrepris par le roi de Jérusalem et le duc d'Autriche (1218), un règlement punissait du *chevalet* (1) la sentinelle chargée de la garde de certaines fortifications, lorsqu'elle ne se trouvait pas à son poste (2). Dans le cas de récidive, le chevalier coupable perdait ses armes; le fantassin perdait la main et tout ce qu'il possédait. Les sentinelles du camp trouvées sans armes et avec des femmes, étaient excommuniées; même peine pour ceux qui recélaient quelque portion du butin.

Jusqu'à saint Louis on ne rencontre guère de renseignements sur la paie militaire.

Il en coûtait pour armer trois balistaires (porteurs de grands arcs) 18 livres d'alors, pour vingt sergents à pied 70 livres (3).

Saint Louis, au dire de Brussel, dépensa en 1251, pendant la troisième année de la première croisade, 240,411 livres 14 deniers (4) pour ses chevaliers. Mais ailleurs on trouve que ceux qu'il avait enrôlés à ses frais, lui coûtèrent d'abord 170,000 livres tournois, sans comprendre la table. Pour expliquer cette différence il faut supposer qu'après le combat de la Massoure, les gages payés par

(1) Il n'est pas probable qu'il soit question ici d'un instrument de torture; je croirais volontiers qu'il s'agit d'un cheval de bois sur lequel était exposé le délinquant.

(2) Michaud, *Biblioth. des croisades*, II<sup>e</sup> partie.

(3) Dépenses de Philippe-Auguste. Brussel, de l'Origine des fiefs.

(4) 240,411 liv. tournois, numéraires, pouvaient faire environ 4,665,975 fr. de notre monnaie, en calculant le sol tournois d'après sa valeur en 1226.

le roi, ou le nombre de ceux qui les touchaient s'étaient augmentés. Cent trente chevaliers, portant bannière, mangeaient à la table du roi et recevaient des présents de sa main.

Joinville reçut de saint Louis 2,000 livres pour un an de service; et il amenait avec lui en Egypte, trois chevaliers qui lui coûtaient à lui-même chacun 400 livres. Le sire de Saint-Valery était moins exigeant, il ne demandait au roi que 8,000 livres (1) pour lui et ses trente chevaliers; c'était 258 livres environ chacun, « et ils n'avaient pas bouche à cour. » (2)

(1) Environ 133,200 francs, s'il s'agit de livres *numéraires*.

(2) Brussel, *Origine des fiefs*, t. I, p. 463. — Joinville, édit. Petitot, p. 566. — Voltaire, *Essais sur les mœurs*, t. II, p. 157. — Caepifigue, *Hist. const.*, t. I.

« Monseigneur de Saint-Valery doit y aler lui trentiesme de chevaliers et lui doit le roy donner huit mil livres tournois, et doit avoir restor de chevaulx du roy, à la coustume le roy, et le passage; mais ils n'auront pas bouche à court, et demourront ung an lui et ses gens, lequel an commencera sitôt comme ils seront arrivez à terre sèche de la mer, et s'il advenoit que par accord ou par tourmant de mer il convenist que l'on séjournast en yisle où le roy et lui séjournassent, parquoi il y demourast mer derrière eulx, l'année commenceroit quand ils seroient arrivez pour sejourner; et si est à savoir que de ce qu'il donne à ses chevaliers, il leur doit payer la moictié quand la première moictié du demy an sera passée. Et si est à sçavoir qu'il doit passer à chacun banneret deux chevaulx, et à chacun qui n'est pas banneret ung cheval, et ly chevaulx emporte ly garson qui le garde, et doit passer le banneret luy six de chevaulx, etc. » Joinville, voy. l'édition in-fol. de Ducange, et celle de Petitot. — Préface de la vie de saint Louis, in-fol., de G. de Nangis.

D'après l'ensemble des documents historiques, on peut établir que la paie ordinaire du chevalier banneret était, au treizième siècle, de 20 sous (1) tournois par jour; celle du bachelier et de l'écuyer, 10 sous; de l'écuyer simple, 5 sous; du gendarme à pied, 2 sous; du sergent fantassin, 12 deniers; de l'arbalétrier, 15.

Pour récompenser les vieux guerriers, on leur donnait des dîmes ecclésiastiques dont ils jouissaient en viager, sous le nom de dîmes inféodées. Cette coutume fut condamnée (1179) par le concile de Latran; mais elle ne s'en perpétua pas moins jusqu'à saint Louis, qui ordonna que lorsque les dîmes retourneraient à l'église elles ne pourraient plus être désormais possédées par des laïques.

Nous avons dit que les rois plaçaient aussi dans des monastères de fondation royale, des soldats invalides, sous l'obligation d'y remplir certains services avec le titre d'*oblat* ou moine lai.

Philippe-Auguste eut une idée généreuse, réalisée plusieurs siècles après par Louis XIV; il voulait bâtir et doter une maison pour servir de retraite aux militaires infirmes. On en voit la preuve dans une lettre du pape Innocent III, où il parle du vœu exprimé par le roi, que l'établissement projeté ne soit pas subordonné à la juridiction de l'évêque.

(1) Environ 19 francs. Il y avait 54 sols 7 den. tournois dans le marc d'argent fin, en 1226.



## ARMES ET ENSEIGNES.

Nous allons assister maintenant à l'équipement de l'homme de guerre. Imaginons, pour en mieux saisir le détail, que nous sommes avec lui sous la tente et que nous examinons successivement chaque pièce de son armure.

Tout est encore fort compliqué et fort pesant au temps des croisades (1) ; on sait que les armes défensives et offensives se sont simplifiées et allégées à mesure que les moyens de destructions ont été perfectionnés.

Le guerrier du douzième siècle prépare son équipement en se couvrant d'une épaisse camisole de cuir ou de taffetas rembourré qu'on appelle *gambison* (2). Cette forte doublure amortit à la fois les coups de pointe, et l'empreinte que les mailles du haubert laissent sur la peau (3). Elle peut offrir beaucoup de résistance, puisque Joinville se fit un écu d'un gambison d'étope qui avait appartenu à un Sarrasin (4).

Par-dessus le gambison, l'homme d'armes endosse le *haubert*, partie principale de l'armure défensive. Le

(1) Villehardouin parle de chevaliers renversés plusieurs fois de leurs chevaux et *par force remontés*.

(2) Ou gambesson, ou hocqueton.

(3) Ces marques s'appelaient *camois*. « *Expensæ pro cendatis et bourra ad gambesonis* » dit un compte des baillis de France (1268).

(4) Suivant M. Petitot, le gambison était de laine bourrée battue au vinaigre. Joinville, édit. Petitot, p. 250.

haubert couvre la tête, les bras et le corps : c'est une cotte ou chemise de mailles de fer ou d'acier, ou même de mailles d'argent (1), qui forment un tissu impénétrable; elle ne descend quelquefois que jusqu'à mi-jambe ou jusqu'à la ceinture; dans ce dernier cas le chevalier allonge ce vêtement de métal par un petit jupon d'étoffe qui atteint les genoux ou les dépasse.

Il prend ensuite son *heaume* (2), casque orné de pierres ou d'un cercle d'or ou de pièces de monnaies, et il le fait attacher par des cordons au haubert, qui peut recouvrir le heaume, en formant un capuchon de mailles de fer qu'on rabat à volonté. La visière du casque s'appelle *œillère* ou *ventaille* (3); elle ferme entièrement le casque, et ne laisse pénétrer le jour et l'air que par des trous, ou par une ouverture assez étroite. La ventaille est généralement attachée au haubert même (4). Jusqu'à

(1) Capefigue, Hist. de Philippe-Auguste, t. II, p. 77.

(2) Ou elme, pot, tymbre, cervelière.

(3) La ventaille était percée de petits trous, ou garnie de barreaux de fer; alors elle s'appelait *grille*. « L'écu au col, la ventaille fermée. » Rom. de Roncevaux. « La ventaille li ont ostée et li ont la teste copée. » Ph. Mouskes. Duc., Glos., t. VI, p. 1476. — Voyez aussi l'Histoire d'Alexandre.

..... Fenestras

Per galeas medias quibus est ocularia nomen,

Per quos admittit ocularis pupula lumen.

*Philippéide.*

Et dans le roman d'Athis :

Les ventailles ont deflermées

Et les coïfes jus avalées.

(4) Parthenopex, p. 61, vers 6821.

la fin du douzième siècle, au lieu de ventaille, on s'est contenté de laisser au casque un prolongement de métal (le nazal) qui descend du front sur le nez ; mais un coup de lance bien asséné sur le nazal, peut faire tourner le casque devant derrière, comme il advint à un chevalier qui combattait à Bovines (1).

Quant à la forme du heaume, le chevalier choisira : il y a des heaumes surmontés de cimiers avec panache, cornes, feuillages, ou figures d'animaux (2).

..... Et une ruée de paon  
Avoit de sor son hiaume assise.

(*Roman de la Violette*, p. 151.)

Les cordons qui servent à attacher le capuchon de mailles au casque sont aussi un ornement pour le heaume ; on les embellit, on les découpe, on les attache au casque même. C'est ce qu'on appelle *volets* ou *lambrequins*.

Au treizième siècle, le heaume est plat sur le sommet de la tête ; avant saint Louis, il avait la forme d'un cône plus ou moins arrondi (3).

(1) Si le casque avait une mentonnière, le nazal pouvait s'y joindre, et l'on ajoutait encore un collier de fer pour garantir le cou ; ce collier sauva la vie de Philippe-Auguste à Bovines.

On mettait souvent sur la tête un capot, ou coiffe de toile, pour défendre le crâne de la pression du casque. Un des soldats dessinés au frontispice de ce chapitre porte le capot.

(2) Le comte de Boulogne, à Bovines, avait un cimier de deux côtes de baleine.

(3) Ce prince, après un combat opiniâtre, se fit ôter son

Pour garantir les jambes, le chevalier se fait lacer des chausses de mailles (1) de fer, doublées et garnies d'attaches, qui les assujettissent à une ceinture placée sous le haubert.

Suspendons un moment cet examen de l'équipement du chevalier, pour remarquer qu'il n'a pas été question dans tout cela de la cuirasse proprement dite. La cuirasse est un corcelet, originairement de cuir, recouvert d'écailles de métal. Il en a reçu le nom de *coria*, ou

heaume, et prit un chapel, « beaucoup plus léger, afin qu'il eût vent. » Joinville, édit. Petitot.

Dans la bataille où Charles d'Anjou défit Conradin, Guy de Montfort se battait comme un forcené. Son heaume tourna devant derrière : « Si que à peine l'alainne ne li faloit ne ne véoit goutte; mais il féroit à d'estres et à senestre ne savoit où, comme hors de sens » Erard de Valery, lui remit son heaume droit; Guy se croyant saisi par l'ennemi faillit le tuer en haussant l'épée. — Joinville. — Guillaume de Nangis. — Jubinal, Notes sur Rutebœuf. — Voyez entre autres monuments le sceau breton d'Adam de Hereford. Diplomatique, t. IV, p. 55.

- (1) Chausces et janbieres bien fetes  
 Que il a en ses jambes traites.  
 Ses escus est vermeuls trestoz  
 Et la cote roge desoz :  
 Baston ot de neflier bien fet.....

(*Roman du Renard*, t. II, p. 185.)

Avant la bataille de Muret, au moment où Montfort s'a genouillait pour prier, le bracelet d'où pendait ses bas-cuisarts de fer, se rompit par le milieu. Collection Guizot, t. XIV, p. 267.

*cuirié* (cuirasse) en français. Le guerrier déjà chargé du pesant haubert portera-t-il encore une cuirasse ?

Les mots de cuirasse et de plate (*lorica platea*) se trouvent bien dans les chroniques et les poèmes de l'époque ; mais il ne s'en suit pas que la double cuirasse couvrant le dos et la poitrine, prenant du cou à la ceinture, fût alors en usage. La *plate* ou plateau, que le chevalier ajoute sur la cotte de mailles est une plaque d'acier beaucoup moins compliquée (1). Albert d'Aix parle de plates faites de lames de fer *squamosas vestes ferri* (2). Quand Guido de Dampierre fait l'inventaire des *cuirasses et des haubergeons* (3) ; quand Joinville dit qu'il « se jeta sa cuirasse sur le dos » (4) ; quand on voit dans la vie de Saladin que les cuirasses qu'on payait fort cher auparavant, se vendirent à vil prix, et quand le comte de Los (5) écrit à Louis VII, son parent, de lui envoyer une bonne cuirasse (*loricam*) et un grand casque, parce que dans tout le pays qu'il habite, il ne peut en trouver une qui lui aille commodément (6), on ne doit pas en conclure que la cuirasse du quatorzième siècle soit désignée par ces expressions.

(1) « Patena recocto ferro. » Philipéid. W. Brito et Collect. Guizot. — Guill. le Breton, p. 85.

(2) Alb. d'Aix, lib. III, cap. 65.

(3) Voyez la note sur les munitions de guerre, au chapitre Sièges et marine.

(4) Joinville, édit. de Petitot, additions de Sallier, p. 256.

(5) De Lootz, dans l'évêché de Liège.

(6) Histoire de France, t. XVI, p. 153.

Robert, comte de Clermont, lègue aux hospitaliers de Saint-Jean, sa cuirasse et ses bottes de fer (*caligas ferreas*),

Il en est de même à l'égard des armures complètes, de pièces de métal battu. G. le Breton parle de gantelets faits de baleine et de plates étamées, ce qui suppose que l'industrie de l'armurier avait été poussée fort loin, mais la plate n'était point l'armure complète de feuilles de métal (1). Il est vrai aussi que le grand sceau de Mathieu de Montmorency, connétable sous Philippe-Auguste (2) le représente avec un heaume à cimier de tête de paon, et une armure complète de lames de fer, brassarts et genouillères compris, mais n'ayant pas vu le monument original, nous ne pouvons garantir l'exactitude de ce dessin qui peut sembler apocryphe.

Le monument des sergents d'armes de saint Louis les représente aussi armés de toutes pièces, portant la cuirasse, avec les brassarts et les jambarts de pièces de métal divisées seulement aux articulations des membres ; mais cette image gravée sur pierre est postérieure à la mort de saint Louis et aux croisades.

son palefroi, son manoir et son roussin. Hist. d'Auvergne, Baluze. Dans la figure équestre de G. Bérard, bailli de Narbonne au douzième siècle, on peut observer le petit casque pointu, les plaques de fer sur les jambes, et une cuirasse, ou corcelet de fer qui ne couvre pas toute la poitrine. Voyez les costumes du moyen-âge, par Bonnard. Ducange traduit par cuirasse le mot de broigne, *brunica*.

- (1) Les mains couvertes de balaines  
Et de gans de plates *étamées*  
En plusieurs parties trouvées.

(Guill. Guiart.)

- (2) Hist. de la maison de Montmorency. Duchesne, p. 18.

Il est question (1) dans la *Philippéide* d'un cheval couvert de mailles de fer, c'est pour ainsi dire, le haubert du destrier ; mais dans le même poëme, les *couvertures de fer trempé*, qui revêtent une autre monture, présentent un sens équivoque, et l'on ne peut y voir encore qu'un tissu de mailles (2).

Il n'y a pas la même incertitude pour la cotte d'armes (3) que le chevalier endosse par-dessus l'armure : c'est une tunique d'étoffe, vêtement gaulois d'origine sous le nom de *sagum* saye ou sayon (4).

La cotte d'armes, étoffe de soie, ornée de fourrures et d'armoiries, est un habit de luxe ; très souvent fendue sur les côtés, presque toujours elle est sans manches, et descend jusqu'au dessous du genou (5). La

(1) G. Breton, Collect. Guizot, p. 547.

(2) On ne mettait les caparaçons de cuir ou de mailles qu'au moment de combattre. C'était comme le signal de l'action.

Suivant Fauchet, l'usage du haubert se prolongea jusqu'au règne de Philippe de Valois, quoique les armures de fer battu eussent prévalu dès celui de Philippe-le-Bel.

(5) On couvrait aussi la cuirasse d'un surtout fourré appelé peligon comme celui porté par les femmes. Garin-le-Loherain, not., p. 15, édit. de P. Paris, et Ducange.

(4) Le comte d'Artois en avait un que lui prit un chevetain turc. Petitot, Joinville, additions de Sallier, p. 258.

(5) On en voit de plus courtes mais on les porta longues généralement jusqu'à la fin du treizième siècle, elles ressemblaient quelquefois à la dalmatique des sous-diacres ; ce n'était alors qu'un carré long d'étoffe, retombant sur le dos et la poitrine, avec un trou pour passer la tête.



cotte d'armes, signe distinctif des hauts seigneurs et des chevaliers, passera aux simples écuyers et aux hérauts d'armes qui la garderont jusqu'à nos jours.

Enfin le chevalier reçoit l'écu des mains de son varlet, l'écran de métal semblable à une tuile pointue vers le bas (*scutum*, bouclier en forme d'*écusson*). Le preux guerrier passe son bras dans les courroies de cet écu, ou le suspend à son cou au moyen d'une autre attache garnie d'une boucle (1). L'écu peut être un simple panneau de bois recouvert de cuir bouilli et orné d'un cercle de métal, mais il y en a de plus riches. Si le chevalier est de Normandie, pays des guerriers aventureux, il aimera les boucliers rouges (2); s'il veut se dérober plus sûrement aux coups de l'ennemi, il prendra une *targe* ou *tallevas* (3), bouclier convexe et carré.

Il nous reste à énumérer les armes offensives, elles sont en grand nombre : l'homme d'armes assomme son

(1) Roman du Rou.

*Bouclier*, vient des *buculæ scutorum*, bosses de métal des anciens boucliers. Dès le temps de Tite-Live, on entendait par *écu* le bouclier, large du haut, étroit du bas (Fauchet, Orig. franç). Blazon ou boucle, signifient souvent bouclier dans le vieux français. Ducange, Gloss., B., col. 1555.

(2) Hist. littér., t. XVII, p. 625.

(5) « A son col pend une targe florée. » Ducange, Gloss., VI<sup>e</sup> vol., p. 1025. Ces targes étaient plus petites que celles dont on faisait usage dans les sièges. Ducange, col. 999.

*Se targuer*, pour dire qu'on se défend, qu'on aime à se couvrir de tel ou tel avantage, est une expression qui vient de la forme de ce bouclier.

ennemi avec sa masse, le poignarde avec sa *miséricorde*, le pourfend avec son épée, le transperce avec sa lance, etc.

L'épée est suspendue, soit au baudrier, soit à une ceinture d'orfèvrerie ou d'étoffe blanche (1). Dans les idées chevaleresques, l'épée est plus noble que la lance, elle *affranchit la lance*, c'est-à-dire que le combat singulier entrepris à l'épée ne recommence jamais avec la lance; heureux celui qui peut avoir une épée de Galan (2), ou une de ces épées d'Allemagne qui ne finissent point. Quand Charles d'Anjou vit les épées d'Allemagne, à la bataille de Bénévent, il dit aux siens de ne frapper que de la pointe; l'épée française était plus courte (3).

La lance est de bois de pommier ou de bois de frêne, ornée de clous d'or (4). Son fer a la forme d'une

(1) « Qu'ils soient ceigniez l'écherpe blanche. » G. Guiart.

(2) Geoffroy Plantegenet, armé chevalier à Rouen, reçut un cheval d'Espagne et une épée du fameux armurier Galan. Dumoulin, *Hist. de Normandie*, 560.

(3) Joinville, édit. Petitot.

Cependant l'épée des Français dans la majorité des monuments est d'une longueur remarquable; il n'est guère à supposer que toutes ces épées vissent d'Allemagne. Il en faut conclure que les épées d'Allemagne étaient d'une dimension extraordinaire. Les épées poitevines et celles de Cologne, étaient très estimées. G. Breton, p. 568.

(4) Roman de la Violette, p. 152.

Les lances en bois creux, renflées vers le bas, avec une partie rétrécie formant poignée, sont généralement d'une époque postérieure.

feuille d'arbre, et souvent une banderole mince et longue ou un petit drapeau l'accompagnent. Baudouin, qui ne ménageait pas les mécréants, perça l'un d'eux de part en part et laissa dans la plaie de l'ennemi le drapeau blanc de sa lance (1).

Quant l'homme d'armes est à cheval, il suspend à la selle sa masse de plomb, d'airain ou de fer (2). S'il a conservé les habitudes des Francs, ses ancêtres, il portera avec lui une bisague ou hache à deux tranchants (3), comme Gilles de Melun, qui s'en servait si bien, qu'on l'appela le *charpentier*.

La hache a peut-être quelque chose de barbare, mais elle répugnait beaucoup moins à nos mœurs que le poignard, appelé dérisoirement la *miséricorde* (4), avec

(1) Foulcher de Chartres, Collec. Guizot, t. XXIV, p. 114.

Et vous avez lances agues

Et guisarmes bien esmoulues. *Roman du Rou.*

Ducange, Gloss.

On appelait guisarmes une espèce d'épieu.

(2) Philippe - Auguste donna des masses d'airain à ses gardes.

Là véissiez entasser maces

Et plommées pour faire plaies. *G. Guillart.*

(5) Quelquefois un bâton ferré, ou un marteau d'armes.

Une hache de Damas est citée à la bataille de Bovines

(4) La charte communale d'Arras fait mention des miséricordes (1221).

G. Guillart dit :

Alemans uns coutiaux avoient

lequel on achevait le vaincu, s'il ne demandait grâce. Au treizième siècle, un combattant généreux abandonne le poignard aux Provençaux, car ils savent lancer le couteau (1) comme les Espagnols et les Italiens; le Languedoc et l'Espagne, la Provence et l'Italie, ont une foule d'habitudes communes au moyen-âge; au nord de la France ce sont d'autres mœurs, aussi la Grande chronique ne dissimule-t-elle pas sa répugnance pour le poignard :

« Étienne de Longchamps, dit-elle, loyal chevalier,  
 « fut féru jusqu'à la cervelle, par l'œillère du heaume.  
 « Les ennemis du roi usoient en celle bataille, d'une  
 « manière d'armes qui, au temps d'alors, n'avoient onc-  
 « ques été veues; car ils avoient cousteaux gros et longs  
 « à trois quarres (côtés), tranchants de la pointe jus-  
 « ques aux manches, et se combattirent de tels cous-  
 « teaux. Mais la mercy Dieu, les glaives et les épées des  
 « François, et leur vertu, surmonta la cruauté de leurs  
 « ennemis (2). »

Dont aux François se combattoient  
 Grailles et agus à trois quierres.

Il est évidemment question ici, comme dans la Grande chronique, des *miséricordes* dont les Allemands se servirent à Bovines. Grailles, c'est-à-dire, menus (*graciles*). Daniel a cru sans motif qu'il s'agissait d'épée à deux tranchants. Ducange lui donne le nom de *tria-lamelli* à trois lames (*lumina*) ou allumelles, Gloss., vol. VI., col. 1275.

(1) P. de Vaulxernay. Collect., Guizot, XXIV, p. 154.

(2) Une ordonnance de Philippe-Auguste (1194) énumère les diverses espèces de poignards : quicumque cultellum cum

Nous avons vu l'homme de guerre complètement équipé, nous l'avons vu *armé* et *embastonné* (1). Il va se ranger maintenant sous la bannière de son seigneur ; il la suivra au plus fort du danger, mais sans perdre de vue l'*oriflamme*, ce palladium du royaume des lis, qu'on trouve toujours au premier rang, à qui tous les étendards, même la bannière royale, cèdent le pas.

L'*oriflamme* a joué un rôle trop important dans nos armées pour que nous ne disions pas un mot de l'origine, de la forme et des destinées de ce célèbre étendard.

La plupart des historiens ont cru qu'une autre enseigne avait été à la tête de nos armées, comme le précurseur de l'*oriflamme*, et ils ont nommé la *chape de saint Martin*. Le moine de Saint-Gall a écrit, que les rois de France faisaient porter avec eux la *chape* (cappa) de saint Martin ; les historiens en ont conclu qu'à l'armée, en place d'étendard royal, le manteau de Saint-Martin précédait nos rois ; mais est-il question réellement d'une chape ou manteau dans le chroniqueur de Saint-Gall, et une erreur de mot n'aurait-elle pas produit une erreur de fait ?

Le savant Daniel (2) reconnaît bien l'existence d'un drapeau de saint Martin, mais seulement comme enseigne ordinaire des sires de Preuilli, en Tourraine ;

cuspidē, vel curtam spatulam, vel misericordiam, vel hujusmodi arma mulctatoria portaverit, IX libras perdet. Ducange, Gloss., VI<sup>e</sup> vol., col. 632.

(1) Les armes offensives étaient comprises généralement sous la dénomination de *bastons*.

(2) Histoire de la milice française, par le P. Daniel.

quant au drapeau national, il fait observer que le mot *cappa* (1) improprement traduit par celui de chape, veut dire une *chapelle*, ou pavillon portatif, dans lequel étaient gardées et vénérées, au milieu de nos armées, les reliques d'un saint, populaire dès l'origine de la monarchie (2).

Les auteurs du *Traité de diplomatique*, en se rapprochant de l'opinion de Daniel, se décident pour donner au mot *cappa* la signification d'*oratoire* (3). Il me semble que d'y reconnaître une véritable *châsse* ou coffret approprié au transport des restes de saint Martin, c'est adopter une interprétation plus naturelle encore, puisque *cappa* peut aussi recevoir ce dernier sens.

(1) *Cappa*, *cappella*, veut dire à la fois : chape, oratoire, chapelle, coffre, cabinet des archives, chapelle portative et châsse. Du Peyrat (Antiquités de la chapelle) est peut-être le premier qui ait distingué les différents sens de ce mot.

(2) Saint Denis et saint Martin étaient dès les premiers temps l'objet d'un culte national pour le royaume de France proprement dit. Il faut joindre à ces noms vénérés, ceux de l'archange protecteur, saint Michel, de sainte Geneviève, patronne de Paris, et postérieurement à l'époque qui nous occupe, ceux encore de saint Louis, de saint Roch, et surtout de saint Vincent de Paul, *l'apôtre de l'humanité*, humble prêtre qui, au nom de la charité évangélique, conçut et accomplit des institutions, que les princes les plus généreux et les plus puissants auraient pu croire impossibles. Le patronage de la Vierge, auquel Louis XIII eut solennellement recours, nous est commun avec presque tous les autres pays de la catholicité.

(3) *Traité de diplomatique*, t. IV, p. 637.

Quoi qu'il en soit, la châsse ou la cape de saint Martin n'accompagnait plus nos armées, quand l'enthousiasme militaire et religieux fit du drapeau de saint Denis un objet de pieuse vénération (1).

A l'égard du nom d'*oriflamme*, sous lequel on trouve ce drapeau si fréquemment désigné, il faut remarquer d'abord que l'expression de *flamme* (*flamma*) se donnait autrefois à la plupart des étendards, et la lance d'or qui les soutenait a pu leur valoir la qualification plus spéciale (2) d'*oriflammes*.

On trouve souvent des *oriflammes* ou *auriflammes* dans les anciens romans.

Ainsi cette dénomination ne fut pas exclusivement affectée dans le principe, à l'étendard du comté de Vexin.

M. Paulin Paris qui a produit cette observation judicieuse, pense que nos rois avaient depuis long-

(1) Dutillet, parled'un titre de 997, première année du règne de Robert, où il est question de l'oriflamme de saint Denis que le roi y venait prendre. Ce renseignement paraît suspect.

Mais l'oriflamme de saint Denis est mentionnée positivement en 1124.

Louis VI leva l'oriflamme contre Henri V. Louis-le-Jeune la porta en 1147, Philippe-Auguste, en 1185, contre les Flamands, et en 1190 dans la croisade. En 1214 elle paraît à Bovines; 1226, dans la guerre contre les albigeois; 1242, à Taillebourg; 1218, dans la première croisade de saint Louis; 1270, dans sa seconde croisade. Sous Charles VII, elle reparut et fut levée pour la dernière fois sous Louis XI, en 1465. Voyez Hist. du drapeau et des couleurs de la monarchie, par M. Rey.

Voyez aussi Ducange, t. I, col. 865.

(2) Garin le Loherain, t. II, p. 122, note de M. P. Paris.



temps leur oriflamme quand le comté de Vexin et l'abbaye de Saint-Denis furent réunis aux domaines de la couronne. Il trouve bien dans une charte de l'abbaye de Saint-Denis, que les comtes de Vexin avaient le privilège de détacher leur drapeau du chœur de l'église abbatiale ; mais il pense que les rois de France, devenus possesseurs du Vexin, en le recevant à la place des comtes, ne faisaient que se conformer à l'ancien usage de reprendre avec une certaine solennité l'enseigne militaire qui avait été déposée dans une église (1).

Ils continuaient ainsi l'usage de leurs ancêtres qui avaient depuis long-temps leurs oriflammes. La réunion du Vexin à la couronne n'avait donc apporté qu'une modification à l'usage primitif : c'est que nos rois, au lieu de prendre leur oriflamme à Notre-Dame, par exemple, allèrent chercher celui de l'abbaye, « l'enseigne Saint-Denis » sur le tombeau du saint.

Ceci contredit l'opinion généralement reçue que le mot d'*oriflamme* désignait originairement et spécialement la bannière seule des comtes de Vexin, avoués de l'abbaye de Saint-Denis.

Ce qui est certain, c'est que depuis 1124 nos rois allèrent prendre cet étendard sur l'autel de l'abbaye; l'abbé le bénissait et demandait à Dieu de lui attribuer la victoire.

Dans cette occasion, on exposait solennellement les

(1) *Morem antiquum antecessorum nostrorum servantes et imitantes, signiferi jure sicut comes Vilcassini soliti erant suscepimus.*

Voyez Félibien, Hist. de Saint-Denis

reliques de l'apôtre des Gaules. Louis-le-Gros aida lui-même à replacer dans le caveau sépulcral la châsse qui les contenait, et dans une cérémonie dédicatoire, son fils voulut être de ceux qui la portaient (1144). Au retour de l'expédition, le roi faisait à l'autel du saint l'offrande d'un drap de soie (1).

G. Guiart dit que :

L'oriflamme est une bannière,  
De cendal roujoyant et simple  
Sans pourtraiture d'autre affaire (2).

C'est-à-dire une pièce de soie rouge tout unie.

L'étoffe ordinairement était roulée, et suspendue au cou du porte-oriflamme, les deux bouts pendants sur sa poitrine. Au moment du combat il l'attachait à l'extrémité de la lance. Le moyen-âge est l'époque où le respect du drapeau fut porté à son plus haut point. En appelant sur ce signe de ralliement la bénédiction du ciel, l'église faisait au soldat un devoir religieux de lui rester fidèle et de le défendre (3). Ce drapeau devenait pour lui un objet sacré, comme jadis l'aigle romaine pour le légionnaire.

(1) Histoire de Paris, Félibien, t. I, p. 218.

(2) Ainsi, Ducange s'est trompé en disant qu'elle était blanche et vermeille. La Chronique de Flandre ajoute qu'elle était entourée de houppes de soie verte.

(3) Un grand pal ou mât fiché en terre, ou porté sur un chariot, marquait souvent le point central de l'armée. Là venaient expirer les derniers efforts de la résistance. Près de ce lieu ordinairement entouré de lices ou bannières, se tenait un corps de réserve. P. Paris, notes de Garin le Loherain, p. 165.

Depuis 1124 jusqu'en 1270, on compte neuf occasions signalées dans lesquelles l'oriflamme fut tirée de l'abbaye de Saint-Denis. Il fallut en rajeunir plus d'une fois les glorieux lambeaux, et ce vieux monument des temps chevaleresques fut retrouvé encore en 1504, quand la chevalerie n'était plus. Dans un inventaire du trésor de Saint-Denis, dressé par ordre de Louis XII, est écrit : « Contre le pillier du coing, du côté sénestre, un estendard de sendal, fort caduque, enveloppé autour d'un bâton couvert de cuivre doré, un fer longuet agu, au bout d'en baut, que les religieux disoient être l'oriflamme (1). » Une oriflamme commémorative pendait encore il y a quelques années sur l'autel de Saint-Denis ; ombre dorée de nos vieilles gloires, elle recevait chaque jour, dans le sanctuaire de l'abbaye, la fumée de l'encens et ne devait plus connaître celle des batailles. Une susceptibilité ombrageuse l'a fait supprimer.

C'était une belle dignité que celle de porte-oriflamme. Un vitrail de Notre-Dame de Chartres représente G. de Mez, maréchal de France, recevant des mains d'un évêque un étendard que l'on dit être l'oriflamme de Saint-Denis. Plus tard, le sire d'Audeneham, maréchal de France également, renonça à l'exercice de sa charge pour conserver l'honneur de porter l'étendard de Saint-Denis. Le porte-oriflamme commandait à une troupe choisie des plus braves chevaliers, et le serment qu'on lui dictait avant de lui confier l'étendard engageait solennellement son courage et sa fidélité : « Vous

(1) Daniel, t. I, p. 487 et suiv.

jurez et promettez sur le précieux corps de Jésus-Christ sacré, ici présent, et sur le corps de monseigneur saint Denis et ses compagnons, qui cy sont, que loyalement en votre personne tendrez (tiendrez) et gouvernerez l'oriflamme du roi monseigneur qui est à l'honneur et profit de lui et de son royaume, et pour doute de mort ne autre aventure qui puisse venir, ne la délaisserez, et ferez partout votre devoir comme bon et loyal chevalier doit faire envers son souverain et droiturier seigneur. »



G. de Mez, maréchal de France en 1265.

Il serait difficile d'indiquer précisément le commencement de la charge de porte-oriflamme ; on la trouve jointe aux noms d'Anselme de Chevreuse, d'Herpin d'Erquey, de Miles des Noyers, de Geoffroy de Charny.

Quant à Galon de Montigny qui eut, dit-on, cet honneur à Bovines, il y a incertitude, quoique la chronique de Sens assure que Philippe-Auguste lui confia l'oriflamme avant la bataille. Philippe-Auguste aurait dit à ce chevalier : « Je te confie aujourd'hui l'honneur du royaume de France, » et Montigny aurait répondu au roi : « Tu verras que cette oriflamme a soif de sang humain, et je l'en abreuverai (1). » Mais Guillaume Guiart n'attribue point à Montigny le soin de garder l'étendard de saint Denis dans les vers qui suivent :

Galon de Montigni porta,  
 Ou la chronique faux m'enseigne,  
 De fin azur luisant enseigne  
 A fleur de lys d'or aournée ;  
 Près du roi, dans cette journée,  
 Fut l'endroit du riche étendart.

Il est naturel de croire que le poète a voulu parler ici de la bannière particulière du roi, qu'on portait aussi dans l'armée, et qui était bleue, semée de lis d'or. Cette opinion acquiert une valeur décisive quand on lit dans le poème de G. Breton les vers suivants :

Ante tamen regem signum regale tenebat  
 Montiniacensis, vir fortis corpore, Galo.

C'est aussi la *bannière royale* que Geoffroy de Rancon

(1) Spicileg., l. II, Chroniq. de Sens.

portait au combat de Laodicée dans la seconde croisade (1).

Ajoutons en terminant cette digression sur l'oriflamme, que les princes, barons, et autres puissants seigneurs, possédaient tous des oriflammes ou des enseignes particulières qu'ils variaient à leur gré (2). Villehardouin dit que l'empereur Henri était précédé de l'*oriflambe*. Les ducs de Normandie faisaient porter une figure de dragon (3) par les vicomtes de Roncheville, près Pont-l'Évêque ; un dragon se voyait aussi sur l'étendard du comte de Flandre (4).

Outre ces signes muets de ralliement, on avait encore des chants, des cris, et quelques instruments guerriers, pour réunir les troupes, et annoncer le moment du combat ou de la retraite. On entendait retentir dans les rangs de l'armée des trompes appelées oliphants (5), des cors et des tambours.

Sonnent cil cors et maint tabour noisa.

*Ms. d'Aubri.*

(1) Historiens de France, Gestes de Louis VII, et Bibliothèque des croisades, I<sup>re</sup> partie, p. 240, Odon de Deuil.

Ce qu'on appelait *gonfannon*, était une petite enseigne de toile. Au ch. 59 de la Loi des Allemans il est fait mention du *fannon*, petit drapeau de linge, de *fahne* en allemand drapeau.

La *cornette blanche*, semée de fleurs de lis d'or, ne remonte qu'à Charles VII.

(2) Notes de Garin le Loherain, par P. Paris, p. 59.

(3) Recherches sur la tapisserie de Bayeux, Delarue, p. 67.

(4) Ducange. Gloss., t. VI, col. 700.

(5) Garin, notes de Paulin Paris.

Les nacaires devaient être de petits tambours ou timbales (1).

Au moment de la bataille s'élevaient en chœur une ou deux strophes de quelque vieux roman français, qui exaltaient l'âme des preux en leur parlant d'amour et de guerre. Ce qu'on nomme la *chanson de Roland*, fut entonnée à Hastings par le chevalier Taillefer; elle retentit encore à Poitiers, devant un roi non moins vaillant et plus malheureux que le paladin, puisque, au lieu de mourir les armes à la main, il mourut captif (2).

En fondant sur l'ennemi on criait : *Ores à eux ! ores à eux !* Un historien pense que ce mot peut avoir la même origine que le *houra !* (hurrah !) et suppose que les Francs l'avaient apporté dans la Gaule ; cependant il se traduit facilement du vieux français (à eux maintenant) (3). Les communes avaient aussi leur cri particulier (4), Rouen ! Rouen ! Bordeaux !

(1) Bernard-le-Trésorier, Coll. Guizot, t. XIX.

*Naqârach* en arabe, voyez Roquefort au mot *nacaire*.

(2) Taillefer qui moult bien chantoit,  
Sur un cheval qui tost alloit,  
Devant eus alloit chantant,  
De l'Alemaigne et de Rollant,  
Et d'Olivier et de vassaux,  
Qui moururent à Ronschevaux. *Wace*.

Nous parlerons de la *Chanson de Roland* dans le troisième volume, au sujet de nos anciens poèmes.

(5) Michaud, Hist. des Croisades, t. IV, p. 165.

(4) Dans le Roman de Florimont, Léo demande le cri de guerre :

Quelle enseigne crierons-nous,



## GUERRE DE CAMPAGNE.

Nous avons essayé jusques ici de faire connaître l'armée et le soldat, nous avons recherché les détails de la machine militaire au moyen-âge ; il nous reste à en apprécier l'action.

Les deux récits suivants nous semblent résumer presque tous les renseignements que nous pourrions trouver épars ailleurs, en même temps qu'ils nous dispenseront de citations trop multipliées.

Le premier récit décrit ainsi la marche des chrétiens, un peu avant la triste défaite qu'ils essuyèrent sur les bords du lac de Tibériade (1187) :

« L'armée chrétienne était partagée en trois corps, chacun en état de se défendre. Le premier était commandé par l'ancien roi de Jérusalem (Gui de Lusignan), et formait l'avant-garde ; le second, placé au centre, était composé des Anglais et des Français ; le reste formait l'arrière-garde (1). Au milieu de l'armée dominait une espèce de tour roulante, semblable à un de nos grands minarets, et placée sur un char : c'était l'éten-

Quand volrons ralier à vous,

Que nostre gent soit connéue ?

Il respont : « *L'enseigne perdue ?* »

— « *Non, fait-il, l'enseigne nouvelle.* »

Voyez P. Paris, ms. français, p. 56, t. III.

(1) Dans les Mémoires de Villehardouin on dit la *rière garde* ; c'est la traduction la plus exacte du mot *rétro*.

dard des chrétiens. Outre cette division générale, les trois corps se subdivisaient chacun en deux parties : l'une, marchant à une certaine distance de la mer, faisait face aux soldats musulmans et repoussait leur attaque ; l'autre, louvoyant les bords de la mer, restait couverte par la première et mise à l'abri de nos coups. Quand les premiers se sentaient fatigués les seconds prenaient leur place. La cavalerie se tenait constamment au milieu, ayant autour d'elle l'infanterie semblable à un mur, et ne sortait jamais des rangs que dans les cas extraordinaires. Les soldats étaient couverts d'une espèce de feutre épais, et de cottes de mailles aussi amples que fortes, qui les mettaient à l'épreuve des traits. J'ai vu des soldats qui avaient jusqu'à vingt traits sur le corps, sans marcher pour cela moins à l'aise. Eux, au contraire, nous perçaient avec leurs zenboureks (1), tuant à la fois le cheval et le cavalier : je parle ici de ce que j'ai vu, et de ce que m'ont dit les transfuges et les prisonniers. Les Francs gardaient le même ordre, soit en marche, soit pendant le combat, ne s'écartant jamais du gros de l'armée, quelques tentatives qu'on fît pour les attirer hors des rangs. Les trois corps de l'armée se soutenaient mutuellement : quand l'un était menacé, les autres venaient à son secours. La marche était lente, car les chrétiens allaient de conserve avec la flotte, qui longeait la côte et qui était chargée de vivres et de provisions. Les journées étaient petites à cause de l'infanterie ; en effet, parmi les fantassins, les uns tenaient tête à l'armée mu-

(1) Traits d'arbalète.

sulmane, les autres, qui côtoyaient les bords de la mer, portaient sur leur dos, faute de bêtes de somme, les bagages et les tentes. Or, remarquez la constance de ce peuple, de s'exposer ainsi aux fatigues les plus pénibles, sans être payé par aucun avantage réel. »

« Et cependant, « ajoute plus loin le même auteur en parlant des vives attaques des Sarrasins », et cependant l'armée chrétienne gardait ses rangs ; elle ne se troublait pas ; elle ne dérangeait pas son ordre ; elle ne se séparait pas : elle accablait nos chevaux et nos cavaliers de traits et de blessures (1). »

Le second récit, en nous faisant connaître la bataille de Bovines, rappelle une lutte nationale, et une grande et mémorable action, marquée d'un certain mouvement chevaleresque ; il offre ainsi des renseignements précieux sur l'esprit et les habitudes militaires du moyen-âge (2).

Philippe-Auguste, menacé par l'empereur Othon, et par une ligue formidable des seigneurs de la France septentrionale, c'est-à-dire de la Flandre et d'une partie de la Belgique, était allé hardiment au devant de l'ennemi. Le 27 juillet 1214, il quitta Tournay pour faire un mouvement rétrograde vers Cambrai, parce qu'on lui conseillait d'envahir les frontières du Hainaut par une voie plus facile ; il sentait d'ailleurs le besoin

(1) Bibl. des crois., IV<sup>e</sup> partie, p. 525. Boha-Eddin.

(2) Voyez la Philippéide de G. Breton, et l'Hist. de Rigord, dans la Coll. in-8<sup>o</sup> des Mém. et des Hist. de France de M. Guizot ; l'Histoire de Philippe-Auguste, par M. Capéfigue ; les Grandes Chroniques de Saint-Denis, la Chronique de Reims, etc.

d'ouvrir à sa cavalerie de larges plaines, afin de la développer et d'agir avec plus d'ensemble contre l'armée impériale.

Vers le même temps, l'empereur ayant levé des bords de l'Escaut ses tentes de paille et de jonc, ses troupes débouchèrent par Mons, Lille et Courtray, pour envelopper les Français dans un vaste demi-cercle.

Tandis que l'armée française s'éloignait de Tournay, Guérin, évêque de Senlis, prélat et général, homme dans lequel Philippe avait une grande confiance, se tenait à l'arrière-garde, vêtu de son habit clérical. Il surveillait la marche des troupes. Pour savoir où l'ennemi se trouvait, il envoya en observation jusqu'à une distance de trois milles le vicomte de Melun. Du haut d'un tertre élevé, le vicomte aperçut l'armée impériale qui s'avancait en ordre de bataille. Les chevaliers étaient en selle, les gens d'armes les précédaient, les pennons voligeaient dans l'air, et les casques étincelaient aux rayons du soleil.

Dès que le roi en fut informé, il réunit son conseil. Les évêques voulaient qu'on s'arrêtât et se battît; les chevaliers étaient pour la retraite, et leur avis fut adopté, car l'ennemi paraissait se diriger vers Tournay, et donner aux Français le temps d'exécuter un mouvement rétrograde.

L'armée eut ordre de traverser le pont de Bovines ou Bouvines, situé entre le lieu appelé Sanghin et le village de Cisoing (1), afin de mettre la rivière entre

(1) Entre Lille et Tournay, sur la rivière de Marque.

elle et l'ennemi; quelques instants suffirent pour réparer le pont, de sorte que douze hommes de front et un chariot à quatre chevaux pouvaient y passer.

Une grande partie de l'armée l'avait déjà franchi. Le roi avait mit pied à terre et ôté son armure qui le fatiguait. Il se reposait à l'ombre d'un frêne près d'une église dédiée à Saint-Pierre, lorsqu'un messenger vint lui annoncer que l'arrière-garde était attaquée; les archers et les cavaliers légèrement armés ne pouvaient tenir long-temps : « Eh bien, dit Philippe, il faut combattre, la bataille arrive, le Seigneur me la donne. »

Il entra un moment dans l'église pour prier. Peu de temps après, il en sortit le visage animé et joyeux, « on eût dit qu'il allait à une noce. »

Alors eut lieu une scène touchante, que quelques historiens ont mise en doute, parce que Guillaume le Breton, chapelain du roi, et témoin de la bataille, n'en parle pas dans son récit poétique. Mais elle est racontée par la Chronique de Reims, en termes simples et naïfs qui prouvent que les choses se passèrent ainsi (1) :

« Le roi fit tailler des soupes, et en mangea une, et dit à ceux qui l'entouraient : « Je prie tous mes bons amis de manger avec moi, en remembrance des douze apôtres qui burent et mangèrent avec Notre-Seigneur, et s'il y en a qui pensent à méchanceté ou à trahison, qu'ils ne m'approchent pas. » Et il y en eût si grande presse qu'il ne purent tous venir au hanap ». . . « Je vous prie donc tous, ajouta le roi, de garder en ce jour mon corps, et mon

(1) Voyez la Chronique de Reims, in-8<sup>o</sup>, p. 148, publiée par M. L. Paris

honneur, et le vôtre : et s'il vous semble que la couronne puisse être mieux portée par l'un de vous que par moi, j'y consens, et le veux de bon cœur et de bonne volonté. » — « Sire, dirent-ils tous émus, pour la grâce de Dieu nous ne voulons d'autre roi que vous (1). Or, chevauchez hardiment contre vos ennemis, nous sommes tous prêts à mourir avec vous ! »

Le roi s'élançait sur son cheval. Aussitôt les troupes qui avaient commencé la retraite reçoivent l'ordre de rebrousser chemin. Elles repassent le pont, et le cri : Aux armes, hommes de guerre ! aux armes ! est répété dans tous les rangs. L'oriflamme est aussi rappelée ; elle devait marcher en tête de l'armée et précéder toutes les bannières, mais comme elle tardait, on ne l'attendit pas. L'ennemi qui espérait une fuite embarrassée vers le pont, ne trouvait plus qu'une armée en bon ordre qui se déployait et lui abandonnait la partie élevée de la plaine, pour conserver adroitement le côté du midi, d'où le soleil arrivait aux Flamands et les aveuglait.

Les deux armées se trouvèrent ainsi face à face. L'aile droite des Français composée de Champenois, de Bourguignons conduits par leur duc, et des troupes des seigneurs de l'Île-de-France, eut en tête les Flamands commandés par le comte Ferrand.

Le centre, où était la bataille du roi formée de chevaliers dévoués à sa personne, répondait au corps principal des Allemands. L'empereur restait au milieu de ce corps, entouré des plus braves.

(1) « Nous ne volons roi se vous non, »

A l'aile gauche, l'évêque de Beauvais et le comte de Saint-Valery devaient combattre les Anglais et les Brabançons.

Le rebelle comte de Boulogne, auteur de la guerre, n'avait point de troupes ; ses terres avaient été confisquées par le roi, mais nous verrons qu'il paya de sa personne comme les autres.

L'évêque de Senlis veilla sur l'ordre général de la bataille. La première ligne ou échelle de l'armée française occupait un espace de mille quarante pas environ ; les troupes légères sur le devant, les chevaliers derrière.

« Othon, disent les historiens, comptait avec lui plus de deux cent mille combattants ; quinze cents bannières de toutes couleurs ventelaient dans les rangs de son armée, sur une ligne de deux mille pas, semblable à une longue barre de fer luisant. » Il avait déjà réglé le partage du royaume de France entre ses fidèles. La comtesse douairière de Flandre lui avait envoyé quatre chariots pleins de corde et de chaînes pour garrotter ses prisonniers. Tandis que Philippe se disait le champion du pape et de l'église, Othon annonçait qu'il délivrerait les nobles du joug des prêtres.

Philippe dit à ses troupes : « Notre espoir et notre confiance sont en Dieu. Othon et les siens, spoliateurs de l'église, ont été excommuniés ; les larmes des pauvres et le pillage des temples, voilà la solde de leurs troupes. Nous sommes chrétiens, nous sommes en communion et en paix avec l'église sainte ; quoique pécheurs nous lui sommes unis, et nous défendons sa liberté. La miséri-

corde de Dieu est sur nous, et nous aurons victoire sur ses ennemis et les nôtres. » Alors les chevaliers demandèrent au roi sa bénédiction; il éleva les mains sur eux, les bénit, et toute l'armée s'ébranla.

Guillaume-le-Breton raconte qu'en ce moment il était lui-même, avec un autre clerc derrière le roi. Au bruit des trompettes ils entonnèrent tous deux le psaume : « *Béni soit le Seigneur qui est ma force, qui instruit mes mains au combat*, et le chantèrent comme ils purent, car les larmes s'échappaient de leurs yeux, et leurs sanglots se mêlaient à leurs chants.

Garin s'occupa d'abord de l'aile droite, pour y exciter le zèle des chevaliers. Le comte de Saint-Paul était soupçonné de s'entendre avec l'ennemi. « Frère Garin, dit-il à l'évêque de Senlis, par la foi que vous dois, li roy aura encore à lui un bon traitour en moi, et bien s'en appercevra en ceste journée. »

Les cent quatre-vingts chevaliers champenois formèrent un seul bataillon. L'évêque plaça au second rang ceux qui étaient d'abord au premier, leur connaissant peu d'ardeur. Il dit aux autres : « Le champ est vaste, étendez-vous pour ne pas être enveloppés. Combattez homme à homme; un chevalier ne doit pas se faire un bouclier d'un autre chevalier ». Puis afin de préparer la charge des chevaliers, il lança sur les Flamands des hommes de la vallée de Soissons qui combattaient à pied comme à cheval. C'étaient de bons bourgeois envoyés au nombre de trois cents par l'abbé de Saint-Médard.



Les Flamands indignés de n'avoir affaire qu'à ces gens, ne bougèrent pas; ils tuèrent les chevaux et laissèrent les hommes de côté. Gautier de Ghistelle et Buridan dédaignaient aussi de pareils ennemis : il leur fallait des chevaliers. Ceux de Champagne arrivèrent soutenus par Pierre Remi, le comte de Beaumont, Gaucher de Saint-Paul, et Mathieu de Montmorency, qui ajouta depuis douze alérions sur son écu pour autant de pennonceaux pris à l'ennemi.

Buridan répétait en se battant « que maintenant chacun se souviene de sa belle! » Lui et Ghistelle furent pris par les Champenois. Eustache de Maqueline criait orgueilleusement à tue-tête : « Mort aux Français! mort aux Français! » Un Français lui saisit fortement la tête sous son bras, et un autre lui enfonça une dague sous le menton.

L'ennemi était alors face à face avec nos braves. Les haches de Damas fracassaient tout, et les pennons de quelques chevaliers étaient dans un tel état qu'on ne reconnaissait plus leurs couleurs.

Le duc de Bourgogne, principal chef de l'aile droite des Français, se porta en avant. C'était un seigneur très corpulent et d'une complexion flegmatique; il fut enveloppé rapidement et désarçonné. Ses compagnons arrivèrent, et le remirent en selle. « Mais le duc ot grands duels de ce qu'il fut chاوز, et dit qu'il vencheroit ceste honte : il brandit sa lance et brocha des épérons, puis se férit au plus dru des ennemis. »

Les comtes de Melun et de Saint-Paul firent une trouée merveilleuse dans les troupes de Flandre; ils per-

cèrent droit devant eux, puis revenant sur les derrières de l'ennemi, ils se frayèrent un nouveau chemin où un char aurait passé. Il fallait des armures d'acier, des coursiers excellents et des bras de chevaliers pour exécuter une pareille course.

Un peu fatigué de cet exploit, le comte de Saint-Paul se reposait à l'écart ; il voit un de ses chevaliers enveloppé par les Flamands, il se courbe sur le cou de son cheval, l'embrasse de ses deux bras, fond jusqu'au plus épais de la mêlée, se redresse, frappe à gauche et à droite et reprend son vassal. Douze lances levées sur lui ne purent le désarçonner. II. de Malaunay, moins heureux, fut renversé. Le brave Michel de Harme eut son bouclier brisé et la cuisse traversée par une lance flamande ; il resta cloué à sa selle et tomba avec son cheval.

C'était alors « la troisième heure » du jour (1) et l'on ne pouvait dire encore à qui serait l'avantage. Tous les efforts se réunirent contre Ferrand, comte de Flandre ; accablé de blessures, renversé, demi-mort d'épuisement, il se rendit à Hugues de Mareuil et à Jean son frère ; dès qu'il fut pris ses hommes ne résistèrent plus.

Au centre de l'armée la mêlée ne fut pas moins vive.

Les troupes des communes de France, qui s'étaient

(1) On comptait douze heures pour la nuit et douze heures pour le jour. Le changement des saisons devait mettre une grande instabilité dans la manière d'apprécier ainsi le temps : la troisième heure du jour, en été, devançait considérablement la troisième heure du jour en hiver.

avancées dans leur mouvement rétrograde jusqu'aux premières maisons d'un village voisin, revenaient sur leurs pas et se rangeaient devant la bataille du roi : Corbie, Arras, Beauvais, Compiègne et Amiens reparaissaient ; la commune d'Amiens avait armé pour la cause du roi ses confréries de gantiers, de tréfileurs d'or, d'enlumineurs d'images, de bouchers, de pêcheurs et de poissonniers, tous précédés de la bannière de Saint-Martin. L'enseigne Saint-Denis, l'oriflamme, arrivait aussi et se plaçait aux premiers rangs. Un peu derrière flottait la bannière royale confiée au brave Galon de Montigny, « lequel n'était pas riche d'avoir, mais de prouesses. »

Les communes ayant été repoussées par les Allemands, l'empereur et le roi se rapprochèrent ; ils cherchaient mutuellement à se joindre. La presse devint terrible : Othon avait juré, comme le comte de Flandre, de ne pas retourner son cheval qu'il n'eut tué le roi. Nous avons vu le comte de Flandre pris et arrêté par les Champenois.

Le roi était défendu par ses meilleurs chevaliers, par Gautier le jeune, Pierre de Mauvoisin, Guillaume de Mortemart, J. de Rouvrai, Henri, comte de Bar, « jeune d'âge et vieux d'esprit ». Il avait aussi près de lui les Normands, depuis peu au service de France, conduits par Etienne de Longchamps, les deux frères Paganel, G. Bacon, Jean de Pradel, Gilbert de l'Aigle, H. Bigot, Arnould de Créqui, et Pierre d'Autun dont le fils, parent de la comtesse de Frandre, combattait sous le drapeau de l'ennemi.

Les Allemands avançaient toujours. Le roi avait péné-

tré dans leurs rangs où l'on voyait des lances à pointes longues et effilées, quelques unes même dentelées ou armées d'un crochet saillant et aiguisé. Tandis que Philippe se battait royalement, un sergent de Flandre, armé d'une de ces lances à croc, perça de la pointe les mailles de sa cuirasse, près du cou, et traversa le triple collier qui unissait le casque et le haubert. Le prince s'efforça d'arracher la lance dont le crochet s'était fixé dans les mailles. Poussé en même temps par la foule, il tomba la tête en avant ; mais il se releva promptement, toujours frappant à gauche et à droite, malgré la lance qui lui était resté à la gorge.

On dit qu'un sire d'Estaing l'aida à se remettre en selle, et y gagna les fleurs de lis sans nombre qui enrichissaient l'écu de cette famille, illustre souvenir de la reconnaissance royale.

Suivant Guillaume le Breton, Pierre Tristan descendit de cheval et se jeta au devant des coups qui menaçaient le roi. Etienne de Longchamps venait de périr à côté de lui d'un coup de *miséricorde* à triple tranchant, qu'un Allemand lui enfonça par l'œillère. Le danger allait toujours croissant ; sans son excellente armure et la protection du ciel, le roi était mort. Galon de Montigny haussait et baissait sa bannière pour appeler du secours. On aperçut enfin le mouvement de la bannière. Le terrible Desbarres, l'Achille de l'armée (1), accourut avec impétuosité. « L'ennemi ne tarda pas à céder

(1) Neveu de Simon de Montfort, chef de la croisade des Albigeois.

quand la piétaille qui avoit combattu le roi fut détruite. » Othon à son tour se trouva dans un péril imminent.

Il y avoit au milieu de sa bataille un grand char portant la bannière impériale ; les plis de sa longue flamme rouge se balançoient autour du pal immense surmonté d'un aigle aux ailes éployés. Othon lui-même, tout couvert d'or et vêtu à l'impériale, combattait auprès de la baunnière, à cheval et la hache à la main. Pierre de Mauvoisin « plus brave que sage » se jeta sur sa bride, mais sans pouvoir tirer le cheval de la foule. Guillaume la Truie frappa l'empereur d'un coup de poignard sur l'estomac ; son armure, d'une double feuille de fer et de cuir maché, résista. Guillaume d'un second coup, creva l'œil du dextrier d'Othon qui se cabra, se retourna, emporta hors de la presse son noble cavalier, et alla tomber à quelque distance. Philippe aperçut tout ce mouvement, et dit à sa troupe, en montrant son ennemi qui fuyait : « Vous ne verrez plus sa face d'aujourd'hui. »

Des chevaliers accoururent sur les traces de l'empereur ; Girard d'Ostemale lui donna un cheval frais. Ses ennemis arrivèrent aussi. Desbarres le saisit deux fois par le cou et souleva son casque pour l'égorger, mais le cheval dégagea son maître d'un bond. Les Allemauds commencèrent à crier : *Aux barres ! aux barres !* Il y eût autour du redoutable chevalier français un effort désespéré. Deux fois jeté à terre, Desbarres se releva chaque fois, se débattit comme un lion, et se rétablit sur ses étriers, frappant en même temps du poignard et de l'épée. Desbarres était pris ou tué si Thomas de Saint-Valery ne fut

survenu à son aide avec ses gens : il abandonna enfin la poursuite de l'empereur, et se retira en s'ouvrant un large chemin.

Néanmoins les braves de l'empire ne cédaient pas encore, et les épées de Gautier le jeune, d'Etienne de Garlande, de Barthélemy de Roye, ne se pouvaient désaltérer de leur sang ; Bernard d'Ostende, Othon de Mecklembourg, le comte Conrad de Dortmund, Gérard de Randeradt ranimaient le combat et renversaient nos chevaliers. On eut beaucoup de peine à se rendre maître de leurs personnes. On se jeta sur le char d'Othon, qui fut mis en pièce. Son aigle doré perdit ses ailes et fut porté au roi. Philippe le fit restaurer, et l'envoya à l'empereur Frédéric, compétiteur d'Othon.

« En cette heure qu'Othon fuyoit, la bataille étoit merveilleusement chaude. » Vis-à-vis de l'aile gauche des Français étaient les comtes de Brabant, de Frise et de Hollande conduisant quinze mille lances ; Salisbury avec ses Anglais, dont dix mille chevaliers, et Renaud comte de Boulogne, l'auteur de la guerre, qui ne se lassait point de combattre.

On avait soupçonné le courage de Renaud, car en divisant la France flamande et la France neustrienne, l'intrigue avait jeté des deux côtés le doute et l'hésitation. Hugues de Boves, qui était aussi avec les Flamands, dit au comte avant la bataille : « Voilà ce combat que tu désirais et que j'ai déconseillé. Tu fuiras comme un lièvre ; moi, je combattrai au plus épais, je serai pris ou tué. » Mais le comte de Boulogne fit mentir

le fanfaron : il se battit en héros. Hugues s'enfuit avec les ducs de Louvain et de Limbourg.

Au commencement de l'action, Renaud avait percé dans le centre de l'armée française jusqu'au roi, puis tout à coup il s'en était éloigné pour aller combattre Robert de Dreux : peut-être se ressouvenait-il de ses serments.

A voir son casque qu'ornait une double et gigantesque aigrette de fanon de baleine, « on eût dit un cerf au milieu de la forêt de Bièvre. » Il portait une énorme lance de fresne, un poignard et une épée, et il s'en servait gentiment. A ses côtés marchait Salisbury entouré de son essaim de chevaliers anglais, et Arnoud d'Oudenarde.

L'aile gauche des Français s'avancait vers eux. Là, étaient le seigneur de Dreux, ennemi personnel du comte de Boulogne, avec les gens de Gamaches et de Vimeux, et l'évêque de Beauvais.

Le comte se fit un bataillon carré d'hommes d'armes serrés sur deux rangs, forteresse vivante, hérissée de lances, au milieu de laquelle était un espace resté ouvert en guise de porte. Quand il avait chargé les troupes du roi de France, il se retirait un moment dans le carré pour reprendre haleine. Les chevaliers français manquaient de lances pour se défendre. Trois mille sergents d'armes à cheval avaient conservé les leurs ; le roi les envoya contre l'énorme bataillon, qui fut entouré, attaqué et entamé avec d'affreuses clameurs.

Alors les compagnons du comte de Boulogne diminuèrent peu à peu autour de lui ; il n'avait plus que

six chevaliers. La plaine se couvrait de fuyards ; pourtant il s'acharnait au combat et ne songeait pas à fuir. Dans ce moment, Pierre de Tornelle, qui avait été démonté et combattait à pied, s'approcha de Renaud, leva, sans hésiter, le caparaçon de maille de fer attaché par des courroies aux flancs du cheval que le comte montait, et enfonça son épée, jusqu'à la garde, dans le ventre de l'animal. Un des chevaliers Flamands, Arnoud d'Oudenarde ayant vu le coup, saisit aussitôt la bride du cheval ; il entraîna son seigneur hors de la mêlée en lui reprochant son opiniâtreté. Une nuée de Français les poursuivit, culbuta le chevalier Arnoud, et arriva sur le comte au moment où le cheval tombait pour ne plus se relever. Le comte resta la cuisse droite engagée sous le cou de son destrier ; on eut des peines infinies à le remettre sur pied. Gautier, Desfontaines et Jean de Rouvrai se disputaient à qui s'emparerait de lui ; survint aussi Jean de Nivelles, « le grand et très beau Jean de Nivelles, qui ne s'était guère battu, mais qui se disputait fortement. » Renaud vit enfin quelques chevaliers qui accouraient à son secours : il eut un moment d'espoir. Il feignit de ne pouvoir se soutenir et se laissa tomber ; mais, dans ce moment un jeune varlet du comte de Senlis, appelé Cornut, lui enleva son casque d'un coup d'épée. « Maudit nain, lui cria le comte, n'espère pas me toucher ! » Le varlet, non content de lui faire à la tête une large blessure, s'efforça de lui plonger son couteau dans le ventre ; les chausses cousues à la cuirasse arrêtaient le coup. L'évêque de Senlis survint à temps, Renaud lui demanda la vie. — « Ah ! sire évêque, ne



souffrez pas que je meure sous la main de ce maudit sergent. » Garin, répondit : « Cela ne sera pas, noble comte. » Il lui donna aussitôt son gantelet en signe de foi, et le fit conduire au roi. Arnoud d'Oudenarde et ses compagnons furent pris.

L'aile gauche voyait les rangs ennemis s'éclaircir par la défaite de leurs chefs. Sept cents hommes d'armes, Brabançons ou autres, formaient encore de ce côté un solide rempart. Le roi dirigea contre eux Thomas de Saint-Valery avec ses vassaux au nombre de cinquante, et un corps de deux mille hommes de pied. Thomas fit un grand massacre de tous ces routiers.

De son côté, l'évêque de Beauvais courait sur les Anglais une massue à la main. Il frappait Gautier-longue-épée, frère du roi d'Angleterre, au moment où celui-ci mettait en déroute les gens du comte de Dreux, il lui brisait son casque, le renversait presque assommé; puis, comme il voulait dissimuler ses belliqueux exploits, il faisait signe à un autre de lier et d'emmenner le vaincu, et il passait ailleurs. Les Anglais, les Ardennais, les Saxons, les Westphaliens commencèrent à courir à la débandade; ils cherchaient en vain un asile dans la plaine pour panser leurs blessures. Rien ne résistait plus aux Français. Avec les cordes et les chaînes qu'on leur avait destinées ils garrottèrent leurs ennemis; mais les liens manquaient, tant était grand le nombre des prisonniers.

Le roi ne voulut point qu'on poursuivît les fuyards à plus d'un mille. Le terrain était mal connu, la nuit tombait, et la garde des prisonniers devenait difficile. Les trompettes sonnèrent le rappel.

Le butin fut immense. Parmi les prisonniers il y eut beaucoup de bannerets de haut rang. L'histoire nomme peu d'Allemands : l'empereur avait compté sur une partie de la France pour vaincre l'autre. Le roi fit grâce de la vie aux captifs, quoiqu'ils eussent mérité la peine capitale pour le crime de haute trahison. Quant au comte Ferrand, Philippe dit qu'il ne lui devait qu'un *sac et un singe*, et le fit diriger sur Paris dans un chariot grillé. Il se souvenait de ses menaces : « Il n'y a encore rien de fait, répétait Ferrand avant le combat, si je ne brise les portes de Paris avec mes chevaliers ; si je n'établis mes dragons (1) sur le Petit-Pont, et si je ne plante ma bannière au milieu de la rue de la Calandre (2). »

L'évêque de Senlis fonda près de cette ville l'abbaye de la *Victoire*, en souvenir de la bataille où Philippe avait montré qu'il était le plus digne de porter la couronne, et où son ministre avait lui-même fait preuve d'habileté et de courage.

Ce n'est pas sans motif que la mémoire de la journée de Bovines est restée dans le cœur des Français : à Poitiers, sans le marteau du fils d'Héristal, nous étions Sarrasins ; long-temps après, sans l'épée de Jeanne d'Arc, nous étions Anglais ; à Bovines, sans la bonne armure de Philippe, nous étions Allemands.

On a dit que la bataille de Bovines ne fut qu'une mêlée sans tactique et sans manœuvre, moins importante

(1) *Flammes*, ou enseignes.

(2) G. le Breton, *Philippéide*, Collect. Guizot, p. 48.

en elle-même que par ses résultats. N'est-ce pas juger bien sévèrement cette grande action ?

Je me bornerai à faire remarquer au lecteur, que l'entrée en campagne fut précédée d'une *monstre* ou revue passée à Tournay; que Philippe ne trouvant pas le terrain qu'il occupait favorable au mouvement de la cavalerie, se dirigea sur un autre point; qu'il se hâta de mettre une rivière entre l'ennemi et lui; qu'il plaça son meilleur capitaine à l'arrière-garde, et qu'il fit pousser les reconnaissances jusqu'à une distance de trois milles.

Je ferai remarquer encore la promptitude avec laquelle l'armée repassa le pont et vint se former en bataille avec le soleil à dos, ce qui n'était pas un petit avantage. L'évêque de Senlis observa l'étendue des lignes ennemies, et donna plus de développement aux siennes.

Deux carrés furent formés dans l'armée allemande, ce qui rappelle en quelque sorte Fontenoi. Ce n'est pas la « maison du roi » qui tomba sur ces deux masses, mais trois mille sergents armés de lances; les chevaliers *embastonnés* de pied en cap achevèrent après eux.

Les communes manœuvrèrent pour se placer entre le roi et l'ennemi. Dès que les fantassins allemands se furent glissés derrière Philippe dont ils menaçaient la vie, Saint-Valery se détacha de la gauche, tomba sur les Allemands, et retourna ensuite, avec mille hommes de pieds, contre les Brabançons et les Anglais, afin de soutenir l'évêque de Beauvais.

Philippe ne voulut pas que la poursuite allât trop

loin. Sa prudence ne l'abandonna ni avant ni après l'action...

Je me trompe fort, ou il y a dans tout cela plus qu'une mêlée. Il y a de la prévoyance et de l'habileté.





Représentation d'un navire au douzième siècle.

## Sièges et Marine.

**SIÈGES** : fortifications et munitions. Moyens d'attaques : machines ; feu grégeois. Moyens de défense : expédients et ruses de guerre ; assaut. Exemples de sièges. — **MARINE** : progrès de la navigation ; diversité des bâtiments ; dimension et construction ; armement ; descentes ; luxe de construction.

### SIÈGES.

Les sièges qui, au moyen-âge, ont plus d'importance peut-être que les batailles, réclament aussi notre attention. Comme les armées en général sont petites, promptement dissoutes, et que les vaincus, dispersés par l'épée du plus fort, trouvent de nouvelles ressources derrière les murailles des châteaux, la guerre continue au pied des

remparts et des donjons. De leur repaire, souvent imprenable, les assiégés fondent tout à coup sur ceux qui les menacent. Ils peuvent insulter et braver de faibles armées, et pour les forcer dans leurs citadelles, il faut une persévérance, un courage et une industrie peu commune. Ainsi, c'est dans les sièges surtout que le génie guerrier de l'époque se révèle tout entier.

Dès le commencement du douzième siècle, on trouve les châteaux entourés de fossés et de retranchements garnis de tours (1); mais une partie des ouvrages de défense est encore en bois aussi bien que les palissades des retranchements extérieurs, les tours appelées *breteches* (2), et les premiers murs composés de planches solidement unies.

Peu à peu l'usage de la pierre devient universel. On voit même des forteresses entourées de murailles énormes, formées d'une double paroi, dont l'intervalle considérable a été comblé avec de la terre, de sorte que des chars et des chevaux peuvent circuler sur cette enceinte (3). Au dessus des portes, le parapet, crénelé (4) des murs et des tours se projettent en saillie, de manière

(1) Historiens de France, t. XIV, p. 240. — *Vita, B. Joannis Morinorum episcopi*. L'auteur donne une description détaillée des forteresses au commencement de l'époque.

(2) Dueange, Gloss., B. — Voyez aussi la vie de Suger, dans les Historiens de France, in-fol.

(3) Vulcernay, Siège de Lavour, Collec. des Mém. et Hist. de France, page 742.

(4) « A breteches montent et aus mur quernelé. » *Wacc.*

à former des jours inférieurs par lesquels on surveille le pied du rempart et la porte doublée de fer (1). A quelque distance de là d'autres ouvrages avancés s'opposent aux approches de l'ennemi. Ce sont les *barbacanes* (2), retranchements de moindre hauteur que les murailles, mais garnis aussi de meurtrières qu'on appelait alors *archières* (3).

(1) G. Breton, Philippéide. — Capefigue, Hist. de Phil.-Aug.

(2) « Rocham barbaram claudere poterit vallis et barbaranis de lapidibus cum calce et arena. » Ducange, B. col. 1007, Gloss.—« Albert d'Aix dit : « Les remparts des fortifications extérieures qu'on appelle vulgairement *barbacanes*. » Collection, Guizot, t. XXIV, p. 520. — Albert d'Aix, t. I. Ce mot comporte aussi d'autres sens. Roquefort dit : « Parapet d'un mur, fente pour tirer à couvert, avant-mur que l'on fait devant les murailles et portes d'une ville. » Gloss. de la langue romane, t. I.

(5) Ducange, Gloss., 1<sup>er</sup> vol., col. 641.

Moult s'esforce li forsenez  
 De faire fossez et tranchiées  
 Tot entor lui, à sis archiées  
 Fait un fossé d'ave parfont,  
 Riens n'i puet entrer qui n'a font.  
 Desor fu li ponz tornéiz  
 Moult bien tornez toz coléiz.  
 Desor la tor sont les perrières  
 Qui lanceront pierres plenières :  
 N'est nus hom qui n'en fust férüz.  
 . . . . .  
 Hordéiz et bon et bel ;  
 Par defors les murs dou chastel  
 Ses barbacanes list drecier  
 Por son chastel miauz enforcier.

*Roman du Renard*, p. 527, t. II.

Les tours, souvent construites avec un soin et une dépense extraordinaires, ajoutent beaucoup à l'importance des fortifications.

A Césarée (1265), un seigneur français (1) fit élever une tour carrée de sept étages, dont chaque face avait vingt-cinq coudées et demie dans œuvre. On comptait sept coudées pour l'épaisseur des murs dont les matériaux étaient unis par des liens de fer, et chaque assise cimentée par une couche de plomb. Le tout fut construit dans la mer sur des barques remplies de pierres et coulées à fond. Lorsque les musulmans obtinrent qu'on détruisit cette tour, les ouvriers usèrent long-temps leurs outils avant de pouvoir y parvenir (2).

Par les soins de saint Louis, des constructions analogues se répétèrent plus tard dans le même lieu. On se servit alors de pierres extrêmement dures et s'enchâssant les unes dans les autres au moyen d'une taille en forme de croix (3). Elles supportaient ainsi l'épreuve de la brèche et de la mine, car lorsque les assises inférieures étaient démolies, le haut du mur restait intact et se soutenait de lui-même.

Lorsqu'on voulut, il n'y a pas encore deux cents ans (1651), démolir la célèbre tour de Bourges, construite sous Philippe-Auguste, on fit une terrible et triste épreuve de la solidité de ces sortes d'ouvrages au moyen-âge. Cette tour, haute de cent vingt pieds, épaisse de

(1) Il s'appelait Barthélemy, seigneur de Méralkyat.

(2) Michaud, Hist. des croisades, pièces justificatives. Vie de Malek Mantour Kelaoun.

(3) Bibliothèque des croisades, IV<sup>e</sup> partie, p. 491. Makrisi.



seize, résista aux premières mines qu'un Allemand avait pratiquées, et qui n'eurent d'autre effet que de la fendre. Une seconde tentative eut lieu : douze quintaux de poudre furent déposés dans une nouvelle mine, et les magistrats de la ville avertirent à son de trompe du moment de l'explosion. Mais une moitié seulement de la tour sauta ; dix-sept personnes furent tuées et un plus grand nombre blessées (1).

Pour établir une forteresse, on choisissait de préférence des lieux élevés et escarpés, afin de surveiller aisément l'ennemi et repousser ses attaques avec avantage. Il pouvait se rencontrer de grandes difficultés d'exécution, lorsqu'il fallait ainsi disputer aux aigles leur demeure aérienne, tailler dans le roc vif des pans de murailles, des puits, des souterrains, et asseoir des constructions hardies sur des crêtes saillantes et irrégulières. Tout édifice de quelque importance était fortifié : les villes et leurs principales maisons, les églises cathédrales et les églises de village l'étaient aussi bien que les châteaux et les places spéciales de défense qu'on appelait *fertés* ou *fermetés* (2).

(1) La Thaumassière, Hist. du Berry, p. 102.

(2) Li ot tollu par sa gièrre  
Et ses castiaux et ses cités  
Et ses bourgs et ses fermetés.

Ailleurs :

Je vous croistrai forment vos héritez (fortement vos héritages).  
De deux chastieux et de quatre fertez.

*Roman d'Auberi.*

Dans l'attente d'un siège, on s'approvisionnait avec soin; le blocus pouvait durer des années entières (1). On se munissait alors non seulement de biscuit et des autres aliments nécessaires pour la vie, généralement compris sous le nom de *vian*des (2), mais encore de fers pour cuir le pain, de moulins à bras que les femmes étaient chargées de tourner, de forges avec provision de bois et de métal, d'armes de toute espèce, et de machines pour répondre à l'assaut. Il paraît même que l'on poussait la prévoyance alimentaire plus loin dans les forteresses que dans les camps. L'histoire des croisades fournit plusieurs exemples de l'insuffisance des mesures prises pour les munitions de bouche des armées. Il y eut d'horribles famines dans les guerres d'Orient. Devant Constantinople et en traversant l'Asie mineure, les

(1) Les munitions reçues par Guido de Dampierre pour la tour de Riom, sont détaillées ainsi :

XXX sextaria frumenti, VI sextaria faveolæ, X bacones XL libras ceræ, VI libras piperis, XX libr. de sepo, duo molendina ad manum, IV archas, XX summas lignorum, II sextaria salis, II situlas ad puteum, duo ferrea ad coquendum panem, II secures, II dolia vini ad modium Sancti Porciani, duas loricas, II *haubergeons*, IV capella ferri, IV balistas corneas, II ad estrivium, duas ad duos pedes, V balistas ligneas, XI.M quarellorum et CCC quarellos ad duos, II cros, III pis, II martellos, VIII parvas targias et IV magnæ et I jaable et IV glomos fili (an 1215). Amplissima, Collect., t. I, p. 115. —Voyez aussi, Collection Guizot, t. XIV, p. 199. P. de Vault Cernay.

(2) Villehardouin, p. 431, et Joinville, p. 250, édition Petitot

croisés n'avaient plus d'autre viande que celle des chevaux qu'on tuait; heureux quand ils pouvaient se procurer un peu de farine cuite sous la cendre!

Voici à peu près de quelle manière les opérations du siège étaient conduites par ceux qui attaquaient.

Une première troupe armée de haches, de socs de charrue et autres instruments de fer, facilitait la marche de l'armée assiégeante (1). Les fleuves étaient traversés sur des radeaux et des claies d'osiers (2). On s'assurait un passage durable sur la rive menacée par l'ennemi, au moyen d'un pont garni d'abris et de tourelles.

Les premiers travaux du siège avaient pour but l'assiette du camp : les lignes de circonvallation et de contrevallation (3) ne furent point ignorées du moyen-âge,

(1) Dans la croisade de Godefroy, quatre mille hommes précédèrent l'armée pour ouvrir les chemins de Nicomédie à Nicée. Collection Guizot, t. XXIII, p. 529, Raoul de Caen.

(2) Albert d'Aix, t. I.

(3) Le continuateur de Guill. de Tyr, dit que les assiégés ayant forcé les lignes, commencèrent à piller. « Jam aliquot vallum transierunt ascenderunt que aggerem, pulsus primis stationariis, ad direptionem tentorium se convertunt » voilà la contrevallation. Il ajoute que Saladin arrivant derrière l'armée assiégeante donna l'assaut aux lignes et fut repoussé : voilà la circonvallation. On trouve ailleurs que Philippe-Auguste, prenant position devant une place assiégée, fit fortifier la ligne de circonvallation. « Castra munimenta firmiore circumvallato. » (Daniel, Milice française, p. 546). G. Breton, parlant de la même circonstance, dit que dans la circonval-

ni les galeries couvertes (1) qui devaient faciliter les transports de tout genre, ni les chemins battus sur lesquels le mouvement progressif des machines s'opérait en se prolongeant jusque dans les fossés.

Les tentes, tissées pour les chefs de fils de diverses couleurs, étaient entourées de bonnes lices et de « bons *merriens* » ; des *quaites* à cheval circulaient autour de cette enceinte (2). L'expérience des premières croisades enseignait qu'il fallait savoir se garder. Saladin envoya plus d'une fois dans le camp des Francs des Arabes nomades, brigands adroits, qui se glissaient la nuit dans les tentes, les dévalisaient, et, le poignard levé, forçaient le chrétien surpris à les suivre en silence (3).

On donnait au camp le nom de parc comme nous le donnons encore aux quartiers d'artillerie. Celui que

l'on ajouta, de distance en distance, des tours de bois à trois étages. « *Hæ circumvallo rex mandat et aggere cingi.* »

J. Priorat a donné au treizième siècle une traduction de Végèce, dont le manuscrit existe avec des miniatures qui fournissent quelques notions sur les campements. — Bibl. royale, ms. 7621. — Hist. littér., t. XV, p. 490.

(1) « Nous avons construit un pont pour communiquer avec le reste de notre armée, et nous avons élevé des abris sur ce pont afin qu'on pût passer sans danger d'une rive à l'autre. » Lettre de saint Louis aux barons et au peuple de son royaume. Joinville, édit. Petitot.

(2) Villehardouin parle des tentes « à paveillons, » p. 190, édit. Petitot. — Capéfigue, Hist. de Philippe-Auguste, t. III, page 251.

Villehardouin, p. 209, et Joinville, édit. Petitot.

(3) Bibliothèque des croisades, IV<sup>e</sup> partie, p. 289.

Louis VI forma derrière son armée au moment de combattre l'empereur, devait assurer un lieu de rafraîchissement et de repos au soldat altéré et fatigué, qui s'y réfugiait un instant avant de retourner au combat. Les chariots qui amenaient l'eau et le vin avaient été disposés de manière à former une espèce de forteresse ou château (1). On transportait les malades dans des litières, ou sur un brancard fait avec un bouclier (2).

Lorsque le moment était venu de donner l'assaut, d'ébranler les murailles, de briser les portes, le *maître de l'artillerie* et ses *ingénieurs* (3) mettaient en œuvre des machines de tout genre, construites avec un art dont nous ne pouvons avoir maintenant qu'une idée trop imparfaite.

Nous manquons de figures et d'explications exactes sur ces machines. Nous savons qu'en général le princi-

(1) Chronique de Saint-Denis.

(2) Roman de la Violette, p. 104.

(5)            Quand li boins mestre Amauris  
              Le sire des Engignours  
              Commandure des Minours.

(Ph. Mouskes.)

*Artillé* voulait dire *muni, garni*.

« Avoit fait son chastel fermer  
Qui moult étoit bien batillé  
Si fort est et si bien artillé  
K'il ne cremoit ne roy ne comte.

*Ducange, Gloss.*, t. I, col. 745.

Il y avait aussi un maître des arbalétriers. Joinville, collection Petitot, p. 534.

pal agent des projectiles était une bascule, une espèce de trébuchet placé sur essieu, entre deux poutres ou supports verticaux, et que l'une des extrémités du balancier faisait l'effet de la fronde; la détente était produite par des mécaniques à roues et à cordages.

Les détails donnés par Végèce en suppléant aux notions imparfaites que les chroniques nous ont transmises, prouvent que la plupart des machines portaient encore au moyen-âge le nom qu'elles avaient sous les Romains; c'est ainsi qu'on les voit figurer au siège de Paris par les Normands. Mais pour décrire ici nettement cette mécanique si variée, si compliquée, il faudrait pouvoir interroger les Allemands qui paraissent s'être servi avant nous des tours ambulatoires, ou les ingénieurs pisans et génois qui nous aidèrent à perfectionner, vers le temps de Philippe-Auguste, les machines de siège; il faudrait surtout évoquer la mémoire et les travaux de Gaston de Béarn qui dirigea les machines au siège de Jérusalem, de l'archidiacre de Paris qui n'avait pas d'égal pour leur construction, dans la guerre du Languedoc; de l'architecte Jouselin de Courvault qui suivit en Orient Louis IX, et se rendit célèbre par ses ingénieuses inventions (1).

A mesure que le jour de l'assaut approche, les machines se multiplient, leurs effets augmentent de force et d'activité, des constructions en bois s'élèvent de tous côtés; on croirait qu'une ville de bois assiège une ville de pierre. Des bâtiments gigantesques se meuvent lente-

(1) Caumont, Essai sur l'architecture religieuse, p. 81.

ment vers le bord des fossés, qu'on a comblés avec de la terre et des fascines.

Le plus considérable de ces édifices mobiles est le *chat-chatel* (1) galerie étroite et roulante, couverte d'un toit, défendue par des tourelles, et augmentée quelquefois de chambres postérieures qui forment un second abri. Il approche insensiblement comme un chat qui guetterait sa proie. Tout à coup sa longue patte sort de dessous le toit de la galerie (2); c'est une forte poutre terminée en forme de tête de bélier, qui frappe les murs à coups redoublés, ou qui démolit les ouvrages de défense avec ses énormes griffes de fer; suspendue par des courroies au toit de la maison roulante, un grand nombre de bras vigoureux lui imprime un mouvement rapide et puissant (3).

(1) Ducange, Observations sur l'Hist. de saint Louis, p. 69, et Joinville, édit. Petitot, p. 253.

Chats-fauts était aussi le nom de ces machines. Il est resté dans notre langue pour exprimer des édifices provisoires en bois. Garin le Loherain, note de Paulin Paris, p. 60.

(2) Bibliot. des croisades, II<sup>e</sup> partie. — Viuisauf, p. 689, et Histoire littér., t. XVII, p. 199.

(3) Le travail du bélier était ordinairement précédé de celui de la *tarière* (terebra), pieu immense jouant dans un canal garni de rouleaux, et ramené au moyen d'un moulinet et de courroies; son dard aigu frappait obliquement la muraille et l'ébréçait. Au siège de Saint-Jean d'Acre, il y avait un bélier avec deux cornes de la longueur d'une lance. (Ibn-Alatir, dans Michaud, Histoire des croisades, notes.)

La *vigne* se formait par une agglomération de claies d'osier ou de boucliers qui décrivaient des lignes ondulantes, comme celles d'un champ de vigne.

Si le bélier des assiégeants rencontre des poutres solides qui déjouent tous les efforts, ils peuvent remplir un tonneau de fer rougi avec des noix, de la graine de che-nevis et de l'huile, l'attacher au mangonneau par une chaîne, et le lancer sur les poutres pour les enflammer. Un moine de Marmoutier, qui avait lu Végèce, indiqua à Geoffroy Plantagenet ce moyen de détruire les ma-driers dont les assiégés de Montreuil-Bellay se servaient pour réparer la brèche.

Le nom de chat ou de renard (1) (*musio*, *pluteus*, *vinca* dans les auteurs latins) (2) est assez généralement donné aux diverses couvertures de bois qui favorisent l'approche des murailles; ces abris, soutenus par des poutres, au moyen desquelles on les transporte peu à peu, cachent les mineurs sous leur toit incliné et formé de matières à l'épreuve du feu.

Non loin du chat, la tour mouvante ou *beffroi* dresse sa tête, qui domine le rempart. Elle est revêtue soigneusement de cuir bien lisse, ou de peaux fraîches auxquelles le feu ne peut s'attacher. Ses divers étages sont remplis de soldats. Des ouvriers, placés au rez-de-chaus-sée, amoncellent devant eux la terre et les fascines, à mesure que la tour avance, et lui forment ainsi une voie

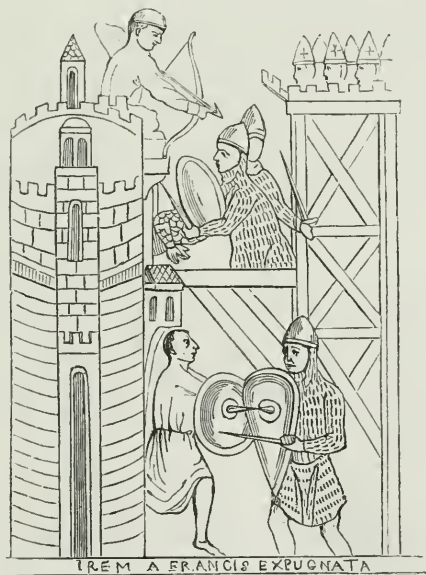
(1) Albert d'Aix, t. I. — Coll. Guizot, t. XXIV, p. 85. De *mus*, rat, est venu le nom de muscule, *musio* dans G. Breton; de *gatta* et *cattus* le nom de chat. Voy. Ducange.

(2) Voyez Ducange, *Vinca*.

Hæc faciunt reptare catum, tecti que sub illo  
Suffodiunt murum. (*G. Breton.*)



solide (1) au travers des fossés. Les soldats, armés de l'arbalète, font pleuvoir leurs traits sur les remparts pour en dégager l'abord; la tour arrive ainsi au pied des murailles. Tout à coup l'étage supérieur s'ouvre, un pont s'abaisse, une colonne de combattants se précipite sur les parapets; la tour ne se lasse pas de les vomir, car ils s'introduisent et se succèdent dans ses flancs par une porte basse que l'ennemi n'aperçoit pas.



Prise de Jérusalem.

(1) Guizot, Collection des Historiens de France, t. XIV, Vaulcernay, p. 502.

Au siège de Ptolémaïs (1196), il y avait trois de ces tours, hautes de soixante coudées; elles furent approchées des murs par le moyen de rouleaux de bois. La naphte, versée en abondance pour les enflammer, ne pouvait rien sur leurs peaux de bœuf (1), et leur enduit d'argile délayée au vinaigre; mais à la fin, un homme de Damas lança sur elles des vases remplis de matières sèches et combustibles, et d'autres recélant un feu si actif, qu'il parvint à les détruire (2).

Tandis que les tours menacent les remparts, d'autres machines, formant une redoutable batterie, lancent des balles de plomb, des pierres, des traits gigantesques, et même des quartiers de rochers (3).

Les *mangonneaux* (ou catapultes) jettent à de grandes distances des javelots de trois coudées de long (4).

(1) Albert d'Aix, Collect. des Mém. et Histoire de France, t. XXIV, p. 555.

(2) Michaud, notes. — Histoire gén. d'Ibn-Atatir.

Le comte de Champagne fit construire pour ce siège des béliers énormes et deux tours qui coûtèrent quinze cents pièces d'or.

(3) ... Pierres qui ne sont pas légères,  
Grosses sont celes des perrières  
Qui se vont en la vile escondre (cacher)  
Et font les couvertures fondre.

*Ducange*, Gloss, 1<sup>er</sup> vol., col. 56.

(4) Au siège d'Arzouf, une machine dressée par les Sarra-  
ains lançait sept traits à la fois. (Vie de Noureddin et Sala-  
din, Michaud, Hist. des crois., pièces justificatives.)

Les *ribaudequins* font voler des flèches de cinq ou six pieds, et des dards enflammés pour incendier la ville.

Les *pierriers* (ou balistes) (1) et les *perdriaux*, ou *espringardes* ne sont pas moins redoutables (2). Un auteur arabe dit que les pierriers des Francs, devant Ptolémaïs (1196), étaient supérieurs à tout ce qu'on pourrait imaginer. Il semblaient « être le feu lancé contre les diables, et ils décochaient des pierres apportées du pays des infidèles, qui tombaient avec le bruit de la foudre. » Ne croirait-on pas que le chroniqueur d'Orient a voulu décrire les mortiers et les bombes ?

Au siège de Douvres, par le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, on dressa, sur une hauteur voisine de la ville, une machine appelée *trébuket*, qu'on n'avait pas encore vue en France (3).

Il ne faut pas oublier non plus un moyen d'attaque et de défense dont les effets singuliers et terribles sont décrits naïvement par Joinville ; je veux parler du *feu grégeois*, chose nouvelle pour les croisés, et si terrible qu'au plus fort du combat ils priaient Dieu de les en ga-

(1) Ce sont les *balistes* romaines et les *catapultes* pour les dards.

(2) L'Arabe Makrisi dit qu'il y eut cent machines dressées sur les remparts d'Alexandrie, à l'approche des Francs.

En l'estage est une espringalle,  
Là où la bretèche est hauciée.

G. Guiart, *Ducange*, VI<sup>e</sup> vol. Glossaire.

(3) On nommait *trébus* toute espèce de machine à bascule.  
— Chronique des ducs de Normandie, Fr. Michel.

rautir : « La manière du feu grégeois était telle, qu'il venoit bien devant aussi gros que ung tonneau, et de longueur la queue en duroit bien comme d'une demye aune de quatre pans. Il faisait tel bruit à venir qu'il sembloit que ce fut fouldre qui cheust du ciel, et me sembloit d'un grand dragon volant par l'air. » Quelle était cette composition si meurtrière, si redoutable, qui s'attachait à tout et brûlait tout, et que l'eau ne pouvait éteindre? Comment était-elle lancée sur les combattants? Voilà un des mystères du passé, mystère pour la science des modernes, parce que les renseignements de l'histoire sont insuffisants.

On sait que les Grecs se servaient d'une composition appelée *feu de Médie*, qu'on ne pouvait éteindre, dit-on, qu'avec du sable et du vinaigre. Sous le règne de Constantin-le-Barbu, Callinique avait découvert ce mélange, composé de soufre, d'huile, de poix et d'autres gommés tirées des arbres (1). Mais le feu grégeois, que les Arabes et les musulmans employaient dans leurs combats de terre et de mer, produisait des effets différents; on a pensé que les croisés en avaient connu la préparation. C'était évidemment une autre sorte de feu que celui indiqué à Geoffroy Plantagenet, devant Montreuil-Bellay (2).

(1) Joinville, édition Petitot, p. 255.

(2) Hist. de France, t. XII, p. 258 et suivantes. A l'attaque de Château-Châlus, décrite dans les royaux lignages de G. Guiart, le feu grégeois est mentionné. — La première mention de la poudre à canon en France se trouve dans un compte de 1558. Ducange, Glos., *Bombarda*.

Renaudot assure que la naphte ou pétrole était la base principale de ces matières brûlantes. La découverte de la poudre à canon, préparée peut-être par les recherches que la composition du feu grégeois occasionna, a fait oublier ce dernier moyen de destruction. Il se pourrait qu'une partie des éléments de la poudre moderne y ait été renfermée. On serait tenté de le croire, en se rappelant que Langlès a été conduit, par ses recherches historiques, à affirmer que les Maures d'Espagne firent usage de la poudre vers 1200, pour lancer des pierres et des boulets (1).

Tandis qu'on les attaque violemment, les assiégés ne restent pas inactifs. Ils multiplient les trappes dans la campagne (2), pour entraver la marche de l'ennemi; ils bravent hardiment ses premiers efforts, ils les tournent en dérision, comme firent les défenseurs de Verneuil, qui avaient peint sur leurs portes l'image de Philippe-Auguste, armé d'une massue, et l'accablaient de railleries (3). Ils ont en outre une foule de moyens de défense à leur disposition. Comme de braves marins qui se bastinguent contre l'ennemi, ils tendent sur les remparts des toiles et des matelas; ils dressent des claies d'osier, des sacs de laine et de paille pour amortir le jet des pierres; ils élèvent des tours de bois, qui surpassent celles des assiégeants; ils lancent des pieux armés d'un fer rouge,

(1) Magasin encyclopédique, IV<sup>e</sup> année 1798, t. I, p. 555, et Hist. littér., t. XVI, p. 110.

(2) Histoire de Philippe-Auguste, Capéfigue, t. III, p. 189.

(3) Guill. Breton, p. 117, Philippéide.

des flots d'huile bouillante et même des ruches d'abeilles (1) ; leurs machines répondent aux machines des assiégeants, et brisent jusqu'aux palissades du camp (2). Ils construisent des espèces de grandes couronnes en bois, enduites de soufre, de résine, de graisse et garnies d'étoupes ; ils les dressent, par le moyen d'une chaîne et d'une poutre, au dessus des châteaux mobiles qu'ils veulent détruire, et les abaissent ensuite pour les embraser (3) ; enfin ils ouvrent un chemin secret, et pratiquent à la muraille une ouverture par laquelle ils versent sur les fascines amoncelées des matières inflammables (4), dont ils activent l'effet à l'aide de soufflets (5). De grands boucliers appelés *targes*, solidement posés le long des remparts, dérobent leurs soldats aux traits de l'ennemi. Il est vrai que les assiégeants peuvent se servir aussi de ces boucliers, comme le trait suivant en est la preuve (6) :

« C'était au siège de la Roche-aux-Moines, entrepris par les troupes du roi Jean-sans-Terre. On remarquait dans l'armée des Anglais, un certain Enguerrand, homme très

(1) Raimond d'Agiles, Collec. Guizot, t. XXIV, p. 507.

(2) Collect. Guizot, t. XVI, p. 159, Anonyme, guerre des Albigeois.

(3) Ibid. Albert d'Aix, t. XXIV, p. 184.

(4) Ibid., t. XIV, p. 144.

(5) Au siège d'Arzouf. (Vie de Nouredin et Saladin, Mich., Hist. des croisades, pièces justificatives.)

(6) Il est rappelé, d'après Guill. Breton, par M. Capefigue, dans son Histoire de Philippe-Auguste ; comme beaucoup d'autres traits du même genre, peu vraisemblable en lui-même, il a une vérité relative, parce qu'il porte le cachet des mœurs de l'époque.

grand de corps, aux cheveux noirs, à la face livide, au large front, et dont les yeux rouges semblaient lancer des traits de feu. Il montrait une poitrine forte, des épaules élevées comme des tours, un crâne aplati, des joues bouffies, une bouche fendue et difforme, un nez crochu, des membres robustes : ainsi l'on dépeint les géants. Son cœur inhumain était d'une telle férocité, qu'il avait souvent brisé les portes des églises, et rehaussé sa triste renommée du nom de Brise-Moutiers. Cet homme s'avancait derrière son large bouclier porté par un de ses écuyers ; voilà qu'un nain tout trapu, qui combattait sur les murailles, le voyant s'approcher, songea comment il pourrait se débarrasser de ce terrible adversaire. L'esprit du nain, fertile en ruses, inventa un moyen qui, s'il faut en croire le chroniqueur poète, lui réussit parfaitement. Il se mit à tresser une corde très forte mais légère, et l'attacha à une flèche qu'il lança contre le bouclier, dont l'immense corps d'Enguerrand était entièrement couvert ; le trait pénétra profondément dans la triple peau du bouclier et s'y fixa ; alors le nain attira la corde à lui avec force, et enleva ainsi la targe à l'écuyer surpris. Enguerrand se trouva tout à coup à découvert ; un trait d'arbalète, lancé d'une main adroite et puissante, renversa cette montagne armée. Il y eut un cri de joie parmi les assiégés (1). »

(1) G. Breton, ch. X, Chronique de Saint-Denis. Historiens de France, t. XVII, p. 404, et Capefigue, Histoire de Philippe-Auguste, t. III, p. 227.

Tandis que le roi d'Angleterre assiégeait Vatteville, le chevalier Gautier, à la tête de ses gardes, debout sur les

Les sorties suffisaient quelquefois pour décourager entièrement l'ennemi. Celle que les Grecs exécutèrent pendant le siège de Constantinople, fut repoussée vigoureusement. Les croisés se formèrent en six corps, les arbalétriers et les archers en avant, les chevaliers sur leurs dextriers, les sergents et écuyers derrière, joignant la croupe de leurs chevaux ; le tout se rangea sur le front des palissades du camp, et les Grecs ne purent les entamer.

Si la ville était menacée par une attaque souterraine, on cherchait à déjouer les mineurs ennemis qui avaient ouvert une galerie invisible pour pénétrer sous la forteresse. Il pouvait arriver, comme à Ptolémaïs, qu'on leur opposât une contre-mine et que leurs ouvriers se trouvassent face à face avec ceux des assiégés. Mais à Ptolémaïs, les ouvriers francs qui rencontrèrent les mineurs sarrasins sous la *tour Maudite* (1), firent un accord avec eux ; ils se retirèrent de part et d'autre, et par suite de ce traité particulier, quelques prisonniers chrétiens recouvrèrent leur liberté (2).

retranchements, défendait vivement les palissades du camp. Une main artificielle le saisit tout à coup de ses crochets de fer et l'enleva sans pitié, tout cuirassé qu'il était.

(1) Nom d'une des tours de la ville. Une tour de bois s'appelait la *Mauvaise voisine*, une autre la *Mauvaise cousine*. La première avait ruiné la tour Maudite. Bibliothèque des croisades, II<sup>e</sup> partie, p. 689, Vinisauf.

(2) Singulier parallèle à faire que celui du siège de Ptolémaïs (Saint-Jean d'Acre), au douzième siècle, qui dura plusieurs mois, compris le blocus, et dans lequel les mineurs chrétiens et sarrasins agirent avec tant de courtoisie, et celui du siège



Une pratique sûre pour se débarrasser des mineurs était de les enfumer dès qu'on avait découvert leurs traces (1).

Les moyens d'attaque et de défense que nous venons d'énumérer, en parlant des travaux de siège, n'étaient pas à la portée de tous. L'établissement, sous les murs d'une ville, de deux ou trois cents machines, d'un mécanisme souvent fort compliqué, exigeait une industrie, une expérience de la statique, et des dépenses dont l'idée seule étonne. Les puissants se faisaient la guerre à grands frais, mais les petits n'avaient à leur disposition que le courage ou la ruse. Des coups de main et des surprises leur tenaient lieu de catapultes et de beffrois; l'histoire des guerres féodales est riche en exemples de ce genre.

« Le comte Reinaud de Verdun vexait de toutes manières les habitants de cette ville. Une grosse tour que ce

de Saint-Jean d'Acre, en 1840, qui dura trois heures, grâce à un mauvais calcul des artilleurs du pacha d'Égypte, aux canons à la Paixhans dont les Anglais firent usage, et à l'explosion soudaine de la poudrière.

(1) En Syrie, l'astucieux Baudouin, pour se rendre maître des Azoparts, nègres redoutables qui combattaient avec des marteaux de fer, se servit du moyen de la fumée. Les Azoparts s'étaient réfugiés dans une caverne entre Asealon et Alexandrie. La fumée en délogea deux qui furent parfaitement bien traités, et qui persuadèrent à quelques autres de sortir. Baudouin les amena ainsi peu à peu à se rendre tous à lui au nombre de deux cent trente, et il les fit décapiter. — Albert d'Aix, Collect. des Mém. et Hist. de Fr., t. XXIV.

seigneur possédait faisait sa force et entretenait son insolence. L'évêque n'avait pu obtenir qu'il la lui cédât, mais son primicier fut plus heureux dans la tentative qu'il fit pour s'en rendre maître. Il gagna un des soldats du comte ; la garnison était faible, l'homme séduit propose à ses camarades une partie dans une petite maison hors de la tour. On joue aux dés. Quand l'intérêt de la partie est au plus fort, le soldat vendu se lève fort mécontent, en apparence, de la manière dont le jeu est conduit, se hâte de rentrer dans la tour, et s'y barricade. Il se montre ensuite sur la plate-forme, la tête entourée d'une pièce de toile : c'était le signal convenu. L'évêque, aux aguets, sort en toute hâte, fait sonner dans l'église l'appel aux armes, et à la tête des clercs et des bourgeois rassemblés d'avance, va prendre possession de la tour (1). »

A ce premier trait, pris au hasard, on pourrait en ajouter bien d'autres. Il en est un qu'il n'est peut-être pas indifférent de rappeler ici, parce qu'il prouve que la fortune singulière des Français, en Orient, était due à leur adresse aussi bien qu'à leur courage :

« Un certain Geoffroy de Brienne passa de Champagne en Morée, pour hériter d'un seigneur français. Un jugement le déposséda. Le voilà pleurant et se tourmentant, comme s'il eût perdu tout le royaume de France. Il pensait qu'on se moquerait de lui s'il reparaisait en Champagne sans autre résultat que d'avoir dépensé son argent : « Plutôt mourir que de revenir sans avoir rien fait, et sans profit ! »

(1) Historiens de France, in-folio, t. XIII.

« Geoffroy prit des renseignements sur le château d'Araclovon , dans le pays de Scorta, et, sous prétexte d'une dysenterie, il témoigna le désir de boire l'eau de citerne d'une qualité astringente. Le châtelain d'Araclovon, où l'eau était excellente, instruit de son désir, lui permit d'envoyer, chaque jour, un de ses sergents y remplir une cruche. Quand Geoffroy connut la disposition des lieux par le rapport de son serviteur, il supplia le châtelain de lui permettre en grâce d'avoir une chambre dans le château, pour lui et un de ses valets. La demande fut accordée.

« Quelque temps après, il quitta le château et s'établit dans la ville. Ses gens l'y rejoignirent et lui apportèrent le reste de ses effets, avec les armes qui y étaient cachées.

« Pendant son séjour au château, Geoffroy avait gagné la confiance du châtelain ; celui-ci dinait quelquefois chez le Champenois.

« Un jour, sous prétexte de faire son testament, Geoffroy manda tous ses sergents. Après s'être assuré de leur discrétion, il leur représenta que le château d'Araclovon était très fort, que peu de monde suffisait pour le garder, et que, s'il s'en rendait maître, le gouverneur de la Morée aimerait mieux lui céder le fort de Caritena, qu'il ambitionnait, que de le voir s'établir ainsi dans les défilés de Scorta, et vendre aux Grecs le château d'Araclovon : « Allez-vous-en, ajouta-t-il, à telle taverne, où l'on boit d'excellent vin, invitez-y le châtelain, le connétable, et les meilleurs sergents de la place : enivrez-les, mais restez sobres. Un de vous m'a-

vertira. Vous sortirez tous successivement, vous irez saisir le portier du château, vous le jetterez dehors, vous prendrez les clefs, vous refermerez la porte, et pour empêcher qu'on ne la brise, vous monterez aussitôt sur les murs. »

Tout se passa comme Geoffroy l'avait espéré : le portier fut surpris, et le château enlevé au gouverneur. Geoffroy trouva ainsi le moyen de se faire céder un fief important, et même de contracter, peu de temps après, un mariage avantageux (1).

Après avoir parlé des moyens employés pour l'attaque et la défense des places, nous chercherons encore à faire connaître les détails de l'assaut par deux passages descriptifs, tirés l'un d'un roman de la Table-Ronde, ouvrage du treizième siècle, et l'autre d'un historien arabe, contemporain des croisades.

« Les assiégés, dit le poète, songent à se défendre : ils font des mangonneaux pour lancer des pierres aux dehors, des hourdis pour couvrir les créneaux, des dards et des pieux aiguisés pour jeter sur les assaillants. Pour fortifier la porte des barbicanes, ils y ajoutent des barres, des portes à coulisses, et des fossés profonds. Ils se mettent ainsi en état de repousser l'ennemi, qui les croit sans défense. Le roi fait alors dresser et approcher ses machines ; il fait jouer les bibles et les mangonneaux, avancer les chats près du fossé, et conduire au pied du mur les beffrois. Dès que les habitants de la ville voient

(1) Chronique de Morée, publiée par M. Buchon, p. 419.

rouler les engins, ils montent sur la muraille pour la défendre contre les assaillants.

« Artus, avec sa troupe, marche à l'assaut. Alors vous eussiez vu les écuyers s'avancer sous les engins (galeries ou vignes) pour être à couvert, et sortir de la terre sous le chat pour combler hardiment le fossé. Ceux de la ville leur lancent des traits d'arbalète et des dards. De toutes parts volent les carreaux. Du haut des beffrois les archers d'Artus et ses plus habiles arbalétriers tirent sur les défenseurs de la muraille. Le roi crie à la troupe : « Avancez, braves chevaliers ! (1) »

« Les chats roulent, et déjà plusieurs touchent au mur. Les soldats dressent aussitôt leurs fortes et longues échelles ; mais on jette sur eux des pieux aiguisés, de la poix fondue avec de la glu, des chaudières d'eau bouillante, et l'on parvient à les repousser.

« Le lendemain nouvelle attaque. Les sergents retournent aux engins, les chevaliers aux portes, et les arbalétriers aux beffrois. Les habitants remontent aussi sur leurs murailles : ils ne craignent plus rien, et se croient sûrs de vaincre encore. L'assaut recommence. Les chevaliers près de la porte travaillent à couper les lices (2) ; ceux de la ville sortent pour les défendre. L'attaque se

(1) Quand Damiette fut assiégée, en 1217, par les chrétiens d'Orient, Jean de Brienne, le roi de Hongrie, et le due d'Autriche à leur tête, le signal fut ainsi donné :

« Nous allons livrer un assaut à la ville, au nom du Seigneur et de la vierge Marie, et avec le secours de Dieu, nous la prendrons. » Toute l'armée répondit : « Fiat! fiat! »

(2) Barrières des palissades.

renouvelle aux créneaux et aux tours : de tous côtés volent carreaux, pieux, dards et lourdes pierres. Les pierriers et les bibles menaçantes jouent sans relâche ; les chevaliers de la ville quittent les lices, se retirent derrière les grosses barres, et y maintiennent le combat. Mais les nôtres ne s'endorment pas, et deviennent charpentiers, tandis que ceux qui étaient dans les beffrois gagnent les tours et y sautent l'épée à la main (1).»

L'auteur arabe, historien de la troisième croisade, Boha-Eddin, a décrit de la manière suivante le siège de Jaffa, entrepris par l'armée sarrasine :

« Déjà les mineurs avaient sapé les remparts et étançonné avec du bois la partie qui menaçait ruine ; au signal donné on y mit le feu et le mur s'éroula. Mais au même instant nous découvrîmes, derrière ces ruines, un feu terrible dont les chrétiens se faisaient une espèce de rempart. En vain le sultan (Saladin) ordonna de monter à l'assaut, les Francs opposèrent une résistance opiniâtre. O mon Dieu ! quels hommes ! quel courage ! quelle bravoure ! quelle force d'âme ! nonobstant le danger ils ne songeaient point à leur vie ; ils ne prenaient pas la peine de fermer l'accès de leur place ; ils se tenaient hors des murs disputant le terrain pied à pied : le combat ne cessa qu'à la nuit. Le sultan se repentit alors de n'avoir pas accepté la capitulation, mais il n'était plus temps. Le lendemain, vendredi, l'assaut recommença ; toute l'armée attaqua à la fois en poussant de grands cris ; les tambours et les trompettes faisaient

(1) Legrand d'Aussy, notes sur les Fabliaux, III<sup>e</sup> vol.

un bruit effroyable, les machines jouaient, les mineurs sapaient le rempart, enfin les murs s'écroulèrent, et le fracas fut tel qu'on crut que le monde allait s'abîmer.

« Un nouveau cri s'éleva, et les musulmans se précipitèrent à l'assaut. Mais les chrétiens restèrent fermes à leur poste. La poussière et la fumée nous les avait d'abord fait perdre de vue ; lorsque le nuage fut dissipé, nous les vîmes placés derrière la brèche, formant une forêt de piques et de lances impénétrable ». L'attaque de Saladin fut encore inutile (1).

Deux sièges remarquables par les détails qu'ils présentent se rencontrent aussi dans nos chroniques françaises : celui de la forteresse de Bruges, au commencement du douzième siècle, et celui de Château-Gaillard, sous Philippe-Auguste. Dans cet espace d'environ soixante-douze ans, l'art de l'attaque et de la défense des places avait fait de notables progrès.

C'est Galbert, historien du siège de Bruges, que nous laisserons parler le premier, conformément à l'ordre chronologique.

En 1127, le château seigneurial de cette ville et sa tour, la maison du prévôt, et l'église de Saint-Donatien formaient un ensemble de bâtiments fortifiés. Charles-le-Bon, comte de Flandre, venait de tomber, pendant le sacrifice de la messe, sous le poignard du prévôt de Bruges et de ses complices. Dès que les coupables se virent menacés par le peuple de la ville et par la justice royale, ils se préparèrent à soutenir un siège.

(1) Biblioth. des croisades, IV<sup>e</sup> partie, p. 343, Boha-Eddin.

Ils masquèrent les portes du château seigneurial avec des monceaux de terre, de pierre et de fumier, de sorte qu'elles étaient à l'épreuve de l'incendie. La tribune ou *solarium*, dans laquelle Charles-le-Bon priaît lorsque les assassins le frappèrent, fut fortifiée du côté où elle communiquait avec l'église, et l'intervalle des piliers garni avec des coffres, des tables, des sièges, des autels même; les assiégés, qui pressentaient la vengeance du peuple et des seigneurs, firent de tout cela un rempart solide en se servant des cordes des cloches, et du plomb qui provenait des toits.

Pour détourner l'orage qui les menaçait, les révoltés offrirent de prouver leur innocence et de se soumettre au jugement féodal. Mais les fidèles vassaux du défunt leur répondirent en rompant une paille sous leurs yeux : le pacte d'hommage et de foi était brisé à jamais.

L'attaque commença par le château seigneurial.

Les assiégeants préparèrent les échelles pour l'assaut et les apportèrent avec de grands cris. Elles avaient en hauteur soixante pieds d'homme et douze à la base, sans compter une échelle plus étroite et plus longue applicable au revers du mur. Les Gantois protégeaient de leurs boucliers les porteurs des échelles, tandis que des jeunes gens courageux et pleins d'audace montaient à l'escalade l'un après l'autre; mais ils étaient tués à mesure qu'ils parvenaient au sommet. Ils essayèrent en vain de percer la muraille avec des marteaux de maçons et des instruments de fer.

Le château ne fut enlevé que par surprise. Une porte ignorée donna enfin passage à la multitude altérée de



vengeance et de pillage. En un moment tout fut dévasté ; tapis, matelas, linge, coupes, chaudrons, chaînes et barres de fer, liens et cordes à boyau pour les arcs, carcans, brassarts, instruments de fer pour les prisons, conduits de plomb pour l'écoulement des eaux, jusqu'aux portes de fer du trésor seigneurial, tout fut enlevé. Les bannières des assiégeants flottèrent bientôt dans cent endroits de la forteresse.

Dans l'ardeur du pillage, un jeune homme eut la hardiesse de monter par une échelle jusqu'à la principale fenêtre de l'église. Il brisa les vitraux et les ferrures avec son épée et sa lance, il pénétra dans le sanctuaire, découvrit un grand coffre et l'ouvrit pour le fouiller, mais tandis qu'il était penché jusqu'au fond de ce coffre, le couvercle, retombant, le frappa mortellement.

D'autres voulurent imiter cet exploit dans l'espoir de trouver encore dans la nef les restes de Charles-le-Bon, précieuse relique que les peuples convoitaient plus que l'or et l'argent ; mais, avant même de l'avoir conquise, il s'éleva à ce sujet une dispute entre les assiégeants. Les épées furent tirées, et l'on eut peine à s'accorder pour suspendre le différend jusqu'à la fin de la guerre.

On dirigea ensuite l'attaque contre l'église.

Une galerie ou parapet garni de tourelles protégeait la muraille de clôture de la maison prévôtale. Du haut de ce parapet envahi, on lança des pierres et toutes sortes de projectiles qui forcèrent enfin la porte de l'église. On ne distinguait plus le pavé de la nef, il était jonché de débris : dalles et fenêtres brisées, stalles et sièges renversés, gisaient pêle-mêle ; tout était confusion

et destruction. Ce bouleversement complet donnait à l'église un aspect plus horrible que celui d'une prison.

Ce fut là comme le premier acte du siège (1).

Restait à s'emparer de la *tribune* (*solarium*), où le cercueil de Charles-le-Bon avait été transporté. « Les meurtriers y veillaient à côté du corps de leur victime, après avoir suspendu près de sa tête une lampe qui brûla jusqu'à la fin du siège. » Les assassins de l'homme vivant honoraient maintenant son cadavre ; quand le corps n'est plus rien, l'immortalité glorieuse d'une belle âme se révèle et en impose au crime.

On peut induire du récit de Galbert, que le bâtiment appelé *solarium* était adhérent à l'église, élevé au dessus du sol, et que l'attaque ne semblait pas praticable par la nef, car on amena, dit le chroniqueur, le *bélier dans le dortoir des frères* pour renverser les murs de l'église, et pénétrer au lieu que les assiégés occupaient encore.

Contre la muraille qu'il fallait battre en brèche, on dressa des gradins de bois fort larges, où dix personnes pouvaient combattre de front ; au dessus de leurs têtes furent disposées des claies d'osier pour former un abri dans le cas où les assiégés parviendraient à briser

(1) Pendant ce temps on avait arrêté le prévôt de Bruges, chef des meurtriers et rebelles. Comme il ne s'était pas renfermé dans la forteresse, il fut saisi, pendu et supplicié par le bâtard d'Ypres, avec des circonstances qui font frémir. Un duel eut lieu entre Gui, l'un des révoltés, et Hermann son ennemi : combat mortel accompagné d'une cruauté honteuse et perfide qui ne se trouve pas dans les mœurs des autres provinces formant alors la France féodale.

le toit du dortoir, et un mur de bois fut construit sur le devant, pour les garantir des traits lancés de l'intérieur; puis on suspendit une énorme poutre avec des cordes; au moyen d'autres cordes, des hommes la ramenaient à eux et lui imprimaient le balancement. D'un seul coup, accompagné d'un seul cri, ils faisaient sauter des morceaux de murailles et renversaient tout. Cette machine frappa depuis midi jusqu'au soir. Les toits incendiés, et ouverts par les tisons enduits de cire et de poix que lançaient les assiégés, les énormes pierres qui tombaient du haut de la tour sur les travailleurs, n'arrêtèrent pas l'action du bélier; son effet fut accéléré par les pluies et les inondations qui avaient détérioré l'édifice.

Les proscrits ne savaient plus où donner de la tête. Il fallait faire face aux portes, aux fenêtres, au clocher, à la brèche; ils souffraient, dit Galbert, *toutes les peines de la vie*. La muraille ouverte, leurs ennemis se ruèrent sur eux comme une colonne épaisse et sans aucun ordre; les uns se précipitant en avant, les autres combattant ou violemment poussés, tombant et s'efforçant de se relever. « Les voix, les clameurs, le bruit des pas de cette foule; le fracas des armes et de la chute des murailles, ébranlaient, non seulement l'église, mais au dedans et au dehors tout le château et ses environs. »

Repoussés de la tribune, les assiégés se réfugièrent dans la tour... Ils sonnaient du cor, comme s'ils eussent été une armée.

Cependant, les jours s'écoulaient. Le roi de France, Louis VI, arrivé sur ces entrefaites, pleurait dans l'église

la mort de Charles, son neveu. Les conjurés n'avaient plus le courage de boire et de manger. Soit effet de la fatigue, soit anxiété des remords, les aliments n'avaient pour eux qu'un goût détestable. On continuait de miner leur tour avec des instruments de fer. Ils demandaient à sortir. Les marches de l'escalier croulaient une à une, et ils ressentaient le contre-coup de la chute des marteaux; la tour tremblait et chancelait... Leur chef cria qu'ils se rendaient.

L'écroulement de l'édifice pouvait être dangereux pour les assiégeants comme pour les assiégés, de sorte que la faculté de sortir fut accordée aux rebelles par le roi.

Ils descendirent un à un, au nombre de vingt-sept, et passèrent par une fenêtre de l'escalier, ouverture oblique et si étroite, que quelques uns, arrêtés par leur taille, furent obligés de se laisser glisser au moyen d'une corde par une autre fenêtre plus grande.

Le plus jeune des révoltés, appelé Robert, auquel on s'intéressait, et qui était moins coupable que les autres, obtint d'être remis en garde aux citoyens de la ville jusqu'à l'issue de son jugement; les autres captifs furent conduits aux prisons du château. Peu de temps après on les précipita du haut d'une tour. L'un d'eux, nommé Éric, tomba sur un escalier de bois; sa chute détacha une marche fixée avec cinq clous. Il s'assit par terre et se signa. Des femmes voulaient le *toucher* (c'est-à-dire le prendre sous leur garde); un des chevaliers du nouveau comte de Flandre (1), jeta une

(1) Galbert appelle ce seigneur, le comte Guillaume, marquis de Flandre.

grosse pierre au milieu d'elles, et les empêcha d'approcher. L'agonie du malheureux Éric ne fut pas longue.

Robert fut condamné. En retournant en France, le roi le fit lier sur un cheval. Les larmes coulaient de tous les yeux au moment où il fut emmené.

« O mes amis, disait-il à ses concitoyens, si vous ne pouvez rien pour ma vie, priez Dieu qu'il daigne avoir pitié de mon âme ! » Il eut la tête tranchée à Cassel (1).

Le siège de Château-Gaillard, par Philippe-Auguste, est postérieur de soixante-seize ans à celui dont nous venons de donner le récit (1203).

Ce château, réputé imprenable, et décoré comme tel du surnom de *Gaillart*, dominait la Seine, près des Andelys. Le maréchal du roi, Jean-sans-Terre, vint s'établir sous ses murs, avec la flotte d'Alain-le-Pirate, pour repousser l'attaque du roi de France.

La flotte d'Alain fut bientôt mise en déroute. Guill. le Breton cite, comme un trait de courage et d'adresse, ce que fit alors un habile nageur, appelé Galbert, qui parcourait sous l'eau une distance de mille pas. Ce Galbert remplit de charbons ardents des vases hermétiquement fermés avec du bitume. Il les attacha à l'extrémité d'une corde liée autour de lui, et gagna secrètement les palissades qui défendaient l'approche des murailles. Il sortit tout à coup de la rivière dans un endroit où les assiégés ne redoutaient aucune surprise, embrasa les palissades, et occasionna un grand incendie.

(1) Galbert, vie de Ch.-le-Bon, Collect. in-8° des Mém. relatifs à l'Hist. de France, publiée par M. Guizot, p. 260-590.

Cependant le printemps et l'été s'écoulèrent sans résultats décisifs. Aux approches de l'hiver, Philippe-Auguste se fortifia dans la position qu'il avait prise. Il se procura de larges bateaux pareils à ceux qui servaient au transport des bestiaux et des chariots sur la Seine; il les fit amarrer au milieu du fleuve, par des pieux, des crampons et des cordes, et il établit un pont de bois. Sur quatre autres grands bateaux, quatre tours, composées de troncs d'arbres et de fortes pièces de chêne vert unies par des liens de fer, dominèrent l'ennemi et le placèrent sous la portée du trait. Quinze autres tours de bois furent élevées autour du château même, les intervalles occupés par des troupes et des sentinelles relevées tour à tour.

Le comte Roger de Lacy était châtelain de la forteresse pour le roi d'Angleterre. Comme ses provisions de vivres s'épuisaient, il expulsa de la place plus de quatre cents personnes, qui ne trouvèrent d'autre refuge qu'une roche creuse, à quelques pas du château.

La famine commençait à décimer ces malheureux lorsqu'ils furent cernés par les soldats du roi. Elle causa parmi eux d'affreux ravages, et des actes déplorables. Un enfant fut dévoré. Le roi eut pitié de leur misère, et leur fit donner des aliments.

Aussitôt après l'hiver, l'attaque du château recommença. Le ménestrel Périgas dirigeait les archers et les machines de guerre. Le rocher sur lequel s'élevait le Château-Gaillard, fut escaladé par Cadoc et ses routiers; et la sape fit crouler la principale tour. Trois sergents découvrirent une petite fenêtre d'une vieille maison;

l'un d'eux, pour y pénétrer, monta sur les épaules de ses compagnons, puis leur tendit une corde; ils entrèrent au nombre de soixante, et brûlèrent les portes. L'incendie se développa; la garnison prit l'alarme. Heureusement les trois sergents trouvèrent un abri dans une cave qui servait au dépôt des pierres et des traits. De là ils allèrent couper les cordes des ponts-levis, et firent entrer les Français, qui assaillirent aussitôt le donjon, dernier asile de l'ennemi.

La mine et les catapultes furent mis en œuvre contre les assiégés, tandis que la famine les pressait. Ils parlèrent de se rendre. « Certes, leur dit le châtelain Roger, vous parlez en vain, car tant que je vivrai, je ne sortirai de *Gaillart* ni ne le rendrai, si on ne m'en tire par les pieds. » Alors les assiégés tinrent conseil dans une autre pièce. Ce châtelain est mal avisé, se dirent-ils, si nous le croyons il nous fera tous mourir de *male mort*. Mieux vaudrait que nous rendions *Gaillart*, sauf nos vies. »

Ils sortirent de nuit, pour proposer au chef des assiégeants de lui faciliter l'entrée du donjon. Avec leur aide les serrures furent brisées (1).

Les assiégeants pénétrèrent dans la tour. Sur ce, la guaitte du donjon commença à crier : « Trahi! trahi! » Le châtelain entendant ce cri, frémit de tout son corps, s'arma, fit armer ce qui lui restait de gens fidèles, et s'en alla droit où l'on criait. En voyant les soldats du roi, il tomba sur eux l'épée à la main, frappant à gauche et à droite, et fit « tant d'armes que c'étoit mer-

(1) G. Breton dit que le donjon fut pris par le moyen de la mine.

velles à veoir ». On l'entoura, et il reçut plus de trente blessures. Il se défendait toujours de son mieux, mais « son bien faire ne lui pouvoit rien valoir, car lui et les siens étoient peu, et les François étoient trop. » Enfin il fut abattu et saisi, mais on ne put jamais le mettre hors du château qu'en le traînant par les pieds (1).

#### MARINE.

Les progrès de l'art naval semblent avoir été plus lents que ceux de l'art des sièges, et ils ne sont guère appréciables pour nous jusqu'au temps des grandes expéditions en Orient. Depuis la fin de la domination romaine jusqu'au douzième siècle, aucune mer n'avait été traversée fréquemment par des flottes. La France, pour ce qui la concerne, ne possédait aucun port vraiment actif, et l'Italie n'avait pas encore sillonné de ses nefes la route de Ptolémaïs et d'Alexandrie. Une flotte de Pisans, se hasardant sur la Méditerranée au temps de la première croisade, prit les côtes d'Aragon pour le pays des Maures.

Peu après les perfectionnements commencèrent et se succédèrent lentement. Les propriétés de l'aiguille ai-

(1) Chronique de Reims, p. 141, et Guill. Breton, Philippeide.

La chronique ajoute que Philippe, émerveillé de son courage, le prit à son service et lui laissa la garde de la même forteresse. Mais une autre version porte qu'il succomba dans cette lutte, et que son corps fut trouvé le lendemain de l'assaut, dans les décombres, avec ceux de ses fidèles compagnons.



mantée furent reconnues et enhardirent les pilotes; on se familiarisa avec la haute-mer, on reconnut les écueils, on sut les éviter. Au lieu de cette multitude de petits vaisseaux qui ne quittaient point les côtes, on essaya de nouvelles proportions; car la foule des pèlerins qui se dirigeaient vers l'Orient nécessitait l'agrandissement des navires. On mit aussi plus d'art et de solidité dans la construction des nef, on multiplia les mâts et les voiles, et l'on apprit à marcher contre le vent.

Une partie de notre vocabulaire de marine remonte à cette époque. On peut s'en convaincre par un passage de Wace, poète normand du douzième siècle. Ce passage, cité et expliqué dans le bel ouvrage de M. Jal, nous donne la description d'une manœuvre en termes très exacts :

« Quand ils furent tous entrés dans les navires et qu'ils eurent la marée (tide) et le bon vent (orré), vous eussiez vu lever les ancrs, tirer sur les étais (estremes), raffermir (rider) les haubans (hobens); les mariniers courir dans ces navires, déployer les voiles et les trefs. Les uns font effort aux guindeaux, les autres aux lofs (loef) et aux drisses (betas); derrière sont les pilotes, les meilleurs maîtres timoniers (esterman). Chacun s'applique à diriger le gouvernail qui mène le navire; en bas la barre du gouvernail (le hel) pour courir à gauche, en haut cette barre pour aller à droite. Pour mieux recueillir le vent dans les trefs on fait venir à l'avant les lès de proue en tirant bien (funt les lis pros avant tenir) sur les ralingues (raalinges). Ceux-ci pèsent sur les cargue-fonds (gardinges), et abaissent quelque peu les

voiles, afin que les navires courent plus doucement ; on affermit les étais (estroins) et les écoutees ; on fait tendre toutes les cordes ; on lâche les itaques (hutagues), et les trefs viennent en bas. On hale (halent) et saille (sachent) les boulines (buelines) ; on regarde au vent et aux étoiles ; les nefs portent des voiles en proportion de la force du vent ; on fait lier les cargues (brails) au mât pour que le vent n'ait pas de prise sur elles ; les nefs courent à deux ou à trois ris (ris)... (1).»

Nous avons déjà cité les Rôles d'Oléron comme règles de discipline et de législation maritime. Nous ne rappellerons ici que l'introduction de cette ordonnance où sont exprimés quelques usages de l'art nautique dans son enfance :

« Cy commencent les jugements de la mer, des nefs, des maîtres mariniers, et aussi des marchands, et de tous leurs estats ; la nef est au havre, et demeure pour attendre son fret et son temps ; quand le maître veut partir

(1) *Orré*, de ora, *aura* en latin. — *Tide*, anglais. — *Estroin*, estrem, corruption d'estrives, estay. — *Trefs*, voile particulière ; mot souvent employé au moyen-âge. Elle servait par le mauvais temps. — *Lof*, mot encore usité, l'angle inférieure de la voile, du côté du vent. — *Betas*, bosses, morceaux de cordes, en espagnol. — *Sterman*, mot d'origine normande, timonnier ; steer gouvernail. — *Lisproz*, leches-prow's, en anglais. Lès de proue, lès du vent. — *Gardinges*, cargue-fonds et cargues boulines. En danois *guardinger*. — *Hutagues*, l'itaque soutient la vergue, la monte et la descend. — *Boulines*, cordes qui d'un point de l'avent vont s'attacher aux ralingues. — *Brails*, en anglais, cargues. Jal, Archéologie navale, p. 172-189. tom. I.

il doit prendre conseil de ses quatre compagnons et leur dire : « Seigneurs, vous plaît-il ce temps ? Si quelqu'un dit : Le temps n'est pas bon, car il est nouvel venu, et devons laisser l'asseoir ; et les autres diront : Le temps est bel et bon; le maître doit s'entendre avec ses compagnons ; s'il ne le faisoit, ses nefes se perdrieroient, il est tenu de payer, s'il a de quoi. Tel est le jugement (1). »

Ces Rôles statuent également sur le prêt que le maître fait des objets du navire, sur le sauvetage, sur les blessures et maladies des matelots, sur l'ivresse, et sur le sacrifice des marchandises en cas de tempête.

Il y avait dans ce code maritime peu de science il est vrai, mais plus de pratique qu'on ne le soupçonnerait, et M. Jal a dit avec raison : « L'aspect du ciel, la couleur de la mer, l'observation de quelques astres qui depuis l'antiquité avaient guidé les marins, des traditions sur les courants, une habitude nécessaire d'estimer la dérive qui devait être considérable avec des bâtiments conformés comme je l'ai dit, et voilés si largement qu'il semble que même l'allure du large leur devait être dangereuse, une pratique assez habile du changement des vergues d'un côté à l'autre des mâts, selon qu'on avait le vent à droite ou à gauche ; voilà sans doute toute la science de la navigation au treizième siècle. La boussole devait être d'un faible secours aux pilotes ; elle n'était alors en effet, qu'une aiguille frottée d'aimant, *couchée* dans un *festu* et flottant sur l'eau dans un vase sans cesse agité. On conçoit que la navigation devait être bien hasardeuse,

(1) Hist. de Philippe-Auguste, Capefigue, t. IV, p. 597.

incertaine, et semée de périls avec des éléments de science si vagues et des instruments si imparfaits ; et cependant que de grandes entreprises ne voyons-nous pas s'accomplir dans le moyen-âge, malgré les tempêtes, et cette ignorance que l'on exagère assurément aujourd'hui quand on parle de ces époques toutes pratiques (1) ! »

Pour avoir quelque idée de la composition des flottes du même temps, il faut tenir compte des moindres renseignements fournis par l'histoire. Un mot d'abord sur les diverses espèces de bâtiments.

Les grands vaisseaux s'appelaient *gallées*, nom donné par les Grecs du Bas-Empire aux vaisseaux longs à éperons (*naves rostratæ*). Ces vaisseaux portaient des rames et des voiles. Les *gallides* et *galions*, diminutifs des *gallées*, ne portaient qu'un rang de voiles (2). Les *gates* (chats) étaient de grosses galères à cent rames.

Les *dromonds* étaient aussi de grandes galères empruntées aux Grecs. Les *chelands* ou *chalandes* différaient peu des *dromonds* ; ce n'est plus à présent qu'un bateau de rivière.

Les *coques* ou *cogges*, que G. Guiart cite comme de grands navires, étaient de forme haute, courte, et ronde.

Les *busses* portaient deux mâts comme les *nefs*.

Les *balliniers* ou *barges* n'étaient que de grandes barques armées, et les *coquets* de petites chaloupes.

Les vaisseaux de charge et les *huissiers* ou *vuissiers* (de huis, porte), bâtiments plats, n'allaient cependant

(1) Arch. naval., t. II, p. 445.

(2) Guill. de Tyr, liv. XX, col. 14, et liv. X.

qu'à la voile, et servaient pour le transport des chevaux et du matériel. Ducange les appelle *palandries*.

Et mil vissiers par leur consaus (conseils),  
Pour passer armes et chevaux.

Ph. Mouskes, *Vie de Louis VIII*.

On avait déjà l'habitude de suspendre les chevaux pour les voyages sur mer, en leur passant des sangles sous le ventre (1).

Ez vissiers metent les bons chevaux de pris  
Et aus sentines les bons tonniaus de vin.

*Garin le Lorrain*, tom. II, p. 155.

Il y avait donc variété dans la construction et la dimension des navires; mais il n'est pas facile d'obtenir à cet égard des données précises.

Certains navires qui figurent au temps de la première croisade ne méritent peut-être pas ce nom; Albert d'Aix, nous apprend qu'en une nuit les croisés leur firent parcourir sur terre un trajet de sept milles, du lac de Nicée à la mer, qu'ils pouvaient porter cent personnes, et furent amenés avec des cordages de cuir et de chauvres, tirés par des hommes et des chevaux (2).

Un vaisseau d'alors rappelait en partie la construction des galères antiques, et ne ressemblait pas mieux à nos bâtiments à voile, que ceux-ci ne ressemblent aux bâtiments à vapeur. Ils étaient ordinairement garnis d'un éperon. Quand les Latins assiégèrent Constantinople, un

(1) Hist. de Philippe-Auguste, t. III, p. 175.

(2) Albert d'Aix, Collect. Guizot, t. XXIV, p. 85.

vaisseau énorme, armé d'immenses ciseaux d'acier, espèce de rostres, alla rompre la chaîne du port (1).

Philippe-Auguste, le premier de nos rois qui eut une flotte et des machines de guerre, rassembla inutilement sur les côtes de Flandre dix-sept cents voiles portant environ quinze mille soldats. Mais on ne peut guère supposer qu'il y eut dans ce nombre plus d'une centaine de bâtiments un peu considérables. Trois cents de ces barques portaient du vin, du blé et des armes. Elles étaient dirigées par des pirates de Normandie et de Bretagne. Ce même roi donna à son fils, pour l'expédition d'Angleterre, quatre cents vaisseaux ou coques (2) sans doute aussi de médiocre dimension (3).

Richard Cœur-de-Lion loua pour la croisade, à Marseille, vingt galères et huit vaisseaux ronds; ces derniers étaient vraisemblablement plus forts que les vaisseaux coques de Philippe-Auguste.

Sous saint Louis on trouve une flotte de quatre-vingts bâtiments pour défendre les côtes du Poitou, mais leur importance n'est pas spécifiée.

(1) Michaud, Hist. des croisades, t. III, p. 175.

(2) Ducange, Gloss. C.

(3) C'était aussi en partie des navires marchands armés en guerre et loués dans les ports de la Picardie et de la Bretagne. Un fameux pirate, appelé Savari, commandait aux bâtiments que le Poitou et la Normandie avaient fournis. G. Breton, l. 9, Philippéide.

Eustache le Maire, autre pirate fameux, servit alternativement les Anglais et les Français. Suivant la Chronique des ducs de Normandie, la flotte du fils de Philippe-Auguste fut de 600 navires et 80 *cogges*.

La flotte qu'il arma dans le port d'Aigues-Mortes est mieux connue. Les bâtiments étaient au nombre de quinze à dix-huit cents, portant soixante mille hommes (1). Il paraît du reste qu'on n'y comptait que trente-huit grands vaisseaux.

On a cru pouvoir récemment préciser la dimension de ces derniers navires, d'après celle d'une galère retrouvée il y a cinq ans dans les sables d'Aigues-Mortes. Cette galère portait soixante-douze pieds de long sur quatre pieds neuf pouces de large, et ses madriers, en état de conservation parfaite, étaient au nombre de quatre-vingt-un de chaque côté (2). On assurait qu'elle avait appartenu à la flotte de saint Louis, mais M. Jal a remarqué que c'était un petit navire non ponté, et n'offrant aucun indice qui pût le faire attribuer au treizième siècle.

Nous ferons à cette occasion une remarque sur le territoire d'Aigues-Mortes, acheté, en 1248, par saint Louis à l'abbé de Psalmodi. Le roi de France ne possédait aucun port dans le midi. La ville d'Aigues-Mortes située, comme elle l'est encore, à une lieue environ du rivage de la mer, avait un étang qui pouvait offrir un asile avantageux pour les navires. La communication de cet étang à la mer fut établie par saint Louis au moyen d'un canal, et les navires de guerre vinrent stationner à l'abri sous les murs de la ville (3).

(1) Joinville, édit. Petitot, p. 105 et 217, notes de Sallier, p. 500. — Michaud, Histoire des croisades.

(2) Quotidienne, 11 fév. 1855.

(3) On a cru sans fondement que la mer en se retirant avait

Le nombre des troupes transportées par les flottes anciennes, peut servir aussi à en apprécier l'importance.

Les Vénitiens promirent pour la croisade de Constantinople des vuissiers pour quatre mille cinq cents chevaux et neuf mille écuyers, et des nefes pour quatorze mille cinq cents chevaliers et vingt mille sergents à pied (1), avec des vivres pour neuf mois. Chaque chevalier dut recevoir, par jour, six setiers de pain, de farine, ou de légumes, et une demi-cruche de vin (2).

Parmi ces navires il y en avait qui portaient quatorze cents hommes.

Les Vénitiens, plus d'un demi-siècle après, louèrent à saint Louis un grand vaisseau de cent à cent dix pieds (du temps) de long pour sept cents livres, et un autre vaisseau de quatre-vingt-dix pieds de long pour trois cent cinquante livres (3).

laissé à sec le terrain compris entre la ville et le rivage. Le canal de saint Louis, appelé encore le Grau-Louis (*Gradus, passage*), s'est comblé avec le temps; mais il n'est survenu aucun changement notable dans la position de la ville à l'égard du rivage. — Alex. Dumas, Voyage dans le midi de la France, t. II, p. 114.

(1) Villehardouin, t. III.

(2) Chronique de Dandolo, Capefigue, Hist. de Philippe-Auguste, t. II, p. 215.

(3) Monteil, Histoire des divers États, t. II, notes 15, ép. LXXX.

700 livres poids de marcs, faisaient environ 68,852 francs en mettant le marc à 43 sols parisis, et 350 livres, environ 34,916 fr. Mais si l'on devait calculer en livres numéraires, on n'aurait plus que 16,240 fr. environ, pour 700 livres.



Suivant le projet d'un traité (1268), retrouvé par M. Jal, Venise promit au même prince des navires de soixante-dix à cinquante-huit pieds de quille ou colombe, de trente-huit pieds et demi à vingt et un pieds et demi de large à la plus grande largeur, de trente-neuf pieds et demi à vingt-neuf de hauteur de la quille au sommet des accostillages.

La nef de saint Louis, au retour d'Égypte, transporta huit cents pèlerins (1).

Les statuts de Marseille parlent des navires montés par mille personnes comme d'une chose ordinaire. On trouve ailleurs des équipages de cent vingt hommes (2).

C'est dans le projet de traité des Vénitiens, dont nous venons de parler, que nous trouverons les détails les plus précis sur la construction des grands navires.

Parmi les quinze bâtiments désignés, *la Sainte-Marie*, *la Rocheforte* et *le Saint-Nicolas* occupaient le premier rang. « Ils avaient, dit M. Jal, trois étages aux constructions de l'arrière et de l'avant, où se trouvaient les logements des principaux passagers, c'est-à-dire deux planchers entiers et un plancher ou pont coupé. Les autres navires, bien moins longs, avaient le même nombre d'étages, et ne différaient que par les logements. Quant à ce qu'on appelait les *châteaux* et ce qui est devenu les dunettes, constructions élevées aux extrémités du navire, à l'endroit où le besoin de la défense avait dressé d'abord les *castelli*, ou tours crénelées, dans *la Sainte-Marie* et *la Rocheforte*, ils consistaient

(1) Jal, Arch. nav., t. I, p. 150.

(2) Monteil, Hist. des div. états, t. II, note 13, ép. LXXX.

en une grande chambre sur l'arrière, au dessus de laquelle s'élevaient deux abris ou *bannes* (abris) logeables, et en une chambre également grande ou paradis (chambre de parade), sur l'avant, auquel se surperpoisaient deux espèces de logements appelés ponts. Derrière le paradis de poupe était une petite plate-forme ou galerie pour le combat *bellatorium* (1).»

« Dans le *Saint-Nicolas* et dans douze navires moins grands, il n'y avait qu'un paradis. Il était placé à la poupe et surmonté de deux bannes dont la supérieure était découverte, c'est-à-dire conformée comme une tente, avec des pavois et une toiture de toile : au lieu de paradis de la proue était un simple corridor ou *coursive*, continuant les corridors de droite et de gauche, sur lequel se montait un pont couvert. De l'arbre du milieu (le grand mât d'aujourd'hui qui n'était pas le plus grand alors) à la proue devait être construit un pont couvert.

M. Jal calcule que *la Rocheforte* pouvait porter cinq cent cinquante tonneaux environ ou un million de livres.

Au dessus des corridors des anciens navires il y avait une construction : le bastingage ou *bretèche*, rempart crénelé dans les bâtiments du treizième siècle. G. Guiart dit :

A chascun bout enchastelées  
Et de touz cotés crenelées.

Le corridor était partagé en petites chambres.

(1) Jal, Arch. nav., p. 557.

Dans un projet de fret dressé à Marseille, on remarque la citation des parties principales du navire, telles qu'elles sont indiquées dans le traité de Venise, savoir : les trois couvertes du navire, le paradis sous le château, c'est-à-dire sous la banne, et le pont (1).

Pendant la navigation, on mettait les malfaiteurs dans la barge de cantiers, remorquée à la traîne derrière la nef. L'auteur déjà cité est convaincu qu'on couchait dans des lits suspendus, et que chaque *miles* (homme d'armes) avait un coffre contre le bord pour les provisions et harnais. Quant aux provisions, outre les *bons tonniaux de vins*, dont parle J. de Flagy, le biscuit de mer ne manquait pas ; l'empereur Frédéric et l'historien de saint Bernard en parlent (2).

Le fond de cale s'appelait alors la *soulte* ou la sentine, tandis que *calès* était un des cris de la manœuvre (3). »

Les navires préparés pour le combat avaient une physionomie particulière. A voir leurs tours élevées à la proue, à la poupe et aux mâts, leurs machines pour lancer des traits, leurs écus en guise de créneaux dont leurs bords étaient pavoisés, et leurs bannières qui ventelaient partout, on eût dit autant de forteresses mouvantes :

Aux bouts des mats sont li châtel  
 Bien crenelez à quatre quieres,

(1) Ce projet de fret dressé à Marseille est mentionné aussi dans l'Archéologie navale.

(2) Le Grand d'Aussy. Vie privée des Français, t. 1, p. 124.

(3) Parthenopex de Blois, v. 7591, p. 87.— Joinville, add. de allier, p. 285.

Garnis de quarriaux et de pierres,  
 Que l'on à endroit aüna ;  
 Quatre bons sergeans en chacun a...  
 Targes, bannières, penonceaux  
 Selon que les nez brandelent  
 En mille partis, i fretellent,  
 De loin les voit-on ondoyer.  
 Aux creneaux sont li soudoyer,  
 Qui or ne pense pas à danse,  
 Garni d'épées et de lances.

(G. Guiart.)

On peut ainsi traduire ces douze vers :

Au bout des mâts sont les châteaux  
 Bien crénelés de quatre côtés,  
 Garnis de carreaux, et de pierres  
 Qu'on amassa en cet endroit.  
 En chacun il y a quatre bons sergents.  
 Targes, bannières, penonceaux  
 (Lorsque les navires s'ébranlent)  
 Flottent en mille endroits.  
 On les voit ondoyer de loin.  
 Aux créneaux sont les soldats,  
 (Qui alors ne pensent pas à danser)  
 Munis de lances et d'épées.

Les mêmes détails se retrouvent dans Villehardhoun :  
 « les nefz furent chargées de chevaliers et de sergents,  
 et li escu furent portendus environ des tors et des chatels  
 des nés (châteaux de poupe) et les bannières dont ils  
 avoient tant belles. Ajoutez à cela plus de trois cents  
 pierriers et mangonneaux, et une grande quantité d'au-  
 tres machines pour l'attaque des villes (1).

(1) Mémoires de Villehardhoun, p. 147.

La tour placée au haut du mât des navires armés était quelquefois doublée de cuivre (1), avec une toiture pareillement doublée pour braver le feu grégeois; l'échelle qui y conduisait, fortifiée de lattes et d'un filet de cordes, pouvait rompre la violence des projectiles (2).

La nature de ces projectiles variait suivant les circonstances. Dans une rencontre sur mer qui eut lieu, sous Philippe-Auguste, entre les Français et les Anglais, ceux-ci durent principalement la victoire à l'emploi d'une très grande quantité de chaux vive qu'ils avaient avec eux. Ils la jetaient vers nous, et le vent, en l'apportant, nous aveuglait (3). Le génie britannique se montrait déjà dans cette manière de combattre.

Le récit de deux descentes célèbres dans l'histoire acheveront cette esquisse trop incomplète de la marine du moyen-âge.

Les grands navires qui devaient aller en Palestine, lors de la croisade de 1102, mais qui négligèrent le saint

(1) Jacques de Vitry, Collection des historiens, tome XXII, p. 345.

(2) L'historien arabe Ibn Ferrat, en parlant du siège de Damiette (1217), par l'archiduc d'Autriche et le roi de Jérusalem, décrit une espèce de ponton, appelé *marenne*, composée de six navires joints ensemble. Ses mâts supportaient une tour de bois à créneaux, avec parapets, pont-levis et échelles; seize hommes la défendaient. Biblioth. des croisades, IV partie, p. 395, Michaud.

(5) Sainte-Foix, Essais, t. 1, p. 66.

sépulcre pour Constantinople, ne craignirent point d'aborder et d'assaillir les hautes murailles de cette capitale. L'usurpateur Murzuffle y régnait après avoir fait périr Alexis, protégé par les croisés. L'attaque de la ville fut résolue par mer et par terre à la fois. Deux navires latins, *la Pèlerine* et *le Paradis* (noms qui révèlent les pensées habituelles de l'époque), liés ensemble et portés contre terre par le vent, furent les premiers qui abordèrent. Un Vénitien, et deux chevaliers français, André d'Urboise et Pierre Bacheux, devancèrent tous les autres pour monter sur la muraille. « Et sachiez, dit le chroniqueur en parlant de cet assaut, que ce fut une des plus doutoses choses à faire qui onques fut. » Les évêques et le clergé exhortèrent chacun à se confesser et à régler son testament, parce qu'ils ne savaient « quand Diex feroit son commandement d'els. Ce qu'ils firent tous volentiers mult piteusement, les helmes laciez, li cheval covert et enselé. » Les chevaliers se lancèrent, sans autre délai, des vuissiers dans la mer, les glaives aux mains, avec les bons sergents, les archers et les arbalétriers. Les Grecs commençaient à fuir, lorsque les mariniers francs ouvrant la porte des vuissiers, jetèrent les ponts dehors et tirèrent les chevaux des navires. Les chevaliers, déjà sur la plage, montèrent aussitôt leurs destriers et se rangèrent en bataille (1). Nous parlerons ailleurs du succès de cette descente hardie.

Saint Louis partant pour l'Égypte emmenait dix-huit cents navires (vessels et galées) français et étran-

(1) Villehardouin, 201-269.

gers. Les côtes de l'Océan et de la Méditerranée n'avaient pas suffi pour fournir un pareil armement ; les Gênois y contribuèrent. M. Jal a retrouvé le projet des propositions faites à saint Louis, vers cette époque, par la ville de Marseille. Ce projet est antérieur de trois ans seulement au départ de la flotte. Les renseignements nous manquent pour savoir s'il fut mis à exécution. La ville de Marseille s'engageait à fournir au roi de France vingt navires grésés, équipés à dire d'experts et de prud'hommes. Tout navire de la grandeur et de la capacité de celui appelé *la Comtesse de l'Hospital*, devait être loué treize cents marcs de sterlings bons et loyaux, et le prix des navires plus grands ou plus petits, établi proportionnellement. En outre la commune équipait à ses frais dix galères, dont chacune portait au moins vingt-cinq hommes d'armes. Elles devaient être bien fournies de balistes et autres machines de guerre.

Joinville nous décrit ainsi l'embarquement des croisés : « Et fut ouverte la porte de la nef pour faire entrer nos chevaux, ceux que devons mener outre mer. Et quand tous furent entrez, la porte fut reclouse et estouppée, ainsi comme l'on voudroit faire un tonnel de vin, pour ce que quent la nef est en la grant mer, toute la porte est en eaüe. Et tantost le maistre de la nef s'escria à ses gens qui estoient au bas : « Est vostre besogne prête? sommes-nous à point? » Et ils dirent que oy vraiment. Et quand les prebstres et les clers furent entrez, il les fist tous monter au chasteau de la nef, et leur fit chanter au nom de Dieu qui nous voulüst bien tous conduire. Et tous à haulte voix commencèrent

à chanter ce bel imne : *Veni Creator spiritus*, tout de boult en boult (1). »

Chaque vaisseau avait son enseigne. Celui de Joinville reçut ordre de se rallier, au moment de la descente, à celui qui portait l'enseigne Saint-Denis. Le comte de Jaffa commandait la flotte.

Pour assurer le débarquement, on lança des traits enflammés sur l'ennemi, pendant que les mangonneaux dressés sur chaque pont envoyaient de loin cinq à six grosses pierres à la fois, avec des vases remplies de chaux. Les traits blessaient les pirates ennemis à mesure qu'ils s'approchaient pour reconnaître la flotte, les pierres les écrasaient, et la chaux brûlait tout ce qu'elle touchait. Quand le débarquement fut opéré, l'armée campa sur le rivage où l'on dressa pour le roi une tente écarlate (2).

Cet heureux début et la prise de Damiette furent suivis de longs malheurs. Au retour de l'Orient, saint Louis ne trouva dans son vaisseau ni robes, ni lit, ni *cousche*, et fut obligé de reposer pendant six jours sur de simples matelas (3); des vents contraires assaillirent la flotte. Un marinier de la galère royale jeta sa plombée en mer. « Au matin, quatre plongeurs (4), gens qui vont à

(1) Joinville, édit. Petitot, p. 207.

La sainte eucharistie était portée dans les voyages de mer. Ducange, Obs. sur l'Hist. de saint Louis, p. 58.

(2) Ibid. et Makrisi. — Michaud, Histoire des croisades, t. IV.

(3) Joinville, édit. Petitot, 512.

(4) Après le naufrage de *la Blanche-Nef*, en 1120, où pé-



nou (en nageant) au fond de l'eau comme poissons, passèrent par-dessous la nef, et chacun d'eulx rapporta que au lieu où avoit hurté nostre nef, le sable avoit bien emporté trois toises du tison (de la quille) sur quoy la nef estoit fondée... Les mariniers aimoient mieux mettre leur personne en péril que de laisser perdre une tel nef qui leur cousteroit quarante ou cinquante mille livres (1); ils jetèrent cinq ancras. Le vent étoit tel qu'on n'osoit demourer dans la chambre du roi (2). »

Mais l'ouragan s'apaisa enfin et rendit à la France ses navires, ses pauvres pélerins, et son roi si aimé et si désiré.

Avant d'abandonner cette matière, arrêtons un instant notre attention sur le luxe et les commodités qu'on introduisait déjà dans la construction d'un navire.

« Dans la traversée d'Aigues-Mortes en Egypte, dont nous venons de parler, le comte de Japha avoit une galère ornée au dedans et au dehors à ses écussons « lesquels étoient d'or, à une croix de gueules patée. » Il y avoit bien pour chaque banc de rameur (3) trois cents mariniers en sa galée, qui chascun d'eux portoit une targe, à chascune targe y avoit un penoncel de ses armes,

rurent des princes anglais, on engagea d'habiles nageurs et des plongeurs à chercher les cadavres. — Orderic Vital, t. III, p. 536, Collect. Guizot.

(1) Environ 928,000 fr. pour 40,000 livres numéraires.

(2) Joinville, Histoire de saint Louis.

(3) M. Jal rejette ce nombre de 300 rameurs appliqué à cette galère, comme inexplicable.

batu à or, et quand il alloit sur mer le faisoit bon voir à cause du bruit que menoient les paunceaux, et aussi le son des naccaires, tabours et cors sarrasinois qu'il avoit en sa gallée. »

Lorsque Baudouin, roi de Jérusalem, dut épouser la veuve de Roger de Sicile, cette princesse se rendit en Palestine avec deux trirêmes, montées chacune par cinquante hommes de guerre, et suivies de « sept navires chargés d'or, d'argent, de pourpre, d'une grande quantité de pierres précieuses, de vêtements magnifiques, sans parler des anneaux, des cuirasses, des épées, des casques, des boucliers resplendissants d'or, et de toute sorte d'autres armes. Le vaisseau qui amenait la princesse, garni d'un mât doré de l'or le plus pur, réfléchissait au loin les rayons du soleil; la proue et la poupe recouvertes également d'or et d'argent, façonnées par d'habiles ouvriers, présentaient un coup d'œil vraiment admirable. Sur l'un des sept navires étaient des archers sarrasins, hommes très forts et sans rivaux dans tout le pays de Jérusalem pour l'art de lancer les flèches; ils apportaient des habits précieux et éclatants destinés à être offerts à Baudouin. »

Le roi envoya trois galères à la rencontre de sa fiancée (1).

Enfin, le roman de Parthenopeus de Blois décrit, en parlant du navire d'Uraque : « Une moult bien peinte

(1) Albert d'Aix, Guizot, Collect. des Hist. de France, t. XXIV, p. 195-15.

cambrete qu'on nomme gloriète, avec un petit entre-clos où il ne peut y avoir qu'un lit (1). »

Ces détails prouvent que l'élégante décoration de ces palais mouvants n'est pas d'aujourd'hui. L'homme avait déjà suspendu sur les flots son lit d'or et de soie, et sommeillé mollement entre les étoiles et l'abîme, lorsque les navires agrandis transportèrent vers un nouveau monde les soldats de Pizarre et de Cortès.

(1) Parthenopeus, p. 63.

---





Combat entre les Francs et les Sarrasins.

## Croisades.

**ORIGINE DES CROISADES :** État des esprits et de la société en Europe.—**PREMIÈRE CROISADE :** Enthousiasme ; chefs de la première croisade ; conquête de Jérusalem ; mort de Godefroy. — **AUTRES CROISADES :** Seconde croisade, Louis VII en Asie ; fin du royaume de Jérusalem. — Troisième croisade, Philippe-Auguste et Richard ; siège de Ptolémaïs. — Quatrième croisade ; prise de Constantinople par les Latins. — Croisade en Albigeois. — Croisades partielles. — Sixième croisade, saint Louis en Egypte. — Septième et dernière croisade, saint Louis à Tunis. — **RÉSULTATS DES CROISADES :** Décadence des Francs en Orient ; caractères aventureux de l'époque ; jugement des croisades ; conclusion.

En introduisant dans ces recherches de matières diverses, un tableau rapide des guerres religieuses du douzième et du treizième siècle, nous ne croyons pas en-

vahir par là le domaine de l'histoire régulière, car nous ne ferons que choisir et rapprocher ici un certain nombre de traits caractéristiques qui se rattachent à l'étude des mœurs et des coutumes. Depuis que les annales complètes des croisades ont été si habilement retracées (1), tout le monde a pu connaître dans son magnifique ensemble historique cette grande lutte de l'Orient et de l'Occident; mais à cette époque où la France fut presque toujours au premier rang, où les Orientaux, accoutumés à la trouver partout où l'on combattit, ont appelé de son nom tous les peuples chrétiens, l'influence réciproque des mœurs françaises et des mœurs orientales fut si fortement prononcée que nous ne pouvons omettre d'en rappeler les causes.

Comme toutes les grandes révolutions, le mouvement qui précipita la moitié de l'Europe vers une tombe lointaine et sacrée, fut précédé de symptômes révélateurs. Depuis près de cinq siècles l'islamisme était maître de Jérusalem, et la dévotion n'avait pas cessé d'y attirer des pèlerins partis de l'Occident. Au retour, ils racontaient en pleurant l'opprobre du saint sépulcre et ils peignaient les vicissitudes et les spectacles étranges du voyage. Les chrétiens, nourris de l'Évangile et de la Bible, se sentaient émus de regrets et de pieux désirs au seul nom des lieux qui avaient vu les mystères de la rédemption.

A la fin du douzième siècle, les traditions romanesques venaient se mêler aux souvenirs religieux. Les historiens et les poètes des siècles précédents, par les merveilleux ré-

(1) Voyez l'Histoire des croisades, par feu M. Michaud.

cits qu'ils avaient laissés, exaltaient encore les âmes ; les peuples s'élançaient en imagination sur la route « que l'admirable roi des Francs, Charlemagne, avait ouverte jusqu'à Constantinople ; » les bouches rappelaient que jadis le khalif Aroun « avait envoyé les clefs du saint sépulcre au fils de Pépin. « Quand la croisade fut résolue, une prophétie annonçant que Charlemagne apparaîtrait pour la commander se répandit partout (1).

D'autres idées contribuèrent aussi à diriger le mouvement des esprits vers l'Orient. Au huitième siècle, les armées sarrasines étaient venu frapper aux portes de l'Europe, et comme Charles Martel ne leur avait pas permis de pénétrer au delà du vestibule de la chrétienté, le flot dévastateur s'était arrêté en Espagne ; de la Sicile, il menaçait encore l'Italie et le pontificat : sans l'épée du Cid et le *bras de fer* de Guillaume, premier comte de Pouille, l'islamisme eût doublement lavé l'affront de la bataille de Poitiers. Ainsi c'était un acte politique autant que religieux de combattre les Sarrasins. D'ailleurs en s'expatriant on gagnait des royaumes, et il était doux d'échanger le cercle fleuroné contre une couronne plus riche. Dans l'ennui de leurs châteaux, les gentilshommes de France avaient contemplé avec étonnement et envie la fortune de Guillaume-le-Bâtard, celle des fils de Guiscard, celle du frère du duc de Bourgogne, devenu comte de Portugal, et de Robert de Calès (près Falaise), surnommé Burdet, qui alla conquérir la principauté de Taragone à la barbe des *païens* (2).

(1) Anon., Gesta Franc. hierosolym., ap. Bongars, p. 1.

(2) Orderic Vital, t. III, p. 450, Collect. Guizot.

Et que pouvait-on faire de mieux que de porter au loin son ambition comprimée et ses interminables querelles ? La société féodale languissait dans un état de fièvre lente qui allait secrètement à une crise ; tout devait périr ou se réorganiser. « L'Europe, dit Guillaume de Tyr, se trouvait alors dans une situation telle qu'il semblait que le monde penchait vers son déclin et fût prêt à tomber dans la confusion du chaos. La famine, la servitude et le brigandage désolaient la France. Lorsque les prédications commencèrent, tout le royaume était rempli de troubles ; il se commettait partout des vols, on n'entendait parler que d'attaques sur les chemins, et de maisons incendiées ; les querelles et les combats n'avaient d'autre cause qu'une indomptable cupidité, et tout devenait proie ou butin pour ceux qu'elle enflammait. Mais dès que le pontife eut ordonné de prendre la croix, dès que les prélats et les prêtres eurent répondu à cet appel, il se fit dans tous les esprits un changement surprenant et tel qu'on n'aurait osé l'espérer. »

## PREMIÈRE CROISADE.

Les premières exhortations faites en Italie pour la délivrance des saints lieux eurent peu de succès, mais quand Urbain vint les répéter à Clermont dans une assemblée de trente mille français, alors il y eut un cri général : « Dieu le veut ! » La France, fille aînée de l'église, reconnut la voix de sa mère, prit une épée, et marcha la première vers l'Orient.



Le signe extérieur de cette adhésion des peuples à la cause du christianisme fut une croix d'étoffe rouge. On l'attacha sur l'épaule, et dès ce moment on se regarda comme soldat du Christ. On varia ensuite la couleur de cette croix ; on la mit sur le casque et on la fit bénir par l'évêque, avec des prières et des cérémonies qui ont été conservées dans le rituel romain (1).

Ce noble enthousiasme ne fut pas exempt de superstition. Les préparatifs de la croisade duraient encore lorsque des pèlerins se noyèrent dans un naufrage ; leurs corps reparurent, dit-on, à la surface des flots, marqués miraculeusement d'une croix : beaucoup de gens voulurent dès lors avoir part au bénéfice d'un prodige analogue. « Celui-ci, dit Guibert de Nogent, en se tirant un peu de sang, traçait sur son corps des lignes en forme de croix, et les montrait ensuite à tous les yeux ; celui-là, produisait la tache dont il était ridiculement marqué à la prunelle et qui obscurcissait sa vue, comme un oracle divin qui l'avertissait d'entreprendre le voyage ; un autre employait le suc des fruits nouveaux ou toute autre préparation colorée. En Palestine même, un abbé se marqua le front d'une croix au moyen d'une incision ; tout le monde crut au miracle : Je prends Dieu à témoin, qu'habitant Beauvais à cette époque, je vis une fois, au milieu du jour, quelques nuages disposés les uns devant les autres un peu obliquement, et de telle sorte qu'on aurait pu tout au plus leur trouver la forme d'une grue ou d'une cigogne ; tout à coup des milliers

(1) Au retour de la Palestine, on portait ordinairement la croix sur le dos.

de voix s'élevant de tous côtés proclamèrent qu'une croix venait d'apparaître dans le ciel (1). Des hommes et des femmes s'imprimèrent ce signe avec un fer rouge. Une flotte arrivant de pays inconnus débarqua en France des étrangers qui, ne pouvant s'exprimer dans notre langue, croisaient leurs doigts pour indiquer qu'ils voulaient servir dans la grande expédition. Ils s'appliquaient le proverbe de Salomon : « Les sauterelles n'ont pas de roi, et toutes fois elles marchent par bandes (2). »

La comparaison n'était que trop juste, car ce furent d'abord des bandes qui se mirent en marche, et non pas une véritable armée. Le ridicule même se mêla à l'empressement des peuples. « Une femmelette, dit le même chroniqueur, avait entrepris le voyage de Jérusalem, instruite à je ne sais quelle école, et faisant bien plus que ne comportait sa nature dépourvue de raison ; une oie marchait, en se balançant, à sa suite. Aussitôt la renommée publia dans les châteaux et dans les villes que les oies étaient envoyées de Dieu à la conquête de Jérusalem, et l'on n'accorda pas même à cette malheureuse femme que ce fût elle qui conduisit son oie, c'était Dieu, disait-on, qui la guidait » (3). Ainsi on trouvait le burlesque ou la superstition à côté d'un enthousiasme sérieux et profond. L'indifférence seule était rare.

(1) Guibert de Nogent, Coll. Guizot, t. IX, p. 315, et Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XXXVII.

(2) Guibert de Nogent, liv. II, c. 6, et Albert d'Aix, t. I, Coll. des Mém. et Hist. de France, t. XXIV.

(3) Guibert de Nogent, Collect. Guizot, t. IX, p. 514.

« Il y avait des gens qui n'éprouvaient d'abord aucune envie de partir, qui se moquaient de ceux qui se défaisaient de leurs biens, leur prédisant un triste voyage et un plus triste retour; mais la grâce divine les touchait, et par un mouvement soudain, ils vendaient tout leur avoir pour amasser quelque argent, et partaient avec ceux dont ils s'étaient d'abord raillés. Qui pourrait dire le nombre des enfants et des femmes âgées qui se préparaient à la guerre? qui pourrait compter les vierges et les vieillards tremblants sous le poids de l'âge? Vous auriez ri de voir les pauvres ferrer leurs bœufs comme des chevaux, traînant dans des chariots leurs minces provisions et leurs petits enfants, et ces petits, à chaque ville ou châteaux qu'ils apercevaient, demander dans leur simplicité : N'est-ce pas là cette Jérusalem où nous allons? (1) »

« Alors le père n'osait point arrêter son fils, l'épouse son époux, le maître son esclave; chacun était libre d'aller au saint tombeau. Les pèlerins avec leur croix brodée sur l'épaule droite, imitaient le Sauveur qui porta la croix sur ses épaules. L'enthousiasme fut si universel qu'il n'y avait aucune route, aucune cité, aucune plaine, aucune montagne, qui ne fût couverte des tentes et des pavillons d'une foule de barons, de chevaliers, d'hommes et de femmes de toutes les conditions, portant ainsi la croix. »

« On entendait toutes sortes d'instruments de musique; l'air retentissait du son des cornets et des trom-

(1) Guibert de Nogent, Collect. des Mém. et Hist. de France, t. IX.

pettes ; les croisés se montraient avec des armes de toute espèce, des lances, des épées, des boucliers, des casques, des arcs et des bâtons aigus. L'or brillait sur les tentes des grands ; leurs lits de repos étaient peints de diverses couleurs ; on voyait sous ces lits des marcs d'argent, comme on voyait du bois sous le lit de l'homme des champs. Les chefs faisaient transporter de petites barques, qu'ils lançaient dans les rivières, et leurs filets se remplissaient de poissons ; ils avaient aussi avec eux des faucons qu'ils lâchaient contre les oiseaux voltigeant sur leur passage (1). On trouvait des croix empreintes sur le corps de ceux qui mouraient en chemin, et ce prodige augmentait l'ardeur des chrétiens ; de toute part on entendait ce cri de joie et de victoire : *Deus lo vult ! Dieu le veut !* (2). »

« Qui a jamais entendu dire qu'autant de nations de langues différentes aient été réunies en une seule armée, Francs, Flamands, Frisons, Gaulois, Bretons, Allobroges, Lorrains, Allemands, Bavares, Normands, Ecosais, Anglais, Aquitaniens, Italiens, Apuliens, Ibères, Daces, Grecs, Arméniens ? Si quelque Breton ou Teuton venait à me parler, il m'était impossible de lui répondre ; mais quoique divisés en tant de langues, nous semblions tous autant de frères et de proches parents

(1) Ils menaient aussi des meutes. Les faucons ne résistèrent pas au climat de l'Asie, mais les chiens servirent à découvrir des sources pendant la marche de l'armée.

(2) Chronique anonyme, que les Bénédictins ont cru d'un vassal du comte de Blois, et Michaud, un croisé de la suite de Bohémoud.—Mich., Bibl. des croisades, 1<sup>re</sup> partie, p. 456.

unis dans un même esprit, par l'amour du Seigneur. Si l'un de nous perdait quelque chose de ce qui lui appartenait, celui qui l'avait trouvé le conservait soigneusement pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'à force de recherches il eût découvert le propriétaire; il rendait alors l'objet de bon gré, comme il convient à des hommes qui ont entrepris un saint pèlerinage (1). »

Au moment où ces masses d'hommes se réunissaient, un pauvre prêtre, au teint brun, au visage maigre, à la taille exiguë, aux pieds nus, à l'esprit ardent, renouvela la prédication et fut le premier guide de la croisade (2). Son éloquence sauvage produisit un effet extraordinaire. Pierre-au-Capuchon, vulgairement appelé *Coucou-pêtre*, et connu depuis sous le nom de Pierre-l'Hermite, chevauchait sur un mulet de la grandeur d'un âne et harnaché de même; on se jetait sur sa monture pour en arracher un peu de poil et pour baiser sa mauvaise soutane d'ermite. Lui, et Gautiersans-avoir, brave et pauvre chevalier, entraînaient quelques milliers de Français vers Constantinople sans pouvoir les discipliner. L'horreur et le carnage les suivaient partout. Ils pillaient, ils massacraient, et ils étaient massacrés. La famine et la mort sa compagne firent bientôt raison de ces bandes dans les plaines de l'Asie. Elles ne virent point Jérusalem. Une croisade allemande, commandée par Gosteschalken ne réussit pas mieux.

(1) Foulcher de Chartres, p. 559. — Michelet, Histoire de France, t. III, p. 4.

(2) Guibert de Nogent et Raoul de Caen, Collect. Guizot, t. XXIII, p. 161.

Il était réservé à un autre homme, à Godefroy de Bouillon, de prendre Rome et Jérusalem d'assaut. Rome, d'abord par ambition, pour servir la querelle de l'empereur Henri IV ; Jérusalem, par expiation, pour y pleurer, y régner quelques jours, et mourir : car, il faut bien le remarquer, les croisades furent entreprises en esprit de pénitence, et dans l'espoir du martyre. Godefroy demanda la croix pour apaiser sa conscience qui lui reprochait d'être entré dans Rome l'épée à la main. La société chrétienne, au onzième siècle, avait beaucoup à expier : elle envoyait ses nobles malfaiteurs au delà des mers, et la croyance universelle d'alors promettait une palme éternelle au soldat frappé par un infidèle. Ceci explique la résignation étonnante des croisés dans les temps de revers, et leur persistance sur la terre orientale quand ils n'y trouvaient que la mort ou l'esclavage. Ces sentiments duraient encore à l'époque des dernières croisades. « Quand un moult vaillant homme, dit Joinville, qui avoit nom messire Jacques du Chastel, évêque de Soissons, vit que nous venions vers Damiette, et que chacun s'en vouloit revenir en France, il aima mieux demeurer avec Dieu, que de s'en retourner au lieu d'où il estoit né. Il s'en alla lancer luy seulet dedans les Turcs, comme s'il les eust voulu combattre tout seul, mais tantost l'envoyèrent à Dieu, et le mirent en la compagnie des martyrs, car ils le tuèrent en peu d'heures. »

Godefroy, l'homme le plus propre à réparer les désastres des premières entreprises, était moitié Allemand et moitié Français : Allemand comme duc de Basse-

Lorraine, pays sur lequel l'empereur exerçait des droits de suzeraineté ; Français comme parlant notre langue, né à Nivelles, et fils du comte de Boulogne, vassal du roi de France. Sa sagesse était capable de balancer toute la folie de ses devanciers et toute la témérité de ses compagnons. Courageux et calme à la fois, prudent et esclave de sa parole, vrai soldat du Christ, dédaigneux des cupidités de la terre, il rétablit la confiance et la paix partout où les désordres des premières bandes avaient semé les embûches, la méfiance, et le ressentiment. Il déjoua toute la finesse de l'empereur grec Alexis, que les Français appelaient le *Renard*, et il mena ses flots d'hommes à travers les brûlantes contrées de l'Asie, combattant, priant, et arrosant de ses larmes les restes retrouvés dans le désert des trois cent mille compagnons de Pierre-l'Hermitte.

Après une première victoire des croisés, la ville de Nicée, épouvantée par les machines qui lui lancèrent les têtes des musulmans vaincus, ouvrit ses portes. L'armée dut encore à Godefroy son salut dans un second combat ; bientôt il menaça la superbe Antioche.

Le siège de cette ville fut long et désastreux.

Dans l'armée chrétienne, les enfants même, formés en troupes, prirent part aux assauts. Les vagabonds et les mendiants trouvèrent aussi de l'emploi sous le commandement d'un chef appelé le roi des *truants* ; ils touchaient une solde sur la caisse commune, mais dès qu'ils avaient les moyens de s'armer et de se vêtir, leur roi les reniait, et force leur était de passer dans les rangs des troupes régulières. Les musulmans ne les

voyaient qu'avec épouvante, parce qu'on avait fait courir le bruit qu'ils violaient les tombeaux et se nourrissaient de chair humaine (1).

Six cent mille hommes entouraient alors Antioche; mais leurs boucliers resplendissants et colorés de vert et de rouge, leurs bannières d'or, de pourpre et de broderies, ne pouvaient rien contre la famine (2). Elle vint dans le camp, elle entra dans la ville. La mortalité fut immense (3).

Les chefs résolurent de faire de nouveaux efforts, et de presser les attaques; chaque jour de retard était un pas de plus vers la destruction entière de l'armée chrétienne. Après un blocus de six mois, au moment où on allait donner un dernier assaut, l'étendard de Bohémond, l'un des chefs, flotta sur les murs de la ville. Antioche s'était rendue.

Pendant la durée de ce long siège, le caractère des compagnons de Godefroy se dessina d'une manière tranchée. Les chroniques nous racontent qu'on remarquait surtout le vaillant comte de Vermandois (Huges-le-Grand), frère du roi de France, Tancrède qui fut réellement digne des chants du Tasse, et l'ambitieux Bohémond.

Malheureusement Tancrède se familiarisa bientôt avec la cruauté des mœurs orientales; il envoya un jour à l'évêque du Puy soixante-dix têtes de Turcs pris devant

(1) Guibert, l. IV. — Michaud, Histoire des croisades, t. 1, p. 267.

(2) Albert d'Aix, t. 1, p. 131, Collect. Guizot.

(3) Robert le moine, Michaud, Bibliothèque des croisades, 1<sup>re</sup> partie.



les murs d'Antioche, et l'évêque lui fit compter en échange soixante-dix marcs d'argent (1). Tancrède, aussi brave que généreux, ne demandait que pour donner : « Mes chevaliers sont mon trésor, disait-il, qu'ils soient « dans l'abondance et moi dans le besoin, qu'importe. Il « suffit que je commande à des hommes qui possèdent « que leur bourse soit pleine d'argent, je garderai pour « moi les sollicitudes, les sueurs, et les orages (2). »

Bohémond, fils de Robert Guiscard, à qui Antioche fut donnée, était un vrai Normand du moyen-âge. Anne Comnène nous a laissé de lui un portrait qui exprime tout à la fois l'admiration et la peur qu'il avait inspirées à la fille d'Alexis : « Il passait les plus grands d'une coudée, dit-elle ; il était mince du ventre, large des épaules et de la poitrine, et ne semblait ni maigre ni gros ; il avait la peau très blanche, les bras vigoureux, les mains charnues et un peu grandes. A y faire attention, on s'apercevait qu'il se tenait tant soit peu courbé. Ses cheveux, tirant sur le blond, ne passaient pas les oreilles, au lieu de flotter comme ceux des autres barbares. Je ne peux dire la couleur de sa barbe, car ses joues et son menton étaient rasés ; je crois pourtant qu'elle était rousse. Son œil d'un bleu tirant sur le vert de mer laissait entrevoir sa bravoure et sa violence ; ses larges narines aspiraient l'air librement au gré du

(1) Une autre fois les Francs envoyèrent à l'empereur mille têtes de Sarrasins renfermées dans des sacs ; ils imitaient aussi leurs ennemis en attachant à l'arçon de leur selle des têtes coupées. Albert d'Aix, t. I, p. 84.

(2) Raoul de Caen, Collect , Guizot, t. XXIII, p. 110.

cœur ardent qui battait dans cette vaste poitrine. Il y avait de l'agrément dans cette figure, mais l'agrément était détruit par la terreur. Cette taille, ce regard ! tout cela n'était pas aimable, et même ne semblait pas de l'homme. Son sourire me paraissait plutôt comme un frémissement de menace rempli d'artifice et de ruse ; dans son langage précis, ses réponses ne donnaient aucune prise (1). »

Tandis que ces hommes, réunis sous les murs d'Antioche, manifestaient leur caractère par des actes de courage ou d'adresse, un singulier épisode était venu faire trêve aux fatigues et au découragement de l'armée assiégeante. Il mérite d'avoir place ici parce qu'il explique une partie de l'enthousiasme extraordinaire des croisés.

Dans le temps même où l'ardeur des assiégeants se refroidissait devant les obstacles de l'ennemi, du climat, et des lieux, un prêtre languedocien, appelé Pierre Barthélemy, déclara avoir eu une révélation qui indiquait la place où était resté enfoui le fer de lance qui perça le côté de Notre-Seigneur. On creusa au lieu indiqué, on trouva le fer. L'enthousiasme se réveilla à l'aspect de cette relique ; mais des doutes sur la véracité de la révélation ne tardèrent pas à s'élever. Barthélemy offrit de prouver sa sincérité par l'épreuve du feu. Raimond d'Agiles a décrit ce drame singulier :

« Quarante mille personnes se rassemblèrent. Les prêtres assistèrent pieds nus, en habits sacerdotaux. On forma avec des branches sèches d'olivier un double bûcher qui avait quatre pieds de haut, quatorze pieds de

(1) Michelet, Hist. de France, t. II, p. 408.

long, et au centre un passage d'un pied de largeur. Quand le feu fut allumé, Raimond d'Agiles dit à haute voix : « Si Dieu tout puissant a parlé à cet homme face à face, et si le bienheureux André lui a montré la lance du Seigneur, tandis qu'il veillait lui-même, qu'il passe à travers ce feu sans être blessé ; mais s'il en est autrement, si ce n'est qu'un mensonge, qu'il soit brûlé avec la lance qu'il porte dans ses mains. » Et tous fléchirent le genou en répétant *Amen* ! Le feu fut tellement ardent que la flamme s'éleva en l'air à la hauteur de trente coudées ; personne ne pouvait approcher. Pierre Barthélemy vêtu seulement d'une tunique, fit sa prière, et se confessa. Un évêque lui remit la lance. Il fléchit encore le genou, fit le signe de la croix, et entra d'un pas ferme dans le bûcher. Il s'arrêta un peu au milieu, et reparut de l'autre côté. Alors, malgré l'activité de l'embrassement, le peuple s'élança pour ramasser les tisons, les charbons et la cendre, avec une telle ardeur qu'en très peu de temps tout avait disparu. La fine étoffe dans laquelle on avait enveloppé la lance n'était point brûlée ; la tunique de Pierre ne l'était pas non plus. Quand il eut fait sur tout le monde le signe de la croix avec le fer sacré, et crié à haute voix : *Dieu nous aide !* le peuple se jeta sur lui, le renversa, le foula aux pieds, par excès de dévotion ; chacun voulait le toucher et prendre quelque chose de son vêtement. On lui fit ainsi trois ou quatre blessures dans les jambes, on lui enleva des morceaux de chair, on lui brisa l'épine du dos, et on lui enfonça les côtes. Il eût expiré sur la place, si Raimond Pelet, vigoureux chevalier, n'eût rassemblé une poignée

de ses compagnons pour le délivrer. Il fut transporté dans la maison de Raimond d'Agiles. « Certes, disaient ceux qui étaient présents, nous n'aurions pas cru qu'une flèche put passer intacte à travers le feu, comme cet homme y a passé. » Au bout de quelques jours, il succomba par suite de ses blessures, attestant qu'il avait dit la vérité, et priant le comte de Toulouse de déposer la lance dans l'église de Saint-Trophime d'Arles. Il fut enterré au lieu même où il avait passé dans le feu (1).

Après la prise d'Antioche, une nouvelle victoire débarrassa la route de Jérusalem; les chrétiens, réduits alors au dixième de ce qu'ils avaient été en sortant de Constantinople, arrivèrent enfin au but de leur long et périlleux voyage.

Le 10 juin 1099, au lever du jour, ils aperçurent la noble cité de David qui baignait encore ses pieds dans le torrent de Cédron et reposait sa tête sur la montagne de Moria.

« *Jérusalem! Jérusalem! Dieu le veut!* » Ce cri que l'Occident avait poussé dans la plaine de Clermont, fut répété alors sur les collines où retentissaient jadis les chants mystiques de Salomon. Jérusalem, nom plein d'amour et de piété! nom d'espérances éternelles et de poétiques souvenirs! Jérusalem, image de la Jérusalem divine vers laquelle s'élèvent les soupirs de l'homme

(1) Malgré l'épreuve soutenue par Barthélémy, l'authenticité de la sainte relique fut contestée par plusieurs historiens contemporains. — Guill. de Tyr, Collection des Mém. relatifs à l'Hist. de Fr., t. 1, p. 559-550.

tant que dure la rude croisade de la vie; Jérusalem, l'élue du Seigneur, la vierge bien-aimée, qui avait, comme tout ce qui est élevé en gloire ou en beauté sur la terre, goûté des joies ravissantes et d'affreuses douleurs! Jérusalem, fille mystérieuse des patriarches, sur laquelle le Sauveur avait pleuré et prononcé des paroles de pitié, tant elle était belle, tant ses destinées devaient être lamentables! Nos pères la virent alors cette Jérusalem, sur ses ruines restaurées, servante avilie du faux prophète, méconnaissant les enfants du Christ, et le signe libérateur de la croix.

A son aspect, leur cœur se fondit de compassion; la vie douloureuse du Christ leur revint à la mémoire. Trois jours durant ils prièrent, ils jeûnèrent, ils s'agenouillèrent sur le mont des Olives, en se rappelant la soirée mélancolique de la passion. Formés en une immense procession de guerriers, ils visitèrent les vallées d'Ephraïm et de Josaphat, le tombeau de David, la piscine de Siloé, et une partie de la montagne de Sion.

L'impatience de pénétrer dans la ville sainte les avait poussés en foule vers ses murs; leur première attaque fut repoussée. Il fallut encore un mois d'attente, et de longs travaux dans lesquels ils se firent aider par les prisonniers sarrasins. On en prenait cinquante ou soixante, pour porter sur le cou des poutres que quatre paires de bœufs n'auraient pu traîner. Les chevaliers même se mettaient deux à deux pour faire une claie recourbée, ou une échelle (1). Mais les assiégés ne se laissaient

(2) Albert d'Aix, p. 572, et Guill. de Tyr, t. I, Collect. G. des Hist. ou Mém. relatifs à l'Hist. de France, t. XXIV.

pas intimider; rangés au nombre de soixante mille derrière leurs remparts, ils écrasaient les quarante mille croisés. Ils lançaient des marteaux de bois armés de pointes, entourés de résine, de cire, de soufre et d'é-toupe ou de chiffons enflammés, et ils brûlaient les machines. Le bélier des assiégeants se brisa plus d'une fois. Il fallut ajouter à de longues perches des lames d'acier pour couper les cordes qui soutenaient les machines des assiégés, et brûler avec des flèches-à-feu les sacs de laine et de paille qui paralysaient les projectiles (1). Pendant ce temps, les prêtres, revêtus de leurs blanches étoles, pleuraient et répétaient des cantiques, et ils aidaient aussi à porter les échelles. Enfin la ville fut envahie. On y entra le vendredi soir, à l'heure où le Christ avait expiré (2).

La longue attente, le ressentiment de pertes immenses, le souvenir de fatigues désastreuses, l'horreur du nom Sarrasin, changèrent cette victoire si chèrement achetée en une boucherie épouvantable. Les femmes furent lapidés et les petits enfants égorgés. Il se fit alors un tel carnage dans la grande mosquée, au lieu où Jésus annonça aux docteurs la loi du pardon, que les cavaliers avaient du sang jusqu'aux genoux de leurs chevaux, et que les chaudes vapeurs qui s'en exhalaient incommodaient les tueurs! (3) Tancredè lui-même, mit à nu les murailles, et donna le conseil d'égorger tous les pri-

(1) Raoul de Caen, Collect. des Hist., t. XXIII, p. 214.

(2) On assure que ce fut un d'Estourmel qui monta le premier à l'assaut.

(3) Guill. de Tyr et Albert d'Aix, t. I, p. 542.

sonniers, sans épargner ceux qui avaient racheté leur vie à prix d'argent ; quand la ville fut encombrée de pillage et de cadavres, les croisés s'agenouillèrent devant le saint sépulcre, la face sur la terre, lavant le pavé de leurs larmes (1)... Piété et fanatisme, amour et cruauté ! voilà quelles étaient les âmes de cette époque.

Qui sait si à l'heure même de cette victoire impitoyable, le Christ ne répudia pas ceux qui se disaient ses défenseurs ? L'histoire, du moins, peut témoigner que leur règne fut compté et marqué à quatre-vingt-huit années, après lesquelles la garde du saint tombeau leur fut ôtée, et les Sarrasins, moins cruels, rentrèrent dans cette même ville et dans ce même temple.

La dernière palme du duc de Lorraine fut cueillie dans les plaines d'Ascalon. Une nuée d'Égyptiens était accourue pour écraser la petite armée qui gardait Jérusalem. Godefroy attaqua et battit cette multitude avec vingt mille hommes : c'était tout ce qu'il avait pu réunir, après avoir commandé au début de la croisade d'innombrables phalanges. Il y eut alors quelques jours de paix en Orient.

La modestie singulière de Godefroy rejeta le titre de roi qu'on lui avait décerné. Il s'intitula : *Baron et avoué du saint sépulcre*. « Une couronne d'or, disait-il, ne convient pas aux lieux où le Christ a porté une couronne d'épines. »

Fut-il empoisonné par une pomme de cèdre que lui

(1) Raout de Caen, Collect. Guizot, t. XXIII, p. 459.

offrit l'émir de Césarée? mourut-il comme d'autres l'ont cru d'une secrète mélancolie, quand il vit où avait abouti ce prodigieux effort de la chrétienté et les flots de sang répandus (1)? Les courtes paroles des chroniques n'éclaircissent point cette énigme; mais il avait vu déjà assez de combats et de calamités pour désirer le repos d'une autre vie. Peut-être aussi reconnut-il alors que le vrai tombeau du Christ est dans le cœur du chrétien, et qu'il n'avait conquis après tout que des ruines sans cesse menacées, et une royauté dont l'avenir s'assombrissait déjà. Quatre ans auparavant un million d'hommes s'était mis en marche vers l'Orient; maintenant il n'y avait plus à Jérusalem que Tancrede et trois cents chevaliers.

Mystérieuse destinée de ce pieux chevalier du Christ; la vie de Godefroy finit précisément avec le onzième siècle, et ne dépassa que de cinq années celle du divin maître pour lequel il avait combattu. Il mourut âgé de trente-huit ans (1100) (2).

#### AUTRES CROISADES.

Les chefs qui avaient survécu à Godefroy étaient tous pourvus de baronnies et de principautés; mais leurs discordes semblaient s'augmenter avec les loisirs de la paix. Ce n'était pas assez d'être harcelés par les Arabes, les Égyptiens, les Sarrasins et les Turcs : ils se ja-

(1) Guibert de Nogent, liv. VII, col. 22. — Michelet, Hist. de France, t. III, p. 2.

(2) Michelet, Hist. de France, t. II, p. 412.



lousaient et se querellaient. Le nombre des chevaliers restés en Palestine par un pieux dévouement, diminuait avec rapidité; il fallut bientôt crier vers l'Europe.

Ainsi, quarante-sept ans après la première croisade, le royaume chrétien de Palestine et ses fiefs épars étaient déjà aux abois. Edesse surprise avait vu tous ses habitants massacrés en une nuit. Une nouvelle croisade devenait indispensable. Pour la seconde fois, l'aiguillon du remords, des sentiments d'ambition ou de ferveur, donnèrent des défenseurs à la Terre-Sainte. Le roi de France, tourmenté par le souvenir des flammes de Vitri, et par le regret de ses résistances à l'autorité du saint-siège, résolut de prendre la croix. La voix de saint Bernard, implorant du secours pour la Palestine, se fit alors entendre dans toute l'Europe. On lui construisit à Vézelay un grand échafaud, où il se montra à la multitude, et prêcha la délivrance de Sion. Une masse d'hommes, touchés par son langage pathétique, firent vœu de secourir Jérusalem, en s'écriant : *Des croix ! des croix !* (1)

Saint Bernard pressentit peut-être l'insuffisance du zèle qu'il avait allumé et l'issue d'une entreprise douteuse, car il refusa de guider l'armée. Suger s'efforça, mais en vain, de retenir Louis VII : le signal était donné; pour réveiller la honte de ceux qui ne se croisaient pas, on leur envoya une quenouille et un fuseau.

Les armées de la première croisade étaient presque entièrement composées de Français; celles-ci furent allemandes et françaises. L'empereur Conrad partit d'a-

(1) Odon de Deuil, Collect. des Histor. de France, p. 285.

bord; Louis VII le suivit bientôt. On évalue à deux cent mille le nombre des combattants qu'ils emmenèrent.

La reine de France, la vive et passionnée Éléonore, accompagna son époux, avec une suite de troubadours et de ménestrels. Une troupe d'amazones voulut aussi prendre part à l'expédition; son général, plus remarquable par sa grâce que par son courage, portait des bottines dorées, qui lui valurent le nom de la *dame aux jambes d'or*.

Arrivés à Constantinople, les croisés trouvèrent bientôt deux adversaires sur lesquels ils n'avaient pas compté : la jalousie et le ressentiment des Grecs.

Des soldats français incendièrent des maisons de campagne et des plants d'oliviers dans les environs de Constantinople. Le roi sévit contre les coupables, mais inutilement (1); ces désordres se renouvelèrent. Il en résulta qu'après avoir franchi le détroit, les Français avaient derrière eux des ennemis secrets qui contribuèrent efficacement à leurs désastres. Nicéas avoue que l'empereur trahissait les croisés.

Ils traversèrent péniblement toute l'Asie-Mineure, laissant sur leur route des monceaux de cadavres. Au passage des montagnes, Louis-le-Jeune se battit comme un simple chevalier. Reconnu à ses éperons d'or par une troupe d'Arabes, chaudement poursuivi, il s'adossa à un palmier, et dispersa ses ennemis à grands coups d'épée. Son arrière-garde fut défaite; mais il s'en vengea sur les bords du Méandre, où Nicéas vit, longtemps après, les ossements blanchis des Sarrasins.

(1) Hist. littér., t. XII. — Odon de Deuil, p 622.

Parvenue à la hauteur du golfe de Chypre, l'expédition se dirigea par mer jusqu'aux rivages voisins d'Antioche. Cette grande ville fut enlevée pour la seconde fois aux Sarrasins; malheureusement on échoua devant Damas. L'empereur Conrad III était venu y retrouver Louis VII. La mésintelligence des Allemands et des Français perdit la cause du christianisme. Louis, humilié par ses revers, et dégoûté par la conduite fort équivoque d'Éléonore, ne résista plus à la voix de Suger, qui lui écrivait ces lignes :  
« Pourquoi, souverain chéri, cher maître, pourquoi vous  
« éloigner de nous ? Les perturbateurs de votre état sont  
« revenus, et vous qui deviez nous défendre, vous vous  
« exilez comme un banni ; vous abandonnez votre royaume  
« aux invasions... vos maisons royales, vos châteaux sont  
« bien entretenus, mais votre présence y manque. J'étais  
« déjà bien vieux à votre départ, et mes cheveux achèvent  
« de se blanchir dans des fonctions pour lesquelles je  
« consacre ma vie avec joie, sans autre ambition, sans  
« autre vue que mon amour pour votre majesté... Quant  
« à la reine votre épouse, je vous supplie de dissimuler  
« votre ressentiment... (1) »

Il suivit le conseil de Suger, il dissimula, il revint en France; alors il répudia à la fois sa folle épouse et la belle dot qu'elle lui avait apportée.

Quarante années s'écoulèrent encore pendant lesquelles la ruine du royaume de Godefroy de Bouillon fut accomplie.

(1) Collect. Duchesne, t. IV, épist. 57.

Un homme supérieur s'était levé contre les Francs. Le nom sonore et belliqueux de *Sala-Heddin*, que nous appelons Saladin, était dans toutes les bouches ; il semblait annoncer la victoire des musulmans et la défaite des chrétiens ; on le prononçait avec crainte et avec admiration. A la fougue des chevaliers de la croix, à leur irréflexion, à leur perpétuelle désunion, Saladin opposa la gravité et la constance orientales.

Guy de Lusignan, le dernier des successeurs de Godfrey, se mit à la tête des Templiers, des Hospitaliers, et de tout ce qui avait subsisté de la chevalerie chrétienne pour arrêter les progrès de Saladin ; il se trouva en face de lui près du lac de Tibériade (1187). Ce fut un jour funèbre, un combat d'extermination, dans lequel les Francs de la Palestine, oubliés de l'Europe, se firent massacrer glorieusement. Le roi de Jérusalem s'y montra accompagné de la vraie croix et de l'Évangile. Quatre chevaliers portaient devant lui le saint livre enveloppé d'une étoffe de soie (1). Dans l'armée ennemie, l'Alcoran était entouré de pareils respects.

Quand les chrétiens, épuisés par une lutte opiniâtre, virent leur défaite inévitable, ils coururent se presser autour de la croix. Le trépas leur semblait doux auprès du bois que le sang du Christ avait arrosé, et ils ne cessaient de combattre. Saladin s'écria : « Nous n'aurons rien fait tant que cette croix ne sera pas abattue ! » Le roi de Jérusalem fut pris en la défendant. Saladin écrivant le récit de cette bataille, s'exprime

(1) Michaud, *Biblioth. des croisades*, IV<sup>e</sup> partie, p. 151.

ainsi : « Il semblait que ces chrétiens voltigeassent autour de la croix, comme les papillons autour de la lumière. »

Je ne citerai qu'un trait pour peindre l'acharnement avec lequel nos chevaliers combattirent. Jacques de Maillé, tout couvert de flèches et de blessures, se débarrassa de son cheval mortellement atteint, et gisant à terre. Les Sarrasins l'entourèrent aussitôt. Debout, malgré ses plaies, sans étonnement, sans désespoir, il combattit long-temps encore : il voulait une belle mort. Lorsqu'il expira, une haie de cadavres l'entourait. Ses ennemis, transportés d'admiration, recueillirent son sang dans des linges et se partagèrent les débris de ses vêtements et de ses armes.

Après cette victoire, Saladin parut sous les murs de Jérusalem, bientôt réduite à la dernière extrémité. La terreur n'eût pas de bornes, et l'on entendit partout crier : « Sauve ! sauve ! » Tandis que les prêtres faisaient une procession nu-pieds, les dames de la ville placèrent des cuves remplies d'eau froide en face du Calvaire, et y firent entrer leurs filles jusqu'au cou ; ensuite elles leur coupèrent les tresses de leur chevelure et les jetèrent au loin (1). » Mais ni cette cérémonie d'expiation, ni les prières mêlées de larmes ne retardèrent l'heure de la captivité. Saladin, maître de la ville, agit comme les croisés auraient dû agir quand ils entrèrent pour la première fois à Jérusalem. Il mit dans chaque rue deux chevaliers et dix hommes d'armes, afin que personne ne

(1) Bernard le Trésorier, continuation de Guil. de Tyr, Collect. Guizot, t. XIX, p. 215.

fût molesté, et il laissa sortir une foule de chrétiens sans rançon ; Tancrede, dans la première croisade, avait fait tuer ceux même qui s'étaient rachetés. Saladin donna de l'argent aux veuves, et rendit les prisonniers à leurs femmes ; mais le comte de Tripoli enleva aux malheureux réfugiés dans sa baronnie, ce que Saladin leur avait donné (1) (1187).

Quand cette nouvelle : Jérusalem est prise ! se répandit en Europe, il y eut un grand deuil ; le pape, accablé de douleurs, fit un appel aux princes chrétiens au nom de la ville sainte.

L'Angleterre et la France obéissaient alors à de jeunes rois, travaillés d'ambition ; l'un, Richard, bouillant de courage ; l'autre, Philippe-Auguste, altéré de pouvoir. Philippe se fit long-temps prier ; la croisade offrait à ses armes une carrière plus glorieuse qu'utile. Richard différait de partir, parce qu'il manquait d'argent. Pour aider au zèle de ceux qu'on appela aux armes, l'église se soumit la première à de rudes impôts. Le paiement de toutes les dettes fut suspendu en faveur des croisés. On ne négligea aucun moyen d'exciter le zèle des peuples ; mais il se rencontra des esprits que rien ne touchait. Blacas-le-Trouhadour, parlant de la comtesse de Provence et de la croisade, disait ironiquement :

Je ferai ma pénitence  
Entre mer et Durance  
Auprès de son manoir.

Les rois d'Angleterre et de France se décidèrent enfin

(1) Bernard-le-Trésorier, Collect. Guizot, t. XIX, p. 151.

à demander la croix. L'archevêque de Reims mit entre les mains de Philippe la pannetière et le bourdon. Pour sanctifier l'expédition qu'on allait entreprendre, on défendit « de porter, à partir de la fête de Pâques, du vair, de l'écarlate et du gris, des étoffes de sabelline, et des habits découpés, de blasphémer ou de jurer, de s'adonner aux jeux de hasard, de manger au même repas de plus de deux sortes de viandes, et d'admettre aucune femme dans l'armée, à l'exception de quelques lavandières bien famées. » Il fut stipulé aussi que les pèlerins mourant ne disposeraient que de la moitié des acquêts faits dans le pèlerinage, et que le reste serait affecté aux besoins de la Terre-Sainte (1) (1188).

Cette fois on alla par mer et l'on n'emmena que des soldats; ce n'était plus un peuple qui se croisait, mais seulement une armée. On se souvenait des innombrables accidents d'une route continentale et du dangereux passage de Constantinople. Pendant la traversée, Richard jeta un regard d'envie sur le beau royaume des Normands. La croisade, pour le contenter, fit visite à la ville de Messine, et l'envahit l'épée à la main; après l'assaut, on vit flotter le drapeau anglais sur ses murs. Il fallut beaucoup d'or pour racheter cette proie des griffes du lion anglais. Là, commença la rivalité de Richard et de Philippe. Richard, tourmenté du besoin de battre et de prendre, s'empara encore de l'île de Chypre, avant d'arriver devant Ptolémaïs (Saint-Jean d'Acre), où les Turcs étaient entrés.

(1) Dumoulin, *Hist. de Normandie*, p. 408. et Michaud, *Bibliothèque des croisades*, II<sup>e</sup> partie.

Saladin soutenait les assiégés, et Philippe campait déjà sous les murs de la ville, n'attendant que son allié pour tenter l'assaut. Un puissant auxiliaire manqua au rendez-vous : l'empereur Frédéric, qui avait pris la route de l'Asie, après s'être vigoureusement frayé un passage au milieu de ses ennemis, se noya dans une rivière.

Malgré la perte de ce puissant allié, il y eut, devant Ptolémaïs, un rassemblement considérable de croisés de toutes les parties de l'Europe. Six cent mille chrétiens, dit-on, combattirent successivement pendant les six mois environ que dura le siège : cent vingt mille y moururent. Les deux rois s'envièrent, se querellèrent et tombèrent malades (1). Après la prise de Ptolémaïs, Philippe, dégoûté, peut-être même secrètement déterminé par une pensée d'ambition, laissa son rival rugir et se consumer au milieu des sables d'Orient, et revint en France (1192). Mais Richard, que la chronique de Saint-Denis, dans sa grosse malignité, appelle le roi *Trichard*, ne profita ni de la prise de Ptolémaïs, ni de sa victoire d'Assur. Il manqua l'occasion de s'ouvrir les portes de Jérusalem, et ne quitta la Palestine que pour tomber dans les mains du duc d'Autriche et de l'empereur.

Dans cette croisade, les femmes se montrèrent non moins zélées et non moins belliqueuses que les hommes. « Je tiens d'un prisonnier franc, dit un historien arabe, que sa mère n'avait pas d'autre enfant que lui, et

(1) Un chroniqueur dit qu'ils furent atteints de *l'arnaldie*, que Ducange traduit par *alopécie*, maladie qui fait tomber le poil et les cheveux, d'*alopece*, renard. Bibliothèque des croisades, II<sup>e</sup> partie, p. 555



qu'elle avait vendu sa maison qui faisait toute sa richesse pour l'envoyer à la conquête de Jérusalem ». Quand Saladin assiégeait Berzyeh, une femme servit une machine et lança des pierres qui ne manquaient pas leur but (1). Devant Saint-Jean d'Acre, les Sarrasins trouvèrent parmi les prisonniers trois femmes qui avaient combattu à cheval; ils les reconnurent en les dépouillant de leurs armures (2). Dans la funeste journée de Tibériade d'autres femmes se battirent aussi comme des chevaliers, et au milieu du tableau que l'auteur du Roudataïn a tracé d'un champ de carnage après un combat opiniâtre, arrive inopinément cette triste image. « Nous vîmes parmi les morts une femme qui avait combattu; nous l'entendîmes gémir et pleurer » (3).

On doit remarquer que la physionomie de la troisième croisade n'est pas la même que celle des expéditions précédentes. L'antipathie religieuse et nationale s'était un peu affaiblie. Le mélange forcé des chrétiens et des musulmans ramenait les peuples et leurs chefs aux habitudes d'humanité et de courtoisie. Le successeur de Godefroy de Bouillon, Baudouin, voyait avec compassion les souffrances d'un infidèle; malade lui-même, il ne voulait point que son médecin blessât un Sarrasin captif dans le but d'étudier la cause intérieure d'une affection analogue à celle dont il souffrait. Il fit suspendre la mar-

(1) Michaud, Hist. des croisades, t. VI. Notes.

(2) Ibid., t. VII.

(3) Ibid. (Vie de Nonreddin et Saladin), et Bibliothèque des croisades, IV<sup>e</sup> partie.

che de son armée pour ne pas abandonner une femme turque qui accouchait, et il donna son manteau pour la couvrir (1). Devant Saint-Jean d'Acre, des croisés dînèrent sous la tente de Saladin, et des émirs s'assirent à la table de Richard. Le sultan envoya aux rois chrétiens des prunes de Damas, ceux-ci lui firent présent de quelques bijoux (2). C'est ainsi qu'aux siècles suivants on a vu la courtoisie chevaleresque se mêler aux horreurs des guerres entre la France et l'Angleterre. De nos jours elle a souvent établi des rapports amicaux entre les soldats français et leurs ennemis, en dépit de la violence des guerres et des préjugés nationaux.

Ce qu'on appelle la quatrième croisade n'est point une expédition religieuse, et désormais la Syrie ne sera plus le théâtre des luttes de l'Occident et de l'Orient. Le pèlerin cheminant vers le saint sépulcre, se détourne de sa voie, le zèle s'affaiblit, l'ambition le remplace : Jérusalem ne sera pas reconquise.

Dans le cours de l'année 1202, une flotte nombreuse sortit de l'Adriatique. Elle portait encore pour enseigne la croix rouge, et pour cri, *Dieu le veut !* mais au lieu de se diriger vers la Syrie, elle allait à Constantinople rétablir sur le trône des Césars le vieil Isaac que son frère Alexis avait dépouillé. Le projet de délivrer le saint tombeau était indéfiniment ajourné par ceux qui se donnaient le titre de croisés. Chemin faisant, plu-

(1) Michelet, Histoire de France, t. III, p. 4 — Guill. de Tyr, l. X, c. 11.

(2) Michelet, *ibid.*, p. 198.

sieurs de ces guerriers furent tentés par l'île de Corfou, terre riche et plantureuse, comme Richard l'avait été par l'île de Chypre, et ils s'y établirent.

Les Vénitiens, dans cette singulière croisade, devinrent les guides de l'armée latine. Ces commerçants servaient de *guide* à l'Europe occidentale, annonçant de loin les mouvements de l'Orient. Ils pilotaient, l'épée au poing, les flottes chrétiennes jusqu'en vue de l'Asie; ils faisaient d'immenses bénéfices dans leurs transactions avec les chrétiens et les infidèles. Quand ils eurent amené leurs alliés en face de Constantinople, grande fut l'admiration de tous ces rudes chevaliers. « Cil qui oncques mais ne l'avoient veue, ne pooient mie cuidier que si riche vile peust estre en tot le monde, cum ils virent ces halz murs et ces riches tours, ces riches palais, et ces haltes yglises dont il i avoit tant que nuls nel poist croire, se il ne le veist a l'oïl, et le lonc et le lé de la ville qui de totes les autres est souveraine (1). »

« Oh ! que Constantinople est une belle et vaste cité ! » s'écrie Foulcher de Chartres.

Les premiers croisés, comme nous l'avons vu, avaient choisi cette grande ville pour étape à la fin du onzième siècle; mais ceux-ci la prirent d'assaut, et s'y installèrent à demeure. D'abord ils agissaient sans arrière-pensée. L'empereur Isaac fut tiré de son cachot et replacé sur le trône. « Et force puet on bien dire qui Diex vielt aidier nuls homs ne li puet nuire (2). » Mais le règne du triste

(1) Villehardhouin, p. 185.

(2) Villehardhouin, p. 225.

aveugle ne fut pas long ; son peuple, exaspéré par les calamités de la guerre, le massacra.

Les croisés combattirent alors pour eux-mêmes. Ils chassèrent un nouvel usurpateur, Murzuphle, et ils châtièrent en rebelle et en schismatique l'orgueilleuse fille de Rome. Byzance fut abandonnée au pillage et au massacre.

Les Français traitèrent les ossements des empereurs, comme ils ont traité à Saint-Denis ceux de leurs rois ; ce même Justinien, dont le nom et le code ressuscité commençaient à être invoqués dans leur patrie, fut outragé dans sa tombe et dépouillé de ses vêtements funèbres. Ils profanèrent aussi la vénérable basilique de Sainte-Sophie ; et si, deux siècles et demi plus tard, Mahomet, entré vainqueur dans Constantinople, fit manger son cheval sur l'autel de cette église, les croisés ne furent pas moins sacrilèges en 1204 : ils souillèrent les vases consacrés, une courtisane chanta et dansa dans la chaire du patriarche (1).

Trois embrasements successifs signalèrent le séjour de l'armée des croisés dans Constantinople. Un de ces incendies, allumé à dessein pour isoler davantage le camp des vainqueurs, consuma plus de maisons « que dans trois des plus grandes villes de France. »

Les flammes dévorèrent sans pitié les chefs-d'œuvre de l'art antique. Le bronze coula de nouveau par l'action du feu, les marbres furent calcinés. La Vénus de Samos

(1) Nicéas, p. 585. — Michelet, t. III, p. 216. — Voltaire, Essai sur les mœurs des nations, t. II.

dont la tête seule avait fait la charge de huit bœufs, le beau Pâris, la pyramide ornée de symboles d'agriculture et d'une figure mouvante, le Bellérophon gigantesque, les deux Hercules dont l'un était dû au ciseau de Lysippe, l'âne d'airain et son conducteur (vœu de l'empereur Auguste), le Scylla, l'hyène et la louve, l'admirable statue d'Hélène et son piédestal non moins admirable, le minotaure avec le dragon, furent anéantis pour toujours (1), pertes moins grandes peut être que celle de la bibliothèque où reposaient encore silencieusement les riches débris de la littérature antique. Un quadrigé de bronze, sauvé de la destruction, fit le voyage de Venise ; plus tard il a fait aussi celui de Paris avec bien d'autres trophées.

Tout ce métal fondu servit à la fabrication de la monnaie. Les reliques seules furent respectées et recueillies avec ardeur (2).

« Voilà donc, s'écrie Nicéas, ce que nous promettaient ces casques dorés, ces hommes fiers, aux sourcils élevés, cette barbe rase, cette main toujours prête à répandre le sang, ces narines qui ne respirent que la colère, cet œil superbe, cet aspect cruel, et cette langue si prompte à s'emporter. »

Les mœurs grecques et franques se heurtèrent vive-

(1) Nicéas, Michaud, Bibliothèque des croisades, III<sup>e</sup> partie.

(2) Un prêtre, Galon de Dampierre, se jeta aux pieds du légat du pape, et lui demanda avec larmes la permission d'emporter dans son pays le chef de saint Mamert. Un autre fut mis en possession des chefs de saint Georges et de saint Jean, destinés à la cathédrale d'Amiens.

ment dans l'effervescence de la conquête. La rudesse des vainqueurs provoqua l'antipathie des Grecs, et les molles habitudes des vaincus excitèrent le mépris des Latins. « Les croisés, dit encore Nicéas, se revêtaient, non par besoin, mais pour en faire sentir le ridicule, de robes peintes, vêtement ordinaire des Grecs : ils mettaient nos coiffures de toile sur la tête de leurs chevaux, et leur attachaient au cou les cordons qui, d'après notre coutume, doivent pendre par derrière ; quelques uns tenaient dans leurs mains du papier, de l'encre et des écritaires pour nous railler, comme si nous n'étions que de mauvais scribes ou de simples copistes. »

La prise de Constantinople valut aux croisés des sommes considérables. Les Vénitiens prélevèrent d'abord le remboursement de leurs avances et les avantages qui leur avaient été assurés. Après avoir reçu quatre-vingt-cinq mille écus d'or pour les frais de transport et de navigation, ils touchèrent encore cinquante mille marcs d'argent ; en tout trois cent mille marcs leur furent comptés. Toute obligation acquittée, il resta cinq cents mille marcs à partager entre les vainqueurs. Daru a estimé la totalité du butin fait dans cette occasion à deux cents millions de francs.

On procéda ensuite au partage de l'empire. Baudouin, comte de Flandre, descendant de Charlemagne et parent du roi de France, reçut en cette qualité la souveraineté du quart environ de la conquête, avec le titre d'empereur ; il régna dans Constantinople. Boniface, marquis de Montferrat, cousin de Philippe-Auguste, eut la Macé-

doine. Un troisième quart fut donné aux Français; la Morée entière, devenue, suivant l'expression du pape Honorius, une *Nouvelle France*, passa entre leurs mains, avec la Bythinie, la Romanie, la Thrace thessalonique, la Grèce depuis les Thermopyles jusqu'au cap Sunium, et la plupart des îles de l'Archipel. Pour constater l'état des possessions délivrées, on dressa un rôle général comme avait fait Guillaume-le-Conquérant en prenant possession de l'Angleterre. Athènes et Thèbes se trouvèrent ainsi propriété féodale d'un gentilhomme de Franche-Comté, appelé La Roche ou Ray; le sire d'Avésne s'empara de Nègrepont; le champenois Guillaume de Champlitte eut l'Achaïe (1).

Le règne de ces Francs sur l'empire Constantin ne dura pas soixante ans; douze ans de moins que celui

(1) Buchon, Chronique de Morée, p. 275.

Les intéressantes publications de M. Buchon sur la quatrième croisade, et son Voyage en Grèce, ont rappelé une foule de noms illustres, transplantés féodalement dans cette contrée après la conquête, entre autres ceux de Geoffroy de Villehardhoin, maréchal de Champagne et de Romanie, de Macaire de Sainte-Menehould, de P. de Bracheux, seigneur de Cyzique, qui monta le premier sur les murs de Constantinople, de Bau douin de Beauvoir, Nicolas de Mailli, Narjaud de Toucy, Vilain d'Aunoi, Anceau de Courcelles, Jacques de La Baume, Gautier de Rozières, les sires de la Trémouille et de Montigny, Berthold de Katzenellenbogen, Ulrich de Thorn, le baron de Passava de la maison de Neuilly, les sires de la Palisse et de Périgord, de Courtin, de Ligny, de Brienne, de Bussy, de Lusignan, de Bracy, d'Agout, le sire de Brière dont nous avons parlé au chapitre des *Sièges*, p. 91, et beaucoup d'autres.

des premiers croisés à Jérusalem. Il y avait trop d'incohérence entre les mœurs grecques et les mœurs franques, pour qu'une brusque importation d'éléments féodaux pût se consolider et jeter de profondes racines.

On a aussi donné le nom de croisade à la guerre des Français du nord contre le Languedoc, mais cette violente invasion ne fut pas plus une croisade que ne l'avait été la conquête de l'empire grec ; l'une et l'autre révélèrent plus d'ambition que de piété dans les pèlerins armés qui les entreprirent.

Depuis long-temps il existait une secrète antipathie de mœurs et d'opinions entre le midi et le nord de la France. Leurs populations s'étaient vues dans les guerres d'Orient : les gens du nord hautains, austères, emportés, ambitieux ; ceux du midi, débauchés, moqueurs, légers, et mercantiles. Les hommes de la langue d'oïl avaient alors jeté un regard jaloux sur leurs frères de la langue d'oc plus civilisés qu'eux, ils avaient remarqué le relâchement de leur morale et douté de l'orthodoxie de leurs dogmes. Ils n'ignoraient pas que le comte de Comminges avait trois femmes à la fois, et que le comte de Toulouse s'était formé un harem (1), que l'excommunication ne troublait point ces pécheurs insoucians, que toutes les hérésies avaient plus ou moins pénétré dans la vieille Gothie, et que les hérétiques envoyaient des missionnaires partout, et jusqu'aux portes de Rome.

Les papes Alexandre III et Innocent III (1179 et

(1) Michelet, Hist. de France, t. III, p. 254, et Capéfigue, Hist. de Philippe-Auguste.



1215), s'effrayèrent de voir germer des doctrines hostiles à l'autorité spirituelle et temporelle de l'église. Ils cherchèrent un remède au mal qui s'accroissait rapidement. Malheureusement pour l'humanité, et l'honneur de la tiare, ils crurent devoir faire un appel aux armes séculières; de là un déluge de maux et de fanatiques violences.

On prêcha la croisade contre le Languedoc et ses seigneurs, comme on l'avait prêchée contre les Sarrasins.

La guerre commença en 1209. Le sire de Montfort, comte de Leicester du chef de sa mère, régent de Constantinople, époux d'Alix de Montmorency, fut élu pour diriger la croisade, et amena dans le midi ses chevaliers du nord de la France. Le comte de Toulouse, Raymond VI, ne put défendre ses sujets hérétiques; il succomba devant la réprobation du saint-siège et les armes spirituelles de ses adversaires, tandis que les croisés attaquaient ses vassaux par le fer et le feu. On l'accusa d'avoir pris part au meurtre du légat du pape Pierre de Castelnau. Le nuage qui couvrit alors sa conduite ne s'est jamais dissipé. Il nia cependant toute coopération à l'assassinat; peut-être l'avait-il indirectement provoqué. Excommunié, et puis admis à la pénitence, flagellé jusqu'au sang devant tout son peuple, Raymond paya cher le pardon de l'église, car une partie des plus belles provinces du midi passèrent de ses mains dans celle des Français du nord. L'abbé de Vaulxcernay, ami de Montfort, ne l'appelle dans sa virulente chronique que le comte Dolosan, membre du Diable, premier né de Satan, et fils de perdition.

La conquête du Languedoc fut le début de Montfort. Béziers et son malheureux prince en devinrent les pre-

mères victimes. Les habitants qui échappèrent à l'assaut livré à la ville de Béziers se retirèrent, tant hommes que femmes, dans la grande galerie de Saint-Nazaire. Les prêtres de cette église devaient faire tinter les cloches quand tout le monde serait mort, « mais il n'y eût ni son, ni cloche, et il ne resta en vie ni prêtre, ni clerc ». Vingt mille personnes furent égorgées (1). On parla d'épargner les innocents : « Frappez, dit Arnaud d'Amalric, Dieu saura bien distinguer les siens. » Vers le même temps, l'archevêque troubadour Folquet, acharné contre les hérétiques en faisait massacrer dix mille à Toulouse ; et instituait les confréries blanches en vue de leur destruction.

La conquête du Languedoc eût été rapidement terminée si Montfort avait commandé une armée permanente, mais ses compagnons se lassaient, et retournaient dans leurs provinces. Il fallait appeler d'autres Croisés ou attendre une autre saison. Plus d'une fois les Provençaux et les Toulousains reprirent l'avantage. L'esprit de patriotisme les unissait, et nulle part il n'y avait sécurité pour les vainqueurs. Au château de la Grave, donné par Montfort à un chevalier, dans le moment où le nouveau possesseur examinait un tonneau, son charpentier lui fendit la tête d'un coup de hache. C'était le pendant du meurtre de la dame de Lavaur que les croisés avaient jetée dans un puits et lapidée (2).

Les méridionaux auraient maintenu peut-être leur in-

(1) Anonyme, Histoire des Albigeois, Collection Guizot, t. XV, p. 19.

(2) Vaulxernay, Collect. Guizot, t. XIV, p. 178.

dépendance, mais ils avaient à lutter contre un homme opiniâtre, d'un courage à toute épreuve, d'une dévotion rigide, loyal compagnon de ses chevaliers, et habile à saisir tous les moyens qui pouvaient s'offrir de consolider et d'organiser sa conquête. Il donna des fiefs, il tint des parlements, il publia des statuts. Sa femme le secondait, partageait ses périls, et lui amenait des secours. Le règlement qu'il fit à Pamiers était propre à enraciner profondément la domination des hommes du nord dans les provinces du midi. Ce règlement exemptait les clercs du paiement de *la taille*, il taxait chaque maison à trois deniers *melgoriens* pour le pape ; il exigeait que le service militaire et féodal fut acquitté dans les nouvelles baronnies par des hommes de France ; enfin il prescrivait aux filles nobles, pour les dix premières années de l'invasion, de n'épouser que des hommes de France.

C'est alors que plusieurs familles, comme celles des Lévis et des Voisins (1), s'établirent dans le midi.

Carcassonne, assaillie par cinquante mille croisés, fut prise, et son seigneur ne fut guère mieux traité que celui de Béziers. Termes, Minerve, une foule d'autres châteaux furent emportés de vive force ; les voix d'hommes criant sur les bûchers enflammés annonçaient leur prise et le progrès des soldats orthodoxes. De toutes parts s'élevaient des lamentations.

Le troubadour Bernard Sicart réveilla, par ses messéniennes énergiques, le patriotisme inerte de ses frères :

(1) Guill. de Puy Laurens, p. 215, et Capeligue, Histoire de Philippe-Auguste, t. III.

« A toute heure, s'écrie-t-il, l'indignation me transporte,  
 « je soupire la nuit en veillant et en dormant. De quelque  
 « côté que je me tourne j'entends la *gent courtoise* crier  
 « bassement aux Français : « Sire! »—Oui, ils ont de la  
 « pitié les Français, tant qu'ils voient du pillage à faire :  
 « ô Toulouse ! ô Provence ! ô terre d'Agen ! Béziers !  
 « Carcassonne ! dans quel état je vous ai vues ! dans  
 « quel état je vous vois !... Semblable à l'oiseau sauvage  
 « qui commence son chant sous un ciel sinistre, je vais  
 « chanter aujourd'hui ; car les grandes maisons vont se  
 « détériorant, les plus nobles races déchoient et s'altè-  
 « rent, la scélératesse triomphe ; les barons avilis, trom-  
 « peurs ou trompés, marchent la valeur derrière, le dés-  
 « honneur devant ; le faible, le lâche, comme le puis-  
 « sant, n'ont plus d'héritage que le malheur (1) ». Ce  
 chant fut répété par mille bouches, et mêlé aux larmes  
 du désespoir. Une ligue formidable se prépara. Le roi  
 d'Aragon, les comtes de Foix, de Béarn, et de Com-  
 minges se réunirent contre l'ennemi commun.

Après des alternatives diverses, roi, princes et che-  
 valiers, races franques et races gothiques, se mesurèrent  
 près de Muret ; ce fut une journée mémorable. Don Pèdre  
 d'Aragon se battit vaillamment et donna son sang et sa  
 vie pour une cause à jamais perdue. Un coup mortel  
 fut porté ainsi à l'influence espagnole. Dépourvue de son  
 appui, la France du midi ne se dégagea plus de l'étreinte  
 vigoureuse de la France du nord (1213).

Il est à remarquer qu'un an avant la mort du pape  
 Innocent III (1215), les seigneurs du Languedoc al-

(1) Eméric David, Hist. littér. de France, t. XVII, p. 595.

lèrent se jeter à ses pieds. Il fut troublé et douta de la justice de la croisade. Il voulut même que le fils du comte de Toulouse rentrât en possession d'une partie de son patrimoine, mais cette justice tardive demeura sans effet. Le successeur d'Innocent ne confirma point la sentence, et les suites de la conquête s'accomplirent.

Maître de la presque totalité du Languedoc, Montfort assiégeait Toulouse, et croyait assister à la ruine définitive de la suzeraineté des Raymond, lorsqu'une pierre



Amaury de Montfort.

lancée par les machines le tua. Amaury, son fils, trop faible pour relever son drapeau, s'adressa à Philippe-Auguste et lui céda tous ses droits. Philippe accepta la suzeraineté des quatre cents fiefs conquis; mais il laissa

aux comtes de Provence et à plusieurs des premiers vassaux du Languedoc, leurs domaines et leur autorité.

La domination des Montfort n'avait duré que quatorze ans. Il y avait eu beaucoup de sang répandu, d'immenses spoliations et des combats sans nombre. Si l'on recherche maintenant quels trophées subsistèrent en Languedoc comme témoignages de tant de violences et de tant de combats, que trouvera-t-on? Le crâne du vieux Raymond mort excommunié, rongé par les rats, et les os d'Amaury déterrés et jetés sur le fumier.

Sous Raymond VII, les hérétiques reprirent courage et osèrent se montrer. Le nouveau comte de Toulouse avait plus de fermeté que son père et plus de patience; mais le péril qui le menaçait bientôt n'était pas moins grand. Il ne put conjurer l'orage. Le roi de France, Louis VIII, se croisa et s'empara d'Avignon après de rudes assauts. Heureusement pour Raymond, il mourut presque aussitôt, laissant à d'autres le soin de poursuivre ses conquêtes.

Enfin, une troisième croisade contre le Languedoc fut ébauchée pendant la régence de Blanche de Castille. Raymond VII, obligé de céder, reçut dans Toulouse une garnison française, confirma aux anciens compagnons de Montfort leurs possessions, et par son testament légua les possessions qui lui restaient à sa fille Jeanne, destinée en mariage au frère de saint Louis.

Ainsi s'éteignit peu à peu ce fatal incendie, dont les cendres n'étaient pas encore refroidies sous le règne de Louis XIV, lorsque l'hérésie albigeoise reparut dans les révoltes des Cévennes.

L'islamisme se reposait en Orient pendant ces croisades de chrétiens à chrétiens. Il avait rarement à repousser d'autres attaques que celles des Templiers, des Hospitaliers, et les efforts parfois de quelques poignées de pèlerins qui venaient gagner à la pointe de leur lance le pardon de leurs fautes.

De folles entreprises imaginées de temps en temps en Europe pour la délivrance des lieux saints avortaient à leur naissance; telle fut une croisade d'enfants prêchée et commencée en 1213.

Des processions considérables de jeunes garçons et de jeunes filles s'étaient dirigées vers Marseille, en demandant le chemin de Jérusalem. Ils s'attendaient à passer la Méditerranée à pied sec, et ils chantaient : « Seigneur, exaltez la chrétienté, rendez-nous la vraie croix ! » « On eût dit, c'est Mathieu Paris qui parle (t. II, p. 484), on eût dit que les prestiges du diable leur faisaient perdre la tête. Ils abandonnaient pères, mères, nourrices, amis, et ils se mettaient à chanter la même chose, sur le même ton que leur chef. On ne pouvait les garder sous clef : les prières de leurs parents n'avaient aucun effet sur eux. Rien ne réussissait à les empêcher de suivre leur guide vers la mer Méditerranée, comme s'ils allaient la traverser. Aucune ville ne pouvait les contenir, tant ils étaient nombreux. Leur chef, placé sur un char orné de draperies, entouré de ses compagnons armés et psalmodiant, guidait une multitude si grande qu'ils s'écrasaient les uns les autres; on portait leur nombre à cinquante mille. »

Deux misérables imaginèrent de faire un trafic barbare de cette troupe d'innocents et de fous. Hugues

Ferrier et Guillaume-le-Porc les entassèrent sur sept vaisseaux, en leur promettant de les mener à Jérusalem. Deux bâtiments périrent dans une tempête en face de l'île Saint-Pierre. Ce qui restait sur les autres navires fut vendu aux Arabes dans les ports de Bugia et d'Alexandrie. Quant aux chefs de l'entreprise, convaincus de conspiration contre la vie de l'empereur Frédéric, ils subirent le dernier supplice. Une église élevée dans l'île de Saint-Pierre par les soins du pape Grégoire IX, consacra la mémoire de leurs victimes (1).

Le concile de Latran provoqua une autre expédition plus sérieuse, qui n'eut cependant pas le caractère d'une croisade générale. Les chefs de ce nouvel armement (1217) furent le roi de Hongrie André, le légat du pape, les ducs de Bavière et d'Autriche, et le roi de Jérusalem, Jean de Brienne, simple chevalier et cadet de Champagne, qui s'assit quelque temps sur deux trônes au penchant de leur ruine, devint gendre de deux rois, beau-père de deux empereurs, et échangea avant de mourir sa robe de pourpre contre celle d'un cordelier.

On vit aussi dans cette expédition Guillaume, comte de Hollande, les comtes de Nevers, et plusieurs évêques, entre autres ceux de Paris, de Beauvais, de Bordeaux, de Munster et d'Utrecht ; saint François d'Assise avec les frères mineurs s'y trouvaient. L'Europe était attentive, et accompagnait de ses vœux ardents cette lutte entre « l'apostole de Bagdad (le khalife) et l'apostole de Rome

(1) Vincent de Beauvais, *Miroir historial*, l. XXX, c. 5. — Albéric de Trois-Fontaines, *Chroniq.*, p. 459.



(le pape). » Mais les croisés ne surent pas profiter de la prise de Damiette, emportée d'assaut après un long siège, pour se remettre en possession de Jérusalem : ils s'engagèrent plus avant dans l'Égypte, le Nil déborda ; il fallut rendre tout ce qu'on avait pris (1216-1218).

Nous ne parlerons pas de la cinquième grande croisade, entreprise par l'empereur Frédéric II, esprit supérieur, négociateur adroit. Il obtint, à prix d'argent, Jérusalem et quelques autres villes. Son excursion pacifique en Palestine ne concerne en rien l'objet de nos recherches.

De nouveaux périls menaçèrent bientôt les chrétiens d'Orient, mais en Europe l'espérance manquait, la foi était endormie. Le trouvère Rutebœuf a peint dans un dialogue rimé cette disposition des esprits :

« Je vous comprends, dit un Français à son ami qui a pris la croix, il faut que pour aller reconquérir un pays dont on ne me laissera rien quand on en sera le maître, j'abandonne aux chiens mon héritage, ma femme, et mes enfants. J'ai souvent entendu dire : *Ce que tu tiens, garde-le*. Ce proverbe m'apprend que ce serait folie de quitter cent sous pour en gagner quarante comme solde. Dieu ne nous enseigne nulle part à semer ainsi, et qui fait ce métier court grand risque de finir par mourir de faim ». — « Mais, réplique le croisé, ignorez-vous que Dieu rend au centuple ce qu'on sacrifie pour lui, et que ce n'est pas gratuitement qu'il donne son paradis ». — « On peut servir Dieu ici comme ailleurs, et moi je tiens que ce n'est pas être sage que d'aller si loin se faire le

serviteur d'un autre, tandis qu'on peut chez soi gagner le ciel et vivre en paix dans son patrimoine (1). »

On pouvait donc croire que le temps des grandes croisades était à jamais passé; mais alors grandissait sur le trône de France un jeune prince à l'âme pieuse et ardente, qui pleurait secrètement l'esclavage de Sion, et souhaitait les douleurs du martyre comme d'autres rêvent l'orgueil des triomphes.

Vers l'année 1244, l'annonce de la formidable invasion des Karismiens et des Mongols se répandit en Syrie; partout les musulmans et les chrétiens, réunis à Gaza contre l'ennemi commun, avaient été battus. On se souvint des Maures et de Charles Martel, on déplora le sort de l'Orient inondé et dévasté par ces hordes sauvages, et on craignit même pour l'Europe.

« Où êtes-vous, mon fils Louis, dit la reine Blanche, qui venait de recevoir ces fatales nouvelles, au jeune roi malade encore. Louis s'approcha et répondit à sa mère : Que voulez-vous, ma mère ? — Blanche soupira profondément et pleura, mais elle considéra les dangers qui menaçaient l'Europe; elle dit au roi : Mon cher fils, que faut-il faire après le triste événement dont la nouvelle est venue jusqu'à nous? L'invasion des Tartares nous menace d'une ruine générale, nous et la sainte Église. » Le roi répondit d'une voix plaintive, mais avec une inspiration divine : « O ma mère, que la consolation céleste nous soutienne; s'ils viennent jusqu'à nous, nous les repousserons dans le *Tartare* d'où ils sont sortis, ou ils nous enverront au ciel. »

(1) Michaud, Biblioth. des croisades, 1<sup>re</sup> partie, p. 408

Dès lors le roi pensait à une croisade. « Au milieu même de sa maladie, il dit à ceux qui l'entouraient : « Je ne boirai ni ne mangerai jusqu'à ce que j'aie à l'épaule la croix d'outre-mer ». Il fit appeler l'évêque de Paris, et lui requit de rechef la croix : l'évêque n'osa la lui refuser; il prit un morceau de lacet de soie, le mit en croix, s'agenouilla tout amplement devant le roi et le lui bailla. Le roi prit cette croix, l'approcha de ses yeux, et la fit attacher à son épaule, puis il dit : « Sachez de vrai que je suis guéri (1). »

A peine remis de cette grave maladie, saint Louis s'occupa des préparatifs de la croisade, qui pendant quatre ans furent conduits avec une grande activité. Il s'embarqua enfin au port d'Aigues-Mortes et fit voile vers l'Égypte, où il espérait s'établir pour diriger ensuite l'expédition avec plus d'avantage sur Jérusalem. Le séjour de la flotte près de l'île de Chypre consuma un temps précieux. Arrivés sur les rives d'Afrique, les croisés débutèrent heureusement, mais la ville de Damiette, enlevée d'assaut, devint pour eux une nouvelle Capoue (1249). De Damiette il y avait dix lieues à franchir pour atteindre Mansourah ou La Massoure; ce trajet demanda un mois de travaux et de combats. L'armée chrétienne s'engagea imprudemment dans la ville; malgré des prodiges de valeur, elle y fut écrasée, un des frères du roi tué, et les deux autres exposés aux plus grands périls. On demanda au roi, pendant l'action,

(2) Michelet, *Hist. de France*, t. III, p. 555, et Michaud, *Bibliothèque des croisades*, II<sup>e</sup> partie, p. 815. — Bernard le Trésorier, *Collection Guizot*, t. XIX.

des nouvelles de son malheureux frère ; il répondit :  
 « Tout ce que je sais c'est qu'il est en paradis. »

Les maladies survinrent. Joinville, qui a écrit naïvement toutes ces choses, et qui nous a peint les mœurs des Bédouins telles qu'elles sont encore dans notre Algérie, tomba malade comme les autres.

Le roi tenta de quitter son camp et de ramener son armée. Les exhalaisons des cadavres entassés dans les canaux du Nil engendraient d'horribles maladies; les Sarrasins eurent peu de peine à massacrer la moitié de cette armée et à garrotter l'autre. Saint Louis fut pris avec ses meilleurs chevaliers. On montre encore à Mansourah la maison où il fut enfermé : c'est un grand édifice situé sur une petite place en face du Nil. Saint Louis fut placé au rez-de-chaussée dans un appartement obscur d'environ vingt pieds carrés (1). Aboul Hassam a écrit : « Le roi de France eût pu échapper aux mains des Egyptiens, soit à cheval, soit en bateau, mais ce prince généreux ne voulut jamais abandonner ses troupes (2). »

Les vainqueurs ne tardèrent pas à se quereller entre eux. Ils tuèrent leur chef et pensèrent un moment à faire du royal captif « le soudan de Babylone » (ville dont les ruines existent encore près du Grand-Caire. » Il eût peut-être accepté dans l'espoir de les convertir, et qui sait ce qu'auraient pu produire son zèle et sa longanimité. « Quand il étoit outre-mer, dit une chro-

(1) Voyage de M. Rifaud. — Michaud, Biblioth. des croisades, IV<sup>e</sup> partie, p. 465.

(2) Michaud, Hist. des croisades, t. IV, p. 202.

nique contemporaine, il commanda et fit commander à sa gent qu'ils n'occissent pas les femmes et les enfants des Sarrasins ; ainçois les prissent vifs et les amenassent pour les fère baptisier. Ausinc (de même) il commandoit en taut come il pooit, que les Sarrasins ne fussent pas occis, mès fussent pris et tenus en prison (1). »

Dès qu'il se fut racheté de sa captivité en donnant Damiette, il se retira avec ce qui lui restait de compagnons dans les forteresses que les chrétiens avaient conservées en Syrie. Au bout d'un an la France le reçut avec des larmes de joie et de pitié (1254) ; mais il ne vit plus celles de sa mère : Blanche était morte pendant la croisade.

Les forteresses que saint Louis avait fait restaurer n'échappèrent pas long-temps aux mamelucks d'Egypte. Dix-sept mille chrétiens furent égorgés par eux dans la grande ville d'Antioche. Quand la nouvelle en fut apportée en France, l'âme du roi, pleine de regrets et de douleur, humiliée mais non vaincue, ressentit le coup du glaive qui frappait ses frères d'Orient. De nouveau il souhaita de voir le désert, d'affronter les Sarrasins, et d'apporter un peu de secours et de paix aux malheureux défenseurs de la chrétienté. Une seconde croisade fut résolue, dans laquelle il eut pour compagnons, outre ses frères, les rois de Navarre, de Castille, d'Aragon, de Portugal, et deux fils du roi d'Angleterre.

Mais cette expédition n'avait rien de populaire. Louis seul était le croisé de Dieu, les autres étaient les stipen-

(1) Michelet, Hist. de France, t. III, p. 567. Le confesseur de la reine Marguerite, p. 502-588.

diés du roi. Joinville remarque qu'ils « *se faisoient chers pour le suivre* », et lui-même ne le suivit pas (1).

Une nouvelle flotte, aussi nombreuse que la première transporta les princes croisés et leur armée sur les côtes de Sardaigne. Là on persuada à saint Louis de se rendre à Tunis, pour y profiter des dispositions favorables du soudan à l'égard de la foi chrétienne. Mais en choisissant comme théâtre de la guerre sainte les côtes d'Afrique, c'était la cause de Charles d'Anjou, roi de Sicile, qu'on allait servir, plus que celle des chrétiens d'Orient. A la descente, l'espérance qu'on avait d'une réception amicale s'évanouit; on vit bien qu'il fallait combattre. L'ennemi fut repoussé et le camp assis sur les ruines de Carthage, au milieu des sables brûlants, des cadavres putréfiés,

(1) Le traité de saint Louis avec le fils aîné du roi d'Angleterre, nous donne une idée des transactions qui eurent lieu dans cette circonstance : « A touz les féaus Dieu, à qui ces lettres vendront Edward fuis aïne à noble roy d'Angleterre, saluz en Dieu.

« Sachent tuis qe entre nostre chier cousin Looyz, par la grâce de Dieu noble roy de France, e nous, sont fetes de commun accort sur notre voaie du pelerinage d'outre mer iceles covenances.

« Ledit roy de France doit prester à nous sexante et dis mille liures de tornois, contés en ceste somme vingt et cink mille liures de tornois, les ques Monseigneur Gastun, visconte de Byhern nostre cousin, devoit avoir de celui roy de France par lui, e por son passage e por ses gens ques il devoit mener au pelerinage d'outre mer aveqs celui roy, lequel Gastun nous retenons lui e ses genz en nostre compagnie, etc., etc. » Suivent les dix-sept articles du traité. — Tiré des actes de Rymer.

des eaux infectes, et des Maures qui harcelaient l'armée. La peste se montra bientôt, hideuse, inexorable : un grand nombre des premiers noms de France s'éteignit dans l'oubli, sans qu'on eût féri un seul coup en bataille rangée. Le plus jeune des fils du roi succomba d'abord ; bientôt une autre tombe s'ouvrit pour le roi lui-même. Quand la dernière heure du monarque fut venue, il demanda à être placé sur la cendre ; il mourut les bras en croix, balbutiant d'une voix éteinte : « O Jérusalem ! Jérusalem ! » (25 août 1270.)

La grande époque des croisades finit avec le dernier soupir de saint Louis mourant sur les ruines de Carthage. Désormais d'autres pensées vont germer et se traduire par d'autres faits et d'autres mœurs.

Avant de quitter pour toujours le funeste rivage de l'Afrique, le fils du roi défunt, l'héritier de la couronne de France, Philippe, conclut un traité avec le sultan de Tunis, par lequel il fut réglé : « qu'il serait libre aux moines et aux prêtres chrétiens de s'établir dans les états du commandeur des croyants, qu'on leur donnerait un lieu pour bâtir des maisons et construire des chapelles (1). Ce fut là tout le résultat de la dernière des croisades. Ces guerres aventureuses avaient dévoré deux millions d'hommes depuis le premier cri de « *Dieu le veut !* » (2) ».

(1) Michaud, Biblioth. des croisades, IV<sup>e</sup> partie.

(2) Voltaire, Essai sur les mœurs. Plusieurs historiens ont fait monter à six millions le nombre des pèlerins de la pre-

Les autres tentatives qui suivirent furent insignifiantes, et ne méritent pas le nom de croisades : « Je trouve, dit Pasquier, en parlant de ces expéditions, que nous fîmes six voyages notables » (1). Il ne comptait pas comme croisade la guerre des Albigeois, et il avait raison.

#### RÉSULTATS DES CROISADES.

Si l'on recherche les causes qui ont rendu si précaires les établissements des Francs en Orient, et qui ont fini par amener leur totale destruction, on reconnaîtra qu'elles tenaient, à la fois, au caractère national, et à la position des lieux.

Relativement à la position des lieux, l'éloignement de la Palestine et la difficulté des communications s'opposaient à ce que cette contrée fût sûrement et régulièrement secourue par l'Europe. Les grandes croisades dévastaient et affamaient le pays, et faisaient plus de mal que de bien ; les petites expéditions, réellement plus utiles, arrivaient souvent trop tard. Sans l'institution des milices du Temple et de Saint-Jean, la durée des établissements chrétiens eût été moindre encore, car les peuples indigènes qui les environnaient et les harcelaient, épièrent attentivement l'heure de leur affaiblissement pour se réunir et les accabler. Les res-

mière croisade. Voy. Fulcher, *Gesta dei per Francos*, t. 1, p. 397. — Anne Comnène, l. 10, c. II.

(1) Recherches de Pasquier, p. 615.



sources des Orientaux étaient directes et inépuisables, celles des chrétiens accidentelles et lointaines. L'action du climat avait d'ailleurs opéré en peu de temps une métamorphose déplorable sur le caractère des Francs (1). Les vigoureux champions des croisades n'engendrèrent que des races abâtardies par les habitudes asiatiques et par l'opulence. Le désordre de leurs mœurs fut porté au dernier degré. Leurs frères d'Europe, par un sentiment de mépris pour leur dégénération, les appelèrent *Poullains* (2). Les institutions féodales transportées en Orient perdirent aussi de leur force. Il y avait je ne sais quoi de dissolvant dans l'influence des mœurs asiastiques, qui fit que les vassaux de la couronne de Jérusalem abusèrent de l'indépendance féodale, et ne reconnurent jamais d'une manière assez absolue les droits de la suzeraineté.

Les causes inhérentes au caractère français, se joignirent à celles des localités, pour ruiner ces entreprises lointaines. Les tristes expériences d'une croisade antérieure ne profitaient point pour la croisade suivante : il

(1) Même sur ceux qui revoyaient la France. L'auteur du *Renard*, dit en parlant de la croisade :

Qui bon i vont, mal en reviennent.

*Roman du Renard* p. 59.

(2) Jacques de Vitri dit qu'on les nommait originairement *poullains* de *pullus*, petit poulet, parce qu'ils étaient nouveaux à l'égard des autres peuples de la Syrie, ou parce qu'ils avaient fait venir pour se marier des femmes de la Pouille, contrée la plus rapprochée. — J. de Vitri, Collection Guizot, t. XXII, p. 128.

Roquefort observe que *pullus* veut dire brun, tanné, et désigna jadis le teint des chrétiens de Syrie.

Il y a toujours en nous comme une sève de perpétuelle jeunesse, qui s'oppose à ce que la sagesse des pères éclaire l'impétuosité des enfants. Une réunion fortuite de chefs et de soldats de nations diverses, rivalisant à qui aurait la plus belle proie, ne pouvait subsister sans discordes. Plus d'une fois les barons de la sainte terre s'unirent aux Sarrasins contre le roi de Jérusalem, tandis que lui manquait de l'autorité nécessaire pour les contraindre à se lier en faisceau et à le défendre loyalement. A la fin le découragement éloigna les princes occidentaux, l'indifférence succéda au découragement, et l'espoir de replacer la Judée sous l'empire de l'islamisme entra plus vivement que jamais dans le cœur des peuples d'Asie. Quand l'Europe fut lassée des croisades, le fruit des croisades se flétrit et tomba : la monarchie de Jérusalem était un arbre sans racine. Plus d'une fois, au souvenir du ciel tempéré de la France, de ses fraîches vallées, et du toit paternel qui se mirait dans les eaux, les pèlerins maudirent le feu du désert, les masures délabrées et les plaines arides ; dès qu'ils le purent, ils reprirent le chemin de leur patrie, laissant leurs frères se débattre avec les Arabes et les Tartares.

Mais, comme a dit un historien, « les événements sont plus grands que ne le savent les hommes (1). » Le but que les pèlerins voulaient leur échappa ; les choses auxquelles ils ne songeaient pas leur furent données. Les idées sortirent de la vieille Europe avec les peuples ; les imaginations voyagèrent. Nous eûmes une France

(1) Guizot, Essai sur l'Hist. de France, p. 68.

d'Orient à Athènes, à Constantinople, à Jérusalem; on parla dans ces lieux la langue de Villehardhoin et de Joinville, on y mêla le lis et la croix aux écussons de nos vieilles familles. Les noms des Courtenay, des Montequiou, des Tancarville, des Brienne, des Laroche, des comtes de Champlitte, s'impatronisèrent en Grèce (1). Il y eut entre l'Occident et l'Orient des imitations et des importations réciproques dans les arts et dans la chevalerie. L'Orient fit l'éloge de l'amour constant et de la loyauté guerrière dans des vers parfumés; l'Occident vanta la générosité de Saladin dans les rimes naïves de ses trouvères. La féodalité, après s'être essayée sous un autre ciel, revint plus éclairée, plus forte, plus communicative. Les ports de l'Italie subirent les premiers cette révolution introduite dans les habitudes de la vieille Europe. Ils perfectionnèrent leur marine, et Gènes se prépara à produire l'immortel navigateur qui devina l'autre moitié du monde.

La France eut alors des missionnaires, pauvres moines, il est vrai, égarés dans les plus sauvages contrées de l'Asie, mais dont les récits apprenaient aux bourgeois de Paris qu'il existait des régions et des mœurs inconnues par de là Jérusalem.

◀ Innocent IV envoya Ascelin et trois frères dominicains en Tartarie (1245), avec le moine Piano Carpini : Simon de Saint-Quentin était un des trois dominicains; comme ils n'avaient pas de présents à offrir, et qu'ils ne voulurent point *adorer* le khan Bajothnoy, ils allaient être mis

(1) Capefigne, Hist. de Philippe-Auguste, t. II, p. 202

à mort, si l'une des six femmes du prince tartare n'eût obtenu leur grâce.

Trois ans après, André de Longjumeau fut chargé par saint Louis de se joindre aux nouveaux missionnaires du pape. Un certain David, qui se disait envoyé du Tartare Ercalthay, assurait au roi de France que ce chef inclinait à reconnaître la foi chrétienne. Le chef mourut ; sa veuve parut mal disposée à l'égard des envoyés. André était de retour, quand on fit partir le cordelier Rubruquis qui n'eut pas plus de succès. Le nouveau khan Mongu chargea Rubruquis de lettres arrogantes, où David était traité de misérable et d'imposteur (1).

Ces tentatives avortées ne furent cependant pas inutiles ; elles élargirent un peu les faibles notions de physique et de géographie qu'on avait alors ; elles devinrent l'origine de nos missions, qui ont donné plus tard à la Chine des ministres et des martyrs, et au Paraguay le seul gouvernement au monde qui ne fût pas fondé et soutenu par l'épée.

En même temps les récits de pèlerinages et de guerres lointaines, colportés de châteaux en châteaux, inspirèrent aux imaginations quelque chose d'aventureux et d'entreprenant. L'époque des croisades est le temps des longues absences, des retours inespérés, et des fausses reconnaissances : heureux quand, après avoir conté ses aventures à la porte du châtel, le véritable maître n'était pas méconnu sous l'habit de mendiant, quand ses traits ap-

(1) Hist. littér., t. XVIII, p. 402.

pauvris par les maladies, les blessures, les ardeurs du désert, et l'humidité des prisons, revenaient dans la mémoire d'un fidèle serviteur, et que la première place au foyer était enfin rendue au légitime seigneur.

Quelques traits empruntés aux chroniques contemporaines peuvent faire imaginer tous les incidents bizarres ou merveilleux que les guerres d'Orient jetèrent au milieu de la vie ordinaire.

En 1176, un pèlerin avait été rencontré à Planques, près Douai. Il portait pour vêtement un silice et une fourrure de peaux de brebis ; sa barbe de neige lui descendait jusqu'à la ceinture, et ses blancs cheveux couvraient ses épaules. Il lui échappa de dire qu'il avait autrefois possédé la ville d'Ardres. Aussitôt les seigneurs du pays réparèrent la route qui mène de Douai à Planques, et lui bâtirent une petite maison. Il monta sur un âne pour faire des quêtes pendant qu'un prieur avertissait le comte d'Ardres que son oncle était de retour. Mais le comte traita cette nouvelle de rêve, et affirma que son oncle Baudouin d'Ardres était mort noyé dans la traversée d'Orient, que celui qui s'annonçait comme Baudouin était un séducteur des peuples. Il y eut cependant quelques pourparlers entre le comte et le pèlerin ; celui-ci reçut des présents et s'éloigna aussitôt. Peu de temps après, on acquit la certitude de la mort du véritable seigneur d'Ardres (1).

Trois chevaliers du Laonnais, que l'on croyait morts en Palestine, reparurent un jour près de leur ville na-

(1) Historiens de France, t. XIII, p. 452. — Gautier de l'Écluse.

tales. Ils amenaient avec eux une belle fille d'Orient et une image de la Vierge. Ces chevaliers, long-temps captifs en Syrie avaient refusé, pendant leur détention, d'abjurer leur foi. Le prince infidèle qui les persécutait, fit entrer sa fille dans leur prison pour les séduire, mais ils la convertirent en leur montrant une image de la Vierge qu'ils avaient conservée. Grâce à l'adresse de leur belle prosélyte, à la protection spéciale de la mère du Sauveur, ils purent s'échapper de prison, et emporter avec eux la précieuse image. Quand ils eurent atteint, après un long voyage, le bourg de Notre-Dame de Liesse, l'image devint tout à coup si pesante, que force fut aux chevaliers de s'arrêter. Ils comprirent cette manifestation d'une volonté supérieure : une église s'éleva bientôt au lieu même où leurs pas avaient été miraculeusement ralentis (1).

La sœur de Thomas de Beverley qui vivait et écrivait en France au treizième siècle, revêtit des habits d'homme pour prendre part à la guerre sainte, traversa le camp de Saladin, entra dans Jérusalem, et y combattit pour la défense des chrétiens. Blessée par une pierre que les machines avaient lancée, captive ensuite et malade, elle fut rachetée enfin, et revint la France. Son frère la pleura, lorsque tout à coup elle se présenta devant lui. Tous deux, remplis d'admiration pour les vues de la Providence qui les réunissait après une si longue séparation, quittèrent le monde et se vouèrent à Dieu (2).

Une aventure arrivée en Bourgogne, vers le même temps, perpétua dans la famille d'Anglure une tradi-

(1) Michelet, Hist. de France, t. II, p. 284.

(2) Hist. littér. t. XIV, p. 267.

tion des plus singulières. Les Saladins d'Anglure s'appelaient, dit-on, Saint-Chéron, avant qu'un brave chevalier de ce nom, Jean d'Anglure, eût été en Palestine combattre le sultan Saladin. Ce Jean d'Anglure fut fait prisonnier, mais il obtint la permission de venir en France chercher sa rançon ; pour gage de son retour il ne laissa à Saladin que *sa foi de chevalier* : celui-ci s'en contenta. Personne ne le reconnut à son arrivée dans sa patrie ; brisé de fatigue, atterré par la souffrance, sa longue barbe et ses pauvres habits de pèlerin le firent méconnaître. Sa femme, qui le croyait mort, célébrait ce jour-là même ses fiançailles avec un second mari. Jean avait heureusement conservé la moitié d'un anneau brisé, dont la fiancée possédait l'autre fragment. Sur ce témoignage irrécusable, sa femme et son manoir lui furent rendus. Le jour vint de payer sa rançon. Il partit pour reprendre ses fers, car il n'avait pu trouver la somme promise. S'il faut en croire cette chronique romanesque, Saladin, aussi généreux que son prisonnier était loyal, lui fit don de la liberté, sous condition que les aînés de sa famille s'appelleraient Saladin, et que les armoiries héréditaires seraient des grelots soutenus par des croissants (1).

(1) Nous ignorons de quelle source provient cette chronique, citée comme authentique dans le Magasin pittoresque de 1841, p. 406 ; mais nous avons cru devoir la rapporter, malgré ses invraisemblances, parce que l'origine en est probablement fort ancienne.

D'autres croisés, non moins inattendus, excitaient, à leur retour, un enthousiasme général. « Quand le noble homme seigneur Humbert de Beaujeu revint d'outre-mer, il fut reçu avec

D'autres, moins heureux que le captif de Saladin, ne revirent pas leur patrie. Ainsi jamais le mystère de la mort de Baudouin I<sup>er</sup>, comte de Flandre et empereur de Constantinople, ne fut éclairci. Les trouvères répétèrent que Baudouin, vaincu par Joannice, roi des Bulgares (1205), languit d'abord enfermé dans une étroite prison à Terra-Nova. A les en croire, la femme du roi des Bulgares, éprise de lui et dédaignée, l'accusa devant son époux ; par son ordre l'empereur fut massacré dans un festin, et son corps donné en pâture aux bêtes féroces. D'autres ajoutèrent que le tronc de ce corps mutilé et vivant encore, fut abandonné au fond d'une vallée aux oiseaux carnassiers qui prolongèrent son supplice trois jours entiers, et ne laissèrent de lui que son crâne dont les Bulgares firent une coupe de festin (1).

Jeanne, sa fille, avait hérité du comté de Flandre, lorsqu'elle fut (1204) troublée dans la jouissance de sa

une immense exaltation de joie, par les gens de toute sa terre. Si je n'avais pas vu de mes yeux la joie que son retour a causée, à peine le croirais-je : les clercs se réjouissaient, les moines se félicitaient, les paysans applaudissaient, le chœur des églises voisines retentissait d'un nouveau cantique. Et tout au contraire les voleurs se désespéraient, les oppresseurs murmuraient.... Le comte de Mâcon, ce *loup du crépuscule et de la nuit*, tremblait déjà. » Malheureusement le sire était entré dans l'ordre des Templiers. Il demandait à être allégé de ses vœux, et ne savait s'il devait reprendre ou délaisser sa femme. Historiens de France, t. XV, p. 652.

(1) Albéric de Trois-Fontaines, Ann. 1206. Vegenèce sur Villehardouin, ch. VII. — Capéfigue, Hist. de Philippe-Auguste, t. III, p. 564.



suzeraineté par un événement dont la chronique de Reims a fait un récit curieux.

« Les grands seigneurs, par trahison envers la comtesse Jeanne de Flandre, cherchèrent un vieillard, et le mirent en habit de prisonnier dans la forêt de Vicoigne, lui disant qu'ils le feraient comte de Flandre. Ils lui enseignèrent à répondre aux questions qu'on pourrait lui adresser. Au bruit de ce retour inattendu, la foule se porta vers la forêt, tira le vieillard de l'ermitage qu'il habitait, le vêtit d'une robe d'écarlate fourrée de vair, et le mena sur un grand destrier par toutes les bonnes villes de Flandre, qui lui payèrent tous ses dépens; de sorte que toutes les Flandres le tenaient pour seigneur.

« Il voulut faire saisir la comtesse au moment où elle était à table à Haisnes en Caisnois. Elle n'eut que le temps de monter sur un sommier et de s'enfuir à Mons. Elle s'adressa au roi, qui manda le prétendu Baudouin au parlement de Péronne, sous sauf-conduit (sauf-alant et sauf-venant.)

« Il arriva au jour fixé sur un morel amblant, avec grande cape d'écarlate fourrée de cendal vert, et un capeau de *bourret* à la tête, tenant en sa main une verge blanche et paraissant merveilleusement preudhomme. Grande route (foule) de gens le suivait. Il descendit au pied du degré de la salle et monta, ses huissiers devant lui, comme grand seigneur. Son arrivée fut annoncée au roi, qui sortit de sa chambre et vint à sa rencontre :

— « Sire, soyez le bienvenu si vous êtes mon oncle,  
« le comte Baudouin, qui devez être empereur de Cons-

« tautinople, et roi de Salonique, comte de Flandre et  
« de Hainaut.

— « Beau neveu, vous avez bonne aventure de Dieu  
« et de sa douce mère ! Vraiment le suis-je, et serois-je  
« tout cela si on me faisoit droit ; mais ma fille me veut  
« déshériter, et ne veut reconnoître son père. »

« Il pria le roi de l'aider. Le roi le promit, et pour  
l'éprouver, lui demanda dans quelle ville il avait épousé  
sa femme (1). Mais ne sachant que répondre, car per-  
sonne ne lui en avait rien dit, il témoigna qu'il voulait  
aller dormir, pensant en son cœur qu'il le demanderait  
à ceux qui l'endoctrinaient.

« On le coucha seul dans une chambre, dont les  
portes étaient bien gardées. A son lever, même ques-  
tion. Il fit le courroucé et dit qu'il voulait s'en aller.  
« A tant partit dou roi li musars et s'en alla à Valen-  
ciennes, et la nuit s'enfuit en Bourgogne, à Rays, où il  
était né. »

« Pendant un demi-an on ne sût de ses nouvelles. Il  
arriva qu'un écuyer du seigneur de Courtenay le vit un  
jour de marché à Courtenay, et le montra à son sei-  
gneur : « Sire, voici celui qui se faisoit comte Baudouin. »  
— « Tais-toi ! au diable, tu mens, ce ne peut être. » —  
« Sire, dit l'écuyer, pendez-moi par la gorge si ce n'est  
« vrai. » — « Voire, dit messire Evraz à son écuyer,  
« prenez-le donc ; par saint Jacques, il me rendra bon  
« poivre ! » L'écuyer le prit, le mit en prison, et recon-  
nut que c'était vrai. La comtesse avertie promit mille

(1) Yolande, sœur de Jeanne

marcs d'argent, et tous les biens de l'imposeur, pour qu'on le lui livrât.

« Sur les questions que lui fit la comtesse, dès qu'elle le vit, il avoua qu'il s'appelait Bertrand de Rays, et qu'il avait agi ainsi par le conseil de chevaliers, dames et clercs, qu'il l'avaient tiré hors de son ermitage, où il voulait sauver son âme.

« Par foi, dit la comtesse, vous fîtes folie; vous voulez bien être comte souverain. » Lors elle le fit dévêtir et remettre en une cotte d'estainfort sans roies (d'étamines sans raies) puis déceindre et déchausser. On trouva qu'il n'avait pas d'ongles aux pieds. Il fut mis sur un roussin, et mené par les hôtels de la fête de Lille qui avait lieu.

Devant chaque hôtel on répétait : « Entendez ce chétif, entendez! » — « Je suis, disait-il, Bertrand de Rays en Bourgoigne, un pauvre homme qui ne doit être ni comte, ni roi, ni duc, ni empereur; et ce que je faisais, je le faisais par le conseil des chevaliers, des dames et des bourgeois de ce pays. »

« Alors le faisait-on taire. Et il fut mis en un pilori tout neuf que l'on fit *ains la cauchie de Lille* (sur la chaussée), avec deux grands mâts à côté, l'un à gauche, l'autre à droite; puis on le suspendit à un gibet et à un *caignon* tout neuf (1) que la corde ne rompit. Là il pendit un an et plus.

« On disait à cette occasion : « Il faut qu'on ait grand disette de *sot* pour le faire soi-même (2). » Mais il y

(1) *Caignon*, chaînon.

(2) Allusion au *sot* des jeux de Flandre.

avait aussi des gens du peuple qui disaient tout bas que la comtesse de Flandre avait fait périr son père. »

Les croisades ont été sévèrement condamnées par des juges exclusifs ou prévenus, qui n'ont vu dans ces expéditions que les déplorables conséquences d'une exaltation fanatique. Ils n'ont tenu aucun compte du mouvement inaperçu, mais puissant, qui a causé cette grande collision de l'Europe et de l'Asie, mouvement impérieux, qui poussait des races antipathiques et de croyances diverses à sortir de leur sol natal, et à se heurter au cri de Jésus et de Mahomet. L'Orient d'alors n'était pas celui de nos jours, presque habituellement immobile et inoffensif. Il était fort et ambitieux, et la ville des Constantin qu'il devait enlever au christianisme avait déjà des pressentiments de sa chute. L'Asie attaqua l'Europe par l'Espagne, par la Sicile et par la Pouille, et l'Europe repoussa ses attaques en Grèce, en Palestine, et en Égypte. « Certainement, a dit M. Villemain, si la politique humaine eût seule dirigé les conseils des princes d'Europe aux onzième et douzième siècles, ce motif même seul aurait pu leur inspirer les croisades (1). »

Saint Louis, dont on a rigoureusement censuré les malheureuses tentatives, n'avait pas songé uniquement à la conquête de Jérusalem. Mézerai énonce formellement que le projet du roi de France était d'établir une colonie en Égypte. Leibnitz, dans un mémoire adressé à Louis XIV, affirme que les motifs qui avaient

(1) Villemain, Cours de littérature française au moyen-âge.

déterminé saint Louis à entreprendre la conquête de l'Égypte, étaient inspirés par une profonde sagesse et méritaient l'attention des hommes d'état (1).

Il faut aussi se rappeler, pour mieux apprécier les croisades, que, pendant cette vive et singulière époque, tant d'esprits sauvages qui animaient brutalement des corps énergiques reçurent, pour ainsi dire, une éducation nouvelle; les habitudes des peuples furent secouées et transformées. Il faut se figurer tous ces hommes de races et de langues diverses, réunis sous le drapeau de la croix, dans les plaines de l'Asie et sur les bords du Nil, s'observant et s'aidant, échangeant leurs idiomes et leurs pensées, et racontant, à l'ombre des palmiers, ou pendant les nuits étoilées de l'Orient, les singularités de leurs patries, les merveilles de Rome ou de Constantinople. Alors on comprendra quel agrandissement s'opéra dans les imaginations, et quels enseignements ressortirent pour tous ces peuples de ces rapprochements si nouveaux, de ces grands pèlerinages marqués par une foule d'incidents.

La royauté, comme nous l'avons dit, profita de l'absence de ses nobles et turbulents rivaux pour se mettre à l'aise. Secondée par le clergé, elle commença les grandes améliorations gouvernementales. Pasquier en a fait

(1) Michaud cite une lettre du sultan du Caire qui prouve que saint Louis avait encore d'autres vues que celles d'un conquérant, *Hist. des croisades*, t. IV, p. 309.

Kléber essaya de faire comprendre toute l'importance de cette conquête au directoire. La clef de la mer Rouge n'a jamais été une chose de petite valeur pour la politique européenne.

le premier la remarque, il y a long-temps (1) : nos rois surent profiter habilement de l'éloignement des grands vassaux pour augmenter le pouvoir du sceptre, et quand ils se mirent eux-mêmes à la tête des pèlerins, ils apprirent dans les camps à vivre au milieu des grandes masses d'hommes, à rehausser leur dignité par des influences indirectes, et par le mérite personnel, plus que par le commandement. Pendant ce temps-là les communes se formèrent et préparèrent une base à la bourgeoisie.

Quant à la noblesse, les pèlerinages d'outre-mer furent pour elle un moyen d'expiation solennelle, car ils remplacèrent les anciennes pénitences canoniques que l'Église avait coutume d'infliger aux pécheurs (2). Dans l'espoir de se faire pardonner les désordres de sa vie, Guillaume de Poitiers quitta le couvent de femmes institué pour ses plaisirs, et marcha vers la Palestine, portant encore sur son bouclier l'image de la vicomtesse de Châtellerault. Fonlques Nera, comte d'Anjou, prit la croix parce qu'il croyait, dans ses rêves, voir apparaître ses victimes; Robert, comte de Flandre, Béranger, comte de Barcelonne, Robert II, duc de Normandie, et d'autres mauvais seigneurs de toutes les parties de l'Europe, allèrent expier leurs méfaits dans les guerres sarrasines. « Soldats de l'enfer, s'était écrié le pape Urbain à Clermont, devenez les soldats de Dieu ! »

Mais cette noblesse paya chèrement sa gloire et ses fiefs d'outre-mer. Beaucoup de familles se ruinèrent alors pour exécuter le grand voyage. On put leur appli-

(1) Pasquier, Recherches, p. 115.

(2) Fleury, Hist. ecclés., t. XVIII, p. 17.

quer ces paroles du prieur de Vigeois, qui attribuait au luxe toujours croissant la ruine des maisons nobles. « Les descendants des illustres barons de l'ancien temps, qui, tous les jours, donnaient des repas somptueux, dont profitaient les citoyens peu riches et les pauvres mendiant leur pain, sont aujourd'hui réduits eux-mêmes à demander de tous côtés l'hospitalité (1). »

Disons, pour nous résumer, que les croisades ont marqué la fin du monde barbare et l'aurore d'une ère nouvelle. A mesure que les flottes d'Italie, ou les débris des grandes armées revinrent en Europe, l'Occident s'enrichit de productions nouvelles; productions du génie : des langues inconnues, des expressions nées de l'Orient, des connaissances dérobées aux Arabes, le goût de la poésie, la renaissance de la littérature et du droit ancien, les progrès de la mécanique, de la navigation, de l'art des batailles et des sièges, les formes et les combinaisons conçues sous un autre ciel, appliquées aux arts du dessin, et à tout ce qui fait l'ornement de la vie; productions naturelles : tout ce qu'un commerce plus étendu pouvait mettre en circulation, comme importations animales ou agricoles, et raretés physiques devenues bientôt vulgaires par une rapide multiplication. Enfin l'Occident y gagna une impulsion d'activité qui, en donnant un nouvel essor aux esprits et de nouvelles habitudes à la société, prépara les intelligences pour la seconde époque chevaleresque et pour celle de la renaissance.

(1) Hist. de France, t. XVI, p. 24, pref.







Geoffroy-le-Bel, comte du Maine

## Chevalerie.

**DE LA CHEVALERIE EN GÉNÉRAL :** Origine de la chevalerie ; caractère de la chevalerie. — **DEGRÉS DE CHEVALERIE :** Pages ou varlets ; enseignement et exercices chevaleresques ; écuyers ; chevaliers ; frères d'armes ; chevaliers errants ; bacheliers. — **DESTINÉES DE LA CHEVALERIE :** Le vrai chevalier ; dignité de la chevalerie ; critique de la chevalerie ; décadence et fin de la chevalerie.

« Il est d'usage parmi les Germains, dit Tacite en décrivant les mœurs de ces peuples, qu'aucun d'eux ne prenne les armes avant que la tribu l'en ait jugé capable. Alors dans l'assemblée même, un des chefs, ou

le père, ou un des parents, revêt le jeune homme de l'écu et de la framée (1). »

Cette solennité donnée à l'admission d'un nouveau frère d'armes parmi les guerriers, est le premier germe de la chevalerie ; mais plusieurs siècles doivent s'écouler avant que des formalités civiles et religieuses, accompagnées d'obligations spéciales, viennent consacrer régulièrement un antique usage.

La chevalerie, suivant M. de Châteaubriand, qui en fait remonter très haut l'origine, résulta du mélange des nations arabes et des peuples septentrionaux, « lorsque les deux grandes invasions du nord et du midi se heurtèrent sur les rivages de la Sicile, de l'Italie, de l'Espagne, de la Provence, et dans le centre de la Gaule, époque comprise entre les années 700 et 753 ». L'illustre historien en retrouve les éléments dans la fidélité sentimentale des Germains, unie à la nature galante des Maures, revêtues par le christianisme d'une forme religieuse. Il remarque que les hommes du nord et les Arabes respectaient les femmes, qu'au dix-neuvième siècle Charlemagne fut un vrai chevalier, et que sa vie, écrite par le moine de Saint-Gall, est un roman de chevalerie (2).

Les fragments de la chronique de Saint-Gall et du poème de Nibel, cités pour justifier cette opinion, ont assurément une physionomie chevaleresque, mais ils sont

(1) C. 15. Mœurs des Germains.

(2) Châteaubriand, Études historiques, préface et analyse raisonnée de l'Hist. de France.

encore loin d'indiquer les formes romanesques, religieuses et galantes du douzième et du treizième siècle ; ils ne révèlent point une chevalerie positive appuyée sur des rites et des préceptes. On y découvre quelques indices des usages qui viendront, mais la consécration des armes et de la vie guerrière n'y paraît point. L'imagination doit amplifier plus tard ces chroniques et ces poèmes ; alors les premiers héros de chevalerie, représentés d'après les généraux de Pepin ou de Charlemagne, auront pour descendants des Lancelot et des Amadis, paladins fabuleux, modèles des compagnons de Philippe-Auguste et du roi Richard.

Voltaire a cru que la chevalerie était sortie de l'anarchie des temps carlovingiens, par l'association des seigneurs contre le meurtre et le pillage : la diversité des opinions prouve qu'on ne saurait préciser l'origine de cette institution, mais il n'en est pas moins certain qu'elle se manifesta sous une forme déterminée au début des croisades.

La solennité qui présidait au don de l'épée et de la ceinture, sorte de légitimation de l'homme de guerre, existait évidemment au commencement du douzième siècle. Guillaume-le-Jeune, fils de Guillaume de Tancarville (1114), chancelier de Normandie, « cinq jours après avoir pris le *baudrier militaire* (*militiæ cingulum*), offrit son épée sur l'autel de Saint-Georges de Boscherville, et la racheta en mettant l'abbaye en possession de plusieurs églises (1).

(1) Orderic, Vital dit que Robert de Bellesme fut fait che-

*Miles*, l'homme de guerre par excellence, n'avait signifié d'abord que le compagnon ou le vassal du suzerain. Les seigneurs commencèrent avec les croisades à se parer de ce nom dans l'empreinte de leurs sceaux (1). Le titre de chevalier (*equus*) qui désignait originairement le guerrier tenu de servir à cheval comme possesseur d'un bénéfice militaire, s'appliqua même aux femmes héritières de ces bénéfices sous le nom de *chevalereses* (2), et s'employa simultanément avec celui de *miles* pour exprimer la qualité de soldat noble. Peu de temps après, ainsi que nous venons de le voir, la cérémonie de la réception de l'armure ou de l'épée devint un acte religieux; la chevalerie fut alors positivement organisée.

En recueillant ces faits, il nous a paru impossible d'admettre, avec les savants bénédictins, que les pratiques de la chevalerie aient commencé dès le règne de Henri I<sup>er</sup>. Mabillon, disent-ils, a prouvé par la vente d'un aleu faite à un chevalier (*militi*), que ce titre désignait un homme noble dès 955 et 981 (3). Sans contester le document, on ne peut en déduire que la chevalerie existât déjà comme caste militaire, avec des coutumes et des prérogatives spéciales. Nous ne chercherons donc pas à placer le développement de cette institution vers une époque trop reculée. Nous ne dirons pas non plus valier au siège de Fresnoy, par Guillaume-le-Conquérant. Raymond Pelet, suivant Guibert de Nogent, était de race de chevalier (an 1096). Guibert, l. VI. — *Annales bénédictines*, t. V, p. 260.

(1) Nouveau Traité de Diplomatique, t. IV, p. 260.

(2) Legrand, Fabliaux, notes, t. I, p. 217.

(3) Diplomatique, t. IV, p. 256.

d'une manière absolue que la France en fut le berceau ; l'origine de ses formes appartient à toute l'Europe germanique ; mais le royaume de Clovis peut s'honorer de leur avoir donné une extension particulière. « La France, dit Walter Scott, fut le pays où fleurirent par excellence les romans et la chevalerie (1). » Cette décision d'un écrivain qui a si bien connu les poèmes du moyen-âge et si admirablement dépeint la chevalerie, est sans appel.

La chevalerie se proposa beaucoup. Ses modèles romanesques étaient admirables, sa morale appuyée sur l'Évangile était pure, mais elle avait à combattre la férocité et la corruption des mœurs, et sa victoire fut très imparfaite. Un contraste assez marqué subsista entre les paroles et les actes de ses plus brillants adeptes. Cela ne pouvait être autrement : la religion et la vie mondaine, les inspirations de l'âme, et les passions terrestres, se combattaient alors comme elles se combattront toujours.

L'église, qui dans les siècles antérieurs aux croisades avait eu souvent à souffrir de la barbarie des mœurs, s'efforça de plier la vie guerrière au service de la justice et de l'ordre public, mais l'abus de la galanterie, le goût des aventures, paralysèrent en grande partie ses efforts. Elle ajouta en vain des rites pieux et touchants au don de l'armure militaire ; en vain elle imposa la prière, la purification, les préceptes de la morale évangélique, au candidat de la chevalerie, pour faire de lui un soldat chrétien au lieu d'un champion brutal, son œuvre ne put réussir qu'à demi. Les lumières de l'esprit qui aident

(1) Walter Scott, Essai sur les romans.

à la pratique des préceptes, et les habitudes de la civilisation qui adoucissent les mœurs, manquaient en partie. La foi, il est vrai, ne manquait pas, et comme on faisait un culte de tout, comme l'honneur, le courage, l'amour, la piété, étaient autant de vives croyances parmi les hommes de ce temps, l'imagination de nos pères figura un type idéal dont le souvenir nous charme encore et dont les traits se réfléchissent sur toute cette époque, mais dont la réalité complète n'est pour ainsi dire nulle part. Les saint Louis et les Godefroy de Bouillon furent très rares pendant toute la première période chevaleresque. Les Duguesclin et les Bayard ne le furent pas moins ensuite, et l'on peut dire que le modèle, peut être unique, du vrai *chevalier* disparut au seizième siècle, quand celui qui avait mérité le nom de *sans peur et sans reproche* exhala son dernier soupir sur la croix de son épée.

Remarquons aussi que l'ordre de chevalerie fut complètement individuel. Il ne forma pas, comme les *ordres militaires religieux*, une corporation; il n'eut point de chef. Des usages se conservaient, des prérogatives s'exerçaient en son nom, mais la hiérarchie n'existait pas dans ses rangs, et ses législateurs, savants clercs ou auteurs de romans, troubadours ou nobles dames, ont pu rappeler ses préceptes, mais ne lui ont pas donné de code officiel. Il aurait fallu en demander les bases aux sages de la cité de Merlin, ou au chapitre imaginaire de la Table-Ronde. D'ailleurs l'esprit d'égalité a toujours été dans nos mœurs, et la chevalerie en était empreinte. L'homme brave, qui avait son épée au côté, ne se trouvait

inférieur à personne, surtout à l'heure du combat. Le simple gentilhomme chevalier se comparait aux rois, comme eux il portait la pourpre; et le prince héritier d'une couronne n'attendait pas avec moins d'impatience que le plus pauvre varlet, l'âge auquel il lui serait permis de chausser l'éperon d'or.

## DEGRÈS DE CHEVALERIE.

La véissiez tant damoiseil gentil  
Qui portent armes por lor seignor servir.

*Garin le Loherain.*

Ainsi commence la carrière chevaleresque pour les damoiseaux ou pages (1). Avant de se faire obéir, ils apprennent à servir eux-mêmes comme *varlets*, nom qui n'a rien d'humiliant. Ils sont *domestiques*, c'est-à-dire qu'ils font partie de la maison (*domus*), de la *famille* du seigneur (2).

Daniel et Ducange pensent que valet ou varlet (*vale-tus*, *vasletus*) peut venir de *vassalus*, comme *domicellus* a été produit par *dominus* (3).

Toutes herbes, toutes florettes  
Que valletons et pucelettes  
Vont au printemps ès bois cueillir.

*Roman de la Rose.*

(1) G. de Châteauneuf est qualifié de chevalier damoiseau dans un acte de 1078.

(2) C'est dans ce sens que mademoiselle de Montpensier disait, au dix-septième siècle, en parlant de Lauzun, qu'elle épousait un de ses *domestiques*.

(3) Ducange, Gloss., t. VI.

Philippe-le-Bel déclare, quelques années après la dernière croisade, « que le valet est un serviteur noble, allant partout où le chevalier son maître lui commande d'aller : » c'est que pour approcher de la personne d'un gentilhomme il fallait être gentilhomme comme lui. Un seigneur croyait faire une faveur à son voisin, ami, ou vassal, en admettant ses enfants à son service. Plus tard quand les devoirs féodaux furent tombés en désuétude, le service domestique s'avilit. Il devint le partage exclusif de ceux qu'on nommait *gros-varlet*, de celles qui ne méritaient d'autre titre que celui de servantes ou *mes-chînes*. Ce service ne fut plus un devoir, mais un métier. Il n'en était pas ainsi au treizième siècle. Dans Villehardouin, le *valet* de Constantinople c'est Alexis, fils de l'empereur Isaac. Dans un titre de 1269, Gérard Chabot, sire de Raiz, s'intitule *valet* (1). Louis, roi de Navarre, Philippe et Charles d'Anjou, enfants de Philippe-le-Bel, ne recevaient encore en 1313 que le titre de *valets* (2).

Ce titre a eu le même sort que celui de *monsieur* qui a perdu maintenant sa première importance ; comme le *dominus* des Romains, il s'est avili en se popularisant : César, Auguste, et Tibère avaient refusé le *dominus* comme trop magnifique, mais on le vit ensuite donner à des esclaves.

(1) Il était de cette noble famille qui remonte aux ducs d'Aquitaine et qui par suite d'un mariage, fut, en 1648, mise légalement en possession du nom et du duché pairie de Rohan.

(2) Les écuyers tranchants étaient alors appelés *valets tranchants*.



Ainsi le serviteur du noble devait être lui-même de *parage*, c'est-à-dire noble *de père et de mère*, et ce n'est pas seulement dans les demeures seigneuriales que ce noviciat s'établissait entre le plus jeune et le plus âgé, sans détruire au fond l'égalité des conditions. De temps immémorial, toute fonction, toute dignité était, pour ainsi dire, double en France, exercée en premier lieu par le maître (senior), et secondairement par son adjoint (junior). Ce lui-ci recevait de son patron le précepte et l'exemple, il lui devait soumission et dévouement. Depuis le suzerain jusqu'au dernier officier du manoir, jusqu'au gardien de la porte, chacun avait son lieutenant et son substitut. Près du juge était l'auditeur, près du religieux le frère servant, près de l'artisan l'apprenti : la jeunesse croyait alors à la dignité de l'âge mur.

Ce fut, on doit en convenir, une admirable idée que celle de cette chaîne de services réciproques, qui attachait les plus grands seigneurs au soin de la personne du chef de la nation, et ensuite chaque membre de la société à son supérieur immédiat. Les législateurs anciens avaient établi des services de sujétion, des candidatures temporaires, et ils avaient abandonné à l'esclave le soin de la personne ; mais, au moyen-âge, cette subordination qui embrassait tout, et qui tendait à se convertir en attachement durable par l'habitude des relations intimes et par un long échange de déférences d'une part, de protection et de conseil de l'autre, était due en grande partie à l'esprit de la loi chrétienne : l'Évangile a ennobli l'œuvre du serviteur. Le roi qui ne reconnaissait de maître que Dieu, le servait autrefois en la personne des pauvres auxquels

il lavait les pieds; le noble page, en délaçant le casque de son seigneur, en lui offrant l'aiguière après le repas, satisfaisait aux préceptes de dévouement fraternel et de charité active.

L'éducation du page commençait au moment où il entrait dans le manoir du seigneur. La dame châtelaine lui enseignait le catéchisme et les lois de *fin amour*; elle lui faisait répéter le *Credo* et les préceptes de la courtoisie chevaleresque, le louait de ses prévenances et de son gentil maintien. C'étaient là les instructions de *l'oratoire*, ou celles *du vergier*, données sur la pelouse émaillée de fleurs; mais dans la cour du châtel de plus mâles leçons l'attendaient.

Les exercices militaires et l'usage des armes étaient démontrés au noble page par quelque vieil écuyer dont la tête avait blanchi sous le heaume; si l'élève avait le désir de bien faire et de conquérir bonne renommée, il profitait de ces leçons pour mériter par son adresse et ses hardis essais, le suffrage des preux chevaliers. Alors on pouvait dire de lui comme de ce jeune Baudin, élevé à la cour du roi de France, dont parle l'évêque de Lizieux dans une lettre à Alexandre III : « On le trouve toujours prêt à tout : soit que le roi chasse au cerf ou à l'oiseau, soit qu'il aille à la guerre, Baudin le suit partout avec une agilité infatigable; tandis que ses camarades demeurent en arrière, il est toujours à côté du roi pour le servir, et non seulement le roi, mais encore les personnes de sa compagnie, comme s'il se devait à chacun d'eux. Ces soins et ces attentions lui ont

mérité la faveur du monarque, et les éloges de toute la cour (1). »

On conçoit qu'un jeune corps plein de sève et de vie ne manquait pas de se développer dans les rudes exercices qui servaient alors de préparation au métier de la guerre. Toujours à cheval, ou dans les bois, chassant par monts et par vaux, passant à la belle étoile des nuits entières, jamais las de relancer un vieux cerf dans son taillis, ou de faire la curée d'un daim selon les règles attribuées à Tristan de Léonois, courant, sautant, voltigeant en armure complète, maniant la lance et l'épée à deux mains, tirant de l'arc et de l'arbalète et touchant le *tablel* comme un Espagnol (2), portant la mallette de son maître, ou faisant la ronde de nuit dans les salles et les cours du château (3); le page trouvait ainsi le moyen d'augmenter ses forces et sa dextérité dans ses jeux mêmes. Comme divertissement on lui mettait sur un pivot une espèce de trophée appelé *quintaine*, composé de cinq pièces : un casque, une cuirasse, un bouclier, une lance et une épée. Armé d'une autre lance, il courait sur la quintaine pour la toucher au centre; s'il n'avait pu donner le coup avec justesse la

(1) Lettre d'Arnould, Hist. littéraire de France, t. XIV, p. 312.

(2) On suspendait à un arbre très élevé un cartouche appelé *tablel*.

Espagnol tiennent moult à bel

Le jeu de lancier au tablel.

*Ron an de Clémudes.*

(3) Lacurne de Sainte-Palaye, t. I, p. 21.

machine tournait, une pièce retombait sur lui et le frappait ; et on riait à ses dépens (1).

Gérard de Cambrai raconte « qu'étant à Arras, dans la semaine de la Pentecôte, logé près de la place publique, il y vit une *quintaine* érigée par ordre du comte de Flandre, c'est-à-dire un poteau planté au milieu d'un grand carré avec un écu fortement attaché. Les jeunes varlets et écuyers venaient y éprouver leurs forces en brisant des lances. Le comte s'y rendit aussi avec ses nobles barons tous vêtus de soie. Ce pêle-mêle de beaux chevaux, de seigneurs, de lances fracassées dura une heure à peine ; puis tout à coup le comte s'en alla, chacun s'éclipsa, et dans ce lieu où il y avait eu tant de pompe et de mouvement il ne resta pas un être vivant (2). »

De l'essai continuel des forces, pratiqué alors en France généralement et sans interruption, résultait pour la jeunesse cette vigoureuse agilité qui semble avoir donné un certain avantage aux chevaliers français sur leurs compagnons ou leurs rivaux dans la croisade. » Lorsque Richard fut en terre-sainte, dit un historien de la Grande-Bretagne, il parut frappé de l'infériorité de la chevalerie anglaise sur la chevalerie française. Ses chevaliers étaient de rudes soldats, mais ils manquaient de cette dextérité et de cette habileté que leurs frères croisés avaient acquises dans les tournois, école de la guerre (3). »

Les romans du même temps remarquent avec soin

(1) Berthe aus grand piés, notes de M. P. Paris, p. 45.

(2) Historiens de France, in-fol., t. XIV, p. 486.

(3) Ch. Millis, Hist. of chivalry, vol. I, ch. VIII, p. 594.

que les chevaliers, tout armés, sautaient sur leur destrier de *plaine-terre* (1). Un Arabe nous apprend que Raymond d'Antioche ployait un étrier en deux. Ce prince passait un jour à cheval sous une voûte d'où pendait une chaîne ; il se suspendit à cette chaîne avec les mains, et serra son cheval entre ses jambes avec tant de force, qu'il le contraignit à s'arrêter sur place (2). Godefroy de Bouillon d'un coup d'épée fendait en deux un Sarrasin. Un jour, il combattit et tua un ours d'une monstrueuse grosseur (3). L'envoyé de je ne sais quel prince arabe fut curieux de savoir si sa force n'était pas au dessous de sa renommée, et le pria, avec grandes salutations et grands respects, de couper la tête d'un chameau qu'il avait amené, parce qu'il désirait apprendre aux hommes de sa nation la vigueur du capitaine franc. Godefroy tira son glaive et fit tomber la tête de l'animal avec une merveilleuse facilité. A cette vue l'Arabe demeura frappé d'étonnement. Après un moment de réflexion il attribua ce coup d'adresse et de vigueur à l'excellence de la lame ; il demanda à Godefroy s'il ferait aussi bien avec une autre épée. Cette seconde épreuve réussit de même : une autre tête de chameau roulant sur le sable acheva de convaincre et de ravir l'étranger (4).

Après les exercices du préau, le page retrouvait en-

(1) P. Paris, notes de Garin, p. 119.

(2) Michaud, Biblioth. des croisades, IV<sup>e</sup> partie, p. 98.

(3) P. Tudebod, l. III, p. 789. — Guill. de Tyr, l. 7, p. 6. — Albert d'Aix, l. III, c. 85. — Coll. Guizot, t. XXIII, p. 569.

(4) Guill. de Tyr, Collect. Guizot, t. XVII, p. 45.

core d'autres enseignements dans la grande salle du manoir : lorsqu'un docte clerc n'y lisait pas des chroniques versifiées, ou les moralités ingénieuses du *Castoiment* (1), le seigneur y racontait des traits de courtoisie, de loyauté et de modestie, qualités principales d'un chevalier, et faisait part à ses hôtes des nouvelles de guerre, de tournois, et d'amour. Comme exemple de modestie, le page entendait citer le vaillant Tancrède qui, dans une tournée matinale, pourfendit trois Turcs de sa propre main et fit jurer à son écuyer de taire ce bel exploit (2). On lui disait qu'il était honteux de fuir en un jour de bataille, et on lui parlait du brave Severei, qui oublia ses blessures au plus fort du combat de la Massoure, et dit à ses compagnons, tandis qu'il perdait tout son sang et voyait venir sa fin : « Si vous m'assurez que moi et mes enfants nous serons à couvert de tout blâme, je m'éloignerai, et j'irai demander pour vous du secours au duc d'Anjou, que je vois là-bas dans la plaine. » Severei eut permission de le faire, mais après ce dernier effort le preux chevalier rendit l'âme.

A ce sujet il est bon de remarquer que si on jetait la honte et le sarcasme sur la fuite du lâche, on ne défendait pas les pleurs versés sans couardise. Les héros de l'antiquité pleuraient, nos chevaliers pleuraient aussi. Le bon Joinville ne s'en cache point. Il pleure à l'aspect de son gentil castel, en lui disant adieu de loin, quand il s'en va vers le pays de *Babyloine*; après le

(1) Nous parlerons ailleurs de ce recueil de moralités rimées.

(2) Raoul de Caen, Collect. Guizot, t. XXIII, p. 115.

désastre de la Massoure, il fond en larmes à la vue des misères de ses compagnons d'armes et de son roi. Lorsqu'il est en face du danger il le brave, et puis il remercie Dieu de tout son cœur de l'en avoir tiré. Villehardouin nous représente les députés que les croisés de France avaient envoyés à la république de Venise s'agenouillant dans un verger, *mult plorant*, et demandant au marquis de Montferrat de les conduire à la croisade. « Et le marquis lor rechi est as piez (est tombé de nouveau à leurs pieds) et dit le fera mult volontiers (1). »

Le varlet *hors de page*, et sorti de l'adolescence, passe au rang des *écuyers* ; il se voue alors tout entier au métier des armes. Son père, ou son seigneur, le conduit à l'église. Au moment de l'offrande, le prêtre prend sur l'autel une ceinture et une épée, les bénit, et les donne au jeune écuyer. Ce n'est pas encore précisément la chevalerie, c'est le moyen de la mériter et d'y parvenir.

L'écuyer ne doit pas porter l'armure complète, puisqu'on le désigne sous le nom de *nudus miles* ; mais les abus suivent de près les institutions et les écuyers ne tarderont pas à paraître bien armés dans la lice, pour y disputer aux chevaliers le prix des joutes. Ils ne mettront d'abord que le plastron sur la poitrine ; ils s'asseieront modestement derrière les chevaliers et plus bas qu'eux,

Pour eux donner plus grand désir  
De tost chevalier devenir.

(1) Villehardouin, édit. Petitot, p. 117.

Mais l'homme qui se bat et triomphe grandit à chaque victoire. L'éperon doré ne sera pas long-temps refusé à l'écuyer, malgré les us et coutumes de Guienne. « Quand le roi vient en Guienne, au château de la Redorte, le seigneur de Sancy le sert en bottes rouges, avec éperons dorés; s'il n'est que simple écuyer, il doit servir en bottes blanches avec éperons d'argent. »

L'écuyer n'est cependant, à bien dire, qu'un serviteur noble comme le page. Il porte l'écu; son nom l'indique (1). Il porte aussi la lance et le heaume, lorsque son maître chevauche en paix, ou veut entrer dans une église. Dans la mêlée, il tient près de lui un cheval frais, il veille sur sa bannière, et garde ses prisonniers. Il est encore à ses côtés quand il mange; c'est lui qui commande le repas, qui *tranche les viandes*, qui fait servir les vins. Joinville n'était encore qu'un simple écuyer quand il *tranchait* à la table du roi de Navarre; il devint ensuite l'ami, le frère d'armes et l'historien de son roi. « Chevalier de Champagne, escuier de Bourgogne, serjant de Hennaut, » disent les vieux proverbes.

Arrivé au terme de son long noviciat en atteignant la majorité de vingt et un ans, ou même plus tôt s'il est de lignée royale, le page, ou l'écuyer, se prépare par le jeûne et la prière à recevoir la dignité de chevalier; on le

(1) D'autres trouvent l'étymologie d'écuyer dans *escarius*, celui qui veille à la nourriture. — Crapelet, Prov. et dictions popul., notes, p. 58.



conduit un soir, habillé d'un vêtement de lin blanc (1), symbole de la pureté chevaleresque, dans la chapelle seigneuriale, et on l'y laisse dans une parfaite solitude. Tandis qu'il élève son âme et sa pensée sur l'aile d'une religieuse méditation, en face d'un crucifix béni, ou d'une antique image de la Vierge, un rayon lumineux traverse le vitrail et éclaire faiblement les tapisseries à figures étranges dont la muraille est décorée; sous son pas mesuré, les tombes humides résonnent; les brises de la nuit agitent le gonfanon poudreux de ses ancêtres. Alors de mystérieuses légendes lui reviennent à la mémoire, et la *veillée des armes* n'est peut-être pas l'épreuve la moins rude de son initiation; un léger bruit, un jeu de lumière inattendu suffisent dans ces moments pour évoquer des êtres fantastiques, et le plus courageux peut faiblir dans une pareille rencontre.

Le jour paraît enfin. Conduit solennellement au bain, par ses compagnons d'armes, ou ses parrains choisis parmi les plus respectables chevaliers, le nouvel adepte est mis ensuite dans un lit somptueusement décoré.

Après si l'a du baing osté,  
Si le coucha en un bel lit  
Qui estoit fait par grand délit.  
Sire, fait-il, che senefie  
C'on doit par sa chevalerie  
Conquerre lit en paradis,  
Ke Diëx ottroie a ses amis (2).

*L'Ordene de chevalerie.*

Cette allocution morale développée par un prêtre, avec

(1) Favyn, Théâtre d'Honneur, l. I. p. 89, et Gaule poët., t. IV.

(2) Voyez Méon, Fabliaux.

accompagnement de citations tirées des psaumes, précède une messe du Saint-Esprit. Le prêtre donne au candidat la sainte Eucharistie, lui fait connaître ses devoirs comme chevalier, et l'interroge sur ses sentiments. Si ses parrains trouvent en lui les dispositions requises pour le don de chevalerie, ils reçoivent son serment : « Je promets, dit le candidat, en posant la main sur les saints Évangiles, je promets et fais serment en présence de mon Dieu et Seigneur, de garder soigneusement toutes les lois de la bonne chevalerie (1). »



Jeune prince armé chevalier.

(1) Le père Ménétrier, ch. 9, p. 316.

On apporte ensuite les pièces de l'armure : le candidat s'agenouille devant son seigneur, et celui-ci lui dit : « En l'honneur et au nom du Dieu tout-puissant, je te fais chevalier. Or çà, qu'il te souvienne d'entretenir toutes les règles et bonnes ordonnances de la chevalerie, qui est une vraie claire fontaine de courtoisie. Sois fidèle à ton Dieu, à ton roi, à ta mie. Sois lent à te venger et à punir, mais prompt à pardonner et à secourir les veuves et les orphelins ; assiste à la messe et fais l'aumône. Aie soin, en outre, d'honorer les dames, et ne souffre pas d'en ouïr médire, parce que d'elles, après Dieu, vient l'honneur que les hommes reçoivent (1). »

Après ces mots, on arme le chevalier. Dès qu'il est *adoubé*, le seigneur prend sa bonne épée et lui donne l'accolade en le touchant sur le cou au nom de saint Michel et de saint Georges (2). Originellement l'accolade était un baiser suivi d'un léger coup sur la joue du candidat : Honneur et souffrance, symbole des plus hautes destinées.

Souvent aussi une noble dame daigne, de sa main blanche, chausser l'éperon d'or au nouveau chevalier. Dès que son cheval est amené et dès qu'il l'a *enfourché*, une course rapide sur l'animal plein de feu, quelques brillantes caracoles, une ou deux parades de l'épée, un ou deux coups de lances au milieu des applaudissements et des fanfares des hérauts d'armes, terminent la céré-

(1) Le P. Ménétrier, De la Chevalerie, ch. 19, p. 519. — Lacolombière, t. I, p. 22, et t. II, p. 260. — Marchangy, Gaule poétique, t. VI, p. 40.

(2) Sainte-Foix, Essais historiques, t. IV, p. 95.

monie. Il ne reste plus au chevalier qu'à *gagner ses éperons* en se distinguant dans les tournois, ou en guerroyant avec vaillance contre les ennemis de son seigneur et les Sarrasins maudits.

Cette scène religieuse et militaire qui se répéta tant de fois au moyen-âge est naïvement décrite par un vieux rimeur.

Elle a dû commencer, comme nous savons, par la messe du Saint-Esprit :

Et quaud la messe fut chantée,  
 En une chambre encortinée  
 Là ont-il Trubert amené,  
 De toutes armes l'ont armé,  
 Moult ressemble bien chevalier.  
 On li amaine le destrier  
 Qui plutost cort c'oisiâz ne vole.  
 Li duc vient à lui, si l'acole ;  
 Biaux sire, pensez de bien faire,  
 Ma fille vos doing en doaire  
 Et la moitié que quanque j'ai.  
 Sire, dit-il, bien le ferai.  
 La fille li duc li chauça  
 Uns esperons, puis l'acola,  
 Et dit : De m'amors vos soviegue,  
 Portez en une guimpe à enseigne.  
 La duchoise l'a accolé  
 Un anel d'or li a donné  
 Qui valait bien cent mares d'argent ;  
 Puis li a proié doucement :  
 Sire, dou bien faire pensez.  
 Puis est seur le cheval montez ;  
 Deux espiez rouve et on li tent,  
 A chacun bras un eseu pent  
 Toutes ses armes, sont vermeilles.

On peut ainsi traduire ce fragment, dont nous conservons quelques rimes pour plus d'exactitude :

Et quand la messe fut chantée,  
 Dans une chambre tapissée  
 Ils ont amené Trubert,  
 Et l'ont armé de toutes pièces.  
 Il ressemble bien à un chevalier.  
 On lui amène un destrier  
 Qui court plus vite qu'oiseau ne vole :  
 Le duc vient à lui, et l'embrasse.  
 Beau sire, pensez à bien faire.  
 Je vous donne ma fille en dot,  
 Et la moitié de tout ce que j'ai.  
 Sire, dit-il, je ferai bien.  
 La fille du duc lui chaussa  
 Un éperon, et l'embrassa,  
 Et dit : Souvenez-vous de mon amour,  
 Portez en une guimpe en témoignage.  
 La duchesse l'a embrassé,  
 Et lui a donné un anneau  
 Qui valait bien cent mares d'argent ;  
 Puis elle l'a prié doucement :  
 Sire, pensez à bien faire.  
 Puis il a monté sur le cheval ;  
 Il demande deux épées, on les lui tend,  
 Il pend à chaque bras un écu (1).  
 Toutes ses armes sont vermeilles.

On choisissait de préférence les jours de grandes fêtes pour créer des chevaliers. La pompe du cérémonial alla toujours en augmentant de luxe et d'étiquette.

(1) Les deux écus sont une particularité du conte, ainsi que les deux épées. Fabl. de Méon, Nouveau recueil, t. II, p. 249.

Quand Louis VII conféra la chevalerie à son fils, les rues et les places furent tapissées richement, et la nuit elles brillèrent de l'éclat des lanternes et des fanaux de diverses couleurs. On en vint dans les siècles suivants à une telle minutie de décorum, que le chevalier à table ne pouvait remuer ou parler, « non plus qu'une nouvelle mariée. » Mais en temps de guerre on n'y regardait pas de si près. L'éperon et la ceinture dorée, d'où le chevalier prenait la qualification d'*auratus* (doré) se donnaient en pareil cas de prime-abord. L'accolade même suffisait souvent.

Lancé dans les hasards de sa nouvelle vie, le chevalier cherchait quelquefois un illustre appui, plus souvent un compagnon, un frère, qui partageât ses dangers, qui fit avec lui trésor commun de joies, de fatigues et de gloire. Emulation généreuse, et amitié constante, étaient les liens de cette fraternité d'armes. Comme autrefois David et Jonathas se prirent l'un pour l'autre d'une naïve et touchante affection, ainsi deux chevaliers, avides de combats et de galanterie courtoise, se prêtaient une mutuelle assistance, et « sauf les droits du suzerain » se vouaient réciproquement l'un à l'autre de corps et d'âme. Echanger un anneau, baiser la patène, ou communier ensemble, étaient des signes de fraternité chevaleresque et annonçaient qu'on se donnait secours en toute rencontre « contre tout ce qui peut vivre et mourir. Dès lors, rien qui ne fut commun. Jamais la voix du *frère d'armes* ne se fit entendre que celle de son compagnon n'y répondit. Ils oubliaient tout pour remplir un

devoir sacré ; l'amour même en souffrit quelquefois. S'ils combattaient dans des rangs opposés, leur mutuel attachement n'en était pas moindre. Au plus fort de la presse, le frère d'armes abaissait la pointe de son glaive en reconnaissant l'écu de son compagnon. L'un d'eux était-il blessé ? l'autre avait son écharpe pour penser la plaie. Était-il prisonnier ? l'ami vidait son aumônière pour le captif, ou, mieux encore, il demandait à partager ses fers. On eût dit qu'une seule âme animait deux corps, et les conduisait d'un pas égal au noble but de la chevalerie : *vaillance et prud'homie*.

On ne saurait imaginer rien de plus poétique et de plus gracieux que ces amitiés chevaleresques. Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste en avaient compris le charme, quand ils mangeaient à la même table et au même plat, quand ils dormaient dans le même lit (1). Ils se promirent un éternel attachement : mais alors Philippe n'avait d'ennemis que les ennemis de Richard ; Richard n'avait pas encore de couronne, il n'était qu'un galant et vigoureux chevalier en perpétuelle dispute avec son père.

Louis de France et Arthur de Bretagne, saint Louis et Hugues de Bourgogne s'unirent aussi par des liens fraternels (2).

Un symbole d'une antique origine cimentait quelquefois le contrat d'union des frères d'armes. Le chevalier de Toucy, régent de l'empire latin en l'absence de Baudouin, emprunta aux mœurs sauvages des Bul-

(1) Chroniq. de Benoit de Petersborough.—Michaud, Hist. des croisades, IIe partie, p. 855.

(2) Capéfigue, Hist. de Philippe-Auguste, t. II, p. 289.

gares la coutume de mêler dans une coupe le sang de deux amis, et de le boire en signe de fraternité indissoluble. On prétend que Saladin, au moment de ratifier un traité avec le comte de Tripoli, lui dit : « Par Mahom, mon Dieu, vous et je, promettez sur votre loi et ferez plus encore, car nous nous saignerons ensemble et boirons du sang l'un de l'autre en forme de loyauté et pour montrer que nous sommes tout un. — Et ainsi fut fait (1). » Les croisés révoltés d'abord par cet usage qui tenait de la barbarie, l'adoptèrent cependant, et y joignirent d'abondantes libations (2).

Les frères d'armes menaient quelquefois la vie de *chevaliers errants*. Non pas que ce type romanesque des guerriers du moyen-âge existât en réalité tel que l'Arrioste et, avant lui, nos trouvères nous l'ont dépeint. Le chevalier pourfendeur de géants, protecteur des belles opprimées, délicat en amour et insouciant de sa fortune, héros nomade ou pèlerin, qui n'avait pas trop du monde entier pour voyager et combattre, était un être assez rare ; mais on voyait alors des chevaliers qui pendant

(1) Chronique de Reims, p. 25.

(2) Le cérémonial de ce qu'on appelait adoption d'honneur en fils, n'était pas moins singulier que celui de la fraternité. Quand Godefroy, duc d'Edesse, adopta Baudouin, il le fit entièrement dépouiller de ses vêtements et passer sous l'habit de lin qu'il portait, appelé *camisc*. Il le serra dans ses bras et confirma l'engagement réciproque par un baiser. Mais ce qui doit surprendre davantage, c'est que la duchesse, femme de Godefroy, accomplit aussitôt après la même cérémonie à l'égard de l'adopté. — Guibert de Nogent, Hist. des croisades, Collect. Guizot, t. IX.



les loisirs d'une paix fatigante servaient des princes étrangers, se louant au plus magnifique ou au plus puissant, allant successivement de cours en cours, de tournois en tournois, et laissant après eux des souvenirs plus ou moins honorables. Il y avait encore une espèce de chevaliers errants vrais bandits, détrousseurs de passants, pillards infatigables, qui ne pouvaient fraterniser convenablement qu'avec Cadoc-brise-tête, ou Alain-le-Pourfendeur. Mais de chevaliers galants, qui courusent au bout du monde sur un signe de leur dame, il y en avait peu ; on n'imitait guère Perceforest que sa maîtresse fit aller par delà les mers en lui disant : « La bannière d'Angleterre a une image si bien pourtraite et si bien entourée d'or, que c'est chose plaisante à regarder. Je vous prie donc que fassiez que je l'aie, car je la désire avoir. »

La vie du *bachelier* (bas-chevalier), ressemblait un peu à celle des chevaliers vagabonds. Pour le bachelier pauvre ou sans illustration, c'était beaucoup s'il pouvait mettre sur pied quelques hommes d'armes ; souvent il ne possédait que la cape et l'épée (1). A la guerre, il abritait son petit pennon à l'ombre de la grande bannière de quelque seigneur ; et comme cette pauvreté n'était pas toujours honorable, comme le bachelier montrait parfois plus de cupidité que de courage, se jetant sur le butin ainsi qu'un vautour sur sa proie, à l'heure du rappel des combattants, il n'osait frayer avec les autres cheva-

(1) Hist. littéraire de France, t. XVI, p. 49.

liers. Mais ce n'était point pour abaisser sa condition qu'on avait donné le nom de *gagne-pain* à son épée :

Dont s'est gagne-pain nommée  
Car par là est gagné li pains.

(*Pèlerinage du monde*, par Guigneville.)

Il était permis au bachelier d'être pauvre et honnête, et de se battre pour gagner sa vie ; le guerrier vivait du champ de bataille, comme le prêtre de l'autel.

Ajoutons que nos vieux auteurs donnent souvent au mot de bachelier un sens plus général et tout autre que celui de bas-chevalier. Il désigne dans ce cas un jouvenceux ou jeune chevalier.

Jenes hom estes et encor bacheler.

(*Garin le Loherain*.)

#### DESTINÉES DE LA CHEVALERIE.

Tout ce que nous avons rapporté de nos vieux souvenirs historiques prouve que le chevalier occupait une place éminente dans la société féodale. C'était l'idéal du soldat de ce temps ; mais chacun se faisait un idéal à sa guise.

Si nous demandons au troubadour le portrait du vrai chevalier, Arnaud de Marsan répondra : « qu'il doit avoir de beaux grelots ou sonnettes au poitrail de son destrier, qu'il doit se montrer dans son hôtel aussi généreux qu'il a été intrépide en campagne, faire part de ses trésors aux pauvres chevaliers, vider ses malles pour les ménétriers et leur distribuer ses vieilles robes. »

Arnaud des Escas ne pense qu'à la galauterie : « Il recommande au chevalier d'avoir des robes de bon drap,

ou au moins qui aillent bien à sa taille, de se chausser et de se coiffer avec soin, de se distinguer par la propreté de sa ceinture, de sa bourse, de sa dague ; il lui conseille de porter des habits percés ou déchirés plutôt que décousus, parce que ceux-ci marquent négligence qui est un vice, tandis que les autres indiquent pauvreté qui n'en fut jamais un. »

Tous les poètes, au reste, s'accordent sur un point :

Un chevalier, n'en doutez pas,  
Doit férir hant et parler bas.

Si nous interrogeons les chroniques, Orderic Vital nous dira qu'Ansold de Maule était un bon chevalier parce qu'il était père de huit enfants, qu'il s'était battu en Grèce, qu'il était rangé, économe, etc., parce qu'il ne prenait de nourriture qu'aux heures canoniques, ne donnait rien aux courtisanes, aux bateleurs, et refusait à ces gens-là sa société et sa conversation (1).

Un autre clerc nous offre un tableau plus avantageux de la perfection chevaleresque, en nous dépeignant le caractère de Hugues de Calvimont : « Homme très savant, connaisseur en chevaux, en armes, en vêtement, instruit dans toutes les choses de la vie. Oh ! combien de fois, dit le chroniqueur, il se glorifiait d'avoir été atteint par les adversités, disant que personne au monde n'est toujours heureux, et qu'après la prospérité arrivent inévitablement les revers. Il comptait ses amis parmi les plus riches, les plus doctes, et les plus notables person-

(1) Guizot, Collection des historiens et mémoires, Orderic Vital, II<sup>e</sup> vol., p. 450.

nages de Touraine et d'Anjou. Si l'on venait prendre part à sa table, on se croyait dans un repas de famille; on n'y entendait que des discours mesurés, on n'y parlait que de choses sérieuses; les aliments y plaisaient davantage par l'assaisonnement que par le prix, par la propreté des mets que par le nombre des plats; on y trouvait, avec l'abondance française, la célérité du service, et l'élégance extérieure unie à la précision de la vie privée, et à l'ordre d'une maison royale (1). »

Mais les traits du chevalier, tels qu'on les trouve épars çà et là dans l'histoire contemporaine des croisades, nous donnent une plus juste et plus haute idée de celui qui savait pratiquer rigoureusement les devoirs d'un noble soldat. L'honneur était son guide, la religion son appui, et le souvenir glorieux de ses ancêtres son plus bel héritage. Il accueillait avec reconnaissance les conseils des vieux seigneurs qui avaient longuement pratiqué les camps et les châteaux, et il supportait avec patience les satires des trouvères accoutumés à mêler dans leurs rimes sauvages l'ironie et la louange. Respectueux, discret, attentif envers les dames, il leur vouait un culte généreux, mais il réservait pour une autre vie ses dernières et ses plus solides espérances. La duplicité ou la perfidie lui faisait horreur, la lâcheté, il ne la connaissait pas même de nom, l'avarice il ne la comprenait pas.

Puisse vous êtes chevaliers

Vous devés avoir gentil cuer.

(*Du chevalier au Barizel* (2).

(1) Spicileg., t. III, p. 279.

(2) Legrand, *Fabl.*, t. II, p. 213. \*

Aussi les sentiments de loyauté et de courtoise dont on l'avait nourri avec le lait du berceau donnaient-ils à ses actions, à son maintien, à son langage, je ne sais quoi de noble et d'ouvert dont l'élégante dignité se traduit encore dans notre langue par une expression bien française « *quelque chose de chevaleresque* ».

Mais aussi le vrai chevalier ne marchait pas sans gloire dans le chemin de la vie guerrière : de beaux privilèges lui étaient garantis par les usages de son temps.

On le traitait de sire, et les plus grandes dames l'appelaient « *mon seigneur*, » tandis que sa femme et ses enfants le servaient respectueusement. L'épouse du chevalier recevait le titre de *dame*, mais la femme de l'écuyer n'était que *demoiselle* (1). Un prince, un fils de roi, n'osait se dire chevalier s'il n'avait reçu l'accolade ; *monsieur* ou *damoiseau* étaient les seuls titres dont il pouvait user.

Le moindre outrage à la dignité du chevalier était sévèrement puni : un sergent ayant *bouté* (poussé) rudement un chevalier au service du sire de Joinville, celui-ci exigea réparation. Le sergent vint s'agenouiller en chemise et déchaux devant le chevalier, et lui tendit l'épée par le pommel. « Sire, je vous amende ce que je mis mains à vous, et vous ai apporté ceste

(1) Françoise d'Anjou, restée veuve avant que son mari eût été fait chevalier, se contenta de la qualification de *mademoiselle* ; si elle avait eu le titre de *madame* elle ne l'eût point perdu en se remariant à un écuyer.

espée pour ce que vous me copez le poing se il vous plet (1). »

La législation féodale fortifia de tout son pouvoir les privilèges chevaleresques.

Les chevaliers avaient leur sceau particulier ; on trouve des chartres que le seigneur promet de confirmer quand il sera fait chevalier et qu'il aura le scel (2).

Eux seuls usaient de couvertures de vair et d'hermine ; le velours, les armures dorées, l'éperon d'or à molette au lieu d'une seule pointe, leur étaient réservés (3). L'écarlate n'était permise qu'aux chevaliers et aux docteurs. Une girouette découpée en forme de bannière surmontait le faite de leur tourelle, et leur tombe était décorée d'emblèmes honorables.

Mais malheur au chevalier qui s'introduisait dans l'ordre sans être gentilhomme de *parage*, c'est-à-dire par son père. Il était dégradé inexorablement, s'il n'avait pu se fonder dans sa prétention que sur la noblesse maternelle, sans y être autorisé par les coutumes locales ; il perdait ses meubles et on lui tranchait ses éperons sur le fumier.

Malheur surtout au chevalier s'il a forfait à l'honneur ! De terribles solennités marquent publiquement l'heure de sa dégradation. Le bourreau lui arrache son écu, en efface quelques pièces, y ajoute des marques infamantes,

(1) Mém. de Joinville, édit. Petitot.

(2) Entre autres Gaucher de Joigny en fait serment (1241). Laroque, Traité de la noblesse.

(3) Ducange, Observations sur l'Histoire de saint Louis, p. 66, et Laroque, p. 555.

et le brise sous le marteau ; après quoi il lui tranche ses éperons.

Li éperons li soit copé par mit  
Près del talon au blanc acier forbi (1).  
(*Garin le Loherain.*)

Son baudrier est rompu, son épée vole en éclat. Le destrier même partage le déshonneur du maître ; on lui coupe la queue, on la jette sur le fumier.

Le chevalier ainsi désarmé est placé sur une charrette. Tous ceux qui le voient répètent : « Chevalier honni et déshonoré ! » (2).

Pendant ce temps la cloche de l'église voisine fait entendre un tintement lugubre. Trois fois le nom du chevalier est appelé : le héraut répond chaque fois que ce nom n'est pas, et qu'il n'a céans qu'une *foi mentie*. On le fait ensuite paraître sur l'échafaud des malfaiteurs ; une aspersion d'eau chaude sur la tête efface les derniers vestiges de sa dignité chevaleresque. Enfin il est descendu de l'échafaud, garrotté, placé sur une claie, et porté ainsi à l'église. Il entend sous un drap mortuaire tout l'office des trépassés ; les prêtres récitent les vigiles des morts, et les malédictions du psaume 108. Si on lui fait aumône de la vie, il doit rester caché au fond d'un cloître (3), tandis qu'il ne subsistera de lui, dans

(1) Que l'éperon d'un acier blanc, fourbi, lui soit coupé par le milieu, près du talon.

(2) Wulson de la Colombière, p. 569, et Beloy. Origine de la chevalerie.

(3) Suivant les établissements de saint Louis, le félon doit

le monde, que le souvenir détesté d'un traître et d'un déloyal.

L'institution de la chevalerie présenta des phases alternatives de ferveur et de relâchement. Elle avait beaucoup trop élargi ses rangs et multiplié ses adoptions, pour ne pas affaiblir sa dignité en admettant des hommes avilis. L'esprit qui l'animait au début parut s'énerver dans les loisirs de la paix, et se corrompre dans la licence de l'indiscipline. Il s'éleva contre elle d'inexorables censeurs.

Saint Bernard déclamait déjà contre la chevalerie au XII<sup>e</sup> siècle: «Quels seront donc à la fin, s'écrie-t-il, les fruits, je ne dirai pas de cette milice, mais de cette malice séculière, si celui qui tue pêche mortellement, si celui qui est tué périt pour l'éternité!.. Qu'est-ce donc, ô chevalier, que cette étonnante folie, cette intolérable rage de guerroyer avec tant de frais et de labeur et sans autre récompense que la mort et le crime! Chevaux convertis de housses de soie, de lanières flottantes et de draperies singulières, lances, boucliers et selles peintes, mors et éperons d'or et d'argent, ornés de pierres précieuses, et avec cette pompe une honteuse fureur... tout cela pour aller follement à la mort! Sont-ce là des attributs militaires

porter des bottes sans éperons, et monter un cheval sans fers et sans selle, guidé par une bride d'écorce. Si la félonie du chevalier a mérité la peine capitale, il est attaché à la queue d'une jument, et pendu aux fourches. — Roman de la Violette, et Villehardouin.



ou des ornements de femme ? Peut-être que le poignard ennemi respectera l'or et les perles ? il n'osera pénétrer la soie?... Nous savons tous qu'il y a trois choses nécessaires pour le chevalier : qu'il doit être fort et adroit, prudent pour se défendre, prompt à s'élançer et rapide à frapper ; mais vous, vous ne savez qu'arranger votre chevelure sur les sourcils comme les femmes, traîner au loin des robes longues et amples, et cacher vos mains délicates et tendres sous de grandes manches flottantes (1). »

La chevalerie attaquée par saint Bernard l'était aussi vers le même temps par Pierre de Blois : « Leurs chevaux de somme, dit-il en parlant des chevaliers, plient sous le poids des attirails de gourmandise, chargés qu'ils sont, non de fer mais de liqueurs, non de lances mais de fromages, non de glaives mais d'outres pour le vin, non de javelots mais de broches ; et l'on dirait à les voir qu'ils ne vont pas au combat mais au banquet. Ils sont à la vérité couverts de boucliers où l'or reluit de toutes parts, mais ils les rapportent tels qu'ils les ont pris en partant. Leurs selles et leurs écus sont bigarrés de peintures représentant des combats de chevalerie ; de si belles images les transportent d'admiration, mais ils n'osent regarder la guerre qu'en peinture (2). »

(1) S. Bernardus, de laude novæ militiæ. Historiens de France, t. XIV, p. 251.

(2) P. de Blois, Épist., 94 — Histoire littéraire, t. XV, p. 350.

Un trouvère ajoute un dernier coup de pinceau à ces critiques :

A cel temps que chevalerie  
Est partout le monde périe,  
Que nus n'ose mès tornoier,  
Tant sont couart li chevalier  
Que les dames en sont laidies.

Ce que l'on peut ainsi traduire :

En ce temps la chevalerie  
A péri dans le monde entier,  
Personne n'ose plus tournoier.  
Les chevaliers sont si poltrons  
Que les dames en sont offensées (1).

*(Du Tournoiement aux dames.)*

De ces vives censures il ne faut conclure autre chose sinon que le Français du moyen-âge était comme le Français des siècles suivants, mêlant volontiers un certain attirail de mollesse et de pompe vaniteuse aux mâles horreurs de la guerre; toujours prêt dans la paix à s'efféminer, et néanmoins avide de combats et de rudes épreuves dès que le bruit du clairon arrivait jusqu'à lui. C'est ainsi qu'on vit, sous Louis XIV, les officiers du grand roi prolonger dans les camps de Turenne et de Vendôme leurs festins raffinés, s'approvisionner de truffes, de morilles, aussi bien que de pains de munition, et en même temps prendre l'Alsace, la Flandre, la Franche-Comté, et ce, qui était plus difficile encore, les garder.

(1) Méon, Nouveau Recueil de Fabliaux.


Ce qui tua la chevalerie, ce ne furent ni ses prodigalités ruineuses, ni ses folles voluptés; d'autres causes inaperçues, lentes, mais irrémédiables la minèrent sourdement.

Après le treizième siècle, l'enthousiasme des croisades fut remplacé par l'esprit national que développèrent les guerres avec l'Angleterre. Des corps de troupes permanents commencèrent à se former. La bravoure personnelle fit place insensiblement au courage discipliné. Les nobles ne s'armèrent plus au foyer domestique pour conduire leurs gens au combat : ils se rangèrent sous le drapeau du roi, ils prirent ses ordres, ils revêtirent sa livrée; leurs intérêts se perdirent dans les grandes querelles de la politique européenne. Peu à peu la découverte de la poudre à canon changea l'aspect des armées; on se défit de la lance, de la flèche, du bouclier; on s'offrit presque dépouillé aux coups du hasard; les masses organisées décidèrent des batailles, et les âmes bouillantes de valeur se consumèrent silencieusement sous le joug du commandement. Les mœurs nouvelles que les voyages de Gama et de Colomb, la réforme, et les guerres d'Italie nous donnèrent, vinrent ôter aux traditions de la chevalerie tout leur sérieux; ses lois semblèrent puériles parce que les usages et les idées avaient changé.

C'est ainsi que les institutions humaines finissent : elles n'ont pas l'allure assez vive pour suivre les générations d'hommes qui se succèdent sans interruption et pour se modifier avec elles; un jour on s'aperçoit qu'elles ont vieilli, elles paraissent surannées, et l'on s'en débarrasse.

Et cependant, la chevalerie française, malgré ses imperfections et ses faiblesses, avait fourni une carrière brillante. Elle avait, quatre siècles durant, chevauché par toute l'Europe la lance au poing, proclamant partout les lois de l'honneur, les aimant et les pratiquant jusqu'à la démente : sa parole valait un serment, sa loyauté était proverbiale, son désintéressement excessif. Elle imagina la politesse qui ennoblit les relations sociales et enseigna l'urbanité qui les facilite. Exaltée dans sa dévotion, elle échangea plus d'une fois sa tunique d'or et de soie contre le froc du moine ; elle aima les pauvres et les servit ; elle adopta l'enfant sans berceau, et ralluma le foyer de la veuve. Peu lettrée, mais active, hospitalière, elle fit long-temps résonner son cor dans les vieilles forêts de France quand le cerf était aux abois, ou sur ses donjons quand la herse était levée pour laisser entrer le voyageur et le pèlerin. Ouvrez les chroniques nationales, les prouesses de la chevalerie française y sont écrites à toutes les pages. Tantôt elle se plaît à jeter un défi téméraire à la face d'un ennemi, et à se mesurer avec lui sur l'arène du champ clos ; tantôt elle lance sur les palissades du camp son cheval de bataille, ou elle frappe de sa hache les portes barricadées d'une ville forte. Quand la fortune trompe sa valeur, elle adoucit le poids de ses fers en exhalant dans un lai plaintif ou dans une chanson guerrière ses désirs ou ses menaces. Romanesque et galante, elle crut à l'honneur des femmes et le couvrit de son pavois. Elle voulut s'agenouiller devant la beauté et l'adorer, parce qu'il lui fallait un amour aussi noble et aussi grand qu'elle-même. Enfin

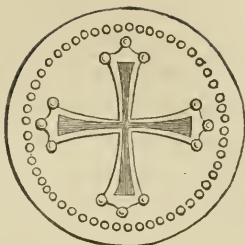
elle donna pendant trois siècles et demi pour la France tout ce qu'il y avait de sang dans ses veines, épuisée, mais heureuse, lorsque le dernier vaisseau anglais emporta loin des rives de Guienne, le dernier soldat de Talbot (1453).







Seau de Guigues VII.



Seau de Raymond de Saint-Gilles.

## Blason et Tournois.

**DES SIGNES HÉRALDIQUES :** origines du blason ; composition des armoiries ; origine des couleurs et des pièces ; cri et devise ; armoiries diverses. — **ARMOIRIES NATIONALES :** antiquité de l'écu de France ; couleur nationale ; fleur de lis. — **TOURNOIS :** origine des tournois ; préparatifs du tournoi ; règlement des armes ; différentes espèces de tournois. — **TOURNOIS DANS L'HISTOIRE ET LE ROMAN :** exemples tirés des chroniques et des poètes ; passion des combats ; prodigalités chevaleresques ; accidents multipliés.

Nous avons vu précédemment la consécration solennelle du soldat de noble extraction sous le titre de chevalier, il nous reste encore à décrire les emblèmes de sa condition exprimés en figures symboliques, et ses jeux guerriers, brillants simulacres de combats plus sérieux, et de dangers plus réels. L'art héraldique et les tour-

nois acquirent une grande importance au moyen-âge, parce qu'ils répondaient aux deux bases principales de la chevalerie : noblesse de race et force du corps. On sentit le besoin de constater l'un et d'exercer l'autre. L'art héraldique se régularisa au milieu des rassemblements de guerriers masqués de fer ; l'art de combattre dans la lice, devint un moyen d'entretenir l'esprit militaire, et de remédier, pendant la paix, à l'isolement ordinaire des forces individuelles que la vie féodale maintenait séparées.

#### SIGNES HÉRALDIQUES.

En parlant du blason, nous n'entendons pas donner ici un traité de la science héraldique, science morte à présent, jadis publiquement professée, et commentée dans un millier de volumes qu'on feuillette quelquefois encore, mais qu'on ne lit plus. Il suffira pour répondre au but de cet ouvrage, d'en rappeler ce qui se rattache plus particulièrement aux usages des temps que nous décrivons.

Les emblèmes figurés des peuples, des familles, et des individus, sont aussi anciens que le monde. Les Égyptiens, les Grecs, les Hébreux ont eu des signes caractéristiques de leur personnalité ; mais la France chevaleresque semble n'avoir été devancée par aucune nation dans l'art de définir, multiplier et régulariser ces signes.

L'origine des figures du blason remonte plus haut que les croisades. Dès 996, on grave sur la tombe de Robert, fils de Richard I<sup>er</sup>, duc de Normandie, une figure de



lion ou de léopard sur un fond rouge (1). On a considéré cette figure comme un monument héraldique, peut-être n'était-ce qu'un emblème du caractère du prince.

En 1008, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, donne une chartre dont le scel, représenté ici (2), porte au revers la croix pommetée de Toulouse (3). Ses successeurs apposèrent le même signe à leurs chartres.

Dans le roman de Garin, Jean de Flagy, poète du douzième siècle, parle déjà la langue du blason. Il mentionne :

Le chevalier au bis (*noir*) lion  
Qui va à mont rampant (4).

Un demi-siècle environ après la première croisade (1150), dans l'église cathédrale du Mans, sur une table

(1) Nouveau Traité de Diplomatique, in-4°, t. IV, p. 576. — Hist. littér., t. IX, p. 165.

(2) Il est accompagné du sceau de Guigue VII (1250), avant dernier dauphin Viennois de la maison de Bourgogne. C'est le premier monument qui porte l'image d'un dauphin, Voyez 1<sup>er</sup> volume, p. 107 et 108.

(3) Nouv. Traité de Diplomatique, t. II, p. 667. — Voy. aussi Bouteroue et Ruffi, Hist. de Marseille.

(4) M. P. Paris a cité avec raison, dans les notes de l'édition de Garin le Loherain, la description des armoiries de la ville de Beaujeu, comme une des plus anciennes :

Un lion nai en champs d'ora  
Les ongles roges et la quona,  
Un lambey roge sur la joua  
Sont les armes de Bejoua.

*Notes de Garin, p. 194.*

de cuivre émaillé, on orne le bouclier de Geofroy-le-Bel, père de Plantagenet, de trois lionceaux d'or rampants et lampassés de gueule (à langue rouge) sur un champ d'azur (1).

Ces différents signes, qui n'étaient d'abord qu'individuels, se transmirent ensuite avec le fief. Les lionceaux de Geoffroy d'Anjou, mal vus ou mal copiés, devinrent les léopards d'Angleterre (2). Le sceau du comte de Saint-Gilles resta l'emblème de la maison de Toulouse.

Mais cette hérédité des signes ne fut admise généralement en France qu'au treizième siècle (3). A cette époque même une acquisition de terre, la réception de l'ordre de chevalerie, étaient des occasions d'adopter de nouvelles armoiries : elles ne caractérisaient pas encore régulièrement la succession généalogique des familles.

On peut citer comme exemple de cette variation des signes héraldiques les armes de la maison de Vergy. Son sceau, en 1173, représente une muraille et deux brins de rosiers sans fleurs ; en 1190, c'est un véritable rosier à feuilles et à boutons ; vers le même temps, une autre empreinte des Vergy porte un navire en forme de croissant, crénelé et surmonté de tours ; en 1226 paraît un entrelas de rameaux de vignes terminés par des roses ; puis

(1) Voyez la figure de Geoffroy, au titre du chapitre précédent.

(2) Hist. Gaufridi, duc. Norman., etc., et Hist. littéraire de France, t. XIII.

(3) Diplomatique, t. IV, p. 579, 588 et 591. — Delarue, Recherches sur la tapisserie de Bayeux.

une arabesque appelée *rosier*, accompagnée de quatre oiseaux perchant, et dans l'écusson trois rosaces quinte-feuilles; puis en 1256, un rosier avec roses et boutons et oisillons sans nombre; vers la fin du treizième siècle, les feuilles de roses deviennent tellement touffues qu'elles ont l'air d'autant d'artichauts (1). Le rosier (*virgultum*, vergier), formait naturellement des armes parlantes pour la famille de Vergy.

Ces variations cessent vers la fin du treizième siècle: le blason des familles prend alors un caractère de régularité qui détermine les principes de la science héraldique.

Ceux qui ont placé l'origine des armoiries au début des croisades, sans tenir compte de l'antiquité des figures gravées dans les sceaux, ont dit qu'elles avaient été inventées pour établir des signes de ralliement au milieu de ces immenses agglomérations d'hommes, et pour qu'il fût possible de reconnaître les chefs lorsqu'ils paraissaient, la visière baissée, dans les tournois ou les batailles. Il est plus naturel de croire que les croisades ne firent que confirmer et développer un usage de toute ancienneté, mais le scel et l'écu des chevaliers se prêtèrent alors réciproquement leurs emblèmes (2). Les souvenirs lointains qui se rattachèrent à ces emblèmes, les belles actions qu'ils rappelèrent par leurs hiéroglyphes, contribuèrent sans doute à perpétuer les mêmes signes dans les mêmes familles.

(1) Duchesne, Hist. de la maison de Vergy, p. 9 et 12.

(2) Diplomatiq., t. IV, p. 17.

C'est aux Français que la plupart des auteurs attribuent l'initiative des principales coutumes héraldiques et des règles conventionnelles du blason (1). Plusieurs termes qu'on retrouve dans le vocabulaire du blason des autres peuples, semblent, par leur origine française, justifier cette opinion.

La science héraldique s'occupait des *marques*, c'est-à-dire des objets qui servent à la *connaissance* (cognitio) de la personne et de la famille (2). Ces marques étaient l'écu décoré d'une ou plusieurs figures, la cote d'armes ou livrée, le cimier ou timbre du casque, et le gonfanon.

Décrire l'*écu*, c'était faire connaître les signes distinctifs et personnels, peints ou figurés sur le bouclier ou écu, *scutum*, dont le nom resta au tableau d'une forme quelconque qui portait les figures du blason.

La forme de ce tableau ou écusson varia comme la forme des boucliers. La plus ordinaire, au douzième siècle, rappelait celle d'une tuile terminée en pointe. L'écusson devint ensuite presque carré ou plus ou moins échancré (3), rond ou ovale, ou de forme capricieuse. L'écu ovale était réservé ordinairement pour les seigneurs

(1) Speuer, *Traité des armoiries de la maison de Saxe*, préface. — Le P. Ménétrier, *Origine des armoiries*, p. 115. — Marchangy, *Gaule poétique*, p. 500.

(2) Ducange, *Gloss. Cognitiones*.

(3) Voyez *Diplomatique*, t. IV, p. 55, un écusson de 1250 carré et terminé en arc.

ecclésiastiques et pour les dames (1). Les tableaux héraldiques répétés sur les couvertures qui garantissaient l'armure du chevalier ou celle de son destrier, ainsi que sur la cotte d'arme dont on recouvrait le haubert, prirent, avec le temps, le nom d'*armoiries*.

Les couleurs et la matière du fond de l'écu appelé le *champ* s'exprimaient par des termes vieillis pour nous.

Le savant Ducange pense qu'originellement le fond de l'écu n'avait ni métal, ni couleur, mais qu'il consistait dans des peaux (2) diversement colorées.

*Vair* (de *varietas*), suivant lui, était un composé d'hermine et d'un petit animal nommé *gris*, « lesquels étant découpés et taillez artistement en triangle représentent la figure d'une cloche ou d'un verre renversé. »

On nommait l'hermine, *rat de Pont*, parce que ces peaux venaient ordinairement de l'Asie-Mineure.

*Gula*, dont l'étymologie est tirée de *gul* (une rose, en arabe), exprimait une peau teinte en rouge. Saint Bernard écrit à l'archevêque de Sens : « On répugne à entourer des mains, qui ont reçu la consécration, de ces peaux de rats teintes en rouge qu'on appelle *Geules*. »

L'*azur* (qui signifie bleu, en arabe), désignait probablement aussi une peau colorée.

La martre sabelline (siberina, de Sibérie), donna lieu au mot *sable*, qui veut encore dire *noir* en anglais.

(1) *Diplomatique*, t. IV.

(2) Ducange, *Observations sur l'Histoire de saint Louis*, p. 131, 141.

Le vert ou *sinople* venait peut-être de Sinople en Capadoce, où se faisait un grand commerce de peaux et fourrures teintes.

Dans les assemblées ou parlements, on disait primitivement, en désignant un seigneur; « *Il porte d'or et de gueule,* » pour dire : « Il porte une cotte d'or avec lambeaux ou découpures de peaux de gueule », et la plupart des chevaliers ajoutant à leur costume quelque signe ou ornement placé sur la poitrine, comme une fleur, un animal, etc., on en faisait mention également. Un manteau est ainsi décrit dans le roman de Parthenopeus : « La penne est en échiquier, formé de points alternativement blancs et rouges, les uns en hermine, les autres en martre zibeline (1). »

Cette opinion de Ducange admise, on y trouve une origine assez naturelle des armoiries. La physionomie habituelle de l'habillement de chaque seigneur (2) a pu fournir une sorte de signalement qui a été rendu d'une manière plus ou moins complète dans la peinture de l'écu ou la gravure du sceau, et qui s'est compliqué peu à peu avec le temps. Les six couleurs du blason, savoir : l'or

(1) Cette martre était sans doute teinte en rouge. Legrand d'Aussy, *Fabl.*, t. I, p. 182.

(2) Les seigneurs délivraient à leurs domestiques les vêtements de parade qu'ils avaient déjà portés, et leurs couleurs habituelles, reproduites ainsi, donnèrent naissance à *la livrée*. Les rois firent ces distributions avec magnificence; en certaines occasions, principalement à Noël, les seigneurs qui les entouraient en recevaient de riches habits. — Du Peyrat, *Antiquités de la Chapelle*.

ou le jaune, l'azur ou le bleu, le sinople ou le vert, le rouge ou le gueules et le noir ou le sable, l'argent ou le blanc ont exprimé la nuance naturelle ou factice d'autant de fourrures.

Cette opinion confirmerait l'origine septentrionale du blason, car les fourrures abondent dans les écussons de France, d'Allemagne et d'Angleterre; en Italie et en Espagne elles sont rares (1).

Chacune des couleurs du blason est un symbole. « *Sable*, c'est la terre, la sagesse, la mortalité, le deuil. *Sinople*, le vert musulman en mémoire des croisades. *Azur*, couleur saphirique, vertus célestes, perfections chevaleresques. *Gueules*, courage et combat.

J'observerai à l'égard du *sinople* que le sens de ce mot a varié. Dans Guillaume au Faucon, la dame est ainsi dépeinte :

La florette qui naist el pré  
 Rose de mai ne flor de lis  
 N'est tant bele, ce m'est avis....  
 Et mielz (mieux) avenoit sor son vis (visage),  
 Le vermeil sor le blanc assis,  
 Que le synople sor l'argent (2).

Le *sinople* peut donc avoir été aussi une couleur violette, quoique en définitive il ait gardé la signification de vert.

Les termes des différentes pièces le plus ordinaire-

(1) Legrand d'Aussy, *Fabl.*, t. I, p. 181.

(2) *Idem*, *Fabliaux*, t. III.

ment figurées sur le champ de l'écu, s'expliquent naturellement :

Les chevrons, bandes, fascés, sautoirs, pals, jumelles, sont tirés des fortifications de l'enceinte du champ-clos (1); les tourteaux ou pains ronds viennent des subsistances militaires.

Les figures d'astres et d'animaux expriment les qualifications romanesques que les chevaliers prenaient dans les tournois.

Les croix et les croissants, les mâcles ou mailles de filets et de cordages (*maculæ*) (2), les merlettes, oiseaux de passage, rappellent le pèlerinage d'outre-mer; le besan d'or, la rançon du captif.

L'écu blanc, ou couvert d'une housse, est celui des chevaliers qui n'ont pu se distinguer encore par quelque exploit (3). Les cadets placent, dès 1190, une barre ou brisure dans leurs armoiries. L'usage d'écarteler les armes, c'est-à-dire de surcharger son propre écu d'un ou plusieurs autres, qu'on y ajuste de diverses manières paraît également ancien. « Le prince d'Antioche écartela ses armes qui sont vermeilles, avec les armes de France (4). »

Les pièces de l'écu peuvent être plus ou moins honorables. Jean d'Avesnes, ayant injurié sa mère, la comtesse de

(1) Marchangy, *Gaule poétique*, t. III.

(2) Le contre-scel de la vicomtesse de Rohan, en 1255, est chargé de mâcles. C'étaient les armes de son mari. — *Traité de Diplomatique*, t. IV, p. 255.

(3) *Diplomatique*, t. IV, p. 270.

(4) Joinville, *édit. de Petitot*, p. 548.



Flandre, fut condamné par saint Louis à porter dans ses armes un lion *morné*, c'est-à-dire sans ongles et sans langue (1). Des têtes de Sarrasins, des créneaux, des fers de lance, signalent des prouesses militaires; un lambeau d'hermine, une coupe, une hure de sanglier, indiquent des fonctions de justice, de table, ou de chasse; souvent aussi le doux souvenir du sol natal, ou d'un secret amour, s'exprime par le choix des emblèmes.

Le trophée symbolique est encore enrichi d'un casque, tantôt ouvert, tantôt fermé, quelquefois couronné au sommet par le timbre; la maison de Montmorency portait ainsi une tête de paon au sommet du casque (2). Cependant il faut observer que, généralement, les *timbres* placés au faite des armoiries, sont postérieurs aux croisades. Il en est de même des *supports*, c'est-à-dire des figures d'hommes et d'animaux posant à droite et à gauche de l'écu.

La couronne sans casque dominant l'écu, telle qu'elle a été ensuite si généralement adoptée n'appartient pas aux usages du douzième siècle, et à cette même époque, la distinction régulière des couronnes conformément aux titres ne semble pas encore établie.

Dans les sceaux, les figures équestres indiquent la plus haute noblesse (3).

À gauche et à droite du casque retombe le panache,

(1) Diplomatique, t. IV.

(2) Duchesne, Histoire de la maison de Montmorency, p. 18 et 50.

(3) Diplomatique, t. IV, p. 121.

tantôt sous la forme de plumes, tantôt sous celle d'un feuillage plus ou moins exprimé. Le panache le plus ordinaire au moyen-âge est une pièce d'étoffe légère et voltigeante, appelée *lambrequin*. Les longues bandes qu'on peut remarquer sur le casque de Noël ou Joël, duc de Bretagne (1148), sont des lambrequins (1).

Le *cri de guerre*, la clameur du seigneur, est aussi une marque de noblesse et de chevalerie. Quand un chevalier se faisait place la lance au poing, au milieu de ses compagnons, en criant : *Passavant li melior!* (que le meilleur passe devant), il fallait qu'il soutînt ce mot si fier. Le seigneur de Prie, plus pacifique peut-être, criait (2) : *Cant d'oiseaux!* Ailleurs on entendait retentir : *Châtillon au noble duc*, et là où le roi était : *Montjoie saint Denis!* Les écuyers ou simples gentilshommes criaient : *Ablo! ablo!* (à nous, courage). Nous avons parlé du cri des croisades ! *Diex el volt!* (Dieu le veut) et *Diex aïe!* (Dieu aide).

Orderic Vital, traduit dans ses chroniques le cri du roi de France, *Montjoie*, par *Meum gaudium*. *Mon joie*, serait donc *ma joie!* Daniel adopte cette interprétation. Le nom de saint Denis, qui suit ordinairement, peut être une addition en l'honneur du patron de la couronne. *Ma joie!* — répété au milieu des batailles, est un cri qui convenait à nos princes mieux qu'à tout autre; les prisons de Londres et de Madrid savent que le

(1) *Diplomatique*, t. IV, p. 229.

(2) Ne serait-ce point par allusion à l'effet de son nom répété au milieu du combat? — Ducange, *Observ.* sur l'histoire de saint Louis, p. 215.

roi Jean et François I<sup>er</sup> ne s'épargnèrent pas en pareille occasion et que cette joie des combats leur coûta cher (1).

Il y eut des devises héréditaires et d'autres personnelles. Les Montmorency qui criaient : *Dieu aide au premier baron chrétien!* et qui aimaient à raconter qu'un de leurs ancêtres avait reçu le baptême de compagnie avec Clovis, portent encore pour devise : *Απλανος* (ferme ou constant).

Les Coucy disaient :

« Je ne suis roi, ni prince aussi ;

« Je suis le sire de Coucy (1).

Les Rohan : « Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis. »

Les Chabot : « Prou pires, peu pairs, point plus. »

Les sires D'Hubermont : « Ung seul vouloir. »

Il existe une foule d'armoiries singulières ou remarquables au bas de nos vieilles chartes ; nous n'en citerons qu'un petit nombre.

L'église principale de Carpentras mettait dans ses armes un clou en forme de mors, parce qu'elle croyait

(1) Mém. de l'Acad. des inscrip., t. XXV.

(2) Selon d'autres auteurs, nos rois eurent également le cri de : *Dieu aide aux Bourbons!* mais il doit être postérieur au treizième siècle. *Bourbon-Notre-Dame!* et *Espérance!* furent aussi leur cri ou leur devise... Ce mot d'espérance, si doux à l'oreille et au cœur, se retrouve ciselé au seizième siècle, avec l'image d'un cerf ailé, parmi les arabesques gracieuses de la chapelle de saint Louis dans la cathédrale de Lyon.

posséder le clou de la vraie croix, dont Constantin fit un frein pour son cheval (1).

C'est le roman de Garin le Loherain qui nous explique les vieilles armes de Lorraine : *Un hastier (une broche), garni de trois merlettes ou pluviers.*

Li dus avoit un grant hastier saisi  
Plain de povelers qui chaut sunt et rosti.

Le duc Begon se servit héroïquement de cette broche en guise de lance, quand le repas des noces fut troublé à la barbe du roi Pépin, et qu'on vit se renouveler le combats des Lapithes et des Centaures (2).

Le contre-scel d'Eudes de Bourgogne portait un aigle aux ailes éployées, avec ces mots : « *Sigillum veritatis* (3). »

La ville de Châlons conservait dans ses armes trois cercles d'or sur champ d'azur, en mémoire des trois cercles de briques dorées dont la trace se voyait encore sur ses murs au temps de l'historien Duchesne, « près la vieille porte des carmes, et le lieu que l'on souloit appeler la Masconnière (4). »

Quant à l'antique Lutèce, maintenant l'orgueilleux Paris, son vaisseau à trois mâts n'était d'abord qu'une barque, comme nous l'avons vu au chapitre des com-

(1) Voyage littér. de deux Bénédict., 1<sup>re</sup> partie, p. 289.

(2) Paulin Paris, Roman de Garin, p. 19.

(3) Diplomatique, t. IV. — Le sceau de saint Dominique est gravé, même tome, p. 560.

(4) Cl. Perry, Hist. de Châlons, p. 6, et Duchesne, Antiq. des villes, t. II, p. 540.

munés. On a pensé que cet emblème lui venait des bateliers de la Seine, au temps des Romains (*Nautes Parisiaci*), dont a découvert l'autel votif en 1714.

Favyn et Pasquier ont cherché ingénieusement l'origine de la barque antique, dans l'aspect de la *Cité* même, qui, disent-ils, « semble un grand navire échoué au fil de l'eau, au milieu de la Seine, et amarré à ses rives par les deux ponts (1). »

De tout temps on a imaginé des armes parlantes; il n'y a pas d'hiéroglyphes plus naturels. Les anciens Rhodiens prirent une rose pour emblème (*Rhodon*); un éléphant était gravé dans le sceau de Jules-César, parce que son nom signifiait cet animal en langage punique. Au moyen-âge, les Chabot mirent des poissons de ce nom dans leurs armes; les Maillé, un maillet; les Châteauxpers, un château de couleur bleue; les Claret, un arc-en-ciel; les Chevriers, des chevrons (2); le seigneur de Barral portait dans son écu un baril à goulot, qu'on appelle encore *barrau* dans le midi (1493) (3). Un grand nombre de chevaliers dauphinois décoraient leurs écus d'une image de dauphin. La très ancienne maison d'Orange dite *au cornet*, avait pour emblème un petit cor, qui faisait allusion, par le moyen d'un rébus, au héros d'un des plus fameux romans de l'époque : *Guillaume au cort nez* (au court

(1) Félibien, Dissert. sur l'origine de l'Hôtel de Ville, et France pittoresque, par M. Hugo.

(2) Gaule poétique, t. III.

(3) Ruffi, Hist. de Marseille.

nez); elle transmet cet emblème aux princes de la maison de Baux, avec la main de la dernière héritière des seigneurs au cornet (1).

Lorsque dans les souvenirs du blason, et dans les marques de famille, on n'a vu que les hochets d'une ridicule vanité, on a fait injure à un usage tout aussi philosophique et tout aussi moral que celui d'orner de figures historiques les monuments nationaux. La famille est la première société, la première patrie; les liens de famille sont sacrés et ils survivent aux gouvernements et aux corporations. Tout ce qui tend à en conserver l'histoire, à en rappeler l'existence, tout ce qui peut centraliser les intérêts d'une même souche, et en grouper les membres, n'est point une chose inutile. Les insignes nationaux parlent aux cœurs généreux, et rallient les peuples au jour du danger; les marques de famille rappellent dans un coup d'œil les traditions du foyer, la gloire des ancêtres, les liens du sang. On se sent moins isolé quand on se figure toute sa parenté réunie comme un faisceau, sous un même signe et une même couleur, avec la conscience de son passé, l'espérance de son avenir, avec des annales domestiques qui racontent aux petits-enfants les vertus et les erreurs de leurs pères. Comme étalage de supériorité nobiliaire, le blason et les généalogies sont morts avec nos révolutions; mais le signe de la parenté

(1) Voyez le sceau de Raymond de Baux, 1255, où il est représenté à cheval avec ces mots : *Sigillum Raymundi de Baucio principis aurasie*. — Histoire du Dauphiné, p. 585.

commune et de la propriété, de la profession ou de l'industrie longuement et honorablement exercées, mais les traditions écrites des branches diverses d'un arbre commun, sont de tous les temps, de tous les rangs, de tous les états. Pour celui qui sait voir et juger les choses de la vie, il y a dans ces inscriptions historiques placées au cours des années, de touchants enseignements, de profondes méditations; elles rappellent les colonnes des Pharaons, posées sur les rives du Nil pour garder une trace perpétuelle de la baisse et de la crue des eaux.

#### ARMOIRIES NATIONALES.

De toutes les images héraldiques, il n'en est peut-être pas de plus intéressante que l'écu de France. Le lecteur nous pardonnera sans doute quelques développements sur l'origine et la composition de ces glorieuses armoiries : il s'agit de blasonner un trophée national de six cents ans.

Au treizième siècle, ces armes paraissent dans leur première simplicité : point de supports, point de manteau, nulle devise, quelquefois une simple couronne ouverte et décorée de fleurons.

Elles prirent plus tard une couronne royale fermée, dominant sur un casque ouvert; car nos rois, accoutumés à se montrer librement à leurs sujets, et à ne point se cacher à leurs ennemis, avaient la prérogative de porter le casque ouvert au sommet de leurs armes. Les supports ont été quelquefois deux anges, figure moins bannale que des drapeaux, et la dernière devise

portait : « *Lilia neque nent neque laborant*, » en souvenir, dit-on, de la loi salique ou du courage belliqueux des Capétiens, qui ne filaient point tandis qu'on se battait. Mais ces accessoires sont tous postérieurs aux croisades (1).

*Trois lis d'or sur champ d'azur*, c'est là comme on le sait, notre vieux blason national... Mais d'où provient le choix de cette couleur et de ces emblèmes?

« Les anciennes peuplades barbares et celtiques, dit Charles Nodier, se désignaient souvent par des couleurs différentes : le rouge indiquait les Pictes, Poitevins de nos jours ; Breton, vient de Brit, qui veut dire bigarré ; les Gaulois, Galli, trouvaient leur nom dans l'épithète de *blanc*, tiré de *gal*, d'où les Grecs ont fait *gala*, lait, et de *gallus*, coq. Ils avaient pour emblème un coq blanc ; gala et galanterie, signifient festin, liesse, candeur et magnificence. Dans Rabelais, on trouve : « Le « nom *gallices* est la cause pourquoi ils portent plumes « et pennaches blancs, et pour leur symbole ont la fleur « plus que nulle autre blanche, c'est le lys. » (Liv. I<sup>er</sup>, ch. 40.) Mabillon et Montfaucon disent que le blanc re-

(1) Wulson de la Colombière, dans *sa Science héroïque*, p. 494, a donné le grand sceau de France, dont les supports sont deux anges vêtus de dalmatiques ornées de trois fleurs de lis. Ils tiennent chacun un étendard avec les trois fleurs. Outre la devise : *Lilia neque nent*, etc., il y a celle : *Ex omnibus floribus elegi mihi lilium*. Un dais doublé d'hermine embrasse les armoiries, et la couronne qui termine le haut du dais est surmontée par une oriflamme à queues flottantes.



monte au delà de la première race. Charles V avait un cheval blanc à l'entrée de Charles IV à Paris, « par la raison, dit le vieil historien, que ceste nostre couleur blanche est signe de liberté. »

Suivant l'historien arabe Boha-Eddin, les Francs, au douzième siècle, portaient dans les combats « un grand drapeau blanc avec une broderie rouge en forme de croix. »

On trouve dans Vinisauf : « Les Francs élevèrent sur les murs de Ptolémaïs une tour de bois sur un char, et y plantèrent une croix avec un drapeau blanc (1). » Nous avons vu que Baudouin, roi de Jérusalem, avait une banderole blanche à sa lance (2). Quant à la *cornette blanche*, fameuse dans nos armées, elle ne remonte qu'à Charles VII.

De ces faits on peut conclure que le *blanc* est depuis une époque fort reculée la couleur particulière de la nation française. Dans les rangs de nos armées, comme à l'horizon des mers, elle pouvait être aperçue de loin. On put la voir sur la tour de Londres, quand le fils de Philippe-Auguste y entra l'épée haute et se fit couronner roi d'Angleterre; on put la voir aussi à Jérusalem, à Constantinople, à Athènes, et après l'époque des croisades, à Naples, à Gênes, à Madrid, en Amérique, en Asie. Au treizième siècle, les Arabes ont fui devant elle dans Damiette, et au dix-neuvième siècle dans Alger.

Le blanc n'était cependant pas la couleur royale pro-

(1) Michaud, Biblioth. des Croisades, IV<sup>e</sup> partie.

(2) Chapitre de la *Guerre*, p. 59.

prement dite; il paraît que le rouge fut d'abord adopté par nos souverains. Quand les Anglais, au quatorzième siècle, prétendirent à la couronne des lis, ils affectèrent le rouge, et nos rois, en esprit d'opposition, l'abandonnèrent. Dès lors l'azur carlovingien du manteau royal demeura le fond de leur livrée (1), le rouge ne fut plus qu'un accessoire auquel s'alliait le blanc du drapeau national. Tout le monde a pu remarquer le mélange de ces trois couleurs dans les galons de soie de la grande livrée de la branche aînée des Bourbons. Jadis, quand la branche cadette lui emprunta les mêmes couleurs, elle les disposa dans un ordre différent, et fit un emploi presque égal de chacune. Ainsi l'alliance du blanc, du rouge et du bleu, n'était pas nouvelle lorsque au commencement de la révolution française on adopta le drapeau *tricolore* (2).

L'origine de la pièce héraldique appelée *fleur de lis*, a fort exercé les antiquaires. Ils ont remarqué avec raison que le lis est de toute ancienneté, comme ornement. Moïse reçoit le commandement d'en orner le candelabre sacré (3). Salomon, en réminiscence peut-être de l'architecture égyptienne, et des sceptres égyptiens dont l'extrémité ressemble parfaitement à la fleur du lis les place dans les chapiteaux des colonnes du temple (4).

(1) Legrand d'Aussy, *Fabliaux*, t. I, p. 184.

(2) Voyez les *Essais historiques* de Sainte-Foix, les *Ouvrages* de M. Nodier, et l'ouvrage de M. Rey.

(3) Exode, ch. XXV.

(4) Rois, ch. VII.

Mais doit-on attribuer déjà à ces ornements sacrés la forme conventionnelle du lis vu de profil? c'est ce dont il est permis de douter.

Il est beaucoup plus certain que dès les premiers temps de la monarchie française, les insignes de la royauté présentaient un ornement assez analogue à la figure héraldique du lis.

M. Rey a donné dans son intéressant ouvrage une nomenclature de trente-trois sceaux ornés de lis, depuis 1131 jusqu'à 1230, accompagnés de vingt autres sceaux pareillement ornés, postérieurs à cette époque (1).

On peut remarquer dans ce même ouvrage le sceau authentique de Hugues Capet et sa couronne enrichis

(1) L'ouvrage de M. Rey contient plus de trois cents fleurs de lis de formes différentes. Le Père Ménétrier a dit qu'avant Philippe 1<sup>er</sup>, dont le sceau, apposé au bas d'une charte d'anoblissement de l'abbaye de Saint - Martin de Pontoise (1068), porte une fleur de lis, on ne trouvait nulle part de fleurs de lis comme armoirie. Si on veut parler de l'emploi du lis comme signe ou ornement, M. Rey a prouvé qu'il était bien antérieur à ce prince. « Il est constant, dit Mabillon, que les fleurs de lis étaient employées à la couronne de nos rois du temps de la seconde race et même de la première. OŒuvres posthumes, t. II, p. 49. Des médailles arabes, frappées dans le treizième siècle, portent des fleurs de lis. Trois sceptres d'un des bas-reliefs de Denderah, portent des fleurs de lis parfaitement exprimées. (Rey, des Enseignes et couleurs de la monarchie, planche, XIV, p. 310). M. Rey fait dériver du lotus la figure primitive de cet ornement, qui se retrouve aussi dans les antiquités de tous les peuples de l'Europe. (Voyez Rey, t. II.)

d'une décoration en forme de lis (1), dont ses successeurs ont usé tour à tour. On arrive ainsi au règne de Louis-le-Jeune. Déjà la monnaie de Florence, connue dans toute la chrétienté, offrait l'empreinte très exacte de cette figure, telle que l'usage l'a consacrée, et recevait le nom de *florin*. L'ornement portait donc le nom de *flor*.

La beauté de Louis-le-Jeune lui valut le surnom de *Florus*; on l'appelait, en langage du temps, Florus Loïs. Alors rien de plus naturel que les imagiers de France aient cru pouvoir, en assimilant à la fleur du lis un ornement souvent répété, en tirer les armes parlantes du nom de leur roi, et d'autant mieux que l'expression de *fleur de lis* était déjà usitée.

J. de Flagy, dit en parlant d'un dextrier d'Espagne :

Il fut plus blanc que ne soit fleur de lys.

*Garin*, p. 89.

Pour la première fois, en effet, sous Louis-le-Jeune, on trouve les lis employés évidemment comme signes héraldiques; ils figurent sans nombre au contre-scel de ses armes.

Les successeurs de ce prince reçoivent de lui l'écu fleurdelisé, et le gardent. Une bague de saint Louis offre un emblème touchant de ses sentiments, exprimés par des lis et des marguerites entrelacés, et une médaille de Blanche, sa mère, représente une fleur de lis plantée, d'où s'élèvent deux lis de jardin, avec cette

(1) Diplomatiq., t. IV, p. 124.

légende : « *Fundatur in solo ut floreat in caelo.* MCCXXV (1). » Guillaume de Nangis, contemporain de saint Louis, dit que « le roi de France a la fleur de lis peinte à trois feuilles pour exprimer que la foi, la science et l'honneur de chevalerie se trouvent davantage dans notre royaume que dans les autres (2). »

Ce ne fut qu'au quatorzième siècle, sous Charles V, que les lis furent réduits au nombre de trois. Ils devinrent ensuite le signe allégorique de la nation française, aussi bien que de la royauté (3).

Qu'on propose ensuite d'autres origines, le champ est libre; mais on doit cependant accorder quelque autorité à l'opinion des Foncemagne (4) et des Sainte-Marthe, dont nous nous sommes étayés. Qu'on préfère appeler le celtique et le latin à son aide et dire que *lis*, en celtique, qui se traduit par *cour* dans notre langue, a produit l'expression de *lis de justice* ou cour de justice, et désigné en même temps la fleur du sceptre, marque de la justice suprême; qu'on dise, comme quelques historiens, que les lis n'étaient d'abord que trois crapeaux, ou des fers de hallebarde mal imités (5) : c'est prouver seulement que les origines historiques se prêtent à mille hypothèses.

Qu'importent au reste ces petites curiosités de l'his-

(1) Diplomatique, t. IV, p. 80.

(2) Collect. Guizot, Nangis, t. XIII, p. 144.

(3) Diplomatique, t. IV.

(4) Mém. de l'Acad. des inscript., t. II, p. 579 et t. XX, p. 588.  
— Sainte-Marthe, Traité, Hist. des armes de France, p. 46.

(5) Voltaire, Mœurs des nations, t. II, p. 506.

toire? Le lis ornait l'écu royal au douzième siècle, et ni les dissertations savantes, ni les bourrasques révolutionnaires ne feront oublier la gloire et l'antiquité de cet emblème. Le lis est encore dans nos jardins, sur nos médailles, sur nos vieux canons. Son gracieux feuillage s'enlace aux plus riches ornements de l'architecture; pour l'anéantir entièrement il faudrait mettre à nu le sol de la France, il faudrait visiter tous les coins de l'Europe, le marteau du Vandale à la main, en commençant par les tombes royales de Saint-Denis, où Napoléon fit rétablir le lis. Va, noble fleur, les orages ne détruiront pas ta tige élancée, ils ne souilleront pas la fraîche et virginale blancheur de ton calice; le vent du malheur n'emportera pas en un jour tous tes parfums, et ne dissipera pas au loin toute la poussière d'or de tes étamines. Le Christ a dit de toi « que Salomon, dans toute sa gloire, n'était pas aussi richement vêtu, » et c'est de toi aussi, que saint Bernard a écrit avec tant de grâce : « Cette fleur a l'odeur de l'espérance. » *Habens odorem spei.*

#### DES TOURNOIS.

Il en est de l'origine des tournois comme de celle du blason. Si l'on recherche l'époque à laquelle les jeux militaires et les premiers simulacres des combats de cavalerie commencèrent, on ne peut remonter assez haut.

Nous voyons dans Nithard, qu'au neuvième siècle, Louis de Germanie et son frère se livraient des combats simulés (1). « Ils assistaient ensemble aux exercices qui

(1) Nithard, liv. III, p. 27.

se faisaient entre leurs différents sujets à nombre égal, au milieu d'une foule prodigieuse de spectateurs. A voir ces combats, on aurait dit qu'une inimitié mortelle animait les deux partis, tant ils se heurtaient avec fureur, jusqu'à ce que l'un d'eux, se couvrant de ses boucliers, eût pris la fuite. Bientôt la troupe qui avait plié, reprenant courage, affrontait l'ennemi, et le poursuivait à son tour ; enfin les deux rois s'avançant à cheval avec toute leur jeunesse, faisaient, avec de grands cris, briller leurs lances et leurs javelots, et se chargeaient tour à tour. »

Mais ce n'étaient pas encore là les tournois, la lice n'était pas close, le nombre des combattants n'était pas désigné, les règles du combat n'étaient pas écrites. Geoffroy de Preuilly, chevalier de Tourraine, se chargea de ce travail vers 1066 (1). C'est ce qui fit dire, dès le douzième siècle, que les Français avaient inventé les tournois. Cette opinion s'accrédita, car les chroniqueurs étrangers en parlant de ces jeux, se servent de l'expression : « combats françois, ou à la manière des François. » Mathieu Paris, entre autres, les appelle combats gaulois (*conflictus gallicos*) (2).

(1) L'Histoire byzantine dit que les Grecs et les Latins ont pris des Français l'usage des tournois. — Dict. de Trévoux, *Tournois*.

La Chronique de Tours dit : *Hic Gaufridus de Pruliaco torneamenta invenit*. — Martenn., *Ampliss. collectio*, t. V, col. 1506, et *Traité de Diplomatiq.*, t. IV.

(2) Math. Paris, circa ann., 1194, et Ducange, *Gloss.*, t. VI, *Torneamenta*.

Quant au terme particulier qui désignait ces joutes en champ-clos, on a plus d'une version. Les uns en attribuent l'étymologie à la ville de Tours, où les premiers *tournois* auraient eu lieu ; les autres, aux mouvements du cheval qui tournoyait sur l'arène, ou au mouvement de l'épée qui décrivait un cercle, lorsqu'on la faisait tourner avec le bras pour frapper.

Le mot de *tournoi* semble d'origine française ; mais si un mot suffisait pour déterminer une origine, l'étymologie du mot blason (1) qu'on tire de *blasen* (sonner du cor, en allemand, parce qu'on annonçait au son de la trompe la revue des armoiries), suffirait pour attribuer à l'Allemagne l'origine de l'art héraldique.

A l'égard des tournois, on a rappelé en faveur de l'Allemagne les parades équestres accompagnées, dit-on, de preuves de noblesse, qu'on y exécutait dès le règne de Henri l'Oiseleur (vers 920). Mais dans ces revues périodiques, il n'est fait mention ni de combats ni d'armoiries (2).

Dans cette question de priorité, l'histoire semble témoigner en notre faveur, parce qu'elle ne mentionne les tournois étrangers que postérieurement à ceux de France. La Belgique suivit bientôt notre exemple ; le

(1) On trouve en 1214, que Théobald du Blazon, signa avec Bouchard de Marli et d'autres fidèles du roi Philippe-Auguste, l'acte déclaratif d'une trêve. — Capfigue, Histoire de Philippe-Auguste, t. III, p. 294.

(2) Nieep. Gregor., l. 10.—Heeren, Essai sur l'influence des croisades, p. 120.



roi Étienne les introduisit en Angleterre (1), Richard Cœur-de-Lion les y perfectionna. L'Italie les adopta ensuite, et la Grèce, après la première croisade, eut aussi des tournois.

Ces exercices belliqueux acquièrent promptement une grande importance, et influèrent considérablement sur les mœurs de l'époque. Avant d'en reproduire une description authentique, nous recueillerons quelques détails sur les usages dont ils étaient précédés ou suivis, et nous établirons la distinction des différentes sortes de combats.

L'annonce du tournoi est publiée long-temps d'avance ; les préparatifs sont considérables. Les hérauts portent en divers lieux, soit l'écu de ceux qui en font les frais ou qui président la réunion, soit des lettres en vers pour convier ou défier le vaillant baronnage de la province. Parfois de nobles demoiselles chevauchent sur leurs dociles haquenées en chantant des couplets, et s'en vont de château en château convoquer les chevaliers aux jeux de la lance et de l'épée.

Quiconque répond à cet appel, dépose son écu armorié dans un monastère voisin du lieu choisi pour le tournoi, afin qu'il y soit examiné et contrôlé. Si le chevalier qui se présente a médité du beau sexe, ou si ses armes sont usurpées, son exclusion est prononcée sur-le-champ. Si un homme déshonoré est assez audacieux, néanmoins, pour briguer l'admission au tournoi, on s'em-

(1) Il régna de 1155 à 1155.

pare de sa personne; désarmé, fustigé, et placé à califourchon sur la barrière du champ-clos, il y reste en bute à la risée publique.

Lorsque l'exposition et la revue des armes ont lieu en plein air, des hommes déguisés en sauvages, en lions, en dragons, les surveillent, tandis que les hérauts inscrivent les noms et recueillent les renseignements. Cet usage a dû suggérer l'idée des *supports*, dont l'emploi est postérieur aux croisades de quelques années.

A la veille du tournoi, commencent les essais d'escrime entre les jouteurs; c'est ce qu'on appelle les *vêpres de la haute journée*.

D'immenses échafauds environnent déjà la lice formée de barrières de bois ou de palissades :

Devant les lices commencent li *hustings* (1).

C'est-à-dire le *tumulte* de la foule; les Anglais ont conservé cette expression.

*Garchons d'armes et hirebiels* (hérauts) vont et viennent pour achever les préparatifs. Ils rédigeront le procès-verbal de la journée; c'est ainsi que les procès-verbaux des tournois de Compiègne, en 1238 et 1285, de Liège, en 1289, etc., nous sont parvenus avec quelques registres particuliers où les hérauts inscrivaient les noms des familles nobles des provinces (2).

Pour prévenir efficacement tout désordre, une auto-

(1) Ducange, Glossaire, t. III, col. 1941. — Roman de la Violette, p. 274.

(2) Hist. littér. de France, t. XVI.

rité supérieure, spécialement instituée à l'occasion du tournoi devient indispensable. En conséquence un chevalier d'honneur est choisi ; vers le haut de sa lance on attache la ceinture d'une femme, et cette espèce d'enseigne reçoit le nom de *la merci des dames*. Elle donne plein pouvoir au chevalier d'honneur dont le sceptre, plus respecté que celui des rois, n'a pas de rébellion à craindre.

Tout est réglé pour le combat : l'armure de l'homme et du cheval, le nombre des coups, la durée du tournoi, et les récompenses (1).

(1) Il existe une ancienne ordonnance sur les tournois que Ducange a donnée dans sa VII<sup>e</sup> dissertation sur Joinville. Il cite La Colombière. Comme je n'ai pu remonter jusqu'à l'original même, rapporté par La Colombière, je ne garantirai pas la traduction de certains mots placés vers la fin de cette ordonnance ; l'orthographe en paraît être défectueuse. Cette ordonnance est vraisemblablement le plus ancien monument qui nous reste sur la police des tournois.

« C'est la manière et l'ordonnance et comment on souloit (avait coutume) faire *anciennement* le tournoi.

Or oyez, seigneurs chevaliers que je vous fais assavoir le grand pardon d'armes et tournoyement de par les François, Vermandoisins, Bauvoisins, Picards, Champenois, Normans, Bretons et de par tous autres chevaliers qui s'y sont accordés.

Les diseurs doivent aller avec les héraults aux lieux où les seigneurs donnent à manger aux chevaliers, ou aux places où ils pourraient les trouver, afin qu'ils viennent armés au tournoy. Ils doivent prendre la foi de ces chevaliers qu'ils ne porteront épées, armures ou bâtons affutiés et n'enfonceront pas les estaquettes assises par eux.

La veille du tournoy les chevaliers doivent mettre les

Les armures des temps chevaleresques dont il nous reste quelques échantillons, ont donné lieu, comme celles

selles sur les chevaux, et sur ceux de leurs écuiers avec les pinchères (panchières, pièces de l'armure sur le ventre), et chamfroy (chaufreïn armoricé) de leurs armes, afin qu'on puisse voir et connoître l'étoffe et l'état de chacun, et chaque chevalier ne peut avoir que deux écuiers tant *soit grand sire*.

Le jour du tournoy, les chevaliers vont aux messes et visiter le champ du tournoy et attacher à chaque avenue les barrières. Il doit y avoir deux étachettes à barrières, l'une d'un côté, l'autre de l'autre, et là doivent les chevaliers *esougniers* (attacher) chevaux et harnois tous asseurez (en sûreté), sans qu'on leur puisse rien méfaire.

A l'heure qu'ils jugeront qu'il sera temps les diseurs soit le matin, soit aux vêpres, feront crier de sortir; et lors toutes espèces de chevaliers et escuiers doivent s'armer, et assez tôt après les hérauts crieront : *Issez hors, seigneurs chevaliers ! issez hors !* Quand chacun est sous sa bannière et au lieu de son issue, les diseurs viennent par devant les batailles et font passer ceux qui doivent faire le tournoy à la volonté de chaque chevalier, mais toutefois avec le consentement des seigneurs sous qui ils sont.

Les deux diseurs se mettent en bataille et se quittent *la foi l'un et l'autre*, et si tout le tournoy est accordé, chaque pays se groupe à sa place, les hérauts portant les bannières et les signes communs de chaque pays, et dans le cas où ils ne voudroient pas se séparer (afin de se soutenir), le tournoy seroit sans accord.

Dès que le roi des hérauts verra que le tournoy a assez duré et qu'il est « sur le tard et temps de partir » il doit faire lever les étaches et crier : « Seigneur chevalier, allez-vous-en ! vous ne pourriez plus ni perdre, ni gagner, car les étachettes sont levées. »

Les chevaliers revenus à l'hôtel se désarment, se lavent le

que l'on exhume maintenant des tombes de la Pouille, ou des cendres de Pompéi, aux suppositions les plus

visage, viennent manger devers les seigneurs qui donnent à manger, et tandis que les chevaliers seront assis au souper, les diseurs avec le roi des héraults accompagnés de deux chevaliers à leur choix, feront l'enquête des bienfaisans après avoir fait prêter serment d'être juste, et dans cette enquête les chevaliers diront leur avis, nommant trois ou quatre des bienfaisans, en dernier lieu se rapportant à un qu'ils nommeront; et celui-là aura leur voix. Ainsi de même à tous les chevaliers. Ils prennent des morceaux de pain et celui qui en a le plus, c'est celui qui l'emporte et passe devant les autres.

Dans le cas où il n'y auroit pas d'accord (de convention préalable) pour le tournoy, dans la partie qui sera déconfitée, celui qui demeureroit le dernier à cheval de cette partie auroit le heaume comme le mieux défendant, et l'autre partie, l'épée comme le mieux assaillant.

S'il y a quelque tort commis tant du côté des vainqueurs que des vaincus, comme chevaliers tirés à terre après les étaches levées, ou autre droit d'hôtel ou d'armure, les chevaliers en jugent et ordonnent.

On doit parler aux échevins, aux majeurs et gouverneurs des bonnes villes où le tournoy se doit faire, afin d'avoir prix raisonnable de ce qui est nécessaire, savoir : de foin, avoine, nappes, serviettes, vaisselles et autres meubles, chacun pour soi là où il sera logé, ou faire un prix pour les logements, lits, vaisseaux, etc. Si quelque chevalier n'a pas de quoi payer son logement, il doit faire courtoisement un arrangement ou accord.

Déclaration des harnois qu'il faut pour armer un chevalier ou écuyer.

Premièrement, un harnois de jambes, couvert de cuir cousu à esguillettes au long de la jambe, jusques aux ge-

contradictaires. Soit qu'elles consistent en tissus de mailles, soit qu'on les retrouve après les croisades sous

noûil et deux attaches larges pour attacher à son barruier (à sa ceinture), et soulères (solers) valües attachées aux grües (fortes guêtres attachées aux jambes).

Cuissés et poullains de cuir (armoiez de Varennes), des armes au chevalier.

Une chaussure de maille par dessus le harnois de jambes attachée au brayer, comme dit est, par dessus les cuisses, et uns esperons dorez, qui sont attachez à une cordelette autour de la jambe, afin que la mollette ne tourne dessous le pied.

Uns anciens (d'*ancus* coude) et unes espaulières.

Paus et manchez (peut-être pans, de *pannus*, étoffe, et manches) qui sont attachez à la cuirie (cuirasse), et la cuirie à tous ses esgrappes sur les épaulles, et une seurse-liere (doublure) sur le pis (poitrine) d'avant.

Bracheres (brasselets ou attaches, de *bracheria* brassart) à tous les housons et le han escuçon (peut-être *haut*) de la bannière sur le col couvert de cuir, avec les tonnerres (1), pour l'attacher au braier, à la cuirie ; et sur le bacinet une coiffe (*alias creste*) de mailles et un bel orffroy par devant au front qui veult.

Bracellets attachez aux épaulles à la cuirie.

Un gaigne pain pour mettre ès mains du chevalier.

Un heaume et le tymbre, tel comme il voudra.

Deux chaînes à attacher à la poitrine de la cuirie, une pour l'espée et l'autre pour le baston et deux vigères (*alias, visières*) pour le heaume attacher,

Le harnois de l'escuyer sera tout pareil, excepté qu'il ne

(1) On peut vraisemblablement entendre ainsi ce passage : brasselets à toutes les chausses, et le haut écusson de la bannière recouvert de cuir et porte au cou, avec agrafes à la cuirasse pour l'attacher à la ceinture.

la forme de pièces métalliques ; il y en a de très petites, et d'autres fort grandes (1).

Les uns ont remarqué que les hommes d'autrefois étaient plus grands et plus forts que ceux d'à présent ; les autres ont répliqué qu'ils devaient être plus petits. Nous sommes tentés de croire qu'ils n'étaient, généralement parlant, ni plus grands ni plus petits, mais ordinairement plus robustes. L'effet des exercices de corps est incontestable. Ainsi l'artisan sédentaire, le clerc inactif ou fatigué d'austérités, plantes étiolées par une vie de méditation ou de travail excessif, Pierre l'Ermite, saint Bernard, Guibert de Nogent, etc, restèrent chétifs et souffreteux ; mais le vaillant champion, de stature grande ou petite, exercé dès l'enfance, porta légèrement un vêtement de fer, que nous ne soulevons pas sans peine.

Le cheval, suivant les ordonnances du temps, est couvert pour le tournoi à peu près comme le chevalier : harnais de fer complet, sur la croupe, sur le poitrail et

doit avoir nulles chaues de maille, ne coiffette de maille sur le bacinet, mais doit avoir un chapeau de Montauban, et si ne doit avoir nulle brachères et des autres choses se peut armer comme un chevalier et ne doit point avoir de sautour (ctrier) à la selle (2). »

(1) On a aussi trouvé récemment, à Chalkis, en Grèce, des armures françaises du moyen-âge, évidemment destinées à être portées par de très jeunes varlets. On peut consulter à cet égard « le voyage dans la Grèce continentale et la Morée » de M. Buchon.

2. Ducange, Hist. de saint Louis, par Joinville, in-fol. p. 85. — Dissert., VII. — Wulson de la Colombière, Théât. d'honneur, t. I, p. 48.

sur le devant de la tête (1), longues housses traînantes, et richement armoriées. La selle est garnie de hauts arçons, pour que le cavalier ne soit pas aisément renversé (2).

Le règlement que nous citons en note, prouve que l'on ne doit user que d'armes courtoises, c'est-à-dire, sans pointes ou émoussées. Les armes tranchantes sont rarement admises.

Lorsque le vaincu est désarçonné, son adversaire lui crie : « Si tu veux avoir merci, dit que tu es outré ! » — « Onques mais trouver ne pût chevalier qui m'outrât, » dit Gérard dans le roman de la Violette (3).

Souvent on règle le nombre de coups que les champions se porteront, comme vingt-cinq coups de hache, cinq lances à briser, etc. Dans le principe, les vieux chevaliers étaient admis les premiers au combat; cet ordre fut changé par la suite.

Le combat terminé, on salue les vainqueurs : « Honneur aux fils des preux ! », ou bien : « Prix et los au mieux faisant ! » Ces cris retentissent partout. « On ne dit pas *honneur aux preux*, remarque Monstrelet, parce que nul chevalier ne peut être jugé preux, si ce n'est après le trépasement. » Les chevaliers paient les acclamations des hérauts et des ménétriers, en leur abandonnant les débris qui jonchent le terrain de la lice.

(1) Ce que nous appelons *chanfrein* était alors, non pas la partie antérieure de la tête du cheval, mais la pièce de l'armure qui couvrait cette partie.

(2) Wulson de La Colombière, t. 1, p. 256.

(3) Roman de la Violette, p. 191



Les braves entrent alors dans la salle du banquet ; une dernière faveur les y attend : ils se trouvent comblés lorsqu'une main délicate répand des *senteurs précieuses* sur leur chevelure, ou renouvelle un usage d'antique origine en parsemant leur barbe de poudre d'or.

Nous avons dit qu'il fallait distinguer différentes sortes de tournois.

Le *cembel* a dû consister en une sorte de tournoi improvisé.

A Mascon vindrent eins que Prime venist.  
 Jusqu'à la Vespre ont le cembel basti ;  
 Parmi la ville en est levé li cris.  
 Là véissiés ces haubers endosser  
 Et ces ensagnes de cendax venteler.

*Garin le Loherain.*

*Behours* : expression très ancienne, espèce de bastille ou château en bois que les tenants s'efforçaient de défendre. De là, *bohorder*, combattre aux barrières des places. *Bourde*, conte, mensonge, en est venu parce que les behours n'étaient que des combats simulés (1). Ces jeux s'appelèrent aussi *castilles* (petits châteaux).

*Tables rondes* (*mensæ rotundæ hastiludia* dans Mathieu Paris) : combats de plusieurs chevaliers homme à homme (2), tandis que les tournois proprement dits

(1) *Bord*, en saxon, signifie *maison*. Duc., Obs. sur l'hist. de saint Louis, p. 181.

(2) *Decursionis aut hastiludii species, à certo et definito militum numero obiri solita.* — En 1255, Albéric : *Multi Flandrie*

étaient des combats à la foule ou par troupes; après le tournoi, le repas servi sur une table ronde, pour prévenir les querelles de préséance, généralisa cette expression. De longue date on connaissait l'expédient d'une table ronde, en vue de maintenir entre les convives l'égalité des rangs, mais quand les romanciers l'eurent attribué au roi Artlus, la chevalerie en consacra l'usage.

... S'en faisaient de grands esbanois  
Tables rondes et tournois.

*Pas d'armes* : combat accidentel, tel qu'il s'en rencontre souvent à la guerre. Un pont, un défilé, fermés de barricades étaient défendus par des chevaliers qui les avaient surmontés de leurs écus. Leurs adversaires venaient toucher à ces armes en signe de défi, avant de les attaquer.

Le nom d'*emprise* peut s'appliquer aux tournois; mais plus ordinairement l'*emprise* était la marque d'un esclavage volontaire, comme celui auquel un chevalier se soumettait pour l'amour d'une belle, en faisant vœu de porter une chaîne, un bandeau, un bracelet, ou de ne point couper sa barbe, etc.

Les *joutes* proprement dites, accompagnaient le tournoi; ces espèces d'épisodes s'exécutaient sans annonce, sans défi, d'homme à homme, avec les armes courtoises.

*barones apud Hesdinum ubi se exercabant ad tabulam rotundam cruce signantur.* — Ducange, *Tabula*, et le Châtelain de Coucy, édit. Crapelet, p. 538.

Le *combat à outrance* était une espèce de duel héroïque, entre un certain nombre de chevaliers de nations différentes, pour l'honneur de la patrie et des dames. On s'y servait d'armes *esmoulues*; mais on ne devait frapper son adversaire qu'entre les quatre membres.

Nous trouvons dans les chroniques du douzième siècle deux récits de combats d'homme à homme, qui rappellent en quelque sorte les joutes et les combats à outrance du champ-clos. L'emportement des caractères belliqueux de cette époque y ressort d'une manière si singulière que nous n'avons pu négliger de les citer :

Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste étaient en Sicile avec leurs meilleurs chevaliers (1190). « Le roi d'Angleterre, après le dîner, sortit de la ville de Messine accompagné d'Anglais et de Français pour se livrer, suivant la coutume, à divers jeux. Au retour de ces exercices il rencontra dans la ville même, un paysan qui conduisait un âne chargé de roseaux qu'on appelle *cannes*.

« Richard et ceux qui l'accompagnaient en prirent chacun une, et se mirent à combattre les uns contre les autres. Or, il arriva que ce prince et un vaillant guerrier de la suite du roi de France, nommé Guillaume Desbarres (le même que nous avons vu figurer à Bovines), s'attaquant tous deux, rompirent leurs cannes; la cape du roi Richard fut déchirée du coup que lui porta Guillaume.

« Le roi irrité se lança avec impétuosité sur Guillaume, fit chanceler son cheval, et comme il s'efforçait de renverser son antagoniste, la selle de son propre

cheval tourna ; il fut obligé d'en descendre promptement. Remontant tout à coup sur un destrier plus fort, il se porta de nouveau contre Guillaume, sans pouvoir le désarçonner.

« Pendant que Richard le menaçait, Robert, fils du feu comte de Leicester, investi depuis peu du comté de son père, et ceint de l'épée par le roi, voulut aider ce prince, à s'emparer de Guillaume ; mais le roi lui dit : « Retirez-vous, laissez à nous deux le débat ! »

« Le roi et Guillaume luttèrent long-temps ainsi d'actions et de paroles ; à la fin Richard lui cria : — « Fuyez d'ici, et ne reparaissez jamais en ma présence ; je serai éternellement l'ennemi de vous et des vôtres ! »

« Guillaume voyant la colère du roi, alla tout triste raconter au roi de France, son maître, ce qui venait de se passer, lui demandant conseil et protection.

« Le lendemain, Philippe se rendit auprès du roi d'Angleterre, et le conjura, de la part du chevalier Desbarres d'oublier ce qui s'était passé et de lui pardonner ; Richard ne voulut rien entendre à ce sujet. Le jour suivant, le duc de Bourgogne, le comte de Chartres, le comte de Nevers, et plusieurs autres seigneurs de France, vinrent se jeter aux pieds du roi courroucé, et le supplièrent pour Guillaume ; il ne voulut pas les écouter. Le chevalier sortit donc le troisième jour de la ville de Messine ; le roi de France évita de le retenir contre la volonté du roi d'Angleterre.

« Enfin, plusieurs jours après, lorsque le temps de mettre à la voile fut arrivé, Philippe, accompagné de tous les archevêques, évêques, comtes et barons de

l'armée, vint de nouveau trouver Richard, et sollicita encore une fois la grâce de Guillaume, lui démontrant combien l'absence d'un si vaillant homme pouvait être nuisible. Il eut beaucoup de peine à obtenir son pardon.

« Le roi d'Angleterre finit par promettre qu'il ne ferait aucun tort à Guillaume (1), ni aux siens, tant qu'ils seraient au service de Dieu. »

Mais il paraît que ces deux champions, roi et baron, se gardèrent rancune, car dans une des guerres de Richard contre Philippe, au combat de Pougebœuf (1194), on les retrouve se cherchant avec ardeur, pour se mesurer encore et plus sérieusement :

« Desbarres, dit le narrateur, marche vers le roi visière baissée, et frappe de toutes ses forces avec sa lance de frêne le bouton qui fait saillie au milieu du bouclier. Richard à son tour l'atteint d'un coup non moins vigoureux. Les deux lances traversent les deux boucliers, percent le premier plastron et une autre cuirasse de fer *cuit deux fois*, dont les combattants s'étaient couverts la poitrine. Ils se portent avec le tronçon de ces lances brisées, des coups vigoureux autour des tempes : puis ils jettent ces débris pour prendre leurs glaives.

« Richard alors médite une ruse : il enfonce son épée dans les flancs du cheval de Desbarres. Celui-ci sentant l'animal chanceler, s'élance à terre, et d'un coup renverse le roi sur le sable, en tuant aussi son coursier....

« Richard était couché sur le dos, tout meurtri par

(1) Chroniq. de J. de Bromton, abbé de Jorval, Collect. Guizot, p. 759.

la chute de son cheval, et le poids énorme de son armure ; ses amis accourent et le relèvent. Il se dresse, monte un autre cheval, et se précipite de nouveau sur son ennemi. Desbarres, de son côté, pouvait à peine se tenir sur ses pieds ; son bouclier brisé, percé, couvert de traits, ressemblait à un hérisson. On arrive enfin à son secours ; il remonte aussi à cheval, et combat encore (1)... »

#### TOURNOIS DANS L'HISTOIRE ET LE ROMAN.

Peut-être ne nous serait-il pas impossible d'offrir ici au lecteur une description imaginaire et cependant fidèle, d'un combat en champ-clos, avec-toutes ses alternatives et son dénouement ; mais la plus exacte mosaïque ne vaut pas un dessin original. Nous laisserons donc encore parler les chroniques. La Colombière nous racontera, en traduisant un vieux texte, le tournoi de Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, que les rivalités nationales rendirent sanglant. Le roman viendra ensuite nous offrir quelques traits pour achever ce tableau des jeux favoris de nos pères.

Dans le récit de La Colombière, la scène se passe sur la grève du Mont Saint-Michel, où les traditions placent les combats de l'archange et du dragon, les perfides exploits des nains et des enchanteurs, et où le bruit éternel des vagues accompagne les décorations fantas-

(1) Guill. Breton, Philippéide, et Capefigue, Histoire de Philippe-Auguste, t. I, p. 515.

tiques d'un ciel mouvant et nuageux. Les comtes de Flandre, de Blois, de Mortaing, s'étaient réunis avec une troupe de chevaliers normands pour y tenir les lices, tant que le comte Geoffroy et sa suite s'y montreraient avec les Anglais.

« Le tournoi commence. Les chevaliers des deux partis se mêlent et se frappent furieusement ; tout le camp et les barrières retentissent du cliquetis des armes, du hennissement des chevaux, du son des trompettes, et de la voix des chevaliers et des écuyers, qui crient chacun le cri de guerre de leurs seigneurs.

« Le tournoiement s'anime de part et d'autre : les lances de frêne volent en éclat au premier choc ; chacun s'échauffe en son harnais ; on met la main aux épées ; à force de rudes et pesants coups, on les émousse, on les rompt ; on tâche de se porter mutuellement à terre. Alors les chevaux échappés et sans maîtres, gagnent la campagne, rompent leurs rênes, et se donnent carrière.

« Geoffroy, plus furieux qu'un lion, frappe sur les Normands de toute sa force et renverse tout ce qui s'oppose à sa valeur. Il arrive à l'endroit où ceux de son parti étaient mal menés ; avec sa lance il fait vider les arçons à ses ennemis ou les transperce ; puis il opère des merveilles avec son épée ; il éclaire les rangs. Tout le monde fuit, car il couche par terre sans mouvement et sans vie ceux qui ont la hardiesse de lui tenir tête.

« Les Normands sont contraints de prendre la fuite ; indignés d'avoir été vaincus par une troupe inégale à la leur, ils envoient défier les Anglais au combat à

*outrance*. Ils se fient sur la force et la valeur d'un géant démesurément grand, venu des parties d'outre-mer à la nouvelle de ces tournois.

« Ce géant donc, qui combattait contre les Anglais, arrive et se plante de pied ferme sur une motte ou colline placée hors du camp des Normands. De même que Goliath défiait les Israélites, il appelle au combat les Anglais, et les défie d'une voix si effroyable, si tonnante qu'il les fait tous pâlir de crainte, et leur ôte le courage et l'envie de se heurter contre un pareil colosse.

« Le comte Geoffroy voyant que la frayeur a saisi le cœur des Anglais, monte promptement à cheval, prend ses armes et s'approche du géant pour s'offrir lui seul au combat. Le géant lève sa lance, aussi grosse que l'ensuble d'un tisserand, et en porte à Geoffroy un si rude coup, que faussant sa cuirasse et son écu, il arrose la terre de son sang. Cependant le comte se soutient dans les arçons sans être ébranlé. Il donne à son tour de sa lance une si forte atteinte au colosse, qu'il le renverse à terre tout de son long. Soudainement il descend de cheval, et sans laisser au géant le temps de revenir de son étourdissement, il lui ôte son casque, lui tranche la tête, et se saisit de son cheval, qu'il amène à sa troupe pour lui servir de dépouille et de trophée (1). »

La Colombière ajoute, d'après un autre historien, que les compagnons de Geoffroy Plantagenet mirent à mort

(1) Joann. Monach, Majoris monasterii, l. 1, Vita Gaufr. Andegav, com., et La Colombière, t. 1, p. 252.



dans le tournoi grand nombre de Normands, par « mes-  
hain et envic d'une nation contre l'autre. »

Les comtes de Flandre, de Blois, de Mortaing, se plain-  
gnirent à Louis VII de ce que Geoffroy, comte d'Anjou,  
s'était uni aux Anglais. Quelques années après, Louis VII  
(1163), ordonna « que les barons de France ne pour-  
roient assister, et se trouver aux joutes et tournois qui  
se tiendroient dans le royaume que pour les voir seu-  
lement, et en être les juges; que s'ils vouloient être des  
soutenants ou des assaillants ils ne pourroient avoir pour  
toutes armes que le halecret (1) et le harmet, l'écu  
sans pointe, la lance légère et mornée (2), et la masse  
de même, sans aucun fer émoulu (3). »

Le vieux roman du Châtelain de (4) Coucy dont nous  
aurons plus d'une fois occasion de citer les rimes, con-  
tient une description de tournois que nous mettons ici  
en prose, pour en faciliter l'intelligence, mais sans l'al-  
térer dans ses détails :

« Les valets ont tout préparé et nettoyé de bonne  
heure. Après la messe les dames arrivent et occupent  
les échafauds (hourdis), les hérauts annoncent les noms  
des champions et leur cri de guerre.

(1) Un corcelet de fer et un casque.

(2) Émoussée.

(3) Les savants bénédictins pensent que cette ordonnance  
est postérieure à Louis VII, quoiqu'elle soit contemporaine  
des croisades. Hist. littér. de France, t. XIV, p. 254.

(4) Roman du Chât. de Coucy, édit. de Crapelet, vers  
72, 76.

« Les tournoyants entrent dans le champ-clos, en faisant bondir leur dextrier. Trompettes et tambours sonnent. Raoul de Coucy, porte lacée à son bras la manche bien ouvrée d'orfroï que sa belle amie lui a donnée. Une dame lui chante :

Toute vostre gent  
Sont li plus joli du tournoïement ;  
J'aime loiaument  
Toute vostre gent ;  
Et pour ce, je dis qu'ils ont maintien gent  
Toute vostre gent.

Ces vieux vers sont faciles à comprendre :

Tous vos gens  
Sont les plus jolis du tournois.  
J'aime loyalement  
Tous vos gens.  
Et pour cela, je dis que tous vos gens,  
Ont le maintien gentil.

« Les compains (compagnons) de Raoul, qui « moult se contient hautement, » se réunissent au nombre de sept. Deux lances sont brisées, les sangles et les poitrails des destriers tranchés.

Les hérauts crient : — « Dames, vous pouvez maintenant leur donner en récompense, manches, aiguillettes et lacs, et leur promettre les baisers. Pourquoi ne pas avoir pitié de ceux qui aventurent leur corps et leurs coursiers pour conquérir le prix du tournois? »

« La lutte recommence. Sept doubles joutes s'exécutent l'une après l'autre ; l'un des champions a le bras à moitié fracassé. La chute du jour sépare enfin les combattants. Les uns retournent en leur manoir, les autres chez les premiers seigneurs.



Combat en champ-clos.

« Au lendemain nouvel assaut. Les barbières (mentonnières) volent en éclat, les casques sont arrachés. Après la lance vient l'épée. Le choc du sire de Coucy contre Chavigny est si violent, que tous deux tombent renversés sans connaissance ; on les croit morts. Il n'y a point de fêtes sans accidents de ce genre, et ces périls font dire : « *Ce siècle ne vaut rien.* »

« Maintenant le festin est servi ; les tables sont dressées dans la prairie. Arrivent les Vermandoisiens habillés de samit vert semé d'aigles dorés ; les Flamands et Brabançons vêtus d'habits d'étoffes d'or aux lionceaux noirs.

« Raoul de Coucy paraît dans cette réunion avec le bras attaché par un linge blanc suspendu à son cou. On lui décerne le prix du tournoi, un joli faucon qui perchait sur le poing de la comtesse de Soissons. Mais Raoul *com bien appris* renvoie l'oiseau au sire de Chavigny. Il reçoit un excellent cheval en échange de celui qu'il a perdu.

« A l'issue du festin les varlets présentent le vin et des dragées. »

Le roman de Perceforest, qui appartient à l'époque immédiatement postérieure à celle des croisades, confirme les usages que nous venons de citer. Dans le roman de Coucy, les dames sont invitées à parer les combattants de manches et d'aiguillettes; Perceforest nous apprend qu'en pareille occasion, pour doubler l'ardeur de leurs chevaliers, elles usèrent largement de ces merveilleux talismans.

« A la fin du tournoi, les dames se trouvèrent si dénuées de leurs atours, que la plus grande partie était en pur chef. Elles s'en allaient les cheveux sur leurs épaules, et les cottes sans manches; car toutes avaient donné aux chevaliers, pour eux parer, guimpes et chaperons, manteaux et camises, manches et habits. Quand elles se virent à tel point, elles furent ainsi comme tout honteuses; mais sitôt qu'elles remarquèrent que chacune était dans le même état, elles se prirent à rire de leur aventure: car elles avaient distribué leurs bijoux et leurs habits de si grand cœur aux chevaliers, qu'elles ne s'apercevaient de leur dénuement et dévêtement. »

Ces jolis gages des vœux les plus nobles et les plus

ardents, devinrent peu à peu une partie essentielle de l'équipage chevaleresque. Les *volets* ou lambrequins, c'est-à-dire les rubans, les ceintures, les guimpes de gaze ou de soie (1), suspendus aux cimiers du casque, tinrent lieu des panaches, ou se placèrent en guise d'écharpe sur la robuste poitrine des chevaliers. La valeur se payait ainsi de quelques chiffons élégants, comme elle se contentait jadis, dans l'ancienne Rome, de quelques couronnes de feuillage.

Les tournois furent suivis avec fureur pendant plusieurs siècles. Dès les premiers temps de leur institution ils se multiplièrent dans toute la France; l'affluence à ces réunions ne cessait point malgré les dangers inévitables, l'énormité des dépenses, et les censures de l'église. Ils offraient une trop belle occasion de se montrer, de faire parade de son rang et de ses richesses, d'y commencer et d'y poursuivre des entreprises d'amour ou de politique, et surtout d'y simuler ce métier de la guerre que la chevalerie affectionnait comme son élément naturel. Il fallait à toute force du mouvement et des luttes de corps à ces hommes vivaces, qui se lassaient bientôt de la solitude des châteaux et qui jetaient avec allégresse leur robe fourrée pour se couvrir d'acier, lorsqu'on publiait l'annonce du tournoi. Otez la clergie et les vilains de la société féodale, vous n'aurez alors que des hommes de guerre, qui ne respirent la plupart que pour la chasse et les combats. Les clercs

(1) Historiens de France, t. XI, p. 554.

même et les trouvères les encouragent tant qu'ils peuvent dans leur humeur belliqueuse, ainsi que nous allons voir :

« L'athlète qui n'a jamais éprouvé de meurtrissure, s'écrie Roger de Hoveden, ne peut apporter un grand courage au combat. C'est celui qui a vu couler son sang ; qui a senti ses dents ébranlées sous le poing de son adversaire ; qui, soulevé dans les airs, et presque renversé, n'a point laissé abattre son cœur quand son corps était abattu ; qui autant de fois qu'il a été porté par terre, autant de fois s'est relevé avec plus d'audace ; c'est celui-là, qui descend au combat avec une juste espérance de vaincre ! »

On trouve ailleurs, dans des rimes sauvages, une belle ébauche du vrai paladin.

« Quel est le gentil bachelier qui fut engendré au milieu des armes, allaité dans un casque, bercé sur un bouclier, et nourri de la chair du lion ? Il s'endort au bruit du tonnerre ; il a le visage du dragon, les yeux du léopard et l'impétuosité du tigre. Dans le combat, voilà qu'il s'enivre de fureur et qu'il découvre son ennemi à travers des tourbillons de poussière, comme le faucon suit sa proie à travers les nuages. Rapide comme la foudre, il renverse le paladin de son coursier, et son poing, ainsi qu'une massue, peut écraser l'un et l'autre. Pour mettre fin à une grande aventure, il ne craindra point de franchir les mers d'Angleterre ou les cimes du Jura. Paraît-il dans la bataille, on fuit devant lui, comme la paille légère fuit devant la tempête ; s'il joute, ni fer, ni plate, ni lance, ni bouclier ne peuvent résister à ses

coups. Les glaives brisés, l'haleine des chevaux écumants, les piques et les hauberts fracassés, voilà les spectacles et les fêtes qui conviennent à son noble cœur. Il aime à parcourir les monts et les vaux pour attaquer les ours, les sangliers, et les cerfs dans le temps de leurs amours. Pendant son sommeil un étendard lui sert d'oreiller (1). »

De pareils hommes auraient lutté avec les héros d'Homère. C'est une race qui n'existe plus ; elle a disparu étouffée sous le duvet de la civilisation. L'homme a été fort, puis il est devenu savant, et comme il abusait de sa vigueur, il abuse maintenant de ses connaissances.

Le faste orgueilleusement déployé dans les tournois par les hauts barons du douzième et du treizième siècle, tenait du merveilleux. Notre luxe délicat pâlerait un peu devant les magnifiques extravagances de l'assemblée de de Beaucaire, en 1174. La mémoire s'en est perpétuée jusqu'à nous, car on admire les belles actions, mais on se souvient des folies. Le comte de Toulouse donna, dans cette assemblée, à Raymond d'Agout 100,000 pièces (*solidorum*) d'or ou d'argent ; celui-ci aussitôt les partagea également entre cent chevaliers. Bertrand Raimbaut fit labourer le champ du tournoi avec douze paires de bœufs, et y sema trente mille pièces. Gros de Martello n'usa que de bougies et de torches pour faire cuire les mets de son festin. Le comte Sorgest ou Orgel offrit une couronne estimée 40,000 sols (d'ar-

(1) Rogerii de Hovden, p. 588, et Legrand d'Aussy, Fabliaux

gent), pour le jongleur Guillaume Yvetas. Raimond de Venoul se montra follement cruel : trente beaux chevaux qui lui appartenaient furent brûlés par son ordre (1). « Et de ces magnificences, il résulta, dit Jacques de Vitry, que les seigneurs des peuples s'abandonnaient à la prodigalité, qu'ils se chargeaient de dettes, d'usure et de dépenses superflues pour satisfaire au luxe des tournois, aux pompeuses vanités du siècle. »

L'énormité de la dépense était le moindre inconvénient des tournois : des vies précieuses s'éteignaient sans utilité dans ces terribles passe-temps. On s'efforça donc de les supprimer ; mais pour y parvenir il aurait fallu redemander à la chevalerie son épée. Quand saint Louis partit pour la croisade, on profita de l'occasion pour suspendre les tournois deux années de suite ; les jeux de l'arc et de l'arbalète furent seuls permis (2). L'église, comme la royauté, s'élevait contre ces dangereuses réunions. Les pères du troisième concile de Latran, en 1180, s'exprimaient ainsi :

« Nous prohibons ces foires ou fêtes (*nundinas*) détestables qu'on appelle vulgairement tournois. Les chevaliers ont coutume de s'y rendre, pour se battre entre eux et faire parade de leurs forces et de leur audace, de sorte que maintes fois il s'en est suivi mort d'hommes et péril des âmes. Que si l'un d'eux y perd la vie, bien

(1) Historiens de France, t. XII, p. 444. — G. Prior Vosiensis, Labbe, Bibl. mss., t. II, p. 521, et Lacurne de Sainte-Palaye, t. I, p. 76.

(2) Félibien, Hist. de Paris, t. I.



qu'on ne doive pas dédaigner sa pénitence lorsqu'elle lui est possible, il doit néanmoins être privé de la sépulture ecclésiastique (1). »

Saint Bernard avait qualifié, avec raison, ces belliqueux rassemblements, de *foires exécrables et maudites*. En effet, Baudouin, comte de Flandre, était mort de blessures reçues dans un tournoi (2); le couronnement du fils de Philippe-Auguste, à Londres, fut précédé d'un tournoi où succombèrent beaucoup d'Anglais, où Geoffroy de Mandeville, frappé à mort, expira en pardonnant (3) à son adversaire (1216). Dans un autre tournoi, Florent, comte de Morimont, eut la même fin. Philippe, comte de Boulogne, succomba dans les joutes de Corbie (1223). Le nombre des victimes augmenta tellement avec la fureur des tournois, que Philippe-Auguste fit prêter à son fils le serment suivant : « Nous jurons que nous n'irons plus à d'autres tour-  
« nois qu'à ceux qui se tiendront près de Paris ou de  
« Fontainebleau, et encore seulement afin d'y assister

(1) Wulson de La Colombière, t. I.

(2) Hist. littér., t. XVII (an 1109).

(3) « Un chevalier de France ke on apieloit Acroce-meure, lassa courre vers lui d'un tronchon; li cuens li escria quant il le vit venir : « Ha! Croce-meure, ne me fier pas; je n'ai point de pourpoint viestu. » Chil ne le vaut point laissier por son crier, ains le ferî si el ventre qu'il l'ocist; grant deus en fu menès; mais oucques li bacelers (Acroce-meure) n'en fut faidis (traité en ennemi, poursuivi). — Voyez la Chronique des dues de Normandie, publiée par M. Francisque Michel.

« comme spectateur. Nous n'y porterons jamais armes  
« de chevalier pour combattre à *fer émoulu*, mais seu-  
« lement le petit haubert et le casque (1). »

Louis VIII tint sa promesse pour ce qui concernait sa personne, mais les tournois n'en continuèrent pas moins; Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis, y reçut un coup si grave à la tête, qu'il en perdit l'esprit. Des siècles passèrent, le goût des tournois ne passa point. Il coûta la vie à un roi de France : alors seulement on y renouça (1559). Jusque là ces jeux guerriers avaient survécu à la chevalerie, à la féodalité, et résisté aux armes à feu.

(1) Ancien cartulaire cité par M. Capeligue, Hist. de Philippe-Auguste, t. II, p. 289.



Seau de l'hôpital de Jérusalem.

## Chevalerie religieuse.

**HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM** : Fondation des Hospitaliers ; leur règle ; leur réputation. — **ORDRE DES CHEVALIERS DU TEMPLE** : Fondation des Templiers ; leur règle ; leur puissance. — **ORIGINE D'AUTRES ORDRES** : Ordre de Saint-Lazarre ; Ordre du Saint-Sépulchre ; Ordre du Genêt. — **DÉCADENCE DE L'HOPITAL ET DU TEMPLE.**

Nous abandonnons la chevalerie séculière, pour entrer un moment dans les cloîtres, car ils ont aussi leur chevalerie. La chevalerie séculière reçoit d'une femme l'épéron doré ; le signe distinctif de la chevalerie religieuse est une croix rouge ou noire, donnée par le souverain pontife. La religion prouva sa force au temps des croisades, en faisant de l'homme de guerre un esclave de la

loi monacale, un soldat en froc et en capuce, un gardien des malades, serviteur des pauvres, défenseur des pèlerins, et sentinelle intrépide à la porte du saint tombeau.

#### HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM.

Vers l'an 1048, des marchands napolitains venus d'Amalfi, élevèrent à Jérusalem, dans le voisinage des ruines du temple, une église de rit romain, appelée Sainte-Marie de la Latine, et un hôpital consacré à saint Jean l'Aumônier. Godefroy de Bouillon, par ses bienfaits, augmenta l'importance de cette fondation (1099). Les frères desservants de *l'Hôpital* formèrent une congrégation sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, et ils ne se bornèrent pas à offrir aux pèlerins les soins de la charité domestique : ils veillèrent sur leur arrivée, sur leur départ ; ils les défendirent les armes à la main.

Raymond du Puy, en Dauphiné, premier chef ou grand-maître de cette association, établit un règlement qui distinguait trois classes de frères hospitaliers : les nobles chevaliers, les prêtres ou chapelains, et les desservants ou roturiers. Il se réserva un double vote dans la réunion du chapitre, et il prit le titre de *gardien des pauvres* (1). Ses successeurs furent constamment choisis parmi les chevaliers souffrants. Combattre, souffrir et soulager ; le grand-maître de l'ordre devait donner l'exemple du courage uni aux plus hautes vertus.

Ses chevaliers appelèrent les malades et les pauvres,

(1) Hist. littér. de France, t. XII, p. 583.

*nos seigneurs* ; ils honorèrent en eux l'humanité souffrante du Christ, et leur réservèrent le pain de pure fleur de farine, ne gardant pour eux que le reste de la mouture, mêlée de son.

Dans le sceau de l'ordre, représenté ici, le but de leur institution paraît naïvement exprimé : Un malade est couché dans l'hôpital de Jérusalem ; on aperçoit une croix au dessus de sa tête, un encensoir à ses pieds, et une lampe au milieu de la salle. Peut-être ces trois objets sont-ils un symbole des trois vertus théologiques. Au revers l'inscription porte : *Bulla magistri et conventus hospitalis Jerusalem.* » Elle environne la figure d'un prêtre ou chapelain, qui prie, agenouillé au pied d'une croix patriarcale posée sur la lettre H ; l'église de *Hierusalem* était indiquée par cette lettre et en avait la forme (1).

Le grand-maître de l'Hôpital eut une clef du Saint-Sépulche, où était gardée la couronne royale de Jérusalem (2). Il partagea cette prérogative avec le chef de l'ordre des Templiers.

Innocent II donna aux hospitaliers un étendard de couleur rouge, avec la croix blanche. Saint Louis les affranchit de tous droits, exactions, impôts, tailles et services quelconques de villes ou de châteaux, dans toute l'étendue de ses états (3). « Comme Dieu était avec eux, dit un chroniqueur, ils étaient aimés de tous (4). »

(1) Traité de diplomatique, t. IV, p. 559.

(2) Bernard le Trésorier, Collection Guizot, t. XIX, p. 59.

(5) Ducange, t. V, col. 1056.

(4) Jacq. de Vitry, Collect. Guizot, t. XXII, p. 115.

La règle de l'ordre défendit qu'une femme lavât le visage ou les pieds aux chevaliers, ou fit leur lit. Ils couchaient vêtus d'une chemise de laine ou de lin. Si la quête n'avait pas fourni à leur subsistance, ils pouvaient acheter de quoi se nourrir, mais une seule espèce de mets leur était permise. Venait-on à découvrir qu'un frère possédait quelque argent en propre, on lui attachait sa bourse au cou, et on le fustigeait en présence de ses frères. La discipline était sévère : nulle faute sans punition. Suivant l'importance du méfait, les coupables étaient dépouillés de la croix blanche qui ornait leur robe noire, et rejetés de l'ordre comme des membres gangrenés, ou mis au fer, emprisonnés, obligés de s'asseoir à terre aux pieds de leurs frères, et condamnés à des jeûnes pénitentiaires.

Veux-t-on quelques exemples de la discipline des Hospitaliers ?

Lorsque le roi Richard combattait les infidèles un Hospitalier de Saint-Jean, Robert de Bruges, abandonna son rang, et courut seul aux ennemis ; d'un coup de lance il tua leur chef. Le grand-maître de l'Hôpital nommé Garnier, lui ordonna sur-le-champ de descendre de cheval, de retourner au camp, et d'y rester dans l'inaction et l'isolement jusqu'à nouvel ordre.

Une autre fois, dans une chasse sur le Mont-Carmel, quelques chevaliers français se prirent de querelle avec des Hospitaliers. Les chevaliers allèrent se plaindre au grand-maître qui fit appeler les frères coupables, et les condamna à manger à terre assis sur leurs manteaux ; « Advint, dit Joinville, que je me trouvai présent avec

les chevaliers qui s'étaient plaints, et requisimes du maître, qu'il fist lever les frères de dessus leurs manteaux, ce qu'il cuida (1) refuser (2). »

Les Sarrasins redoutaient les armes des chevaliers de l'Hôpital et reconnaissaient en même temps leur inépuisable charité. L'opinion que ces chevaliers avaient donné à leurs ennemis de leur humanité singulière envers les pauvres et les malades, est exprimée par une sorte de légende dont rien, il est vrai, ne garantit la véracité.

Peut-être fut-elle imaginée dans le but de préconiser les vertus de l'ordre ; mais le vieil historien auquel nous l'empruntons pour la répéter ici, l'a admise comme authentique ; dans tous les cas, elle prouve qu'un renom de charité et de générosité évangélique, s'attachait encore l'ordre de l'Hôpital plus de cent ans après sa fondation :

« Le seigneur Saladin, dit la légende, qui étoit roi de Babylone et avoit trente rois à justicier, ouit parler de la grande charité de l'hôpital d'Acre, et ouit dire que nul homme souffrant n'y étoit refusé, et qu'on lui donnoit tout ce qu'il demandoit si on le pouvoit avoir. Saladin pensa donc qu'il essayeroit si c'étoit vrai ou non.

« Il prit bourdon, écharpe et esclavine (manteau) (2),

(1) Jugea à propos de refuser. Michaud, Bibl. des Croisades, II<sup>e</sup> partie, p. 711.

(2) Barbazan, pense qu'il faut lire *esclamine*, manteau de pèlerin, de *chlamys*.

s'arrangea du mieux qu'il put, et vint droit en Acre, faisant le malade et le souffreteux. Il chemina jusqu'à l'hôpital tout clopinant et pria pour Dieu qu'on l'hébergeât, car il estoit moult malade.

« Quant le maître qui recevoit les malades le vit, il l'admit parce qu'il lui sembloit besoigneux ; et maintenant, le fit coucher et mettre à l'aise autant qu'il put, et puis lui demanda ce qu'il pourroit manger. Celui-ci, qui faisoit le malade, dit : qu'il n'avoit cure de manger, « mais que pour Dieu, on le laissât reposer, car il estoit « trop harassé, et long-temps avoit désiré de mourir « en l'hôpital avec les malades qui étoient là. »

« Alors ils le laissèrent en paix. Il se prit à dormir tout le jour et toute la nuit, et le lendemain le maître des malades lui demanda s'il vouloit manger. Il dit qu'il n'en avoit envie, et qu'il ne pourroit. « Ami, lui dit le « maître, mangez, sinon vous ne pourrez vivre long- « guement. »

« Ainsi jeûna Saleh (Saladin), deux jours et deux nuits, sans boire et sans manger. Et le maître revint à lui et lui dit : « Ami, il vous faut prendre quelque chose « pour vous soutenir, car nous serions trop blâmés si « vous mourriez ici par défaillance. »

« Sire, répondit Saleh, je crois que je ne mangerai « jamais en ma vie, si je n'ai d'une chose que je désire « à mort ; et bien sais-je que je ne l'anrai pas, car ce « seroit forcenerie à demander et à vouloir. — « Ha ! « beau frère, n'hésitez point à la requérir, car cet hô- « pital est de si grande charité, qu'oncques nul malade « n'y a manqué de ce qu'il désiroit, si on le peut avoir



« pour or ou pour argent ; et demandez hardiment (1).

« Quand Saleh vit le maître ainsi affirmer, il dit qu'il le demanderoit : « Je demande, dit-il, le pied droit de « devant de *Moriel*, le bon cheval du grand-maître, et « je veux le voir couper devant moi présentement, ou « si non je ne mangerai jamais. Or, vous avez entendu « dit Saleh, mon désir ; mais pour Dieu, je vous prie de « n'y faire droit, et mieux vaut que je meure, moi, qui « suis un pauvre homme, que cette bête qui vaut tant ; « car on dit pour vrai que le grand-maître n'en pren- « droit pas mil besans d'or. »

« Le maître le laissa, et alla conter au grand-maître la requête du malade. Quand le grand-maître l'entendit, il pensa un peu, et il s'émerveilla d'où cette volonté lui venoit, et il dit au maître des malades : « Prenez mon che- « val, et contentez son désir, car mieux vaut que mon « cheval meurt, qu'un homme, et d'autre part, il nous « seroit reproché à toujours. »

« Le cheval amené devant le lit où Saleh gisoit, fut lié et abattu à terre, et fut un varlet préparé, une grande hache en sa main, et un petit bloc en l'autre, et dit : « Quel pied demande le malade ? » et lui dit : le pied « droit de devant. » Le varlet prend le bloc, le met des- sous le pied, et saisit la hache à deux mains et veut férir un coup aussi grand qu'il peut l'asséner, quand Saleh s'écria : « Tiens-toi ! ma volonté est assouvie et mes « désirs changés en une autre manière : je veux manger « de la chair de mouton. »

(1) Le texte ajoute : *car ne saurés mie*. Il faut lire peut-être *ne faudrés mie*, vous ne manquerez pas.

« Alors fut le cheval délié et ramené en l'étable, et quand le grand-maître le sut, il en fut moult joyeux et tous les frères du lieu. On donna au malade ce qu'il avoit désiré. Il mangea et but bien, car il n'avoit jusqu'alors mangé, et puis il demeura là quatre jours et fit ce qu'il lui plut.

« Après il demanda sa robe, et son bon bourdon, et son esclavine; il prit congé du maître et le remercia beaucoup du bien, de l'honneur, et de la courtoisie qu'il lui avoit faits; puis s'en retourna en sa terre.

« Mais il n'oublia pas l'hôpital. Il fit faire une charte à sceller de son scel, et y avoit écrit dedans : « Sachent  
 « tous ceux qui sont et seront, que Je, Saleh, soudan  
 « de Babylone, laisse et donne à toujours perpétuellement  
 « à l'hôpital de Saint-Jean d'Acre, mil besans d'or pour  
 « linceuls et couvre-corps à couvrir les malades dudit  
 « hôpital, et les assigne à prendre sur mes rentes de Ba-  
 « bylone, chacun au jour de la Saint-Jean-Baptiste, et  
 « veut que pour guerre qui soit entre Sarrazins et  
 « Chrétiens, on ne les cesse pas. »

« Et fut la charte escrite et envoyée; et manda que bien scussent les maîtres qu'il faisoit cela pour la très grande charité qui étoit en la maison, et pour la manière dont on l'hébergea (1). »

#### ORDRE DES CHEVALIERS DU TEMPLE.

L'exemple des frères de l'hôpital ne demeura pas sans

(1) Michaud, Bibliothèque des croisades, III<sup>e</sup> partie, p. 345, et Chronique de Reims, p. 107.

imitateurs. Dix-huit ans après leur établissement, sept autres chevaliers, compagnons d'Huges de Payens et de Geoffroy de Saint-Omer, se consacrèrent au service de leurs frères d'Occident, en faisant les vœux de chasteté, d'obéissance, et de pauvreté. Ils s'obligèrent en même temps à défendre la sécurité du pays, à poursuivre sans relâche les brigands et les infidèles. Baudouin II les logea dans son palais, près de l'église qui occupait la place où avait existé le temple de Salomon ; de là vint leur nom de *Templiers*.

Leur vêtement fut blanc ; une croix d'étoffe rouge,



Jean de Dieux, Templier en 1250.

placée sur la poitrine, rappelait leur consécration et leur dévouement. Leur étendard, noir et blanc, était comme un emblème de mort et de vie : de mort pour les ennemis de Dieu, de salut pour les fidèles et la ville sainte. On l'appelait le *baucéant* (1), nom qui désignait sa couleur.

C'est par erreur qu'on a attribué à saint Bernard la règle de l'ordre des Templiers.

Ces religieux avaient, comme les Hospitaliers, diverses sortes de pénitences : manger à terre, être privé de la croix rouge, ou incarcéré. La règle prescrivait à ceux qui n'avaient pas assisté aux offices, de réciter treize *pater* pour les matines, sept pour chacune des petites heures, et neuf pour les vêpres (2). Chaque chevalier avait un écuyer et trois chevaux. Ils faisaient abstinence de gras plusieurs jours dans la semaine, et n'osaient chasser, ni voyager l'oiseau sur le poing (3).

Lorsqu'on leva en Angleterre la dîme saladine, un frère du Temple, Gilbert de Hogart, adjoint par le roi aux clercs receveurs, profita, le jour des comptes, d'un

(1) Jacq. de Vitry, Collect. des Historiens de France, Guizot, t. XXII, p. 118.

*Baucéant*, noir et blanc. — Roquefort traduit : pavillon, enseigne. Mais on trouve dans Ducange, au mot *baucéant*,

Et dextriers de pris henissans.

Blans, noirs, bruns, bais, baucens, et bailles.

Ducange donne le catalogue des grands-maîtres du Temple, Gloss., t. VI, col. 1058.

(2) Fleury, Hist. ecclésiastique, t. XIV,

(3) Legrand d'Aussy, Fabliaux, t. I, p. 595.

moment où ses collègues avaient les yeux ailleurs, pour saisir une grande quantité de deniers, qu'il mit dans son sein, et dans ses poches fort amples suivant l'usage de l'ordre. Quand le déficit parut, un des collecteurs soupçonna le frère et l'accusa. Gilbert troublé se jeta à genoux en demandant grâce. « Il méritait d'être pendu, dit la chronique, mais le roi le livra aux Templiers de l'ordre qui le mirent aux fers, et lui infligèrent plusieurs autres peines (1). »

Le crime de Gilbert fut puni avec d'autant plus de sévérité, que l'on avait une confiance universelle dans la probité de l'ordre ; on se rappelait encore le temps où Pierre-le-Vénérable avait tracé d'eux le portrait suivant :

« Ils vivent dans une société agréable mais frugale ; sans femmes, sans enfants, sans avoir rien en propre, pas même leur volonté. Ils ne sont jamais oisifs ni répandus au dehors ; quand ils ne marchent point contre les infidèles, ou ils réparent leurs armes et les harnais de leurs chevaux, ou ils sont occupés dans de pieux exercices par les ordres de leur chef. Une parole insolente, une conduite immodérée, le moindre murmure, ne demeure point sans une sévère correction. Ils détestent les jeux de hasard, ils ne se permettent ni la chasse ni les visites inutiles. Ils rejettent avec horreur les spectacles, les bouffons, les discours ou les chansons trop libres : ils se baignent rarement, sont pour l'ordinaire négligés, et

(1) Benolt, abbé de Peterborough, Bibl. des croisades, II<sup>e</sup> partie, p. 851.

montrent un visage brûlé des ardeurs du soleil, un regard fier et sévère. A l'approche du combat, ils s'arment de foi au-dedans, de fer au-dehors ; sans ornements ni sur leurs habits ni sur les harnais de leurs chevaux, leurs armes sont leur unique parure, etc. (1). »

Unissant la constance du moine à l'énergie du chevalier, ils virent leur nombre, leur influence, et leurs richesses s'accroître rapidement. Eux seuls paraissaient dignes de loger les rois, de garder leur bourse, et d'être garants de leur parole. Henri III, allant de Guienne en Angleterre, désira voir Paris (1254). « Saint Louis vint à sa rencontre jusqu'à Chartres, accompagné de la comtesse de Provence, et de princesses devenues reines par la suite. Le monarque anglais fut logé au *Temple*. Comme ce lieu ne pouvait contenir la foule des gens et des chevaux, les hôtelleries se trouvèrent encombrées depuis le château du Temple jusqu'à la Grève ; encore y eut-il beaucoup de gens obligés de passer la nuit dans la rue. Quand les princes eurent visité les églises et honoré les saintes reliques, on leur servit un beau festin au palais, dans la grande salle décorée de boucliers à la manière des Anglais. Les portes restèrent ouvertes, entr'ait qui voulait ; dans les cours, dans les salles, des tables étaient dressées partout, et partout, malgré le maigre, il y avait abondance. Le roi mit à sa droite le roi d'Angleterre, à sa gauche le roi de Navarre. Douze évêques, vingt-deux ducs ou barons, et dix-huit comtesses s'as-

(1) Lettre de Pierre-le-Vénéral à Ebrard, maître des Templiers, *Historiens de France*, t. XV.

sirent à la même table. Après le festin, Henri III fit présent aux seigneurs français de coupes d'argent, d'agrafes d'or, de ceintures ou écharpes de soie, etc. Puis saint Louis emmena de force son royal convive loger en son palais, disant « qu'il était le maître dans son royaume (1). »

Le château des Templiers, où le roi d'Angleterre descendit à son arrivée, était celui dont, pendant six cents ans, les tourelles noires ont dominé le faubourg Saint-Martin. Frère Hubert en avait bâti, en 1122, la plus grosse tour, flanquée elle-même de quatre autres petites (2). Là, on gardait le trésor du roi et celui de l'ordre. Ces vieux murs, si sombres, si élevés, ces toits si hauts, si rapides, surmontés de girouettes qui criaient au vent, se dressaient aux lueurs de la lune comme un catafalque funèbre ; leur destinée lugubre semblait écrite sur leur face. Cinquante-huit ans après avoir vu les pompes de Henri III et de saint Louis, ces murs répétèrent les cris étouffés du dernier grand-maître des Templiers, Jacques de Molay, et ceux de ses compagnons, dont on brisait les os et dont on brûlait les pieds. Quatre cent quatre-vingt-un ans s'écoulèrent encore, un roi de France finissait au Temple les derniers moments de son existence, et attendait qu'on lui ôtât la vie sur l'échafaud. Enfin ce triste monument disparut avec l'empire, et maintenant la grosse tour de frère Hubert ne subsiste plus que dans le souvenir des hommes ; on

(1) Félibien, Hist. de Paris, t. 1, p. 547.

(2) Félibien, *ibid.*

voit une maison religieuse à sa place, où une princesse de Condé a prié long-temps pour la royale victime et pour ses bourreaux.

#### ORIGINE D'AUTRES ORDRES.

Moins célèbre que les ordres du Temple et de l'Hôpital, celui de *Saint-Lazare* peut cependant remonter comme eux, par la date de sa fondation, à l'époque des croisades.

Les chevaliers de Saint-Lazare se consacrèrent particulièrement au soulagement des lépreux dans Jérusalem, et élurent leur grand-maître parmi les chevaliers atteints de la même maladie. Des gentilshommes italiens avaient commencé cette généreuse association. Obligés, vers 1253, de quitter Jérusalem, tombée au pouvoir des Turcs kharismiens, et de se choisir un chef pour remplacer le grand-maître qui venait de mourir, ils représentèrent au pape que tous les lépreux ayant été massacrés, ils ne pouvaient prendre leur supérieur parmi les malades, et prièrent qu'on leur permit d'élire un homme sain. Cette permission ne fut accordée aux chevaliers qu'après que l'évêque de Frascati eut examiné soigneusement si cela pouvait se faire selon Dieu.

La robe des chevaliers de Saint-Lazare était noire, bordée de blanc, et ornée d'une croix verte, en moquerie, dit-on, de la couleur sacrée des mahométans (1).

(1) Favin, Hist. de Navarre, p. 185, et Du Peyrat. Antiq. de la Chapelle, p. 421.



Suivant Du Peyrat, Louis-le-Jeune, vers 1154, introduisit en France l'ordre de Saint-Lazare, dont la maison capitale s'établit à Bonny-sur-Loire. Suivant d'autres historiens, saint Louis aurait aussi amené d'Orient un certain nombre de chevaliers.

L'ordre du *Saint-Sépulcre* n'est pas moins ancien que celui de Saint-Lazare. Avant la première croisade, les Sarrasins toléraient dans Jérusalem quelques chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui gardaient le tombeau de Notre-Seigneur et portaient l'habit de Saint-Victor de Paris. Godefroy de Bouillon les trouva veillant, comme autrefois les saintes Maries à la porte du sépulcre, et il se plut à les combler de bienfaits.

Baudouin, successeur de Godefroy, de moines réguliers qu'ils étaient, en fit des hommes d'armes ou chevaliers. Ils gardèrent leur habit noir, leur cordon blanc, leur croix d'or potencée et cantonnée comme celle des rois de Jérusalem; ils eurent le patriarche de cette ville pour chef, et le privilège spécial de sceller leurs actes en cire blanche (1). Gaston de Béarn, premier *ricombre* d'Aragon, fonda Montréal pour y établir quelques uns de ces chevaliers (2).

L'origine des ordres *séculiers*, imaginés comme distinction honorable parmi les laïques, soit pour récompenser des services publics, soit pour relever la noblesse

(1) Favin, *ibid*, p. 179.

(2) Marca, *Hist. de Béarn*, p. 416.

de certains noms, ne peut être placée avec certitude à une époque aussi reculée que celle des croisades.

On a souvent cité, comme preuve de l'ancienneté de ces institutions, l'ordre de la *Cosse de Genêt*, fondé dit-on, en 1234, au sacre de la reine Marguerite. La Colombière assure que le roi Louis IX reçut cet ordre, la veille du sacre, de la main de l'archevêque Gautier.

« Le genêt, dit-il, est un arbuste qui dénote symboliquement l'humilité, » et, suivant lui, pour honorer les douces vertus de sa modeste épouse, saint Louis en aurait fait une décoration chevaleresque.

A l'appui de son assertion, La Colombière cite deux passages de G. de Nangis, où il est question de la chevalerie conférée par saint Louis à son frère et à son neveu en 1228 et 1247 ; mais dans le texte de G. de Nangis, il n'est question que de la chevalerie ordinaire et le mot de *Cosse de Genêt* ne s'y trouve point (1).

La Colombière nous dit encore que les chevaliers de cet ordre portaient « cotte de damas blanc, chaperon violet, et collier de cosse de genêt émaillé, selon le naturel, entrelacé de fleurs de lis d'or, le tout terminé par une croix d'or. »

D'autres historiens ne parlent point du genêt, mais d'un ordre du *Navire*, des *Argonautes* ou du *Croissant* (car ils ne sont pas d'accord sur sa dénomination), qui aurait été fondé par saint Louis, en 1269, pour exciter ses

(1) G. de Nangis, Annales du règne de saint Louis, in-fol., p. 257.

sujets à prendre part à la croisade. Un navire suspendu à un collier, mêlé de coquilles et de croissants, pour désigner les infidèles : tel est l'emblème de l'ordre supposé (1).

Si ces diverses assertions, comme on peut le croire, reposent uniquement sur le portrait en miniature qui nous est resté de ce prince, elles manquent d'une autorité suffisante. Le navire ou croissant de forme très indécise, figuré au collier de saint Louis dans le manuscrit de Gainières, n'est probablement qu'un bijou de fantaisie, et ne prouve pas suffisamment l'existence d'un ordre collectif, honoré d'une décoration spéciale.

## DÉCADENCE DE L'HOPITAL ET DU TEMPLE.

L'éclat de l'ordre du Temple, l'importance de son rôle politique et de ses possessions territoriales, s'accrurent à tel point qu'à la fin ses membres en furent éblouis ; la discipline de l'ordre s'altéra. Quand la grande épopée des croisades fut finie, quand Jérusalem eut repris ses maîtres musulmans, des marques d'honneur et de respect accompagnèrent le retour des Templiers en Europe. Les Templiers prêtaient de l'argent au roi de France, et se chargeaient de la garde des villes que ces princes donnaient en dot à leur fille ; ils étaient de toutes les guerres et de toutes les négociations. On comptait alors neuf mille manoirs possédés par « ces pauvres frères du Temple qui, jadis, montaient à deux sur un cheval »,

(1) Wulson de La Colombière, t. I, p. 558.

comme leur sceau les représente (1), et comme le dit Mathieu Paris, en rappelant la vertueuse indigence des fondateurs de l'ordre, Paganis et Geoffroy de Saint-Omer. Chacun de ces manoirs armait un chevalier. Ils formaient une masse de biens qui égalait presque en valeur les propriétés de l'Hôpital de Saint-Jean (2).

L'activité prépondérante des Templiers, leurs richesses immenses fatiguèrent peu à peu les seigneurs et inquiétèrent les rois. On renouvela contre eux d'anciennes accusations. Comme ils s'étaient toujours montrés braves et actifs dans les guerres de Syrie, les chrétiens d'Orient avaient eu recours à leur conseil et à leur bras dans toutes les crises. Après le triomphe ils prenaient bonne part des dépouilles ; pendant les revers ils négociaient, ce qui les faisait soupçonner d'être en connivence avec les mécréants. On croyait qu'ils avaient ainsi empêché l'entière défaite des infidèles.

Dès le treizième siècle, on criait contre les deux ordres du Temple et de l'Hôpital, à la fois. « Orgueil de Templier ; boban (vanité) d'Hospitalier (3) » sont des proverbes du temps ; mais on allait plus loin contre les Templiers, on les disait hérétiques (4), on leur attribuait des symboles et des rites mystérieux. Déjà grondait l'orage sur leur tête ; plus tard éclata la colère d'un roi, et l'ordre fut anéanti. Tout le monde connaît cette catastrophe, arrivée au commencement du quatorzième

(1) *Diplomatique*, t. IV, p. 338 et 265.

(2) Michaud, *Bibl. des croisades*, II<sup>e</sup> partie, p. 817.

(3) *Proverbes et dictons au treizième siècle*, Crapelet.


(4) Capefigue, *Hist. constitutionnelle*, t. 1, p. 50.

siècle. Quand un instrument politique n'est plus indispensable il est presque toujours dangereux, et on le brise.

Les Hospitaliers furent plus heureux. Après la prise de Jérusalem, ils se retirèrent à Saint-Jean d'Acre, puis dans l'île de Chypre, et enfin à Rhodes, d'où ils ne furent chassés qu'en 1522. Malte leur offrit un dernier asile ; ils ont couvert de gloire ce rocher, et rougi les eaux qui le baignent du sang des infidèles. On vient de rendre quelque lustre à l'ordre de Malte, dernier débris de la chevalerie religieuse, bien qu'il ne soit plus qu'une chevalerie de convention. Le mahométisme, que les frères de Saint-Jean ont tant combattu, expire en Europe, et ne se relèvera plus ; mais qui sait si la foi catholique n'aura pas, un jour, à regretter la sentinelle intrépide de la Méditerranée ?

Au temps des croisades, les deux ordres du Temple et de l'Hôpital avaient répondu parfaitement au but de leur institution ; mais, enfantés sur le pavois, au milieu des batailles, ils avaient paru plus militaires que religieux. D'une main ils donnaient aux malades le breuvage salutaire, de l'autre ils portaient aux ennemis de la foi chrétienne des coups terribles. Comme le Samaritain de l'Évangile, ils descendaient de cheval après la bataille, tout couverts encore de sang et de poussière, pour répandre l'huile et le vin sur les plaies du blessé. L'Europe admirait leur dévouement chrétien et chevaleresque à la fois ; les peuples reconnaissants leur apportaient chaque jour de nouveaux dons. Riches et puissants, pouvaient-ils vivre comme auraient fait de pauvres moines, et trouver, après leurs courses pénibles, des eaux abon-

dantes sans rafraîchir leurs fronts brûlés? Pouvaient-ils se lancer dans les aventures de la vie guerrière, prendre les villes, piller les camps, chasser devant eux des troupeaux d'esclaves, et rester incorruptibles et froids sous la haine, sans désirs pour les voluptés, sans regrets devant la molle opulence de l'Orient? Non; ils étaient hommes: hommes de fer au dehors, de chair vacillante et faible au dedans. Ce fut néanmoins beaucoup que d'avoir fait ce qu'ils ont fait, et leur double existence de moines et de soldats nous offre un des plus étranges phénomènes de l'histoire.





Rencontre d'une dame et d'un chevalier.

## Galanterie chevaleresque.

Influence de l'éducation sur les mœurs. — ÉDUCATION DES FEMMES AU DOUZIÈME ET TREIZIÈME SIÈCLE : Femmes lettrées. — LES FEMMES DANS LA VIE PRIVÉE ET LA VIE PUBLIQUE : Les femmes comme mères et comme épouses ; leur rôle s'agrandit ; leurs habitudes guerrières ; leur caractère chevaleresque. — GALANTERIE IDÉALE : mélange d'amour et de dévotion ; galanterie du chevalier ; galanterie du poète ; cours d'amour. — GALANTERIE GROSSIÈRE ; RESTES DE LA BARBARIE : infériorité des femmes ; corruption et coquetterie. — AMOURS CÉLÈBRES AU TEMPS DES CROISADES : Geoffroy Rudel ; Mélaz et Bohémond ; Héloïse et Abélard.

Pour mieux comprendre les rapports mutuels des deux sexes dans la première période chevaleresque, il n'est pas inutile de remonter à la source qui doit alimenter

les différents âges de l'homme : l'éducation. Le cours de l'existence humaine s'en épanche ensuite imprégné pour toujours des éléments qu'il a traversés : les premières années de la vie sont la vie entière.

Ainsi, en examinant d'abord ici l'éducation reçue et transmise par les femmes, au moyen-âge, nous pourrions apprécier ensuite avec plus de justesse les mœurs galantes et chevaleresques de l'époque des croisades.

#### ÉDUCATION DES FEMMES AUX DOUZIÈME ET TREIZIÈME SIÈCLES.

L'histoire est avare de paroles pour ce qui concerne la vie et les travaux intérieurs des femmes ; mais les romans viendront à notre secours.

Dans celui du châtelain de Coucy, la noble chambrière et cousine-germaine de la dame de Fayel va nous donner un assez mince échantillon du savoir des femmes au temps de nos pères.

Cette fille de compagnie, fière de ses rares talents « savoit écrire sur *tables* (tablettes), mais elle escrivoit lentement, et seulement pour dire quelques mots. »

La dame de Hangest la prie de lui apprendre si elle est encore au service de la dame de Fayel... oui, ou non ?

« Je n'ai pas le temps de vous parler, répond-elle,

« Je suis comme un *cheval emprunté*,

« Ces tablettes-ci retenés. »

Vers 96. *Roman du châtelain de Coucy.*

Sur ce, elle va dans la cour chercher un gant que sa



maîtresse a laissé tomber quand elle fit une promenade au bois. Elle est alors aperçue par le serviteur du châtelain de Coucy, qui tire une lettre de sa bourse et la lui donne. La demoiselle porte la lettre à sa maîtresse, la lit *tout courant tire-à-tire*, et quand il s'agit d'y répondre, elle n'hésite pas à faire valoir son talent : « Je sais même écrire, lui dit-elle, avisez ce que vous voulez lui mander (1). »

Écrire et lire c'est bien assez pour une chambrière de bonne maison, mais la divine Mélior, dans le roman de *Parthenopeus*, en savait plus long :

Les sept ars tost premierement  
 Apris et seuc parfitement ;  
 Après apris tote mecine,  
 Quanqu'est en erbe et en racine,  
 Et des especes de valor ;  
 Apris le froit et la calor,  
 Et de tos maus tote la cure ;  
 Et l'ocoison et le figure ;  
 Fisique ne puet mal garir  
 Dont jo ne sace à cief venir ;  
 Puis après de divinité,  
 Si que j'en seuc à grant plenté,  
 Et la viès loi et la novele,  
 Qui tot le sens del mont cancele...

. . . . .  
 Après apris espiremens  
 Nigromance et encantemens,  
 Et fisique et astronomie,  
 Et nigromance lor amie.

*Parthenopeus*, v. 4581, p. 156.

(1) Roman du châtelain de Coucy, édition Crapelet, p. 556.

C'est-à-dire :

Les arts tout premièrement  
 J'ai appris et parfaitement sçus.  
 J'ai appris ensuite tous les remèdes  
 Qui sont dans les herbes ou racines,  
 Et les épices qui ont de la valeur ;  
 J'ai appris le froid, la chaleur ;  
 La guérison, la cause et la figure  
 De toutes sortes de maux :  
 La physique ne peut guérir aucun mal  
 Dont je ne vienne à bout.  
 Puis après j'ai appris la théologie,  
 De sorte que j'en sais fort long.  
 Et la loi ancienne et la loi nouvelle  
 Qui confond la raison humaine.  
 . . . . .  
 Ensuite j'ai appris les expériences  
 De la magie, et les enchantements,  
 Et la physique et l'astronomie,  
 Et la négromancie leur amie.

Par ces connaissances en *fisique*, on entendait la médecine et la chirurgie. Ainsi Marotte, qui fait avaler un *caudel d'amande* au chevalier malade, est un excellent *fisicien*.

La bonne Marotte chantait pour distraire ce chevalier, quand un domestique apporta le breuvage.

Li varlès est venu à tans  
 Qui le caudel ot atorné ;  
 Ne l'ot pas au boullir torné ;  
 Biel le tenoit en sa main destre,  
 Et l'aportoit en la senestre  
 Une riche cuillier d'argen.

Marotte, qui le cors ot gent,  
 Prent le caudel et le cuillier  
 Qu'elle avoit fait apparillier.  
 Gerart en fait 1 poi user.  
 Ne le volt pas trop engresser,  
 Mais petit l'en donne et souvent,  
 Et cuevre son chief par le vent,  
 Pour le froit, que mal ne li fache;  
 Si se leve souvent la fache  
 Et les temples de l'aige rose.  
 De lui bien faire ne repose  
 La puciele, etc...

Cette tirade peut ainsi se traduire :

Le valet est venu à temps  
 Qui a préparé le chaudeau,  
 Et qui ne l'a point retourné quand il bout.  
 Bien il le tient en sa main droite ;  
 Il apporte en sa gauche.  
 Une riche cuillère d'argent.  
 Marotte qui avait le corps gracieux,  
 Prent le chaudeau et la cuillère  
 Qu'elle avait fait préparer.  
 Elle en fait prendre un peu à Gérard.  
 Elle ne veut pas trop le nourrir,  
 Mais elle lui en donne peu et souvent.  
 Elle lui couvre la tête à cause du vent,  
 Afin que le froid ne lui fasse pas de mal.  
 Elle lui lave souvent le visage  
 Et les tempes avec de l'eau rose.  
 La pucele ne se lasse point de  
 Lui faire du bien... etc.

*Roman de la Violette*, p. 117.

Ailleurs, c'est encore une damoiselle empressée « de

laver la plaie du sein de son bel ami avec le claré mêlé de sel et de piment, et de l'oindre avec précaution d'un baume salutaire, ce qu'il souffrit molt boinement. »

Elle prend ensuite un orfroi (1) pour bander la blessure. On conçoit toute l'urgence du *baume salutaire* lorsqu'on avait commencé le pansement avec du piment et du sel; la médecine chevaleresque redoutait peu l'inflammation.

Au reste, la vue des blessures ne choque nullement ces filles compatissantes : une candeur parfaite accompagne leurs soins charitables, et leurs douces paroles font plus encore que leur science; c'est un reste des mœurs antiques (2). Ce furent des dames qui veillèrent saint Louis dans une dangereuse maladie; la chronique ajoute que l'une d'elles voulut lui couvrir le visage d'un linge, disant qu'il était mort (3).

Une sorte de duègne, appelée *maïstresse* (4), avait l'œil sur les nobles demoiselles; elle les maintenait au travail dans une chambrette un peu reculée, où elles s'occu-

(1) Un ruban ou galon. Orfroi, *aurum fractum* était ordinairement une bande d'étoffe en broderie d'or ou d'argent. Voyez Roquefort.

Roman de la Violette; p. 107.

(2) Au Paralet, l'infirmière devait savoir la médecine, pour préparer des médicaments, et une autre religieuse devait pratiquer la saignée, ce dont s'acquittaient fort bien Marguerite et Poncie, nièces de Pierre-le-Vénéral.

(3) Joinville, édition de Petitot, p. 202.

(4) Roman de la Violette, p. 21.

paient, comme les jeunes filles du fabliau de Guillaume-au-faucon « à coudre une figure de léopard sur l'étoffe de soie de la bannière seigneuriale » (1), ou à broder des écharpes ou des cottes d'armes comme celle que Genève donna à Arthus :

Es costure n'avoit un fil  
Ne fust d'or ou d'argent almoins ;  
Al cosdre avoit mis ses mains.

*Roman de Cliget, vers 429.*

Il arrivait parfois qu'on échappait à l'inspection minutieuse de la vieille, et que l'ami pénétrait jusque dans la chambrette.

Bele Yolans en ses chambres séoit,  
D'un bon samit une robe cosoit,  
A son ami tramettre la voloit.  
Et sospirant, ceste chanson chantoit :  
Dex ! tant est dous li nom d'amor,  
Jà n'en cuidai sentir dolor.

Ce qui signifie :

Belle Yolande en sa chambre était assise,  
Elle cousait une robe de bon satin,  
Elle voulait l'envoyer à son ami.  
Elle chantait en soupirant cette chanson :  
Dieu ! le nom d'amour est si doux  
Qu'il ne me causera jamais de douleur.

— « Ma douce dame (dit l'ami qui survient) en oubli m'avès mis.  
Cele l'entend, si li geta un ris,

(1) Legrand, Fabliaux, t. III, p. 509.

En sospirant ses bels bras li tendis,  
 Tout doucement à accoler l'a pris.  
 Dex ! tant est dous li nom d'amor  
 Jà n'en cuidai sentir dolor.

Elle l'entend et lui jette un sourire,  
 En sospirant elle lui tendit ses beaux bras.  
 Tout doucement elle le prit au cou.  
 Dieu ! le nom d'amour est si doux  
 Qu'il ne me causera jamais de douleur.

*Romancero français*, p. 59.

Mais la mère de la belle Yolande a quelques soupçons du tête-à-tête : — Chastoi vos en, lui dit-elle (je vous en blâme).

— « Mère de quoi me chastoiez ?  
 Est-ce de coudre ou de tailler,  
 Ou de filer, ou de broissier,  
 Ou c'est de trop sommillier ?

Mère, de quoi me châtiez-vous ?  
 Est-ce de coudre, ou de tailler,  
 Ou de filer, ou de brosser,  
 Ou si c'est de trop sommeiller ?

*Romancero français*, p. 54.

— « Ce n'est ni de coudre, ni de filer, mais c'est de trop parler au comte Mahie (1).

Remarquez, en passant, le mouvement parfaitement musical de cette jolie chansonnette : on sent qu'elle fut

(1) Peut-être s'agit-il ici d'un ancêtre de la noble famille des Maillé.

écrite pour être chantée et accompagnée ; et cette expression : *Jeter un ris*. Notre vieille langue avait aussi ses hardiesses.

Écoutons maintenant les ressouvenances de l'enfance de Floire, alors qu'il allait à l'école avec son amie Blancheflor ; ces vers décrivent avec une simplicité gracieuse le charme des premières amours qui ont leur racine dans l'innocence, et qui s'épanouissent en rameaux d'or dans le terrain de la jeunesse et des illusions.

Floire dit à Blancheflor :

Humble estiez et honorable,  
 Et âus besongneus secourable ;  
 Petit et grant tuis vos amoient  
 Pour la bonté qu'en vous véoient.  
 Bele, nous nous entr'amions,  
 Quant à l'escole aprenions ;  
 L'uns à l'aulture son bon disoit  
 En latin, nus ne l'entendoit (1).

Le sens de ces vers est :

Humble étiez et honorable,  
 Et aux indigens secourable ;  
 Petits et grands, tous vous aimaient  
 Pour cette bonté qui était en vous.  
 Belle, nous nous entr'aimions  
 Quand nous apprenions à l'école,  
 L'un à l'autre, nous nous disions notre amour  
 En latin, et nul ne l'entendait.

« Et nul ne l'entendait », mot charmant de naïveté malicieuse.

(1) Paulin Paris, *Romancero français*, p. 65.

Au reste, l'usage du latin n'était pas indispensable pour l'échange des secrètes pensées.

Tres letras de l'a, b, c,  
 Aprendetz plus no us deman :  
 A, m, t ; car atretan  
 Volon dire com am te.

*Du troubadour Cadenet.*

Trois lettres de l'a, b, c,  
 Apprenez ; je ne vous demande pas plus :  
 A, m, t ; car autant elles  
 Veulent dire comme *j'aime toi* (1).

La partie sérieuse de l'éducation, l'enseignement religieux, corrigeait, en quelque sorte, les abus de l'instruction domestique et profane. Les romans et autres compositions poétiques pouvaient suffire aux esprits légers, mais la langue de l'église et la lecture des pères étaient enseignées par des clercs ou des docteurs dans les châteaux, et dans les monastères par des supérieures intelligentes. Ces leçons développèrent chez plusieurs femmes le goût de l'étude et de la littérature.

Je citerai comme preuve Béatrix de Bourgogne, et Mathilde, fille de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, qui mirent en vers latins leur propre épitaphe ; la docte Gisèle, fille d'un comte de Mâcon, et première femme de l'empereur Barberousse ; Cécile, fille de Guillaume-le-Conquérant, qui vivait encore au douzième siècle, et qui avait reçu des leçons de grammaire et de philosophie du doc-

(1) Renouard, Recherches sur la langue romane, t. II, p. 92.



teur Arnould. Dans la vie monastique, on trouvait une foule de religieuses très instruites : Emma, abbesse de Rouen, faisait des vers ; Mathilde, qui la remplaça, cultivait aussi les belles lettres ; Herrade de Lunsberg, en Alsace, écrivit « l'*Hortus deliciarum* ; » Sainte Hildegarde, abbesse du mont Saint-Rupert, rédigea un recueil de prescriptions médicales (1) ; Marguerite de Lyon, supérieure du couvent de la Chartreuse, composa des ouvrages de piété (2) ; Héloïse savait l'hébreu, le grec et le latin : elle lisait les auteurs anciens, les pères de l'église, et ses connaissances étaient si étendues, qu'elle convainquit Pierre-le-Vénéral dans une discussion théologique. Il s'agissait de l'Oraison dominicale et du mot *supersubstantiel* (3), qu'elle préférait à celui de *quotidien*. Sa réponse dénote qu'elle avait lu le texte original de saint Mathieu : elle l'opposait à celui de saint Luc, le seul où se trouve l'épithète de *quotidien*.

Ce goût pour l'étude, dans les femmes du moyen-âge, prouve qu'elles se sont toujours associées aux grands mouvements de la société européenne. Elles avaient partagé l'enthousiasme des croisades, elles partageaient aussi cette soif d'apprendre, devenue si générale en ce même temps ; mais les arts, qui d'abord augmentent la parure extérieure de la vie, la science qui vient ensuite en déchirer les voiles, sont souvent des dons dangereux. Hé-

(1) Hist. littér., t. IX, p. 195.

(2) Hist. littér., t. IX, p. 151.

(3) Saint Mathieu, VI, p. 11.

loïse, savante et admirée, n'eut que trop lieu d'envier l'heureuse ignorance de celles qui lui obéissaient.

A cette direction tout à la fois romanesque et religieuse, que l'esprit des femmes recevait par l'étude, venait encore se mêler une influence que nous ne devons pas méconnaître, celle de la vie féodale. Plusieurs d'entre elles avaient appris de leur nourrice, quand on berçait leur couchette sur le pavé de la salle d'armes, les chansons de gestes, les belliqueuses romances de Roland et de Guillaume-au court-nez; plusieurs avaient entrevu la guerre derrière les créneaux du donjon, et chaque manoir étant alors une forteresse, le contact de la vie militaire avait marqué son empreinte sur leurs premières années.

#### LES FEMMES DANS LA VIE PRIVÉE ET LA VIE PUBLIQUE.

Comme mères et comme épouses, les femmes des temps chevaleresques se présentent sous un jour non moins intéressant aux recherches de l'historien.

Guibert de Nogent parle avec émotion des douleurs de son enfance laborieuse, délicate et rudoyée, et des tendres sollicitudes de sa mère, qui ne vivait que pour lui. On verra par le récit du chroniqueur que cette femme ressentait vivement le contre-coup des épines qui déchiraient la jeune âme de son fils; mais en même temps elle désirait ardemment qu'il s'élevât au dessus de la médiocrité, et elle sacrifiait tout pour ce but.

« Vivant dans une crainte extrême du Seigneur, » ce sont les paroles de Guibert, « et avec un égal amour de ses proches, surtout de ceux qui étaient pauvres, ma mère nous

gouvernait prudemment, nous et nos biens... Sa bouche était tellement accoutumée à rappeler sans cesse le nom de son mari défunt, qu'il semblait que son âme n'eût jamais d'autre pensée...

« A peine avais-je appris les premiers éléments des lettres, qu'avidement de me faire instruire, elle se disposa à me confier à un maître de grammaire... Un peu avant cette époque, et même encore alors, c'était chose si rare qu'un maître de grammaire, qu'on n'en voyait, pour ainsi dire, aucun dans la campagne, et qu'à peine en pouvait-on trouver dans les grandes villes... Celui auquel ma mère résolut de me confier avait appris la grammaire dans un âge assez avancé, et se trouvait d'autant moins familier avec cette science, qu'il s'y était adonné plus tard; mais, ce qui lui manquait en savoir, il le remplaçait en vertu... Tandis que les enfants de mon âge couraient çà et là, selon leur plaisir, et qu'on les laissait de temps en temps jouir de la liberté qui leur appartient, moi, retenu dans une contrainte continuelle, affublé comme un clerc, je regardais les bandes des joueurs comme si j'eusse été au dessus d'eux... »

Cette méthode produisit un élève de chétive santé, d'infatigable travail, d'ardente et crédule imagination; du reste, souffleté et battu à tout moment par son maître, comme c'était l'usage.

« Un jour, continue-t-il, que j'avais été frappé dans la chambre d'étude, j'interrompis mon travail pendant quelques heures de la soirée, et je vins m'asseoir aux genoux de ma mère, rudement meurtri, certainement plus que je n'avais mérité. Ma mère m'ayant demandé,

suivant sa coutume, si j'avais encore été battu, afin de ne point paraître dénoncer mon maître, j'assurai que je ne l'avais pas été; mais elle, écartant bon gré mal gré ce vêtement qu'on appelle chemise, vit mes petits bras tout noircis, et la peau de mes épaules toute soulevée et bouffie des coups de verges que j'avais reçus. A cette vue, se plaignant qu'on me maltraitait avec trop de cruauté dans un âge si tendre, toute troublée et hors d'elle-même, les yeux pleins de larmes : « Je ne veux plus, désormais, s'écria-t-elle, que tu deviennes clerc, ni que, pour apprendre les lettres, tu supportes un tel traitement! » Je la regardai, alors, avec toute la colère dont j'étais capable : « Quand il devrait, lui dis-je, m'arriver de mourir, je ne cesserais, pour cela, d'apprendre les lettres et de vouloir être clerc ! »

La mère de Guibert avait promis à son fils l'équipement militaire, s'il voulait, en atteignant l'âge requis, se faire chevalier, mais lorsqu'elle vit sa résolution, sa douleur se changea en joie; elle courut raconter au maître tout ce qui venait de se passer (1).

Sous un autre point de vue, on peut mettre à côté de cette femme, heureuse des dispositions studieuses de son fils, la comtesse de Blois, Adèle, fille de Guillaume-le-Conquérant, si jalouse de l'honneur de son mari, qu'elle lui persuada de retourner en Orient pour effacer la honte d'un départ précipité. C'est à elle que le comte

(1) Vie de Guibert de Nogent, Collect. Guizot, t. IX.

de Blois écrivait, pendant la première croisade, les deux lettres suivantes ; elles sont datées du camp, devant Nicée :

« Le comte Étienne à Adèle la comtesse (1), sa très  
« douce amie, son épouse, tout ce que son esprit peut  
« imaginer de meilleur et de plus parfait. — Je t'an-  
« nonce que je suis arrivé heureusement à Rome, au  
« milieu des plus grands honneurs et jouissant d'une très  
« bonne santé. J'ai eu soin de t'écrire de Constantino-  
« ple, pour te donner quelques détails sur mon voyage ;  
« mais craignant qu'il ne soit arrivé quelque malheur  
« au messenger porteur de ma lettre, je t'écris une se-  
« conde fois. Grâce à Dieu je suis arrivé à Constanti-  
« nople, le cœur rempli de joie. L'empereur s'est em-  
« pressé de me recevoir comme son fils, il m'a accablé  
« de présents. Dans toute l'armée il n'y a ni duc, ni  
« comte, ni personnage puissant à qui il accorde plus de  
« confiance et de faveur qu'à moi. Oui, m'a bien-aimée,  
« il me presse continuellement de lui envoyer un de nos  
« enfants. Il promet de faire pleuvoir les honneurs sur  
« sa tête, tellement que notre fils n'aura plus rien à  
« envier à personne, etc. »

Le comte de Blois, moins rude et plus traitable que les autres chefs de la croisade, ne résistait pas aux patelineries du renard grec, Alexis. Son langage prouve que les molles vapeurs du palais des Césars commençaient à l'enivrer. On peut même démêler, dans une seconde lettre à sa femme, le désir qu'il a d'abandon-

(1) Ou Alix.

ner l'armée chrétienne ; elle fut écrite le lendemain de la victoire des croisés, près du port Saint-Siméon :

« Tandis que mon chapelain Alexandre t'écrivait ces  
« lettres à la hâte, on nous a apporté les têtes de soixante  
« guerriers turcs qui viennent de périr sous les coups  
« des croisés. O ma chère amie ! ce que je t'écris sur  
« notre grande armée est bien peu de chose, et je pour-  
« rais te faire encore bien d'autres récits.... (1). Adieu,  
« traite bien tes enfants et tous ceux qui sont sous ta dé-  
« pendance, sois sûre que je revolerai dans tes bras le  
« plutôt que je pourrai (2). »

Il fit, comme il disait ; il abandonna l'armée chrétienne après la prise d'Antioche. Mais celle qui pleurait son absence, versa sur son retour des larmes plus amères. Elle lui avait écrit vainement : « Gardez-vous bien de mériter le reproche des braves. » Adèle après le retour de son mari, réveilla sa honte et lui parla de son honneur ; le comte Etienne prit de nouveau la croix. Cette fois il ne revint plus de Palestine ; la mort l'arrêta... (3).

A l'époque des croisades, la femme de noble extraction se présente à nous rehaussée par je ne sais quelle grandeur nouvelle ; elle paraît sans crainte dans la vie

(1) Ici se trouve un passage dont on a omis la traduction, parce qu'il semble interpolé et sans relation avec le reste de l'épître : « *Mando ut tibiæ tuæ egregiè disponas.* »

(2) Michaud, Bibliothèque des croisades, I<sup>re</sup> partie, p. 452 et II<sup>e</sup> partie, p. 455.

(3) Pris à la bataille de Rama, en 1102, il fut tué à coups de flèches par les Sarrasins.

publique, elle vient s'asseoir sur le siège d'honneur que le chevalier lui a préparé; comme lui, elle porte une couronne; elle est dame comme il est seigneur; il la nomme son *amie*; il fait plus, il l'appelle sa souveraine, il fléchit le genou devant elle.

D'où venait cette importance de la femme au moyen-âge? Comment expliquer cette adoration?

Sans doute les traditions de nos ancêtres avaient pu subsister en partie à travers la brutalité du premier âge de la monarchie. La vénération superstitieuse des Germains et des Gaulois pour certaines femmes avait pu laisser quelques traces chez les compagnons de Clovis et de Charlemagne, et se renouveler peut-être lors de l'établissement des races normandes; mais que l'on veuille bien comparer le rôle des femmes dans les six premiers siècles de notre histoire avec celui qui devint leur partage au temps de la chevalerie, et l'on s'étonnera du pas immense qu'elles firent en liberté, en influence, et en dignité.

C'est que les destinées du christianisme s'accomplissaient: l'égalité morale sortait de l'Évangile et pénétrait les esprits; l'esclavage du serf et l'esclavage de la femme tombaient peu à peu. La femme, de servante de l'homme qu'elle était, devenait sa compagne, et quand la tour seigneuriale perdait son défenseur, la femme prenait la place du châtelain, levait les ponts, et appelait au son du cor ses fidèles vassaux.

La littérature de l'époque contribua encore à relever dans l'opinion le sexe faible. Les romans célébrèrent le dévouement des paladins pour la veuve et pour la beauté

malheureuse ; ils appliquèrent la couleur des temps passés ou imaginaires aux réalités du présent, car les chevaliers tyrans, les donjons inaccessibles, n'existaient que trop positivement au sein de la société féodale. En parlant d'une chevalerie idéale, ils améliorèrent la chevalerie réelle. Ils proclamèrent les lois d'une courtoisie galante : loyauté dans l'amour, protection généreuse envers les dames (1). Les portraits qu'ils traçaient de quelques caractères héroïques se popularisèrent, et agirent insensiblement sur les mœurs publiques. La vie réelle avait prêté ses habitudes à la poésie, qui les lui rendait en les idéalisant autant que le permettait la rudesse des caractères.

D'un autre côté, le régime féodal, en se régularisant, accroissait l'importance de l'héritière du fief, étendait et relevait les obligations et la dignité de l'épouse du prince ou du simple seigneur. L'une apportait en dot des châteaux, des provinces, l'hommage lige de mille vassaux, et pouvait être tutrice ou régente ; l'autre, gardienne du manoir et des intérêts du fief, signait les actes (2) et partageait les dangers de la guerre.

Ainsi la remuante Éléonore d'Aquitaine transmet des domaines immenses à son second époux, et intrigue dans toutes les affaires politiques ; ainsi la comtesse de Champagne est régente de cette province, pendant la minorité

(1) Montesquieu, *Esprit des Loix*, liv. XXVIII, c. 22.

(2) Citons en un exemple : Dans un acte d'amortissement que Monteil possédait, dressé pour Renelon, seigneur de Vouzier, près Pernant, diocèse de Soissons, sa femme intervient



de Thibaut-le-Jeune ; une comtesse de Flandre gouverne en la place de son mari, prisonnier de Philippe-Auguste ; une autre Jeanne de Flandre réclame pour son époux, au sacre de saint Louis, le droit de porter l'épée nue (1) ; Isabelle de la Marche exerce une grande influence sur son fils Henri III, roi d'Angleterre, et Blanche de Castille, la femme forte du treizième siècle, annonce, comme nous allons le voir, dès le vivant de Louis, son mari, la vigueur de son caractère.

Louis, fils du roi Philippe-Auguste, était à Londres, manquant de tout ; la couronne qu'il avait reçue des ennemis de Jean-sans-Terre vacillait déjà sur sa tête. Blanche supplia le roi d'envoyer de l'argent à son époux. — « Certes, je n'en ferai rien, répond le roi. — Non ! » s'écrie Blanche étonnée. — Non, vrai ! — Et moi « je sais bien ce que je ferai. — Que ferez-vous donc ? » — Par la benoïste mère de Dieu ! j'ai de beaux « enfants de monseigneur, je les mettrai en gage, et « bien trouverai qui me prêtera sur eux. »

Après ces mots, elle quitte le roi toute hors d'elle ; et, quand le roi vit aller ainsi sa belle-fille, il reconnut qu'elle ne lui en imposait point ; il la fit rappeler, et lui dit :

en ces termes au bas de l'acte : « Laquelle quittance, et lequel amortissement, je Wistace, femme à celui Monseigneur Renelon....., etc. ; et pour que ce soit chose ferme et estable à toujours, je ai mis mon propre séel à ces présentes lettres, avec le séel Monseigneur et mon marit desur escrit. » Le sceau de la femme y est aussi (an 1285). Hist. des divers états, t. I, ép. XXIV, not.

(1) Michelet, Hist. de France, t. III, p. 510, édit. in-18.

« Blanche, je vous donne tout ce que vous voudrez de  
« mon trésor. »

Lorsque la couronne et son jeune héritier furent confiés à cette femme énergique, on crut voir auprès de l'enfant royal une lionne courageuse veillant à côté de son lionceau. Une ligue se forme d'abord contre elle. Enguerrand de Coucy, issu d'une race royale par sa mère, se pare des ornements de la royauté : sceptre doré et manteau d'azur fleurdelysé. Il usurpe le vêtement royal, il veut s'asseoir sur le trône (1). La régente gagne les comtes de Boulogne, de Flandre et de Champagne, met une épée dans la main du jeune Louis, et tout rentre dans l'ordre. Maître Pierron de Bretagne, le *Mauvais clerc*, à la mauvaise tête, est obligé d'implorer le pardon de son roi.

« Blanche aimait avec passion ce fils dont elle avait si bien gardé la couronne. Il faut se rappeler la dernière entrevue de la mère et du fils au départ pour l'Égypte, si on veut apprécier ce que valaient ces deux cœurs :  
« Belle très douce mère, lui dit-il au moment de la sépara-  
« tion, retournez, désormais. Je vous remets mes trois  
« enfants en garde, Loys, Phelippe et Isabiel, et vous  
« laisse aussi à garder le royaume de France; et je sais,  
« de fait, qu'il sera bien gardé et bien gouverné. —  
« Beau très doux fils, comme pourra mon cœur endu-  
« rer la départie de moi et de vous? certes il sera plus  
« dur que pierre, s'il ne se fend en deux moitiés; car

(1) Chronique de Coucy, citée par Duchesne, Histoire de Coucy, p. 567.

« vous m'avez été le meilleur fils qui oncques fut à sa mère. » A ces mots elle chut pâmée, et le roi la redressa et releva, et prit congé d'elle en plorant; et la reine se repâme : — « Beau tendre fils, jamais plus ne vous verrai, le cœur me le dit bien. » Et elle dit vrai, « car elle fut morte avant qu'il revint (1). »

On conçoit que de pareilles femmes ne redoutaient ni les sièges ni les batailles, et ne craignaient pas plus de manier l'épée que cette Béatrix (2) dont parle le troubadour Rambaud de Vachères.

Béatrix trouva un jour chez elle une épée que son frère y avait oubliée. Elle déposa son *surcot* (3), ceignit l'épée sur sa *gonelle*, la tira du fourreau, la lança en l'air, la reprit, et se mit à espadonner de tous côtés. Le gentil troubadour, qui vivait sous le même toit qu'elle, et qui l'épiait à travers les ais de la porte, la surprit dans cet exercice. Depuis il ne l'appelait que son *bel cavalier*; il assura que l'exemple du bel cavalier avait exalté son propre courage, et il mérita bientôt lui-même d'être admis dans l'ordre de chevalerie (4).

Les historiens arabes reconnaissent eux-mêmes la bravoure des femmes de l'Occident. « Une dame chrétienne, dit Emad-Eddin, se mit en mer avec un vaisseau équipé à ses frais et portant cinq cents hommes. » Il remarque

(1) Michaud, Bibliothèque des croisades, III<sup>e</sup> partie.

(2) Sœur du marquis de Montferat.

(3) Vêtement de dessus : *gonelle*, robe.

(4) Raynouard, Choix de poésies, t. V, p. 419.

plus loin que « dans les combats, celles qui n'étaient *plus* en état de supporter le fardeau des armes furent chargées d'exciter ou de calmer l'ardeur des guerriers, de les pousser ou de les arrêter (1). » Ne croit-on pas entendre Tacite parler des femmes germaniques ? Ce passage fait supposer que le nombre des femmes qui combattaient devait être considérable.

Guibert de Nogent, en rappelant une attaque livrée au château d'Amiens, dit que quatre-vingts femmes voulurent y prendre part et se firent toutes blesser (2). Alix de Montmorency amena des secours de troupes à Montfort, son époux, pendant la croisade du Languedoc (3). Dans l'absence de son mari, Sibylle de Caprée, femme de Robert Burdet, se couvrit d'une cuirasse, monta sur les murs un bâton en main, et réveilla les sentinelles endormies (4).

« Pendant le siège de Jérusalem par Saladin, dit la  
 « sœur d'un moine de Beauvais, je remplis autant que  
 « possible les fonctions de soldat. Je portais un casque  
 « comme un homme, c'est-à-dire que j'allais et venais  
 « sur les remparts la tête coiffée d'un vase de cuivre en  
 « guise de heaume. Quoique femme, j'avais l'air d'un  
 « guerrier : je lançais des pierres avec la fronde, et,  
 « remplie de crainte, j'apprenais à dissimuler ma fai-  
 « blesse. Il faisait chaud ; les combattants n'avaient

(1) Bibliothèque des croisades, IV<sup>e</sup> partie, p. 258.

(2) Guibert de Nogent, *Historiens de France*, t. XII, p. 265.

(3) Michelet, *Hist. de France*, t. III, p. 50.

(4) Orderic Vital, p. 450, *Collect. Guizot*, t. III.

« point de repos : je donnais à boire sur les murs aux  
 « soldats fatigués. Enfin une grande pierre semblable  
 « à une meule de moulin vint tomber près de moi  
 « et je fus frappée d'un de ses éclats (1). »

Florine, fille du duc de Bourgogne, image pure et touchante de l'amour conjugal, suivit son mari dans le pèlerinage de la Palestine : elle avait épousé Suénon, roi de Danemarck. Elle partagea tous ses périls, elle combattit à cheval à ses côtés. Tous deux, à la fleur de l'âge, trouvèrent une mort prématurée dans les mêmes lieux et dans le même instant. Sur leur tombe est restée une couronne d'immortelles que la muse du Tasse y a placée (2).

Il faut avouer cependant que le courage des femmes, au commencement de l'époque chevaleresque, participe encore de la barbarie.

Eustache de Breteuil, époux de Julianne, fille naturelle de Henri II, roi d'Angleterre, avait reçu en ôtage de ce souverain le fils de Raoul Harens, châtelain de la forteresse d'Ivri. Eustache, ennemi de Raoul, pour assouvir son animosité personnelle, après avoir fait arracher les yeux du jeune homme, ose envoyer au malheureux père cet horrible présent. Celui-ci demande vengeance au roi Henri, qui avait auprès de lui, dans ce moment même, deux filles d'Eustache et de Julianne. Le roi les lui abandonne, et Raoul, traitant les petites-filles natu-

(1) Michaud, Bibliothèque des croisades, III<sup>e</sup> partie, p. 371.

(2) Guill. de Tyr, Albert d'Aix, Collection des Historiens de France. G.

relles du roi comme Eustache avait traité son fils, ordonne qu'on leur mutile le visage.

Julianne, leur mère, affolée de douleur et résolue de se venger, court s'enfermer dans Breteuil; le roi y vient assiéger sa propre fille. Julianne réclame alors un entretien. Quand le prince paraît, elle fait tendre une baliste et lui décoche un trait qu'il esquive. Réduite aux dernières extrémités, il faut qu'elle se rende enfin; son père l'oblige à se laisser glisser du haut d'une muraille humide jusqu'au fond d'un fossé, où elle tombe, à demi nue, dans l'eau glacée.

Ce qu'il y a de plus étonnant dans cette histoire, c'est le respect du cruel Eustache pour le lien féodal. Julianne parvient à rejoindre son mari; ils vont l'un et l'autre trouver hardiment le roi; ils entrent nu-pieds dans sa tente, ils se mettent à genoux. — « Comment avez-vous pu vous introduire ici sans un sauf-conduit de moi, leur crie le monarque irrité, vous qui m'avez fait tant et de si grands outrages? » — Eustache répond : « Vous êtes mon seigneur, mon suzerain. Je me présente à vous comme vassal, prêt à expier ma faute ou à vous servir fidèlement. »

Le roi se sentit touché et pardonna. Julianne prit le voile à l'abbaye de Fontevraud (1).

Mais au milieu de cette rudesse et même de cette atrocité des mœurs, la femme se montra souvent, comme Florine, la digne compagne du chevalier. L'his-

(1) Orderic Vital, Hist. de France, t. XII, p. 716.

toire prouve que le lien conjugal eut alors ses martyrs. On en voit un exemple touchant dans le drame sanglant qui se passa au château de la Roche-Guyon (1), et dont le souvenir est retracé par la chronique de Saint-Denis avec une éloquence naïve qui peint bien le grand caractère de la châtelaine au moyen-âge.

« Au rivage de la Seine, sur un tertre admirable, fut jadis fondé un château des plus forts et des plus orgueilleux, qu'on appelle la Roche-Guyon. Il est si haut placé que l'œil a peine à mesurer l'élévation du monticule sur lequel on l'a assis. On y voit dans le roc vif une caverne grande comme une maison. Les anciens du pays en attribuent la création au destin. Là, disent les fables, on recevait par une petite ouverture les réponses du dieu Apollon.

« Le sire de ce châtel avait nom Gui. Jeune et vaillant bachelier, il y vivait honnêtement en vrai prud'homme, sans rien dérober ni ravir ; jamais il n'eut autrement vécu. L'envie et la trahison du plus félon des félons abrégèrent ses jours, je vous dirai comment.

« Guillaume, Normand d'origine, un des plus déloyaux traîtres qui fût jamais, était son beau-père. Gui le croyait fort de ses amis et familiers ; mais au contraire le Normand cherchait à surprendre son gendre en son château, et à le perdre par trahison mortelle.

« Un dimanche au soir, il advint qu'après avoir médité son coup, Guillaume entra dans une église qui avoisinait la roche taillée, avec une troupe de misérables

(1) A trois lieues au dessous de Mantes.

comme lui portant le haubert sous des chapes. Ils se mêlèrent à ceux qui allaient prier ; on eût dit qu'il priaït avec eux, mais il regardait çà et là comment il pourrait s'introduire au château Guyon.

« Tant fit, qu'il avisa une porte par laquelle le sire de la Roche se rendait à l'église, et il s'en empara de vive force avec sa déloyale compagnie.

« Dès qu'ils se virent dans le château, les épées furent tirées. Guillaume courut sur son gendre comme un forcené ; il le frappa et refrappa ; il occit cet homme qui n'avait aucune défiance de lui.

« Quand la dame, qui tant prude femme et vaillante était, vit cela, elle se prit par les cheveux tout ébahie, déchirant et meurtrissant son visage, comme femme qui ne se connaît plus. Puis elle courut à son mari, sans peur de la mort et se laissa tomber sur lui, le couvrant d'elle-même contre les coups d'épée. — « Occis-moi, criait-elle, déloyal meurtrier, moi qui t'ai desservi, et laisse mon seigneur. »

« Elle recevait les coups et les blessures que les traîtres accumulaient sur son mari, et elle disait au mourant : « Doux ami, doux époux, qu'as-tu fait à ces gens ? « N'êtes-vous pas amis comme gendre et beau-père le « doivent être... Quelle forsennerie est-ce là ? Vous « êtes donc enragés et hors de sens ? »

« Les traîtres la prirent par les cheveux et l'arrachèrent de dessus son baron, toute dépiécée et déglai-vée, et presque toute trenchiée, et la laissèrent dans un coin à demi morte. Après quoi ils retournèrent au seigneur, pour achever de le tuer et faire mourir cruel-



lement. Ils prirent tous les enfants qui se trouvaient là, et leur fracassèrent la tête contre la roche; cela fait, ils cherchèrent partout s'il n'y avait plus personne au castel.

« Alors la pauvre dame, du coin où elle gisait, leva la tête, et quand elle aperçut son seigneur sans vie et en lambeaux, étendu au milieu de la salle, elle fit un tel effort par amour, qu'elle vint jusqu'à lui, toute dépiécée qu'elle était, rampant et se traînant comme un serpent. Elle commença à le baiser mort et sanglant comme s'il vivait encore, et à lui rendre les obsèques par une douloureuse complainte.

« Mon cher ami, mon époux, en quel état vous vois-je? Aviez-vous mérité cela par l'admirable fidélité que vous m'avez gardée dans la compagnie conjugale, ou parce que vous aviez abandonné et démenti la félonie et la déloyauté de vos pères, de votre aïeul et bisaïeul? »

« Elle dit ces mots seulement, puis elle tomba dans la pamoison de la mort, de telle sorte qu'on ne pouvait les séparer l'un de l'autre. Ils étaient confondus dans le même sang.

« Quand les meurtriers eurent jeté dehors les deux cadavres, ces bêtes sauvages, saoulées de sang humain, se calmèrent.

« Adonc commença Guillaume à examiner le castel mieux qu'il n'avait encore fait, à juger de l'assise et de la force de la roche. Il songeait comment il pourrait accabler et épointer les Français et les Normands. Il mit la tête à une des fenêtres et appela les gens du pays; il leur

promit beaucoup de biens s'ils voulaient lui faire hommage, mais nul ne voulut venir à lui.

« Assiégé par les barons du Vexin, il offrit de se rendre, et demanda à faire un traité. Pour lui complaire, ils entrèrent dans son castel, mais en tel nombre qu'ils s'en rendirent maître au même instant. Ses complices furent précipités par les fenêtres et reçus d'en bas sur la pointe des lances. Quant à lui, on lui arracha le cœur pour le mettre au bout d'une perche. Les corps, attachés sur des claies et jetés dans la Seine, allèrent dire à Rouen quelle avait été la punition du traître (1). »

Trois siècles après cette lamentable scène, le comte de Warwick assiégeait dans la Roche-Guyon la fille de Jean Bureau, chambellan du roi de France. « Prêtez-moi serment, lui dit-il, et je vous laisserai vos terres, seigneuries et meubles. » — « Non, répondit la veuve de Guy VI de la Roche-Guyon, j'aime mieux tout perdre et m'en aller dénuée de tous biens, moi et mes enfants, que moi mettre ès-mains des ennemis mortels du royaume, et délaisser ainsi mon souverain seigneur et roi (2). »

Plus tard encore, la belle duchesse de Guercheville y faisait à Henri IV cette réponse si connue : « Je ne suis pas d'assez haut lieu pour être votre femme, et je suis de trop bonne maison pour être votre maîtresse. »

(1) Chronique de Saint-Denis, Historiens de France, t. XII, p. 160.

(2) Léon Gozlan, les Tourelles, ou Châteaux de France, Introd., p. 40-49.

On a commencé à écrire l'histoire des châteaux de France; que ne peut-on l'achever! Bien d'autres que celui de la Roche-Guyon glorifieraient par de beaux traits la mémoire de leurs nobles dames.

#### GALANTERIE IDÉALE.

Malgré l'influence d'une éducation chrétienne et des coutumes chevaleresques, une part trop large encore demeura aux passions d'une nature inculte et sauvage, et imprima un double caractère à la galanterie de nos pères. Idéale et grossière à la fois, elle se manifesta dans les actes et les monuments de l'époque des croisades avec des contrastes fortement prononcés.

La dévotion se mêla ouvertement à l'amour. On fit une alliance imaginaire de sentiments chevaleresques, religieux et passionnés. « Dieu, l'honneur et les dames, » ces trois cultes furent confondus en un seul, et désignés par l'expression la plus douce que le langage pouvait offrir : le *tiers-amour*.

C'est par suite de ces mœurs étranges que Guillaume de Poitiers ose remercier Dieu et sainte Julie de ses succès d'amour (1). On trouve dans les poètes que la sainte Vierge, sainte Marthe, et sainte Madeleine, sont ordinairement invoquées par les amants (2).

« Femme qui n'aime n'ira au ciel (3)! » s'écrie le poète.

(1) Hist. littér., t. XIII, p. 47.

(2) Capéfigue, Hist. de Philippe-Auguste, t. IV, p. 196.

(3) Millot, Hist. littér., t. II, p. 466.

« Femme, disait-on encore, qui a fait mourir de chagrin son ami ne verra jamais le paradis. »

Qui orguel mostre à son ami  
 Quand il od larmies quiert merci,  
 Ne doit à une fois morir,  
 Ains doit tosjors morant languir.

*Parthenopeus*, p. 67.

Ces quatre vers peuvent ainsi se traduire :

Qui montre orgueil à son ami  
 Quand il implore pitié avec larmes,  
 Ne doit pas mourir en une fois,  
 Mais doit languir d'une mort sans fin.

Aussi Mélior, dans le roman que nous venons de citer, se blâme-t-elle amèrement de sa cruauté.

« Dieu lui-même t'a formée de sa propre beauté, » dit Cabestaing à son amie.

Le langage d'Hugues de la Bachelerie est plus étrange encore :

« Oui, j'en jure par le saint Évangile, André de Paris, Floris, Tristan, ni Amélis, n'eurent jamais une passion aussi pure, aussi fidèle que la mienne. Depuis que je consacrai mon cœur à une dame, je ne récite jamais un *Pater* qu'avant d'ajouter *qui es in cælis*, mon esprit et mon cœur ne s'adressent à elle (1). »

Guiart, auteur d'un *Art d'aimer*, se propose de donner des règles de conduite pour trois grandes circonstances,

(1) Choix de poésies prov., Raynouard, t. III, et t. II, p. 542.

pour se faire une amie, l'aimer, et lui plaire. Il finira, dit-il, par montrer les vanités du monde et enseigner comment on doit servir Dieu (1).

Garnier de Montmorillon croit faire l'aumône la plus méritoire, en donnant à un pauvre les gants précieux que son amie lui a envoyés (2).

Au milieu de ce mélange d'amour profane et de pieuse dévotion, le culte affectueux de Marie, ce culte perpétué dans l'église romaine depuis la publication de l'Évangile, avec tant de grandeur, tant de magnificence et tant d'enthousiasme, semble encore prendre un nouvel essor.

Devant l'image de la Vierge, épouse et mère (3), fléchissent chaque jour les genoux des terribles chevaliers ; leurs mains homicides ne se lassent point de s'élever avec transport vers elle : c'est que la mère du Sauveur est plus près de l'humanité que son divin fils. Le nom du Seigneur inspire la crainte, le nom de la Vierge ranime l'espérance ; l'ineffable beauté de son doux visage encourage l'âme pénitente, et exalte l'âme pieuse : d'ailleurs si son front brille du reflet des sept étoiles, c'est qu'elle fut la plus chaste et la plus humble de toutes les filles d'Ève ; si des larmes coulent de ses yeux tandis qu'elle veille au pied de la croix, ce sont des larmes de pitié répandues sur nos fautes et nos malheurs. La reine

(1) Hist. littér., t. XVI.

(2) Orderic Vital, Collect. Guizot, t. III, p. 394.

(3) On l'appelait souvent Dame-Dieu.

des anges est aussi la reine des hommes, reine de miséricorde et de consolation :

Tu iez port de l'umain linage,  
 Tu iez li colons senz ameir  
 Qui porte au cheitiz lor message (1).

C'est-à-dire :

Tu es le port refuge de l'humanité,  
 Tu es la colombe sans fiel  
 Qui porte le message des captifs.

De cette dévotion affectueuse naissent une foule de travaux qui ont pour but principal d'honorer la Vierge. Ses autels et ses monastères se multiplient chaque jour. Plus que jamais les théologiens se plaisent à exalter son nom; les chroniqueurs en parent leurs légendes, les poètes le chantent dans leurs romans et l'invoquent jusque dans leurs fabliaux. La Vierge miséricordieuse est conjurée dans le péril des batailles et dans les orages de la mer, *stella maris*. . . . car il faut à ces pèlerins aventureux, à ces guerriers impitoyables du moyen-âge, une protectrice pleine d'innocence et de douceur. « Par la benoïste mère de Dieu! » s'écrient-ils à chaque instant. Ils savent tout ce qu'il y a de compassion dans le cœur d'une femme. . . . Saint Louis, exténué de fatigue et de maladie, au milieu des désastres de la première croisade, fut

(1) Ces vers de Rutebœuf (les IX joies de Notre-Dame), font allusion aux pigeons voyageurs qui portaient les lettres des pèlerins captifs. Voyez l'édition de Rutebœuf, par M. Jubinal, t. I.

porté à Damiette dans une petite maison et « déposé sur les genoux d'une bourgeoise de Paris qui se trouvait là. » Saint Louis, presque mourant dans les bras de cette femme compatissante, ne rappelle-t-il pas le Christ après la passion, sur les genoux de la mère de douleur (1)?

Parcourez les rimes de nos trouvères : la mémoire des saintes femmes invoquées par l'église, celle des vierges martyres, celle principalement de la reine des vierges et des anges, se retrouve partout; les miracles opérés par l'intervention de Marie sont décrits avec amour. Ici, c'est le chevalier qui « oyait messe, et notre dame était pour lui au tournoiment »; elle avait pris son armure et sa lance et combattu pour lui dans la lice, tandis qu'il récitait des *Ave* dans sa chapelle. Ailleurs, c'est un jeune varlet qui, dans l'enceinte du Colisée de Rome, quitte, pour s'exercer à la lutte, son vêtement et son anel d'or. Il passe le bijou au doigt d'une statue de femme, sans savoir ce que représente cette image; le doigt se plie. Après ses jeux, le varlet s'efforce en vain de reprendre son anel, le doigt de marbre ne s'étend plus et garde le dépôt. La Vierge apparaît la nuit suivante au jeune homme, et lui apprend qu'il l'a épousée; elle lui montre la bague de mariage donnée par lui dans le cirque. Dès lors le pauvre varlet n'ose penser à aucun autre engagement. Sa conscience timorée lui dit qu'il appartient à la Vierge; des années s'écoulent avant qu'il se croie affranchi de ses liens mystiques (2).

Ce qu'il y a de plus curieux, peut-être, dans cette

(1) Joinville, p. 542, et Michelet, Hist. de Fr., t. III.

(2) Méon, Fabliaux, t. II, p. 311.

légende, c'est de voir le moyen-âge, qui ne comprend rien aux monuments de l'antiquité, leur appliquer ses croyances. Les Romains avaient fait de même pour les dieux des Gaulois nos ancêtres.

La religion de nos pères idéalisait l'amour : la chevalerie, comme nous l'avons dit, tendait au même but. Elle voulait que l'homme de guerre fût fidèle à son amie, qu'il l'invoquât dans le combat et dans les fers, qu'il lui fît honneur de ses triomphes, et se vouât à la défense de sa réputation comme à celle de sa vie.

Thierri, comte de Soissons, en souvenir de sa captivité en Orient (1), traçait les vers qui suivent :

Bien m'a amours éprouvé en Surie  
 Et en Égypte où je fus mené pris :  
 Si que je fus en grand paour de ma vie  
 Et chacun jour cuidai bien estre occis,  
 Mais pour tout ce mon cuer ne s'est parti,  
 Ne desservé de ma douce ennemie ;  
 Ne en France pour ma grand' maladie,  
 Quand je cuidai de ma goutte mourir,  
 Ne se pouvait mon cuer d'elle partir.

Thibaud, le galant comte de Champagne, se comptait aussi dans un amoureux martyre. Sa *douce ennemie*, c'est Blanche, c'est la reine régente, princesse de Castille, qui devait avoir près de cinquante-six ans, dit-on, quand Thibaut en faisait encore la dame de ses pensées. Quel que fut alors l'âge de la reine, en examinant les faits de l'histoire du temps, il n'est guère

(1) Il fut pris au combat de Massoure, en 1250.



possible de nier qu'elle n'ait exercé sur le comte de Champagne un empire presque tyrannique (1). Blanche lui ordonnant de quitter la cour, il soupira, la guitare en main, ces vers connus :

Amour le veult et ma dame m'en prie  
 Que je m'en part : et je moult l'en merci  
 Quand par le gré ma dame m'en chasti ;  
 Meilleur raison n'y voi à ma partie.

Dont le sens nous paraît être :

Amour le veut (et madame me prie)  
 Que je m'éloigne : et je lui pardonne bien,  
 Quand il me châtie au gré de ma dame ;  
 Je ne vois pas de meilleure raison à mon départ.

Ces vers en rappellent deux autres de Bernard de Ventadour :

Pourtant tout me plaît  
 Quand d'elle me souvient.

Buridan obéissait à ce même esprit de galanterie chevaleresque, lorsqu'il s'écriait, comme nous l'avons vu, à Bovines, « que chacun se souviene de sa belle ! » Un chevalier du jeune Raymond qui combattait Amaury devant Marmande disait, en frappant sur les croisés : « Francs cavaliers, voilà un rude colps (coup) en l'honneur de ma dame (2). » Le caractère du nord, et celui du midi, se retrouvent dans ces deux mots : Simplicité romanesque d'une part, jactance et galanterie de l'autre.

(1) Voyez *Romancero français*, p. 168, note ; et Baugier, *Mémoires historiques de Champagne*.

(2) Capefigue, *Hist. de Philippe-Auguste*, t. IV, p. 121.

Dans la première croisade de saint Louis, les Sarrasins avaient assailli de leurs cris et de leurs coups le comte de Soissons. « Sénéchal, dit-il à Joinville, laissons braire cette canaille, et par la greffe Dieu, parlerons-nous encore vous et moi de cette journée devant les dames. » Quand Damiette fut prise par ces courtois chevaliers, « on logea les dames aux étages supérieurs; le roi et les princes demeurèrent dehors (1). »

La galanterie chevaleresque était même passée dans les lois : nous avons dit que les coutumes de Béarn ordonnaient « que la paix fût gardée en tout temps aux dames et à leur suite (2). »

S'il faut en croire les poètes, cette galanterie se trouva mise quelquefois à de rudes épreuves, et le dévouement du chevalier pouvait, ainsi qu'on le voit dans une ballade souvent citée, aller jusqu'au fanatisme :

« Trois chevaliers aimaient une dame, dit la ballade. La veille du tournoi elle leur envoya une de ses blanches camises (3) avec ces mots : « Celui qui m'aime n'aura pour combattre que cette chemise, son heaume, sa hache, son épée et son écu. » — Deux des chevaliers eurent peur; le troisième aimait la dame, il accepta.

« La prudence lui avait dit aussi les dangers qui

(1) Chronique de Reims, p. 202.

(2) Voyez t. I<sup>er</sup>, p. 222, et Histoire littéraire de France, t. XI.

(3) Ce mot a été traduit par *chemise*; mais je crois qu'il doit être pris dans un autre sens. *Camisia* veut dire aussi vêtement de dessus, *canzou*; c'était sans doute une sorte de chemisette portée sur la robe.

l'attendaient, mais l'amour lui avait dépeint tout ce qu'il pouvait obtenir. Plus de mille fois il baisa la chemise pendant la nuit.

« Au matin, les hérauts crièrent : « Lachiez ! lachiez ! » L'amoureux bachelier endossa la chemise, mit ses chausses et ses éperons, et se jeta au plus fort de la presse.

« Le sang coule sur lui de tous côtés, mais ceux qui ont le temps de l'apercevoir l'épargnent. Ce n'est pas là son compte ; il les provoque. Tant fut *fêru et tant fêrit*, qu'il demeura navré en cent endroits. Il ne peut plus se mouvoir ; son corps n'est qu'une plaie, mais il ne se sépare point de la chemise : le prix du tournoi est à lui.

« Après le tournoi, l'époux de la dame si aimée tint cour plénière ; largesses et grand festin, rien n'y manqua. L'amoureux chevalier eut alors sa revanche ; il pria la dame de se parer à son tour de la chemise.

« La dame accepta devant tout le monde le vêtement couvert du sang de son ami ; elle le baisa, et s'en revêtit. Ceux qui la virent en pleurèrent : on la crut folle. L'époux feignit de ne rien voir.

« Lequel des deux fut le plus brave, de la dame ou du chevalier ? (1) »

La galanterie des poètes n'était pas moins idéale, en apparence, que celle des chevaliers.

« Le présent d'un simple lacet, dit Pierre Vidal, que m'a donné la belle Raimbaud, me rend plus riche à mes

(1) Méon, Fabliaux, t. II.

propres yeux, que n'est le roi Richard avec Tours et Angers... Je suis son serf; elle peut me vendre, elle peut me donner (1). »

Rien ne leur coûte pour prouver l'étendue de leur amour. Un poète qui a un moment d'inconstance à se reprocher se punit lui-même. Il se fait arracher un ongle par un chirurgien et l'offre à sa belle offensée, en accompagnant d'une chanson son tribut expiatoire (2).

Bernard de Ventadour, tient le même langage que Pierre Vidal.

« O ma tendre amie! quand le doux zéphir souffle venant des lieux chéris que vous habitez, il me semble que je respire un parfum de paradis. Pourvu que je jouisse du charme de vos regards, du bonheur de vous contempler, je n'aspire pas à d'autres faveurs, je crois posséder le ciel même! (3) »

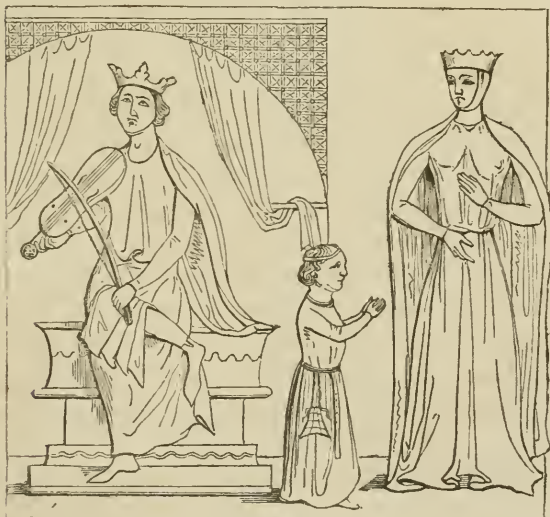
Dans ses vers, le poète faisait de la femme une divinité; dans la vie réelle, il était parvenu à l'ériger en souveraine, à lui dresser un trône sous l'ormel, et là, réunissant à ses pieds une cour nombreuse de sujets soumis, il lui demandait des arrêts sur les délicates matières de l'amour. La noble dame cherchant, comme Salomon, sa jurisprudence, non dans un code écrit, mais dans les inspirations spontanées de son cœur, tranchait les subtilités du sentiment par l'adresse de ses réponses, et chacun se retirait ou satisfait ou repentant.

(1) Choix de poésies des troubadours, Raynouard, t. II.

(2) Hist. littér. de France, t. XV, p. 449.

(3) Raynouard, Choix de poésies des troubadours, t. II., p. 84.

Dans les tournois il s'agissait d'éprouver quel était le plus brave, dans les *cours d'amour*, quel était le plus aimant. Dans l'un et l'autre les femmes étaient juges : elles présidaient, elles récompensaient. Une main blanche tenait le sceptre, distribuait les couronnes ; une voix douce louait ou blâmait. Heureuses d'échapper à la solitude des châteaux, les femmes couraient avidement à ces réunions, pour faire admirer leur beauté, et conquérir des hommages. Les hommes ne mettaient pas moins d'empressement à s'y rendre ; les poètes surtout y affluaient. Là, ils n'avaient pas à redouter le froissement des armes : chanter, deviser, baller, harper,



Un ménestrel couronne.

aux pieds de sa miséricordieuse amie, s'ébattre au fond des charmilles ou des bocages verts, agiter les questions amoureuses qui naissent des jeux mi-partis, et roucouler des lais passionnés à la lueur des flambeaux, oublier ainsi toutes les peines de la vie réelle, pour ne songer qu'à celles de l'amour, voilà quels étaient les passe-temps de ces cours galantes.

Et quand la voix du troubadour ou de la dame n'osait tout dire devant les indiscrets et les malins, les fleurs parlaient pour eux : les fleurs, brillante poésie de la nature, figuraient dans leur symbolique langage les secrètes pensées qu'ils craignaient d'exprimer. La giroflée de Mahon ou la fleur de cerisier au chapel, disait les tristes projets d'un voyage lointain : « Ayez de moi souvenance; ne m'oubliez mie. » Quand la bouche de l'amant avait exprimé un vœu, la jeune fille cherchait la paquerette sur l'herbe fraîche pour consulter l'oracle de ses feuilles d'argent, et en tressait une couronne : « J'y penserai. » Le basilic annonçait une rupture. Si elle ne cueillait qu'une rose unique, pure et blanche comme elle, c'était dire : « Je vous aime. » Un rameau vert d'aubépine, lié d'un ruban incarnat, permettait l'espérance, et le laurier témoignait de la félicité durable, mais la dent de lion valait un refus. On choisissait une fleur suave et droite sur sa tige, pour exprimer noblesse de l'âme et désintéressement, et l'on empruntait à l'iris ou *fleur de glai* qu'on croit être le lis des vallées, son calice élégant, son doux parfum, et sa couleur azurée (1).

(1) Roquefort, État de la poésie française, p. 186.

Veux-t-on connaître quelques unes des graves questions qui se débattaient dans les cours d'amour ?

— Lequel est le plus heureux d'une femme âgée qui devient l'amie d'un jeune homme, ou d'un vieillard qui a une jeune amie ?

— Qu'y a-t-il de plus doux à aimer : une dame ou une demoiselle ?

— Qui fera davantage pour sa mie : celui qui a, ou celui qui espère ?

Marie de Ventadour, muse de la langue d'oc, demande à Guy d'Abrissel s'il doit y avoir égalité parfaite de droits et de services entre l'amant et l'amante. Guy est pour la doctrine de l'égalité :

*En dos amis non deu aver major.*

De deux amis, l'un ne doit pas être au dessus de l'autre.

Mais la dame ne juge pas ainsi :

« Ils disent tous quand ils prient à nos genoux, les mains jointes : Dame, consentez à ce que je vous serve humblement ; et quand nous consentons, le serviteur veut être notre égal ! trahison ! (1) »

Et ne croyez pas que ces sentences soient de vaines paroles. Rien de plus sérieux ; elles restent sans appel : personne n'oserait s'y soustraire.

En Provence, ces tribunaux s'organisèrent solennellement : c'est là qu'ils reçurent le nom de cours d'amour (2). En Picardie, on leur donna celui de *plaidis*

(1) Raynouard, Recherches sur la langue romane, t. IV, p. 28.

(2) On trouve dans Nostradamus la liste de quelques pré-

*sous l'ormel*. Le nord de la France dût cette institution à une comtesse de Flandre de la maison d'Anjou (1134), et à la comtesse de Champagne, fille d'Éléonore d'Aquitaine, qui présida elle-même des cours d'amour (1). Dans ces contrées elles commencèrent au mois de mai. L'empereur Frédéric, le roi Richard, et le dauphin d'Auvergne, plusieurs comtes de Provence remplirent, dans le midi, les fonctions de *princes d'amour* (2).

Mais le plus beau temps de ces réunions fut au quatorzième siècle, pendant le séjour des papes à Avignon. Plus tard encore, de graves esprits recueillirent soigneusement les arrêts de leur législation sentimentale. Martial d'Auvergne et Benoist de Court, l'un notaire, l'autre jurisconsulte, les présidents Fauchet et Roland, les appuyèrent de commentaires renforcés de toutes les autorités profanes et sacrées.

sidentes de ces assemblées. La dame de Gascogne, Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, la reine Éléonore, la comtesse de Champagne, la comtesse de Flandre, les dames de Pierre-feu et de Romanin.

L'assemblée de Romanin se composait de Stéphanète de Gaucelme, dame du lieu ; la marquise de Malespina, la dame de Saluces, la dame de Baulx, Laurence de Saint-Laurent, Hugone de Sabran, la comtesse de Forcalquier ; Hélène, dame de Monparon, Isabelle de Borilhons, Ursine d'Ursières, la dame de Montpellier, Aloete de Meholon, Elyse de Meyrargues.

(1) Legrand d'Aussy, Préface, p. 22-25 et Villaret ; Hist. de France, t. XII, p. 97.

(2) Michelet, Hist. de France, t. III, p. 465.



## GALANTERIE GROSSIÈRE : RESTES DE LA BARBARIE.

Nous avons vu ce qu'il y avait de brillant dans la galanterie de nos pères : c'est le beau côté de la médaille ; au revers on trouve encore la rouille des temps barbares.

En effet, la galanterie chevaleresque n'est pas toujours respectueuse et humblement agenouillée aux pieds des dames, sa voix n'est pas toujours si douce, si modeste, si suppliante. Là elle osait à peine effleurer du doigt le bord d'une robe de samit et d'hermine ; on la croyait l'humble esclave de la beauté, satisfaite par un seul mot, ravie par le don d'une fleur, prête à courir au delà des mers, à escalader les donjons, à donner son sang et sa vie, dans l'espérance d'un regard, à se consumer d'amour, rien que pour déposer une seule fois un seul baiser sur un gant parfumé, rien que pour mettre un seul jour sur son casque l'écharpe dorée qui étreignait une taille élancée, ou les tresses blondes et soyeuses qui se jouaient sur une épaule d'ivoire. Ici la galanterie se dresse impérieuse ou arrogante ; elle provoque, elle raille, elle ment, elle abonde en propos abjects, en images révoltantes ; elle rit d'un rire infernal, elle se ressent encore de la débauche romaine, des violences de la conquête, et de la vie sauvage dans les forêts féodales ; sa voix devient rauque, sa parole est sans pudeur, ses contes sont lascifs, ses poésies grossières ; beau maintien, discret langage, courtoisie et loyauté ont pris la fuite ; plus de respect pour la femme,

plus de ménagement pour le prêtre ; l'intrigue et le vice se font jour, l'astuce gauloise leur vient en aide, et la rudesse des premiers Francs reparaît dans l'insolence et la débauche.

Dans le palais de nos rois, dans la cour des hauts-barons, les femmes sont publiquement traitées avec délicatesse ; on y voit poindre ces formes polies que nos révolutions sociales n'ont pu détruire entièrement parmi nous. Mais dans les campagnes, au fond des provinces reculées, elles restent les premières servantes de leurs rustiques époux.

A table elles les servent, comme les femmes de nos laboureurs les servent encore dans certaines parties de la France, demeurant respectueusement debout, ou s'asseyant silencieusement à quelques pas de celui qui est appelé chef de la famille, qui en est le défenseur et le nourricier. Au départ et à l'arrivée, elles leur tiennent l'étrier, comme chose due au chevalier, à l'homme de guerre, à l'homme bardé et cuirassé qui en vaut dix autres, qui est l'orgueil et la sécurité du fief. Là, dans la vie réelle, l'homme se réserve le premier rang, parce qu'il est utile et fort. Si dans les cours d'amour et les tournois il s'agenouille devant la femme, si la force cède à la grâce, si l'épée s'incline devant le fuseau, si la vie matérielle se cache devant la vie poétique, dès que le beffroi ou le cor sonnent l'alarme, le chevalier se relève, sa voix d'airain tonne dans les cours du château, il demande ses armes, il appelle les dangers, il convoite le pillage, et ses penchants comprimés se dévoilent. Plus d'invocations poétiques, plus d'hommages, plus de ser-

vitude amoureuse. La guerre et le sang, rapine et débauche : le loup a jeté la peau de l'agneau, le paladin est disparu, le Gaulois pillard, le Franc féroce, ont pris sa place.

Aussi l'on peut dire que généralement le respect pour les femmes était encore plus extérieur que réel. Pendant que la galanterie s'introduisait dans les manières, la brutalité restait au fond des caractères.

On découvre cette grossièreté dans les écrits et les paroles, aussi bien que dans les actions de cette première partie des temps chevaleresques.

Un clerc du douzième siècle, en racontant que le roi d'Égypte ordonna de noyer les mâles et d'épargner les filles, se hâte d'ajouter que « le démon a toujours témoigné de la préférence pour le sexe féminin (1). »

Voilà qui est peu poli, et l'on peut y voir le propos d'un pédant qui a peut-être voulu rendre le beau sexe responsable de ses propres faiblesses ; mais le roi de France, Louis VII, n'est guère plus galant :

« Effrayé que nous étions, dit-il, de la multitude de nos filles (2), nous souhaitons ardemment que Dieu nous accordât des enfants d'un sexe meilleur... » Et il assure une concession annuelle de trois muids de froment à celui qui a été chargé de lui annoncer la naissance de son fils.

Nous avons parlé du droit légal que le mari avait de battre sa femme. Dans la plupart des diocèses, les fem-

(1) P. de Riga, Hist. littér., t. XVII, p. 33.

(2) *Territi multitudine filiarum*, Historiens de France, t. XV.

mes battaient au contraire leurs maris le second jour de Pâques (1), qui était alors le second jour de l'année ; elles étaient battues par eux le lendemain.

Ceci n'était qu'une fiction, mais la fiction est le miroir des mœurs. Dans les romans on voit des filles de rois vigoureusement battues par leurs maris, qui se servent en cette occasion de la courroie qu'elles portent comme ceinture.

S'il faut en croire la merveilleuse chronique de Chauvigny, un seigneur de cette maison qui mérita le surnom de *Preux des Preux*, s'oublia jusqu'à injurier et battre une femme, et quelle femme ! la reine d'Angleterre.

« Chauvigny avait renversé Saladin au milieu d'une bataille. Blessé au talon par un page du sultan qui secourait son maître, Chauvigny resta boiteux. Un jour qu'il passait devant la reine d'Angleterre, cette princesse se leva, mais en même temps elle se moqua de lui. Chauvigny était aussi fier que brave. Il s'oublia, haussa la main, « et la frappa tellement que le sang coula. » Richard aurait voulu l'écraser ; mais on ne venait pas facilement à bout de ce Chauvigny, qui descendait des montagnes avec une raideur incomparable, chassant les mécréants comme on ferait d'une nuée d'oiseaux, en criant : « *Chauvigny, chevaliers pleuvent !* »... et les ennemis croyaient que Chauvigny et ses gens descendaient du ciel. »

« Menacé par la fureur du roi Richard, il se tint longtemps à l'écart, puis se revêtit des armes du comte de

(1) J. Beleth, Hist. littér. de Fr., t. XIV (vers 1180).

Flandre et vainquit encore Saladin dans un combat singulier. Alors il obtint son pardon (1). »

Pour admettre sérieusement un si beau conte, il faudrait croire à trois impossibilités : à la clémence de Richard après l'attentat injurieux que Chauvigny avait commis, au goût du musulman Saladin pour les combats singuliers, et à l'obligeante crédulité de ses troupes qui auraient compris le cri de guerre des chevaliers français, et auraient vu dans ses gens d'armes ni plus ni moins que des guerriers de la milice céleste ; mais alors la foi des chroniqueurs était robuste, et ils pouvaient compter sur celle de leurs contemporains.

Revenons aux réalités de l'histoire. Philippe-Auguste, grand amateur des romans et de la chevalerie, traita cependant fort mal sa première femme, la danoise Ingerburge, qui n'avait, peut-être, d'autre défaut que de ne pas savoir parler français, et d'être un peu gauche. Il se sauva du lit nuptial comme s'il y avait trouvé un monstre ; il ne voulut plus entendre parler d'elle, il la laissa errer de couvent en couvent, misérable, abandonnée, et il mit en sa place Agnès de Méranie. Agnès et Philippe s'aimèrent jusqu'à braver toutes les menaces du pape, tous les reproches des évêques ; mais il fallut enfin se séparer. Agnès accoucha d'un fils qu'elle appella *Tristan*, parce qu'il était né dans les pleurs (2). *Tristan* ! nom de mauvais augure, que la douce Marguerite de Provence donna aussi à l'enfant qu'elle mit au monde

(1) La Gogue, ch. 27, cité par La Thaumassière, Hist. du Berry, p. 515 à 558.

(2) Capefigue, Hist. de Philippe-Auguste, p. 156.

au milieu des calamités de la croisade. Le petit Tristan d'Agnès et celui de Marguerite n'eurent qu'une vie bien courte : pauvres plantes, écloses par hasard dans le terrain de la douleur, la sève leur manqua, elles se fanèrent, et ne laissèrent à l'histoire que le souvenir innocent de leur nom.

A côté de cette rudesse de mœurs, que les usages de la galanterie chevaleresque n'avaient pu adoucir entièrement, on trouve aussi de fréquents témoignages de corruption et de coquetterie fort peu déguisée. Les regrets des poètes, leurs récits et leurs propres actions, ne laissent aucun doute à cet égard ; ils pleurent sur la galanterie profanée et sur un âge d'or qui n'est plus :

Morte est amor, et mort cil qui amoient.

*Quenes de Bethune* (1).

. . . . On n'aime plus comme jadis, on n'est plus belle comme autrefois ! refrain de tous ceux qui n'ont plus que des souvenirs et des regrets.

« J'ai vu le temps, dit Hugues Brunet.(2), qu'un cordonnet, un anneau, un gant, payaient un amant des signes, des témoignages, des protestations d'amour, des couplets, et des vers d'une année entière ; aujourd'hui tout est perdu si l'on n'obtient pas sur-le-champ ce qu'on veut ».

Le dialogue ironique du fabliau d'Huéline et d'Ai-

(1) Paulin Paris, *Romancero français*, p. 87.

(2) Mort en 1222.

glantine, nous montre en effet que les chevaliers ne se contentaient pas toujours du simple témoignage d'un amour délicat, et que leur dévouement pouvait être fort intéressé.

Huéline, qui aime un chevalier, s'efforce de relever ses qualités. Elle raille sa compagne sur son attachement pour un clerc :

« Votre ami ne quitte point son bréviaire; quand le  
 « mien va tournoyer, le vôtre va lire son psautier;  
 « quand l'un frappe son ennemi, l'autre donne l'absolu-  
 « tion. Quand mon ami pense que je le regarde, il ose  
 « tout entreprendre; s'il rencontre un chevalier qui  
 « veuille combattre avec lui, il lui porte de tels coups  
 « qu'écu ni haubert ne l'empêchent point de mettre  
 « son gonfanon par le corps de son adversaire; ensuite  
 « il saisit son cheval par la bride, appelle le plus aimé  
 « de ses écuyers, et lui dit : « Prend ce destrier, et  
 « sans plus tarder va le présenter à mon amie; je l'ai  
 « conquis par chevalerie. »

« Dame Aiglantine, mon ami fait tout cela pour moi;  
 « mais le vôtre, on ne l'aperçoit jamais qu'il ne soit  
 « rasé et tondu. Il ne sort point s'il n'espère rencon-  
 « trer un convoi; quand il voit passer une bière, alors  
 « il est sûr de son souper; il aime mieux un mort que  
 « quatre vivants, et il voudrait nous voir tous occis... »

Aiglantine prétend que son jeune clerc est plus instruit en fait de courtoisie que le chevalier d'Huéline :

« Si vous m'avez fait *tenson* (1), répond-t-elle, il faut

(1) *Tenson*, controverse dialoguée, en vers, sur quelque question galante.

« que vous écoutiez ma défense. Vous vous vantez d'un  
 « attachement qui vous conduira à déshonneur. Mon  
 « ami est bien courtois, bien appris d'amour et de toutes  
 « les lois ; le vôtre est pauvre, il porte ses gages à la  
 « taverne, et quand il va aux tournois, il cherche à  
 « vous emprunter de l'argent pour s'équiper. Au be-  
 « soin, il vous demandera surcot, mantel ou peliçon :  
 « vous les lui prêtez, il le faut bien, mais vous savez  
 « que vous ne les reverrez plus, etc. »

« Les plaideuses conviennent de s'en rapporter au ju-  
 gement d'un seigneur. Dame Aiglantine, ses beaux che-  
 veux détressés et flottant sur ses épaules à cause de la  
 chaleur, monte sur sa mule blanche qui la porte dou-  
 cement à l'amble. La mule a un frein doré fait en  
 Egypte par le *more*, les rênes sont d'or battu et de fils  
 de soie bien tissus, la selle ornée d'émeraudes, la couver-  
 ture de soie garnie d'anneaux d'argent, les étriers d'or  
 niellé. Huéline n'est pas moins bien accoutrée. Les voilà  
 dans un palais enchanté, enclos de fleurs de lis, avec pou-  
 tres de cristal, palerons (ferrures) (1) de garingal, chevrons  
 de gingembre, fustes (lattes) de cyprès, antraveures de  
 canelle, couvertures de baume, et compas de réglisse  
 apportée d'outre Grèce (2). »

Ce fabliau appartient à la poésie du nord ; celle du  
 midi fourmille de traits d'intrigue, pareils à celui que  
 nous allons citer :

La belle Esmengarde avait consenti à se donner corps

(1) *Palerie*, serrurerie. Voyez Roquefort.

(2) Méon, Fabliaux, t. II, p. 561.



et biens au poète Miraval, dont la femme faisait aussi des vers. Miraval, fou d'amour, appelle sa moitié, lui annonce que c'est assez d'un poète dans la maison, et l'exile du toit conjugal. La délaissée écrit au plus vite à son ami, car ces belles châtelaines du midi ne s'en faisaient faute, et la femme du poète avait un ami. Bremond, cet ami, arrive bien accompagné. Au moment de monter à cheval, l'épouse dédaignée avertit son mari que Bremond veut bien l'épouser et qu'elle n'attend de Miraval qu'une parole de consentement ; le troubadour ne se fait pas prier, il lui rend l'anneau nuptial, et s'en va trouver Esmengarde. Esmengarde charge Miraval des préparatifs de leurs noces fort prochaines ; mais pendant qu'il s'en occupe, elle donne sa main à Olivier de Saissac, et rit de la mésaventure du troubadour demeuré sans maîtresse et sans femme (1).

On peut remarquer dans l'histoire du poète Miraval, que si l'amour vrai, l'amour délicat, est méconnu, la faute n'en est pas seulement aux hommes. Les filles d'Ève, anges déchus comme leurs frères, n'ont pas effleuré les eaux mortes du siècle, sans qu'un peu de fange soit resté au bord de leurs ailes.

C'est ce qui fait dire à un poète :

Par Diu ! je tienc à folie  
 D'essaier ne d'esprouver  
 De sa femme, ne s'amie,  
 Tant com on la velt amer.

(1) Hist. littér. de France, t. XVII, p. 470.

Si s'en doit-on bien garder  
 D'enquerre par jalousie  
 Chou c'on n'i volroit trouver.

*Roman de la Violette.*

Ce passage signifie :

Par Dieu ! je tiens à folie  
 D'essayer ou d'éprouver  
 Sa femme ou sa belle amie,  
 Tant qu'on la veut aimer.  
 Aussi se doit-on garder  
 De rechercher par jalousie  
 Ce qu'on ne voudrait pas trouver.

Un autre moins charitable encore parle de celles

Qui deus et deus s'entr'accompaignent  
 Qui s'abelissent, qui se paignent,  
 Qui se fardelleut et qui s'oignent,  
 Qui s'ascement et qui se joignent,  
 Envolepent et enpipodent,  
 Qui s'emmusellent, chiffilent, godent  
 As chevaliers aval cels sales.

*Méon, Fabliaux, t. II, p. 39.*

On peut ainsi traduire ces vers :

Qui s'entr'accompagnent deux à deux  
 Qui se parent, qui se peignent,  
 Qui se fardent et se parfument,  
 Qui s'assemblent, se joignent,  
 Se groupent et crient,  
 Qui s'embrassent, sifflent, se réjouissent  
 Avec les chevaliers au fond des salles.

Enfin l'auteur d'Eracles conclut ainsi une tirade satirique :

Car femme est el commencement  
 Courtoise et sage, coie et simple,  
 Ne pert pas k'a desous sa guimpe (1).

C'est-à-dire :

Car la femme est au commencement  
 Courtoise et sage, paisible et simple,  
 Ce qu'elle a dessous sa guimpe ne parait pas.

Un chroniqueur assez morose développe encore les mêmes idées : il se plaint de ce que les jeunes filles ont secoué la surveillance des femmes âgées, et de ce que « dans toutes leurs manières on ne remarque plus qu'une folle gaiété, on n'entend plus d'elles que des plaisanteries, on ne voit plus que des roulements d'yeux, et du babil; leur démarche est étourdie, toutes leurs habitudes n'ont rien que de répréhensible. Leurs vêtements sont bien loin de l'ancienne simplicité : des manches larges, des tuniques étroites, des souliers dont la pointe se recourbe à la mode de Cordoue; tout enfin nous montre évidemment l'oubli de la décence. Une femme se croit au comble du malheur quand elle passe pour n'avoir point d'amant, et c'est pour chacune un titre de noblesse et de gloire, dont elle est fière, que de compter un grand nombre de tels courtisans. »

Cependant au milieu de mœurs si étranges, on ne trouve aucune femme qu'on puisse comparer à cette

(1) Eracles, par Gautier d'Arras, édit. de M. Massemann, p. 267.

Isabelle d'Angoulême, comtesse de la Marche, qui fut enlevée à son premier mari, Lusignan-le-Barbu, par le roi Jean-sans-Terre, qui, devenue vieille, se fit sorcière et empoisonneuse, prépara un breuvage mortel pour le roi Louis IX, et se voyant découverte, « ne pouvant plus faire à sa volonté, déchira sa guimpe et ses cheveux et aussi fut longuement malade de despit (1). »

Celles qui cherchent à plaire et ne veulent pas décourager, créatures aimantes ou adroites, légères ou compatissantes, se rencontrent assez souvent dans ce monde chevaleresque déjà si loin de nous ; elles y paraissent avec une coquetterie naïve ou une débouffanteté un peu malicieuse.

Tel fut le caractère de Guillemette de Benaquès, dont Savaric de Mauléon, Geoffroy Faidit, et Hugues de Bachelerie étaient amoureux. Réunis à la même table auprès d'elle, chacun, *in petto*, se croyait le seul favorisé. A Faidit, assis en face d'elle, Guillemette lance un regard amoureux ; à Bachelerie elle serre la main ; à Savaric elle presse le pied en soupirant. Les indiscrets se confièrent mutuellement leur succès, et ils se disputèrent à qui était le mieux traité. Faidit soutenait que les yeux sont messagers de l'amour, que le mouvement du pied peut n'être qu'une méprise ; Bachelerie prétendit qu'il y avait plus de sincérité dans le serrement de main ; Savaric réclama pour le geste du pied : rien ne lui paraissait plus discret et plus doux. Il avait le droit de citer en sa faveur un moyen d'exprimer

(1) Capefigue, Hist. constitutionnelle, t. 1, p. 255.

l'amour dont on usait déjà au temps de la belle Euriant :

Le pié li marches maintes fois (1).

La question ne fut jamais résolue entre les trois amants, et ils s'en consolèrent parce qu'elle leur fournit le sujet d'un *tenson* (2).

Constance, sœur du duc de Bretagne, devait épouser le roi d'Écosse; sa mère l'exigeait. Mais elle se souciait peu de la couronne d'Écosse : elle aimait le roi des lis, ce beau Florus qu'Éléonore traita si mal. Elle voulait s'en faire épouser; comment y parvenir? Le plus court moyen, c'était de le lui dire, sans toutefois en avoir l'air. En conséquence elle lui adressa ces lignes :

« A Louis, excellent et respectable roi de France, Constance, fille d'Alain, comte des Bretons, salut et perdurable amitié!

« J'ai désir que votre dignité ait à connoître que jà long-temps ai souvenance de vous, et pour ce que divers présents à cause d'amour me ont par plusieurs été offerts, jamais n'en acceptai aucun. Ainçois se il plaisoit à vostre libéralité despécher à moy qui *t'aime* plus que ne saurois dire, legier soubvenir d'amour, soict anneau, soict autre gentille chose, l'estimerois plus que le grand univers. Merci à vous d'avoir avec tant d'honneur reçu mien envoyé, et veuille le Dieu servateur que en mes terres existe chose que plaise à vous posséder, soict éper-

(1) Roman de la Violette, viij, notes.

(2) Raynouard, Choix de poésies, t. II, p. 199.

vier, soict chien, soict cheval, et vous prie ne pas différer me le faire à savoir, vous servant du porteur de la présente. Or, ayez en persuasion que si fortune n'avoit a desdain m'octroyer un de ses sous-riz aimeroys mieux offrir ma main à quelqu'un des *tiens*, tant humble soict-il de bien et grandeur, que royne d'Ecosse devenir, et le prouveray par l'événement. Or doncques, lors reviendra le comte Conan, mon frère, des contrées d'Angleterre, me rendrai à Saint-Denys, à l'intention d'y faire mes dévotions et aussi de jouir de votre présence. Soyez le bien portant, si vous voulez que ma santé soict bonne (1). »

AMOURS CÉLÈBRES AU TEMPS DES CROISADES.

Cette esquisse de la physionomie des passions au moyen-âge, resterait trop imparfaite, si nous ne cherchions encore dans les poètes et les chroniqueurs quelques histoires romanesques qui puissent servir de résumé à tout ce que nous avons recueilli.

C'est Geoffroy Rudel que nous interrogeons le premier. Pétrarque a dit de lui :

*Giaufre Rudel che usò la vela et il remo  
A cercar la sua morte.*

(1) L'original de la lettre est rapporté par Duchesne, t. IV, p. 721, et Historiens de France, t. XVI, p. 25. Cette traduction où l'apparence du vieux langage est assez heureusement reproduite, est de M. de Roujoux, Hist. de Bretagne, t. II, p. 426, notes.

Rudel jouissait paisiblement de ses lauriers poétiques, lorsque des pèlerins arrivés de l'Orient peignirent devant lui la beauté et les grâces merveilleuses de la comtesse de Tripoli (1). Sur ce récit, il en devint amoureux, et lui envoya des vers passionnés ; bientôt il suivit sa muse. Il prit le bourdon et la pannetière, et se dirigea en la compagnie de son ami Bertrand d'Alamannon vers le rivage de la mer, où, suivant l'usage, il orna son vêtement des coquillages du pèlerin ; il s'arrêta peu, l'amour le pressait. Un esquif en route pour l'Orient les prit à bord l'un et l'autre, et les voilà tous deux affrontant la furie des vents, et ballottés par d'horribles tempêtes. Rudel tomba malade à en mourir ; on le crut même trépassé ; on voulait le donner en pâture aux poissons de l'abîme. Le vaisseau aborda enfin au rivage de Syrie. Alamannon courut avertir la belle comtesse de Tripoli ; le poète conservait encore pour elle un souffle de vie.

Touchée d'une si belle passion, la noble dame se fit porter à l'instant sur le vaisseau qui avait amené Rudel. Elle parla au poète, elle lui prit la main. Le troubadour souhaita de vivre ; mais c'était trop de bonheur pour lui : il expira de ravissement et de faiblesse dans les bras de celle qu'il avait aimée sans la connaître.

La comtesse fit placer les restes de son ami dans un tombeau de porphyre, avec une inscription composée par elle-même en langue arabe. Bertrand, après lui avoir offert les poésies de Rudel écrites en lettres d'or, retourna en Europe, comblé de ses présents. Mais la belle

(1) Dans la seconde moitié du douzième siècle.

comtesse, qui ne pouvait se consoler d'avoir connu et pleuré le même jour celui qui l'avait tant aimée, se sentit atteinte d'une tristesse incurable, et voulut finir ses jours dans un couvent.

C'est aussi en Palestine, dans cette contrée si féconde alors en merveilleuses aventures, qu'Orderic Vital place l'histoire de Bohémond (1) et de Mélaz, fille de Daliman.

« On sait, dit M. Michaud, que Bohémond vint en France, et qu'il raconta ses exploits et ses malheurs dans les assemblées des grands et des princes. Il est probable que pour exciter davantage l'enthousiasme de ses auditeurs, qu'il espérait entraîner avec lui en Orient, il exagéra ce qui lui était arrivé, et qu'il mêla au récit de sa captivité des circonstances romanesques qui devaient influencer sur l'esprit de ses chevaliers. »

On ne voit pas toujours nettement, dans nos vieilles chroniques, où s'arrête la vérité, où commence le mensonge, mais comme leurs récits sont ordinairement empreints d'une sorte de vérité relative qui dénote une plume contemporaine, ces histoires portent la couleur du temps et nous peignent fidèlement les mœurs du passé.

« Le fils de Robert Guiscard, le fameux Marc Bohémond, était en Syrie, guerroyant contre les infidèles. Les Turcs avaient éprouvé ce que valaient son bras et son épée ; ils l'appelaient « le petit Dieu des Chrétiens. »

(1) Bohémond, duc d'Antioche, ce chef de la première croisade, dont Anne Comnène a tracé le portrait. Voyez le chapitre des *Croisades*.



« De peur, il n'en avait pas ; et son courage le menait si loin qu'ayant attaqué l'émir Daliman, il fut pris et enchaîné. Avec lui furent aussi faits prisonniers Richard de la Principauté, et quelques autres preux chevaliers. Les voilà donc tous mis à l'étroit, et gardés de près. Mourir ou renier Dieu, il ne leur restait que ces deux moyens de sortir des mains des mécréants.

« La fille de l'émir avait depuis long-temps ouï raconter des merveilles de la valeur française : elle voulut la mettre à l'épreuve.

« Un jour elle parut subitement devant les prisonniers : « Voulez-vous secourir mon père contre Soliman, « leur dit-elle, et promettre de revenir ici après le combat ? De l'honneur et du courage : la liberté sera « votre récompense... »

« Les chevaliers acceptèrent. Ils coururent au combat, Soliman fut vaincu. Les chevaliers avaient promis de revenir ; ils revinrent.

« Déjà le geôlier leur représentait leurs fers, mais leur complaisance avait ses bornes. Au lieu de se laisser enchaîner, ils enchaînèrent leurs gardes, s'emparèrent sans bruit de la tour principale qui touchait au palais de l'émir, et, conduits par leur protectrice devenue leur amie, ils prirent connaissance des riches trésors que la tour recélait.

« Le lendemain même de cet événement, la belle Mélaz se présenta devant son père : « Salut, heureux vainqueur ! lui dit-elle. » Mais malgré les précautions des Français, l'émir savait déjà leur entreprise : — « Tais-toi, misérable courtisane ! lui cria-t-il, je ne me

« soucie de tes flatteries. Par Mahomet ! je te ferai mourir demain, toi et tes amours. »

« Tremblante et pâle, elle courut avertir les Français. O mes amis, leur dit-elle, si mon père s'irrite contre moi qui vous aime comme mon cœur (*sicut cor meum*), vous me défendrez ! »

« Secondé par ses compagnons de captivité, Bohémond cerna le palais de l'émir et ne laissa entrer pendant quinze jours que les femmes, les esclaves, les eunuques et les aliments.

« Le quinzième jour, l'émir se lassa du blocus ; il promit à Bohémond la paix, la liberté, et la main de sa fille. Mais celle-ci connaissait son père, elle suggéra aux Français l'idée de demander des renforts à Antioche, où Tancredé était alors. Tancredé ayant rassemblé une troupe de chevaliers, les envoya à ses compagnons ainsi que quelques prisonniers Turcs, et la fille de Cassien, émire d'Antioche. Avec ce renfort, ces otages, et son éloquence, Bohémond obtint tout ce qu'il désirait. Le mécréant permit ce qu'il ne pouvait empêcher, et les Français partirent. La belle MélaZ les accompagna suivie d'eunuques et de valets. Son père, qui avait voulu les escorter en personne, revint séchant de tristesse, parce qu'il n'avait pu leur faire aucun mal.

« Bohémond, rendu à la liberté, envoya en France Richard de la Principauté, muni de chaînes d'argent qu'il vouait à saint Léonard. Il lui restait encore un autre vœu à acquitter ; mais s'il n'avait osé être ingrat envers le ciel, il le fut envers l'amour. Il déclara, en pleine assemblée, à MélaZ, cette fille de l'émir, qu'il appelait sa

*douce amie*, que sa vie d'aventure et de combat ne lui permettait pas de songer au mariage, et il lui offrit en dédommagement la main d'un de ses compagnons d'armes. Mélaz fut obéissante jusqu'à la fin; elle accepta ce que Bohémond lui offrait. Les principaux du pays firent les fonctions de sénéchaux aux noces du chevalier et de la Sarrasine (1). »

Si nous abandonnons maintenant la vie romanesque et poétique, pour interroger les feux secrets du cloître, pour y chercher les vestiges d'un amour voilé par l'étude et la religion, aussitôt les noms d'Héloïse et d'Abélard se présentent à nous.

Reproduire tous les détails de leur vie serait méconnaître les bornes naturelles de cet ouvrage; nous ne devons recueillir ici que ce qui peut exprimer le véritable caractère d'une passion devenue si célèbre (2).

Abélard entend parler d'Héloïse comme d'un prodige de science et de grâce (3). Cette jeune fille « n'était pas au dernier rang par sa beauté, elle n'avait pas d'égale en savoir (4). »

(1) Collection Guizot, t. XXVIII, p. 119, et Michaud, Bibliothèque des croisades, 1<sup>re</sup> partie, p. 318.

(2) Il existe diverses traductions plus ou moins complètes des lettres d'Héloïse, sans compter les imitations de Pope et de Colardeau. Les ouvrages de Thurlot, de M. Villenave et de M. Oddoul, auxquels nous avons fait plusieurs emprunts, ont été précédés par quelques autres d'une date plus ancienne.

(3) Vers 1118.

(4) *Per faciem non infima.*

« Quand le monde, disait d'elle Pierre-le-Vénérable, « donne le spectacle d'une déplorable apathie pour les « études, quand la sagesse ne sait plus où poser le pied, « je ne dirai pas chez le sexe féminin, d'où elle paraît « entièrement bannie, mais dans l'esprit même des « hommes, vous, par l'éclat et la profondeur de vos « études, vous vous êtes élevée au dessus de toutes les « femmes, et à peine trouverait-on quelques hommes « qui vous aient surpassée ! »

Nièce d'un chanoine de la cathédrale de Paris, nommé Fulbert, il était resté pourtant sur la naissance d'Héloïse un voile mystérieux que l'on a essayé de soulever en disant, les uns, qu'elle était fille d'un clerc nommé Icon, les autres, qu'elle devait le jour à Fulbert même, et qu'elle était alliée aux Montmorency.

« Abélard fut chargé de développer les heureuses dispositions d'Héloïse. Fulbert le logea dans sa propre maison, lui donna l'autorité d'un maître, et la liberté d'un ami. Le goût de l'étude fit bientôt place à une passion plus dangereuse. »

L'amour d'Héloïse n'était plus un mystère, et cependant Abélard hésitait à s'unir à elle par un lien indissoluble. Héloïse elle-même redoutait pour lui les inconvénients d'un genre de vie qui lui semblait peu favorable aux travaux de l'esprit. « Quel rapport, lui disait-elle, « peut-il y avoir entre les écoles et le tracas des do- « mestiques, entre les pupitres et les berceaux, les li- « vres ou les tablettes et les quenouilles, les styles ou « les plumes et les fuseaux ? Est-il un homme, livré aux « méditations philosophiques et religieuses, qui puisse

« supporter les vagissements d'un enfant, les niaiseries  
« des nourrices qui le consolent, le désordre et l'agi-  
« tation des valets et des suivantes qui composent la  
« maison? »

Mais les jours d'oubli ont leur réveil. La jalousie des rivaux du jeune docteur, l'orgueil offensé de Fulbert, faisaient déjà prévoir quelque catastrophe. Abélard, pour éloigner l'orage, consentit à épouser secrètement Héloïse.

Tous deux avaient passé dans une église une nuit entière à célébrer les *vigiles des noces*; à l'aube du matin ils avaient reçu la bénédiction nuptiale devant un petit nombre d'amis. Ils s'étaient ensuite séparés. Alors Fulbert la rage au cœur, Fulbert qui aurait voulu donner une publicité plus grande à la réparation que le maître faisait à l'honneur de l'élève, paya des mercenaires, gagna un valet d'Abélard, et fit exercer sur lui une horrible et cruelle vengeance.

Dès que l'attentat fut connu, toute la ville, frappée d'étonnement se rassembla devant la demeure d'Abélard; on lui témoignait ainsi une sympathie universellement partagée; mais pour Abélard la vie publique et les illusions de la popularité étaient anéanties. Il ne restait à sa honte et à son désespoir d'autre consolation que l'oubli du cloître. Il craignit alors de laisser au milieu du monde la femme qui avait fait sa joie et causé son abaissement, il exigea qu'elle le précédât vers la maison de Dieu : Héloïse fit des vœux éternels.

Elle dirigea d'abord quelque temps comme supérieure le monastère d'Argenteuil, dont l'abbaye de Saint-Denis convoitait l'entière propriété. Dans les démêlés

qui suivirent, Suger intervint en faveur des prétentions de l'abbaye royale. Héloïse, contrainte de sortir d'Argenteuil, resta sans asile et sans soutien. Abélard accourut à son secours. Il éleva de ses mains les humbles murailles du *Paraclet*; il dédia à l'esprit de science, à l'esprit *consolateur*, la pieuse retraite où Héloïse allait vivre. D'abord tout manqua pour cette fondation, tout, excepté le courage et la piété. Le nom et les prières d'Héloïse touchèrent le ciel et les hommes, son incomparable et douce patience, sa vie retirée, le charme de sa conversation, gagnèrent tous les cœurs. Bientôt on ne sut plus que faire des offrandes; le Paraclet fut trop étroit. « Les propriétés, dit Abélard, s'accrurent davantage en un an que je n'eusse pu les augmenter « moi-même en cent années. »

C'est du fond de cet asile de paix et de méditation que les dernières paroles d'Héloïse à son époux se firent entendre. Une lettre égarée lui avait rappelé leurs malheurs, et révélé de nouvelles souffrances. Alors, elle épancha dans quelques lignes qui nous sont restées les ardeurs d'un amour mal éteint, les déchirements d'une âme qui saigne encore des plaies r'ouvertes, et chancelle en allant à Dieu.

Ces lettres si éloqu coastes, malgré l'encombrement des citations et des jeux de style affectés et puérils, que le goût du temps commandait, ont fait vivre le nom d'Héloïse et celui d'Abélard. Ce n'est plus ici de la galanterie, c'est de l'amour; l'amour vrai, l'amour désespéré, puis l'amour consolé, l'amour chrétien et plein de foi. La langue latine y laisse aux accents d'un attachement

éternisé par la souffrance, toute leur énergie ; tout y est réel dans ce qui tient au cœur ; la nature de tous les temps y parle.

Ce qui frappe surtout dans le langage d'Héloïse, c'est l'absence de toute espèce de vue personnelle, c'est l'entier abandon qu'elle fait de son cœur et de sa vie à celui qu'elle aime. Disciple d'Abélard, qui, avant Fénelon, avait présenté l'amour pur et désintéressé comme la fin de l'âme religieuse, elle pratiquait ses leçons en s'immolant elle-même (1).

« Jamais, lui dit-elle, dans ses lettres, jamais, et  
« Dieu le sait, je n'ai cherché d'autre chose en vous  
« que vous-même, ... je ne me suis rien réservé, si ce  
« n'est d'être entièrement à vous comme je le suis  
« encore. »

Si elle aimait la réputation d'Abélard, c'était pour lui en rapporter toute la gloire. « Quels rois, quels philo-  
« sophes pourraient égaler votre renommée ? quelle  
« contrée, quelle citée, quel village ne désirait pas avec  
« ardeur votre présence ? qui aurait pu détacher ses  
« regards de vous lorsque vous paraissiez en public ?  
« quelle grâce de l'esprit, quelle beauté corporelle  
« manquait à votre jeunesse ? »

Elle poussait son affectueuse modestie jusqu'à le blâmer d'avoir mis le nom d'Héloïse avant celui d'Abélard au frontispice de sa lettre : « Je m'étonne de ce que,  
« dérogeant dans votre lettre à l'usage ordinaire, et  
« même à l'ordre naturel, pour la formule de salutation,

(1) Michelet, Hist. de France, t. II.

« vous aviez par déférence placé mon nom avant le  
 « vôtre : une femme avant un homme, une épouse  
 « avant son mari, une servante avant son maître... »

L'éloignement et la solitude ne refroidirent point son admiration pour son époux ; elle était altérée de ses paroles, et sollicitait ses conseils. « Autrefois, lui dit-elle, « lorsque vous vouliez m'entraîner dans les jouissances « du monde, vous me visitiez sans cesse par vos lettres. « N'ayez pas tant de confiance en moi, je vous en con- « jure, et ne cessez pas de me secourir par vos prières. »

Pour satisfaire à ses vœux, Abélard traça la règle que la maison du Paraclet devait suivre ; il en fixa l'habit, la nourriture, la discipline, et les moindres usages (1).

Héloïse, aimante et pénitente, est un symbole frappant de l'époque où elle a vécu, car la vie séculière et la vie du monde, les lettres profanes et sacrées, l'amour humain et l'amour de Dieu, la paix du cloître et la profession chevaleresque, semblèrent alors se livrer un mystérieux combat. On écrivait en langue romane et latine des poèmes mystiques et mythologiques ; on quittait l'école ou le donjon pour se donner à la solitude ; on sortait des cloîtres et des cellules pour prendre la crosse ou l'épée, la thiare ou le bonnet doctoral.

A côté d'Héloïse, figure touchante et à demi voilée,

(1) Il est à remarquer que pendant plusieurs siècles les religieuses du Paraclet célébraient l'office divin à Pâques dans la langue grecque. — Voyez M. de Villenave, sur Héloïse et Abélard, page 122.



Abélard paraît, ardent de piété, de savoir et d'intelligence ; mort à la chair, mais encore plein de vie pour les choses de l'esprit et du ciel.

Malheureusement pour sa mémoire, tandis qu'on a rendu toute justice à la nièce de Fulbert, on a traité de nos jours son époux avec un dédain affecté ; on lui a jeté à la face l'ignominie et le sarcasme, comme ses envieux le firent après son malheur ; on a dit qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même, que son cœur avait péri avec ses sens.

Mais ceux qui l'ont ainsi jugé avaient-ils lu ses lettres et ses écrits ? Non, le cœur d'Abélard n'était point mort pour Héloïse.

Il est vrai qu'il s'humilia sous la main de son Dieu : « Le jugement du Seigneur était juste et les représailles de Fulbert étaient légitimes ; il m'a rendu trahison pour trahison. » Il est vrai aussi qu'à la fin de ses jours sa voix s'affaiblit ; il demanda la paix à ses ennemis. Il vint cacher sa vie dans la solitude et la pénitence.... Il avait tant souffert au milieu des hommes !

« Ordonnez, dit Pierre-le-Vénérable, en intercédant pour lui auprès du pape, ordonnez qu'il coule en paix dans votre abbaye de Cluny le reste des jours de sa vie et de sa vieillesse : ces jours, peut-être, ne seront pas nombreux. Puisque le passereau a trouvé une maison, puisque le ramier a trouvé un nid, que nulle violence, au moins, ne puisse désormais l'en arracher ni troubler son repos. »

Mais Abélard, dans sa retraite, n'oublia jamais Héloïse. Il répondit à ses lettres avec chaleur et empressé-

ment, hâtant ses réponses, et les divers ouvrages qu'il a composés pour elle.

« A Héloïse, ma sœur bien aimée en Jésus-Christ. »  
C'est ainsi qu'il commence ses affectueux entretiens, et il les termine par ces mots : « Adieu en Jésus-Christ,  
« servante du Christ, jadis chère à mon cœur dans le  
« siècle, aujourd'hui plus chère à mon âme dans le  
« Seigneur ; mon épouse autrefois selon le monde, ma  
« sœur maintenant selon l'esprit, et ma compagne dans  
« la profession religieuse.

« Comprenez bien que vous êtes ma supérieure et  
« que j'ai commencé à être votre vassal dès l'instant  
« que vous êtes devenue l'épouse de mon maître... Vous  
« que le roi des cieux a lui-même introduite dans la  
« chambre nuptiale, vous qui reposez dans ses embras-  
« sements, et qui êtes à lui tout entière, plus votre  
« union céleste est intime (selon la parole de l'apôtre :  
« *Celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec*  
« *lui*), plus je me confie dans la pureté et l'efficacité de  
« votre prière, et plus j'en sollicite ardemment l'assis-  
« tance. J'espère aussi qu'elle trouvera un nouveau motif  
« de ferveur dans la tendresse de notre affection mutuelle.

« Souvenez-vous dans vos prières de celui qui est à  
« vous... Si le Seigneur me livre aux mains de mes per-  
« sécuteurs, si je tombe sous leurs coups, ou si, loin de  
« vous, quelque autre accident me fait toucher le terme  
« où s'achemine toute chair, enseveli ou abandonné,  
« que mon corps soit transporté par vos soins dans votre  
« cimetière. La vue de mon tombeau invitera, par un  
« avertissement de chaque jour, nos filles et nos sœurs

« en J.-C. à répandre sur moi leurs prières devant le  
« Seigneur... Faites qu'après avoir été séparés sur la  
« terre, nous soyons réunis dans le ciel ! »

Malgré tout ce que les historiens modernes ont pu dire de l'indifférence d'Abélard, il nous semble que ce ne sont pas là des paroles de glace.

Jadis, au contraire, on avait conçu une si haute idée de l'amour d'Abélard pour Héloïse, qu'on ne pouvait même croire qu'il se fût éteint dans le sommeil du sépulcre. « Quand Héloïse fut portée au tombeau, dit un pieux  
« chroniqueur, chanoine de Saint-Martin de Tours, le  
« cercueil de son époux ayant été ouvert, Abélard mort  
« beaucoup d'années auparavant, étendit ses bras vers  
« elle pour la recevoir et les referma dans cet em-  
« brassement (1). »

Ces deux êtres, supérieurs à la plupart de leurs contemporains, s'étaient aimés au début de leur vie, avec l'ardeur des passions, avec l'enthousiasme de l'étude et l'enivrement de la gloire mondaine ; et plus tard, malgré une persécution envieuse ou cruelle, avec les larmes de la pénitence, le dégoût du monde, et l'élan de l'espérance chrétienne vers celui où vont se confondre les cœurs en un seul et éternel amour.

(1) La suite de nos recherches nous conduira à parler des vicissitudes qui ont interrompu le repos de ces morts illustres et des causes diverses qui ont concouru à troubler leur union sépulcrale, à transformer leur mausolée, et à ramener leurs os jusque dans la grande ville qui fut témoin de leur gloire et de leurs malheurs.

En vain chercherait-on dans nos gothiques annales une histoire plus populaire, et dont les douloureux détails descendissent plus avant dans notre âme. Le hasard qui nous a conservé leurs lettres, comme il nous rend quelquefois, après des siècles, des cendres humides de pleurs au fond d'un vase antique, la vétusté même de ces souvenirs qui fuient avec le temps, et déjà se confondent dans le lointain vapoureux des âges, ont donné pour toujours aux infortunes d'Héloïse et d'Abélard un intérêt singulier. Ils ont aimé, ils ont souffert, ils ont prié ensemble : ne saurait-on d'eux que ce peu de choses, c'est assez pour immortaliser leur nom, et n'est-ce pas en même temps la plus ordinaire destinée du chrétien sur la terre ? Ces deux noms, d'ailleurs, réveillent en nous les plus belles images des légendes de la vieille France : génie persécuté, science merveilleuse, ardente piété, dévouement mutuel et exalté qui ne s'éteignit qu'avec leur vie. Puis cette couleur des vieux temps, ce chœur de l'église cathédrale où priait Fulbert, immobile dans sa stalle, tandis que la lampe du sanctuaire éclairait sur son front les rides d'une haine implacable, cette odeur d'encens, ces chants sacrés, cette femme voilée, gémissante, agenouillée sous les arceaux obscurs, et offrant au ciel un cœur brisé ; cette maison du chanoine dont on aime à marquer la place dans le voisinage de Notre-Dame ; cette tombe enfin qui conserve encore quelque chose de leurs restes, lit nuptial que la mort leur a fait, que les révolutions n'ont pu leur enlever, et sur laquelle, après sept cents ans, nous trouvons encore chaque matin de fraîches couronnes ; enfin tout cet ensemble de mé-

lancolie, d'amour, et de religion, qui se sent mais qui ne s'exprime pas, ont rendu impérissable pour nous la mémoire d'Héloïse et d'Abélard.



FIN DU TOME DEUXIÈME.



# TABLE

## DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

—  
ETAT MILITAIRE ET CHEVALERESQUE.  
—

### Guerre et armées.

DE LA GUERRE ET DE LA PAIX AU MOYEN-AGE : Différentes sortes de guerre : guerres féodales ; suspension de la guerre, trêve-dieu , fin de la guerre.....	1
COMPOSITION DES ARMÉES : Levée des armées : cavalerie, infanterie , bandes irrégulières ; discipline ; paie militaire ; invalides .....	12
ARMES ET ENSEIGNES : Armes défensives et offensives ; enseignes ; oriflamme, tambours, cri de guerre.....	30
GUERRE DE CAMPAGNE : Marche militaire ; bataille de Bovines .....	51

### Sièges et marine.

SIÈGES : fortifications et munitions. Moyens d'attaques : machines ; feu grégeois. Moyens de défense : expédients et ruses de guerre ; assaut. Exemples de sièges.	71
MARINE : progrès de la navigation ; diversité des bâtiments ; dimension et construction ; armement ; descentes ; luxe de construction.....	106

## Croisades.

ORIGINE DES CROISADES : Etat des esprits et de la société en Europe.....	127
PREMIÈRE CROISADE : Enthousiasme ; chefs de la première croisade; conquête de Jérusalem; mort de Godofroy.....	150
AUTRES CROISADES : Seconde croisade, Louis VII en Asie ; fin du royaume de Jérusalem. — Troisième croisade, Philippe-Auguste et Richard ; siège de Ptolémaïs. — Quatrième croisade, prise de Constantinople par les Latins. — Croisade en Albigeois. — Croisades partielles. — Sixième croisade, saint Louis en Egypte. — Septième et dernière croisade, saint Louis à Tunis.....	146
RÉSULTATS DES CROISADES : Décadence des Francs en Orient ; caractères aventureux de l'époque ; jugement des croisades ; conclusion.....	178

## Chevalerie.

DE LA CHEVALERIE EN GÉNÉRAL : Origine de la chevalerie ; caractère de la chevalerie.....	195
DEGRÉS DE CHEVALERIE : Pages ou varlets ; enseignement et exercices chevaleresques ; écuyers ; chevaliers ; frères d'armes ; chevaliers errants ; bacheliers.....	201
DESTINÉES DE LA CHEVALERIE : Le vrai chevalier ; dignité de la chevalerie ; critique de la chevalerie ; décadence et fin de la chevalerie.....	220

## Blason et tournois.

DES SIGNES HÉRALDIQUES : Origines du blason ; composition des armoiries ; origine des couleurs et des pièces ; cri et devise ; armoiries diverses.....	255
ARMOIRIES NATIONALES : Antiquité de l'écu de France ; couleur nationale ; fleur de lis.....	249



TOURNOIS : Origine des tournois; préparatifs du tournois; règlement des armes; différentes espèces de tournois.....	256
TOURNOIS DANS L'HISTOIRE ET LE ROMAN : Exemples tirés des chroniques et des poètes; passion des combats; prodigalités chevaleresques; accidents multipliés.....	272

### Chevalerie religieuse.

HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM : Fondation des Hospitaliers; leur règle; leur réputation.....	285
ORDRE DES CHEVALIERS DU TEMPLE : Fondation des Templiers; leur règle; leur puissance.....	292
ORIGINE D'AUTRES ORDRES : Ordre de Saint-Lazare; ordre du Saint-Sépulchre; ordre du Genêt.....	298
DÉCADENCE DE L'HÔPITAL ET DU TEMPLE.....	501

### Galanterie chevaleresque.

Influence de l'éducation sur les mœurs.....	505
ÉDUCATION DES FEMMES AUX DOUZIÈME ET TREIZIÈME SIÈCLES : Femmes lettrées.....	504
LES FEMMES DANS LA VIE PRIVÉE ET LA VIE PUBLIQUE : Les femmes comme mères et comme épouses; leur rôle s'agrandit; leurs habitudes guerrières; leur caractère chevaleresque.....	516
GALANTERIE IDÉALE : Mélange d'amour et de dévotion; galanterie du chevalier; galanterie du poète; cours d'amour.....	555
GALANTERIE GROSSIÈRE; RESTES DE LA BARBARIE : Infériorité des femmes; corruption et coquetterie.....	547
AMOURS CÉLÈBRES AU TEMPS DES CROISADES : Geoffroy Rudel; Mélaz et Bohémond; Héloïse et Abélard.....	568

# TABLE

## DES PLANCHES.

---

FRONTISPICE : Mounaie de la reine Blanche. Tiré du Joinville, in-fol. de DUCANGE.	
Soldats du treizième siècle. D'après un relief en bronze, conservé à la Bibliothèque royale.....	1
Guillaume de Mez, maréchal de France en 1263. D'après un vitrail de Notre-Dame de Chartres. (GAINIÈRES.)...	47
Représentation d'un navire au douzième siècle. D'après un vitrail. (VILLEMIN.).....	71
Prise de Jérusalem par les Francs : <i>J. r. em a francis expugnata</i> . Tiré des vitraux de l'abbaye de Saint-Denis. (MONTFAUCON, <i>Monuments de la monarchie</i> .).....	85
Combat entre les Francs et les Sarrazins. Tiré des vitraux de Saint-Denis. (MONTFAUCON, <i>Monuments de la monarchie</i> .).....	127
Amaury de Montfort, connétable en 1251. D'après un sceau conservé à Notre-Dame de Chartres (GAINIÈRES.)	167
Geoffroy-le-Bel, comte du Maine, mort en 1150. D'après un cuivre émaillé de l'église de Saint-Julien du Mans. (GAINIÈRES.).....	195
Jeune prince armé chevalier. D'après un manuscrit de Mathieu Paris. (BEAUNIER, <i>Costumes de la monarchie française</i> .).....	212
Sceau de Guignes VII, dauphin de Viennois en 1250. Sceau de Raymond de Saint-Gilles en 1088. ( <i>Histoire du Dauphiné par Valbonais. — Traité de Diplomatie</i> , in-4°.).....	251

Combat en champ clos. Tiré du manuscrit in-fol. de la Bibliothèque royale, n° 6769.....	277
Secau de l'hôpital de Jérusalem au douzième siècle. ( <i>Traité in-4° de diplomatique.</i> ).....	283
Jean de Dreux, templier en 1250. (BEAUNIER, <i>Costumes de la monarchie.</i> ).....	295
Rencontre dans une forêt d'une dame éplorée et d'un chevalier errant. D'après le manuscrit n° 6769 de la Bibliothèque royale.....	505
Un ménestrel couronné (Pierekins de le Coupele), avec figures de femme et d'enfant. Tiré du manuscrit des chansons, n° 7222, Bibliothèque royale.....	545
Joueur d'orgue. Tiré du manuscrit n° 6769, conservé à la Bibliothèque royale.....	573

FIN DES TABLES.

# ERRATA.

## SUPPLÉMENT A L'ERRATA DU PREMIER VOLUME.

- Pag. xii. Introduction : ligne 17, seigneurerie, *lisez* : seigneurie.  
— 504. Note, ligne 7, survit, *lisez* : survécut.  
— 574. Supprimez la note 1, répétition de la note 2, pag. 551.

## DEUXIÈME VOLUME.

- Pag. 17. Ligne 2, roncain ; *lisez* : roncain.  
— Ligne 8, crupière, *lisez* : croupière.  
— 21. Ligne 12, raisonna, *lisez* : raisonne.  
— 92. Ligne 22, de Brienne, *lisez* : de Brière.  
— 122. Ligne 10, remplies, *lisez* : remplis.  
— 147. Ligne 18, firent vœu, *lisez* : fit vœu.  
— 161. Ligne 4, thessalonique, *écrivez* : , Thessalonique.  
— Ligne 14, l'empire Constantin, *lisez* : de Constantin.  
— 221. Ligne 20, Hugues de Calvimont, *lisez* : Hugues, etc.  
— 224. Ligne 17, son père, *ajoutez* : et sa mère.  
— 289. Ligne 7, donné, *lisez* : donnée.  
— 501. Ligne 21, leur fille, *lisez* : leurs filles.





v

louis 31 oct 1885  
1. for  
2. for

le volume

1. for

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY  
Los Angeles  
This book is DUE on the last date stamped below.

LD REC'D LD-URRL  
LRL MAR 2 1975

MAR 10 1975

